QUARANTIÈME ANNÉE · N° 12040 – JEUDI 13 OCTOBRE 1983

**Le gouvernement refuse les licenciements chez Peugeot-Talbot**

LIRE PAGE 33 L'ARTICLE DE BRUNO DETHOMAS




Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

# M. Tanaka condamné à quatre ans de prison

## Une épreuve pour le gouvernement de Tokyo

**Reconnu coupable de concussion, condamné à quatre ans de prison ferme, M. Tanaka peut jouer des procédures d'appel pour faire durer son procès plusieurs années encore. Aussi bien a-t-il déjà fait savoir qu'il n'avait nulle intention de renoncer à son siège de parlementaire.**

**L'actuel premier ministre japonais, M. Nakasone, est autorisé à moins de sérénité, car le verdict prononcé à Tokyo ouvre pour le parti gouvernemental, le parti libéral démocrate, une crise dont il est difficile de prévoir jusqu'où elle peut aller. Au pis, il n'est pas exclu que certaines factions de la majorité se joignent à l'opposition pour exiger la démission de M. Tanaka – autant d'ailleurs en raison des rivalités internes au P.L.D. qu'au nom de considérations morales. Le risque serait alors celui d'un éclatement de la formation gouvernementale.**

**Le principe ainsi proclamé de la culpabilité de l'ancien chef du gouvernement jette à tout le moins une ombre sur la personnalité de M. Nakasone – qui lui doit sa nomination il y a un an au poste de premier ministre – et sur son cabinet, dans lequel les hommes de M. Tanaka occupent des postes-clés.**

**L'opinion est largement répandue à Tokyo que M. Nakasone s'efforcera de reprendre son parti en main en provoquant des élections générales anticipées. Mais l'opération est loin d'être sans risques.**

**Sans doute n'est-il pas question que le P.L.D., s'il préserve son unité, perde la majorité au Parlement. Mais le verdict prononcé contre l'homme qui, dans l'ombre, est resté le plus puissant patron du parti a toutes chances de lui coûter quelques sièges. Du moins si l'on en croit les sondages selon lesquels les trois quarts des Japonais souhaitent que M. Tanaka disparaisse de la Diète.**

**Un recul du P.L.D. porterait nécessairement atteinte à l'autorité de M. Nakasone, qui devrait alors faire face à une contestation accrue au sein de sa majorité, voire à des changements d'alliances susceptibles de compromettre sa position à la tête du gouvernement.**

**L'hypothèse est parfois envisagée d'un coup d'audace du premier ministre, qui se désolidariserait ouvertement de son ancien « parrain » afin d'apparaître comme un homme nouveau, décidé à purifier la vie politique de son pays. S'il a déjà donné quelques signes d'indépendance à l'égard de M. Tanaka, il ne faut cependant pas trop rêver ni négliger le poids dont pèsent toujours, dans les cercles restreints où se détermine le pouvoir, les factions et l'argent qui les finance.**

**L'embarras de M. Nakasone est accru par d'autres facteurs : un calendrier diplomatique chargé – le président Reagan est l'un des hôtes attendus à Tokyo dans les prochaines semaines – et la nécessité de mesures d'austérité économiques, par définition impopulaires, qui figureront inévitablement au prochain budget. Le temps lui est donc compté, et les décisions qu'il doit prendre – à commencer par celle de la date des élections – ne sauraient être longtemps ajournées.**

## *L'ancien premier ministre japonais reconnu coupable de concussion*

**L'ancien premier ministre japonais, M. Kakuei Tanaka, a été condamné ce mercredi 12 octobre à quatre ans de prison ferme et 500 millions de yens d'amende par le tribunal municipal de Tokyo pour son rôle dans l'affaire des pots-de-vin Lockheed, en 1976. M. Tanaka, qui a fait appel, a été laissé en liberté sous caution.**

De notre correspondant

Tokyo. – *« Coupable... Quatre ans de prison. »* Comme il l'a régulièrement fait depuis bientôt sept ans, au fil de quelque deux cents audiences, M. Kakuei Tanaka a quitté, ce mercredi 12 octobre, sa résidence de Mejiro pour le tribunal du district de Tokyo, dans le quartier des ministères, du pas assuré d'un homme qui en a vu d'autres et qui, coûte que coûte, ne s'avoue pas vaincu, loin de là.

Ne l'a-t-on pas vu hier encore à la télévision saluer fièrement de la main, à l'occasion d'une promenade dans son jardin, les caméras de télévision qui restent jour et nuit en batterie autour de sa demeure ?

Les quelque quarante véhicules-relais des chaînes de télévision japonaises qui guettent sa moindre apparition, recueillant et répercutant dans des millions de foyers ses moindres gestes et les menus propos de ses assistants, troublent d'autant moins son existence privée qu'ils ajoutent quotidiennement, d'une façon ou d'une autre, à sa popularité. La centaine de policiers qui protègent sa retraite attestent de son importance et tiennent à bonne distance les manifestants de toutes tendances. Chef de clan et homme de combat, M. Tanaka fait front avec l'assurance et, pourrait-on dire, la prestance d'un char d'assaut lourd. Ni marche arrière, ni pas de clerc : on fonce, c'est question de stratégie mais aussi de face et de forme.

R.-P. PARINGAUX.

*(Lire la suite page 4.)*

# Les Français autorisés à quitter la Libye

## *Le ministre des affaires étrangères de Tripoli en visite à Paris*

La crise franco-libyenne déclenchée par l'interdiction faite à trente-sept citoyens français de quitter Tripoli devrait en principe être dénouée ce mercredi 12 octobre en début d'après-midi. On n'exclut pas en effet que M. Claude Cheysson reçoive à ce moment-là M. Obeidi, le ministre libyen des affaires étrangères, qui est arrivé en début de matinée à l'aéroport de Roissy. Du côté français, on ne s'estimera en effet définitivement rassuré sur le sort des ressortissants français en Libye que lorsqu'un responsable libyen aura officiellement confirmé les propos tenus mardi soir par l'ambassadeur de Grèce à Tripoli annonçant la levée des mesures prises à l'encontre des ressortissants français.

L'ambassadeur grec, M. Kafetzopoulos, avait remis dans la matinée un message de son premier ministre, M. Papandréou, au remplaçant du ministre libyen des affaires étrangères. En fin de journée, il a été convoqué par des autorités libyennes, qui lui ont annoncé la levée de l'interdiction de sortie des Français. Ces autorités auraient demandé également que la France fasse *« tout son possible »* pour libérer le ressortissant libyen arrêté en France, Rachid Saïd Mohamed Abdallah. Cet individu a été arrêté le 6 octobre à Paris et écroué à la Santé. Il devait comparaître devant la chambre d'accusation à Paris ce *mercredi, mais les magistrats se* contenteront probablement de statuer sur son maintien en détention, puisque les pièces officielles de la demande d'extradition formulée par le gouvernement italien ne sont pas encore parvenues en France. Rachid Saïd Mohamed Abdallah est accusé par les autorités italiennes du meurtre d'un opposant libyen ; il est soupçonné d'avoir participé à l'élimination de plusieurs autres ennemis politiques du colonel Kadhafi et d'avoir présidé le tribunal islamique chargé de prononcer leur condamnation à mort.

Selon les autorités libyennes – c'est en tout cas ce qu'elles ont *affirmé à M. Kafetzopoulos*, – Rachid Saïd Mohamed Abdallah est un membre des comités révolutionnaires libyens, et ce sont ces comités qui auraient décidé, pour protester contre son arrestation, de s'opposer au départ des Français...

*(Lire la suite page 3.)*

# Baisse de 27 % des ventes d'armes de la France

## *Les marchés se sont réorientés vers l'Amérique latine*

Les ventes d'armes de la France ont brutalement chuté durant le premier semestre de 1983, par rapport à la période correspondante de 1982 : la baisse des commandes, en francs courants, est supérieure à 27 % et elle est particulièrement sensible, dans toutes les catégories d'armes, pour la clientèle française du secteur Maghreb - Proche-Orient.

Les difficultés de financement que rencontrent les acheteurs étrangers et la volonté de la France de diversifier – en la réorientant – sa clientèle sont la cause essentielle de cette diminution des ventes d'armes. Il semble bien que la France ne sera pas le seul fournisseur dans le monde à enregistrer une chute de son commerce en 1983.

Ce tassement des exportations a été annoncé par le ministre de la défense, M. Charles Hernu, aux députés membres de la commission de la défense, qui l'ont entendu dans la soirée du mardi 11 octobre au Palais-Bourbon. Depuis 1981, conformément à un engagement du gouvernement, M. Hernu donne aux parlementaires une évaluation semestrielle de ce commerce.

Durant les six premiers mois de 1983, la France a reçu de l'étranger pour 19 200 millions de francs de commandes d'armements. Comme les précédentes, cette estimation, la plus récente, ne tient pas compte des commandes de pièces de rechange, qui sont généralement comptabilisées en fin d'année. Par rapport au premier semestre de 1982, durant lequel les commandes s'étaient élevées à 26 400 millions de francs, la baisse est de 27,2 % et l'on retrouve sensiblement en 1983 l'évaluation de 1981.

JACQUES ISNARD.

*(Lire la suite page 6.)*

LE SYNODE DES ÉVÊQUES A ROME

# Faut-il brûler les confessionnaux ?

**Paradoxe : c'est au moment où les catholiques des pays occidentaux répugnent de plus en plus à confesser leurs péchés à un prêtre que leurs contemporains ressentent le besoin de livrer les secrets les plus intimes de leur vie à un psychanalyste ou même au présentateur d'une émission de radio. Le synode mondial des évêques, actuellement réuni à Rome pour discuter de *« la réconciliation et la pénitence dans la mission de l'Église »*, cherche à éclaircir ce mystère.**

Est-ce la culpabilisation, savamment entretenue par un rite longtemps présenté sous forme de « tribunal », avec « aveu », suivi d'un « jugement » et d'une « peine » à purger, qui a progressivement éloigné les croyants du confessionnal ? Est-ce, au contraire, la *« perte du sens du péché »* et la *« sécularisation »* tant déplorées par les autorités religieuses ?

Pour les uns, la notion de péché a été remplacée par celle d'échec, et la faute individuelle, par une responsabilité collective. Aurait-on idée de s'accuser de la faim dans le monde, de la course aux armements ou de la lutte des classes ? Les chrétiens qui se considèrent solidaires de ces péchés « structurels » auraient remplacé la pénitence par le militantisme. Au lieu de battre leur propre coulpe, ils préfèrent s'engager dans l'action pour transformer une société injuste.

Pour les autres, la désaffection à l'égard de la confession individuelle et privée s'explique davantage par l'inadaptation des modalités du sacrement que par une perte de foi chez les chrétiens. La discipline pénitentielle, rappellent-ils, a beaucoup varié au cours de l'histoire de l'Eglise, et il est normal qu'elle évolue encore. Dans les premiers temps, et jusqu'au cinquième siècle, on confessait les fautes graves (homicide, sacrilège, idolâtrie, adultère, etc.) solennellement à l'évêque, qui infligeait une pénitence publique, en général très sévère (jeûnes, mortifications, abstinence sexuelle), pendant une période souvent longue, durant laquelle le pécheur, appartenant à l' « ordre des pénitents », était privé des sacrements. Comme on ne pouvait se confesser qu'une seule fois dans sa vie, après le baptême, il était courant d'attendre, pour le faire, d'être sur son lit de mort.

ALAIN WOODROW.

*(Lire la suite page 12.)*

*AU JOUR LE JOUR*

## Rocambole

*Il est de tous les coups, on voit partout sa marque. Ses aventures sont aussi nombreuses que rocambolesques.*

*Infatigable, on le voit à Vincennes terrorisant trois Irlandais, tendant en Corse des pièges aux clandestins et à Paris une perche à l'ultragauche. Les auteurs d'un cambriolage prétendent qu'il les protégeait. Des opposants haïtiens virent en lui un recours. On dit qu'il connaissait des trafiquants d'armes.*

*Ne serait-il pas plus simple de nous dire ce que n'a pas fait ce polyvalent superactif et talentueux qu'est le capitaine Barril ?*

BRUNO FRAPPAT.



JOHN HUSTON, AU-DESSOUS DU VOLCAN

# Légendes d'un tournage

**En 1957, Malcolm Lowry, écrivain de l'ivresse, disparaissait par accident. Il avait quarante-huit ans. D'une vie parsemée de voyages, d'éclats, de désastre et d'alcool, il avait tiré dix ans plus tôt *Au-dessous du volcan*, son chef-d'œuvre, et le livre qui, depuis Joyce peut-être, a suscité les passions les plus vives. Très construit sous le déluge des mots, il est de ces textes que l'on craint de voir porter à l'écran. C'est pourtant ce à quoi s'est attelé John Huston au Mexique, sur les lieux mêmes que parcourut Malcolm Lowry.**

Quauhnahuac n'existe plus. Si vous êtes de fervents lowryens, vous le saviez, vous vous êtes déjà cassé le nez sur une carte du Mexique. Quauhnahuac, c'est le vieux nom aztèque de Cuernavaca. Malcolm Lowry a habité Cuernavaca, sa maison existe toujours, elle est habitée par des particuliers jaloux qui n'en laissent voir qu'une touffe de bougainvillés. Lowry a trouvé plus joli, pour le livre, le nom archaïque qui sonne comme une gutturale de perroquet.

On aborde Cuernavaca par l'aéroport de Mexico, à l'est de la capitale, en descendant directement vers le sud. Un après-midi d'orage noir comme la nuit, les lumières trop jaunes du tungstène, deux heures de déluge jusqu'à la vallée où l'on cultive le riz et la canne à sucre. Le feu du ciel, comme à l'avant-dernier chapitre, n'éclaire que le haut d'une montagne qu'on doit monter et redescendre. En bas, la ville ressemble à une piste d'atterrissage, à une galaxie. Les phares verts et roses des camions restent les seules choses visibles derrière le rideau de pluie. Des enfants se jettent sous les roues des voitures en étreignant des piles de journaux, exhibent par la queue un iguane qui a le goût de poulet ; de brassées de roses qu'ils empilent sur leurs têtes ils se font des chapeaux.

La banlieue de Mexico est paradoxale : les stations-service, avec leurs colonnes de miroirs brisés, ressemblent à des dancings, les bars ressemblent à des parkings. Des jaguars s'étirent dans le ciel, des tempêtes de mer sont simulées dans des bassins de deux mètres cubes d'eau. Les autocars sont comme des jouets d'enfants qu'un maléfice aurait fait grandir en une nuit. L'essence a une odeur d'alcool et la tequila le lui rend bien. Des ampoules nues, dans les échoppes, éclairent des tableaux hiératiques. Un mariage, entraperçu en ombre chinoise sur le portail enguirlandé d'une église, a des airs d'enterrement, alors que partout au bord des routes les boutiques de funérailles ont des airs de fête, déployant des bouquets blancs, entassant gaiement les cercueils dans leurs vitrines, pomponnant sur le pas des portes leurs morts frais dans des nuages d'ouates.

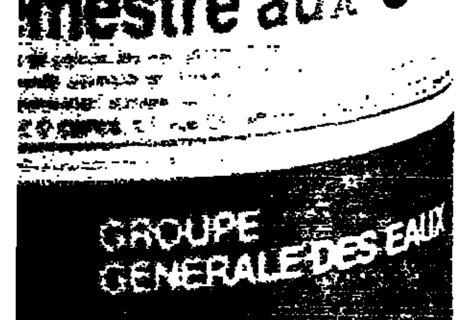
Non, Lowry n'a pas forcé la dose avec ses processions mortuaires, ses danses de squelettes, ou son petit garçon qui croque un cercueil en chocolat. Le Mexique perpétue joyeusement sa tradition macabre. – H.G.

*(Lire page 15 l'article d'HERVÉ GUIBERT.)*

## Nouveaux soleils pour « Sunset Boulevard »

*Lire dans « le Monde des arts et des spectacles » le début d'une enquête de LISE BLOCH-MORHANGE sur Hollywood.*

PAGES 16 ET 17






Le Monde

# idées

## Le P.C.F. en 1940

**Le centre de recherches d'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme de l'université de Paris-I, la Fondation nationale des sciences politiques, l'Institut d'histoire du temps présent du C.N.R.S., organisent, les 14 et 15 *octobre*, à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, un colloque international sur « le parti communiste français de la fin de 1938 à la fin de 1941 ». De nombreux historiens et témoins français et étrangers participe*ront aux discussions* (1). Par une coïncidence qui n'est sans doute pas fortuite, deux importants ouvrages viennent d'être publiés par des communistes sur cette période. Stéphane Courtois relève une grande *différence* de ton entre le livre de F. Crémieux et J. Estager (2), *la Vérité vraie*, et le numéro spécial des *Cahiers de l'Institut de recherches marxistes* (3). René L'Hermitte, qui a vécu de près *cette période*, relève bon nombre de points d'interrogation. Sur un tout autre registre, le canular de Bernard Quillet, dont rend compte Jacques Cellard, nourrit la vieille question, à laquelle les communistes croient avoir trouvé la réponse, sur le sens ou le non-sens de l'histoire.**

(1) Ce colloque a lieu sur invitation. Pour tous renseignements, s'adresser à Jean-Pierre Rioux ou Danièle Voldman à l'Institut d'histoire *du temps présent*, 80 *bis, rue* Lecourbe, 75015 Paris, tél. 783-28-18.

(2) *La Vérité vraie sur le parti*, 1939-1940, de Francis Crémieux et Jacques Estager, édit. Messidor, « Temps actuels », 395 pages, 95 F.

(3) « Le P.C.F. 1938-1941. Front populaire, antifascisme, résistance », *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes*, numéro spécial 14, septembre 1983, 248 pages, 50 F.

## Un double langage

par STÉPHANE COURTOIS (*)

VOILA plus de quarante ans que l'histoire du P.C.F. pendant la période 1939-1941 est masquée, camouflée, distordue, bref parasitée par des *polémiques* et des controverses dont l'enjeu est évidemment *politique*, et qui font rage aussi bien entre le P.C.F. et ses adversaires qu'au sein même du parti *(pensons aux affaires Marty-Tillon ou* Guingouin). Ces difficultés que rencontre l'historien du temps présent, et plus encore l'historien du communisme, sont soulignées avec éclat par *le livre que publient deux journalistes* communistes, F. Crémieux et J. Estager, pour qui le temps de la polémique *n'est pas mort*.

Nous voilà revenus avec eux au *plus beau temps du stalinisme triomphant*, lorsque Jdanov régnait en maître et que Maurice Thorez, avec sa deuxième édition de *Fils du Peuple*, en 1949, était devenu *« un historien de type nouveau »* qui allait réapprendre leur métier aux spécialistes.

On assiste donc à une attaque en règle contre les hommes de l'art, qui sont alternativement traités d' *« aboyeurs »*, d' *« épouilleurs de mots »* ou de *« boueux de l'histoire »*, quand on *ne leur* annonce pas en toutes lettres qu'on *« va leur faire leur fête »* (p. 252). Encore un effort, camarade Crémieux, et le P.C.F. en sera revenu à la fameuse *« hyène dactylographe » stigmatisée en* la personne de Sartre par Fadéev en 1948.

### « Une régression inquiétante »

Sur le fond, nos auteurs sont victimes d'une régression inquiétante. *Des points fondamentaux*, admis depuis longtemps par des historiens communistes eux-mêmes, sont remis en cause : *le* P.C.F. n'aurait pas abandonné sa politique anti-*hitlérienne après septembre 1939, il* n'aurait pas eu à se soumettre aux directives de l'Internationale communiste appelant à *« lutter contre la guerre impérialiste et contre le gouvernement Daladier », il n'aurait pas* spéculé sur les relations amicales germano-soviétiques pour tenter de réapparaître légalement au grand jour, etc.

A *trop vouloir prouver, Crémieux* et Estager finissent par s'embrouiller. Ils consacrent ainsi plus de cent pages à nous expliquer que Jacques Duclos n'a en rien trempé dans les *négociations engagées en juin* 1940 par des militants communistes avec les occupants allemands en vue de publier une presse communiste légale à Paris. Or, par inadvertance ou mépris du lecteur, ils publient en annexe *le* document inédit qui *prouve* que Duclos dirigeait toute l'opération (p. *362*) sur toute cette affaire, on trouvera une excellente mise au point de Denis *Peschanski* dans le numéro d'octobre 1983 de *l'Histoire*, sous le titre « L'été 40 du parti communiste français »).

Seul élément *neuf*, la publication des *témoignages de quelques* acteurs importants du drame : Arthur Ramette (qui fut aux côtés de Maurice Thorez en U.R.S.S. de juin 1940 à novembre 1944), Mounette Dutilleul (agent de liaison du P.C.F. avec l'Internationale), Angèle Salleyrette (agent de liaison radio du P.C.F. avec l'Internationale), Alphonse Pélayo (chauffeur attitré lors des opérations clandestines importantes) ; leurs récits entrecroisés permettent une reconstitution éclairante aussi bien de *la désertion de Thorez au début* octobre 1939 que de relations étroites du P.C.F. avec l'Internationale et son antenne basée à Bruxelles en 1939-1940 (1).

D'une tout autre nature nous apparaît le dernier numéro (nº 14) des *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes*, consacré lui aussi au P.C.F. entre 1938 et 1941. Les historiens communistes ont fourni là un gros effort de documentation en *publiant*, outre des textes déjà connus des spécialistes, quelques documents inédits de première importance :

— un manifeste du P.C.F. daté du *21 septembre 1939, qui, cinq jours* avant l'interdiction du parti par le gouvernement Daladier, annonce le changement de politique du parti, contre une guerre qui à ses yeux n'est plus *« anti-hitlérienne »* ;

— des notes personnelles de Maurice Thorez, datant de novembre *1939*, et *vraisemblablement* destinées à la rédaction du rapport que le secrétaire général du P.C.F. allait présenter devant le comité exécutif de l'Internationale ; ces notes sont *très révélatrices de la manière dont la* direction du P.C.F. a perçu le tournant politique que lui demandait l'Internationale et comment elle l'a mis en œuvre.

— la morasse du journal communiste *Ce soir* qui devait paraître sous censure allemande à Paris le 8 juillet *1940. Les négociations avec l'occupant* ayant échoué, cette initiative avorta.

— des notes et un texte inédits de Thorez au printemps 1941, préci*sant les données de la politique de* Front national adoptée par le P.C.F. en mai 1941.

L'analyse qui est développée à partir de cette documentation, en *particulier par Roger Martelli dans* son long article de présentation, « La stratégie communiste de Munich au Front national », nous semble moins convaincante. A côté de notations très justes, Martelli cherche à établir que la politique du P.C.F. durant cette période fut essentiellement de *conception « française » ; non seulement* le P.C.F. n'aurait pas vraiment appliqué les directives venues de Moscou, mais il aurait proposé à la direction de l'Internationale sa propre *analyse* politique, toute *pétrie* de l'antifascisme du Front populaire.

Martelli avance d'autre part que le P.C.F. n'a pas basculé dans la résistance ouverte à l'occupant après le 22 juin 1941, date de l'attaque hitlérienne contre l'U.R.S.S., mais dès le printemps 1941, avec la politique dite de Front *national* ; et là encore l'expérience politique engrangée par le P.C.F. au temps du Front populaire aurait obtenu la prééminence sur les analyses développées à Moscou et dominées par les intérêts à court terme de la politique extérieure soviétique.

Si chaque historien est libre de présenter ses hypothèses, il est aussi tenu de *prendre en compte* l'ensemble de la documentation, sans opérer un tri préalable. Qu'on nous permette donc, sans entrer dans *les détails* faute de place, de contester celles de R. Martelli.

### Quelle stratégie ?

Reste une question. A quoi rime la publication simultanée, sur le même thème *« 1939-1941 »*, d'un brûlot destiné à créer un franc climat d'hystérie, et d'un travail de nature et de ton plus universitaires ? Crémieux-Estager-Martelli même combat ? Stratégie du mensonge ? Stratégie de la vérité ? Il faut choisir. Le P.C.F. n'a-t-il décidé de rouvrir le dossier que pour mieux le refermer ? On pourrait le craindre quand on sait que ce n'est *pas* le seul souci de la vérité historique qui l'a poussé à prendre cette double initiative, mais qu'il y a *été contraint par la tenue du colloque* sur « Le P.C.F., 1938-1941 ».

(1) Signalons que la thèse de troisième cycle que Guillaume Bourgeois *vient de soutenir à l'université de Paris-X* sur l'attitude des communistes français au début de la drôle de guerre contient une documentation infiniment plus riche en sources écrites et en témoignages oraux. Certaines de ses découvertes ont d'ailleurs « inspiré » nos auteurs.

(*) Chercheur au C.N.R.S., directeur de la revue *Communisme*.

*LU*

### « La Véritable Histoire de France », de Bernard Quillet

## Un « hénaurme » canular...

Le président de la République s'est déclaré *« scandalisé et angoissé »* par les carences de l'enseignement de notre histoire. Avait-il lu, avant de manifester un mécontentement justifié, *la Véritable Histoire de France* de Bernard Quillet ?

On pourrait le croire. Et quoi qu'il en soit, ce livre arrive à point nommé.

L'auteur *« le destine*, écrit-il, *aux jeunes Français, ses compatriotes. »* De fait, le ton de l'ouvrage, la vivacité du récit, sa clarté et quelques illustrations heureuses devraient les séduire. Mais le public adulte s'intéressera et même, n'ayons pas peur du mot, se passionnera pour cette grande fresque de nos destins, bien *qu'elle n'en couvre*, dans le présent volume, que deux siècles à peine : de la mort de Louis XVI à l'accession à la charge suprême, dans les der*nières lignes de l'ouvrage*, de... M. François Mitterrand, précisément.

Il n'y a qu'un correctif à apporter à ces considérations élogieuses, mais il est de taille. Cette « véritable » histoire de France *n'est de bout en bout* qu'une *hénaurme* mystification, un canular mené de main de maître.

Au départ un accident, banal pour l'époque : le 3 juillet 1789, alors qu'il poursuivait un dix-cors *en forêt de Meudon*, le bon rois Louis, seizième du nom, tombe malencontreusement de cheval et se tue. L'émotion est vive, à la ville comme à la cour. *Mais la* reine mère, Marie-Antoinette, à laquelle le testament du feu roi confie la régence du royaume comme le veut la tradition capétienne, est bien *conseillée*, et saisit les rênes du pouvoir avec intelligence et énergie.

Tour à tour, les frères du roi (Provence et Artois), Philippe d'Orléans, le Parlement, et enfin les états généraux, font acte *d'allégeance au petit* Louis XVII. Quelques « émotions » populaires, quelques mouvements de la « canaille », sont réprimés sans faiblesse par les hussards du *Royal-Croate* et les dragons du prince de Lambesc. Les meneurs du tiers sont arrêtés le jour même des obsèques royales et embastillés ou « encouventés ». *C'est l'occasion* pour l'un deux, Maximilien de Robespierre, petit avocat d'Arras, de revenir à la foi de son enfance ; il mourra en odeur de sainteté en 1852, sera canonisé en 1868 et proclamé docteur de l'Eglise *en* 1916. Au prix d'un peu de fermeté, la France a fait l'économie d'une révolution inutile et qui, n'en doutons pas, eût ensanglanté notre pays.

*Quand* meurt l'enfant royal, rongé de scrofules, son oncle Provence lui succède comme nous l'ont enseigné nos maîtres. Après lui, Charles X, nous le savions aussi. Après quoi, c'est la surprise, et même la pochette-*surprise*. Car s'il reste, comme il l'écrit lui-même sans fausse modestie, *« l'un de nos meilleurs historiens »*, Bernard Quillet est aussi, ne l'oublions pas, l'auteur d' *Elucubrationes historicae* (Paris, 1981) qui firent grand bruit.

### Sens ou non-sens ?

On s'amuse vraiment beaucoup tout au long de cette histoire parallèle, l'auteur l'a habilement *truffée de miettes* authentiques ; ou plutôt, il a si bien entretissé un peu de vrai dans beaucoup de faux qu'on se prend à se demander ce qu'il pourra bien faire de Lamartine, de Bonaparte ou de Saint-Just *après avoir fabriqué un saint* Robespierre. Eh bien, le général Alphonse de Lamartine (1790-1869) emporte, à la tête de ses troupes, Lyon soulevé contre le roi en *1836*, et *laisse* à sa mort *« des poèmes manuscrits qui, paraît-il, présentent un certain intérêt »* (p. 101). Un autre général, Napoléon Bonaparte (1769-1821), perd ses deux jambes au siège de Dublin (1805).

Quant à Antoine de Saint-Just, dont quelques textes licencieux, mais fort beaux, *« viennent d'être réédités grâce à la philanthropique sollicitude de Mme Régine Deforges. »* (p. 135), c'est à la fois notre Goethe, notre Cervantès et notre Shakespeare...

Laissons le lecteur découvrir le reste. Cela tient tantôt du Père *Ubu*, tantôt de Kafka, tantôt de la devinette : car pour un personnage indentifiable, dix se cachent sous des noms d'autres personnages, imaginaires bien sûr. Qui sont, cherchez un peu, les généraux Himweg-Maxant ou Fauche ? Les présidents Pointhoval ou Dupinnet ?

Si débridée qu'elle soit, la plaisanterie n'est cependant pas gratuite. En plaidant le faux, elle *obligera sans doute nombre* de ses lecteurs à redécouvrir le vrai. Et ce divertissement, d'une drôlerie inquiétante, est aussi une interrogation sérieuse sur le *sens ou le non-sens* de l'histoire.

JACQUES CELLARD.

★ *La Véritable Histoire de France*. Presse de la Renaissance, 320 p., 85 F.

## Mieux vaut tard que jamais

par RENÉ L'HERMITTE (*)

ON peut prédire un beau succès de librairie à l'ouvrage de Francis Crémieux et de Jacques Estager. Un homme *qui avait alors, comme* les auteurs, une vingtaine d'années, qui était en contact avec des militants du parti clandestin, qui suivait de près le déroulement dramatique des événements, et qui en a *gardé* des souvenirs précis, voudrait poser deux ou trois questions et présenter quelques observations.

1) Pourquoi avoir attendu si longtemps pour publier ces « révélations » et pourquoi le faire maintenant ? Certes les auteurs nous disent, dans leur avant-propos, que les dirigeants de cette époque, Thorez, Duclos, Frachon, s'étaient par la suite *« toujours orientés dans leur combat révolutionnaire non vers le passé mais vers le présent et l'avenir »*. Ce n'est guère charitable pour Jacques Duclos auteur de « Mémoires », qui n'abondent guère, il est vrai en détails *précis sur toute* cette période.

On peut se demander si la phrase polémique des auteurs par laquelle ils s'en prennent *« à ceux qui se sont disqualifiés... en élevant la rétention de l'information à la hauteur d'une institution magistrale »* n'est pas susceptible de recevoir des interprétations auxquelles ils n'ont peut-être pas songé...

2) F. Crémieux et J. Estager *semblent quelque* peu embarrassés pour dégager la réalité des rapports entre le P.C.F. et la IIIe Internationale. Or les choses étaient simples. D'une part, le parti était très statutairement la SFIC (Section française de l'Internationale communiste) et dépendait donc des options adoptées au centre. D'autre part, il est patent que la ligne du Komintern fut modifiée après la conclusion du pacte germano-soviétique, le déclenchement des hostilités, l'entrée de l'armée rouge sur les territoires qui depuis le début des années 20 étaient polonais.

Aux mots d'ordre antifascistes succéda une nouvelle ligne (les mots « fascistes » et « fascisme » disparurent même de la presse soviétique jusqu'au 23 juin 1941) : « Non à la guerre impérialiste ! » « Dénonciation des puissances occidentales ! » « Exaltation de l'U.R.S.S. rempart de la paix... ! »

Il ne faut pas aller loin pour vérifier ces faits : il suffit d'aller à Londres, à l'annexe de Collindale de la British Library et d'y dépouiller, comme nous l'avons fait, la collection du *Daily Worker* de cette époque. Le P.C. de Grande-Bretagne resta, en effet, légal et put publier son quotidien jusqu'en janvier 1941. Après quelques semaines de flottement, il dénonçait les horreurs de la guerre en *mettant sur* le même plan les souffrances des mères anglaises et des mères allemandes, le bombardement de Coventry par la Luftwaffe et celui de Hambourg par la R.A.F.

Bien entendu il serait absurde *d'imaginer que cette nouvelle orientation* fût le résultat d'une réflexion indépendante et que Manouilsky et Dimitrov aient agi à l'insu de Staline ! Il suffit d'ailleurs de comparer *la* presse soviétique, le discours de Molotov pour le vingt-deuxième anniversaire de la révolution d'Octobre et le célèbre article de Dimitrov « la Guerre et la classe ouvrière des pays capitalistes ».

On peut concevoir qu'un tel renversement ait provoqué des remous et que, même chez les dirigeants les plus hauts placés, tout ne se soit pas passé le plus aisément du monde. On peut retrouver dans les déclarations d'Arthur Ramette reproduites dans l'ouvrage de Crémieux et Estager, *dans l'évocation de propos* et de réactions de Maurice Thorez, le reflet sinon d'un certain désarroi, du moins de certaines interrogations...

Ici encore l'exemple du P.C. anglais est éclairant : la mise en pratique de la nouvelle ligne provoqua des *réactions de rejet. Harry Pollitt*, secrétaire général du parti et J.-R. Campbell, directeur du *Daily Worker*, qui regimbaient, furent écartés de leurs postes et forcés de *faire leur* autocritique.

### L'antenne en Belgique

3) *On doit* remercier *les auteurs* pour l'abondance des détails, souvent inédits, qu'ils donnent sur l'installation, en Belgique, à l'automne 1939, d'une antenne de l'Internationale avec Clément Fried, le mentor de Maurice Thorez, et, *pour un temps*, de *Ceretti (qui sous* le nom d'Allard avait siégé au comité central du P.C.F.), antenne qui avait la liaison radio avec Moscou, ainsi que du centre extérieur du *P.C.F. avec Jacques Duclos*, Arthur Ramette, Maurice Tréand, plus spécialement chargé des questions d'organisation.

Il reste que certaines obscurités, certaines contradictions demeurent. C'est ainsi par exemple que nos deux auteurs *font partir* Maurice Thorez par avion fin novembre, et Palmiro Togliatti (avec A. Ramette et Raymond Guyot) début mai, via la Hollande et un *bateau soviétique*. Or leur ami Ceretti, au témoignage duquel ils se *réfèrent* volontiers, avait, dans ses propres Mémoires *(A l'ombre des deux T, p. 206)*, fait partir Thorez et Togliatti ensemble, d'Ostende et sur un bateau. Peut-être n'était-ce *là qu*'une plaisanterie de plus du spirituel Florentin !...

### Le retour de Duclos à Paris

4) Tous ceux qui ont vécu les journées tragiques de mai et *juin* 1940 liront avec un étonnement admiratif comment Jacques Duclos et Maurice Tréand purent quitter Bruxelles le 2 juin et, circulant en *voiture sur les arrières* de l'armée allemande, arriver à Lille le 6. Ce n'est pas tout : se faufilant entre les armées en plein combat et franchissant apparemment la ligne de feu ils *gagnaient de vitesse la Wehrmacht* puisque le 12 Jacques Duclos était à Paris où les premiers éléments allemands ne devaient entrer que le 14 juin.

Avec les auteurs, on souhaiterait en savoir plus sur cette odyssée. *Question subsidiaire : pourquoi* Duclos et Tréand avaient-ils quitté Bruxelles ? Pour fuir l'occupation allemande ? On peut en douter puisqu'ils allaient la retrouver à Paris. Pour créer *un centre sur le sol* national ? Non, puisqu'il existait déjà depuis septembre 1939 avec B. Frachon. Un élément de réponse est peut-être contenu dans le point suivant.

### La démarche pour la reparution de l'« Humanité »

5) Pendant longtemps, on a beaucoup discuté *à propos des démarches* entreprises pour faire reparaître *l'Humanité* à Paris, aux premiers jours de l'occupation. Ici Francis Crémieux et Jacques Estager comblent *le lecteur : ils lui* donnent une longue relation avec mille détails, utiles ou... inutiles, sur l'activité des divers acteurs que l'on peut suivre jour après jour, voire heure après heure. Mais les documents qu'ils donnent en annexe l'emportent *en intérêt sur leur propre récit*. Il s'agit en particulier du mémorandum de l'avocat Robert Foissin contresigné par deux membres du comité central, Maurice Tréand et l'infortuné Jean Catelas *(qui devait* être guillotiné quinze mois plus tard). A quoi il faut ajouter l'inventaire des papiers trouvés sur Denise Ginollin lors de son arrestation...

Si l'on comprend bien les auteurs, toute cette histoire se ramènerait à *la* conjonction des manœuvres de certains services allemands manipulant Me Foissin et d'initiatives intempestives de Maurice Tréand. Mais comment supposer que ce dernier aurait pu agir à l'insu du principal responsable politique, Jacques Duclos, *avec lequel il était* en contact constant ?

Si l'on *note* que les organes communistes ont continué à paraître à Oslo et à Copenhague après l'arrivée des Allemands (ce que les auteurs du livre, finalement, ne nient pas), *que lors de son passage à Lille* le 6 juin Maurice Tréand parlait déjà de faire reparaître *l'Enchaîné* alors qu'il arrivait de Bruxelles où Clément Fried avait le contact radio avec le Centre, ne peut-on pas supposer que la consigne de faire reparaître *l'Humanité venait de Moscou* ?

La suite ? C'est l'application tristement classique d'une règle des mouvements politiques, du mouvement communiste en particulier : dans une situation délicate, on donne à un *militant dévoué une* tâche ingrate et difficile. Quand la situation s'est modifiée, que la ligne a changé, on le désavoue ! Ou bien dans le meilleur des cas, comme cela arriva, semble-t-il, à M. Tréand, on le met aux oubliettes. Encore heureux *si* l'on ne le *calomnie pas* derrière son dos !

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire, de questions à poser (que faisait par exemple Fried à *Bruxelles lorsqu'il fut assassiné ?)* L'Internationale était pourtant dissoute depuis trois mois. Et pourquoi fut-il alors remplacé par... Ernest Gerö, qui sera premier secrétaire du P.C. hongrois à l'été 1956. En tout état de cause, il faut savoir gré aux *auteurs et derrière eux à l'actuelle* direction du P.C.F. d'avoir apporté ainsi tant de matériaux neufs et passionnants. Après tout, il n'aura guère fallu attendre qu'un peu plus d'une quarantaine d'années. Ne désespérons donc pas ! Encore un siècle ou deux et les arrière-petits-enfants de nos arrière-petits-enfants disposeront peut-être d'un dossier à peu près complet. Enfin !...

(*) *Professeur de linguistique* à l'université de Paris-VI.

# PROCHE-ORIENT

## LES RELATIONS ENTRE PARIS ET TRIPOLI

## Des orages de plus en plus fréquents

*« Inacceptables. »* Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement français porte un tel jugement sur une action libyenne. Mise à part la période de lune de miel qui avait suivi la vente de Mirage au colonel Kadhafi, peu après son accession au pouvoir, en 1969 (période qui n'a pas survécu au président Pompidou), les relations entre Paris et Tripoli ont été une succession d'orages suivis de relatives accalmies. Toutefois, depuis 1980, les orages sont plus fréquents et violents.

Puissance méditerranéenne, la France, en acceptant de vendre des avions et des armes à la Libye, avait voulu empêcher l'U.R.S.S. de remplir seule le vide laissé par la fermeture des bases américaines et anglaises. Aux prises avec l'âpre concurrence de ses voisins européens, elle ne pouvait pas non plus négliger les marchés d'une Libye en plein développement. Enfin, ayant une politique arabe et africaine, elle estimait préférable de dialoguer avec ce turbulent voisin, au risque de voir ce dialogue dégénérer, dans l'espoir de limiter les dégâts. *A peu de chose près, cette* politique définie par Pompidou a été reprise par ses successeurs.

Dès août 1974, la tension croissante entre Le Caire et Tripoli conduit le colonel Kadhafi à reprocher au nouveau président, M. Giscard d'Estaing, d'entretenir de bons rapports avec Sadate. En 1976, il accuse *« la France giscardienne de se comporter comme un marchand de canons »* et *de s'aligner sur Washington*. Le ton monte encore d'un cran quand il dénonce le soutien de Paris à Hassan II contre le Front Polisario. Paradoxe : aujourd'hui c'est lui qui s'est rapproché du Maroc pour le neutraliser dans l'affaire du Tchad et « punir » les Sahraouis de ne pas l'avoir soutenu jusqu'au bout au sommet d'Addis-Abeba au risque de faire éclater l'O.U.A. Mais ce n'est pas la première fois que, pour sauvegarder ses intérêts, la Libye aura renversé ses alliances.

Jusqu'en 1979, les tensions, si fortes soient-elles, demeurent verbales. Ensuite, Tripoli passe aux actes. Le « commando de Gafsa » qui visait à renverser le régime tunisien ayant été tenu en échec, le colonel Kadhafi ne supporte pas le soutien apporté ouvertement par Paris à Tunis : le 4 février 1980, l'ambassadeur de France à Tripoli et le consulat français de Benghazi sont mis à sac. *Les visées de la Libye sur le Tchad et* les tentatives de déstabilisation de plusieurs Etats du Sahel se heurtent, là encore, à la détermination, non exempte de faux pas, de M. Giscard d'Estaing. Le « guide de la révolution » devient *plus* acrimonieux, mais il se garde de commettre l'irréparable.

### L'affaire des « trois Dupont »

Pour rompre son isolement et prendre une éventuelle revanche, le colonel Kadhafi est un des premiers chefs d'Etat à féliciter M. Mitterrand en *mai* 1981 de la victoire de la gauche. Mais il devait rapidement prendre ombrage de voir s'établir un axe Paris-Alger, de constater que le chef de l'Etat faisait la sourde oreille pour le recevoir à l'Elysée et, surtout, qu'il *refusait d'avaliser ses prétentions sur* la bande d'Aouzou, occupée en 1973, voire sur toute autre portion du territoire tchadien.

L'incroyable et « inacceptable » condamnation à la prison à vie pour espionnage en février 1982 des « trois Dupont » – cette mère et ses deux fils qui s'étaient fourvoyés en Libye – mettait fin à la trêve. « Coup de semonce » ou « monnaie d'échange » ? Ce qui est sûr, c'est que la France obtient, comme elle le réclamait, le retrait du corps expéditionnaire libyen du Tchad, la restauration de l'ambassade de France à Tripoli et la libération des membres de la famille Dupont. M. Claude Cheysson se rend alors fin mai à Tripoli où il s'explique franchement avec les dirigeants libyens.

Janvier 1983, nouveau rebondissement : trois cadres français travail*lant pour l'Union d'entreprises de* construction sont détenus *« pour vol, escroquerie et manque d'honnêteté dans leur travail »*, mais on ne l'apprend qu'en avril et on ignore les véritables raisons de leur arrestation. Ils seront libérés en juin.

Depuis un an, les relations entre les deux pays relèvent du funambulisme. Bien que le colonel Kadhafi soit en désaccord – et n'ait pas manqué de le faire savoir de façon fort peu diplomatique – sur la politique française au Liban, dans le conflit israélo-arabe, dans la guerre du Golfe, en Afrique et plus particu*lièrement au Tchad, Paris et Tripoli* ont maintenu leur difficile dialogue de sourds.

Cependant, les échanges commerciaux entre les deux pays ont diminué de *moitié au cours* des dernières années. D'autre part, l'état-major libyen peut craindre que le temps ne joue contre lui au Tchad. Les militaires libyens ont des problèmes de logistique et de ravitaillement, et les troupes du GUNT connaissent une certaine débandade, les hommes de M. Goukouni Oueddeï ayant tendance, comme tous les guerriers du désert, à rentrer chez eux quand les combats *marquent une pause*. On ne peut exclure, non plus, que le colonel Kadhafi, en retenant des Français à Tripoli, ait voulu donner un avertissement à Paris, qui aurait tendance, dit-on, à ralentir la livraison des pièces détachées, et mettre en garde les mille cinq cents Français travaillant en Libye, dont beaucoup s'occupent, précisément, de l'entretien du matériel militaire. A toutes ces raisons susceptibles d'avoir provoqué la mauvaise humeur du colonel s'est ajoutée l'arrestation de M. Rashid Saïd Mohammed Abdallah, soupçonné d'être son principal homme de main en Europe.

PAUL BALTA.

## Les Français autorisés à quitter la Libye

*(Suite de la première page.)*

Dans la matinée de mardi, cependant, cinq plongeurs français avaient été autorisés à quitter la Libye à bord d'une plate-forme pétro*lière mobile*.

Toute la journée de mardi, les autorités françaises avaient multiplié les démarches pour obtenir une annulation des mesures visant les ressortissants français en Libye. C'est ainsi que le secrétaire général du Quai d'Orsay, M. Gutmann, avait convoqué et reçu le chargé d'affaires libyen à Paris, M. Hafina. 'ambassadeur de France à Tripoli, de son côté, avait remis un message « énergique » au ministère libyen des affaires étrangères. Dans l'après-midi, reprenant les termes d'un commentaire du porte-parole du Quai d'Orsay, M. Max Gallo avait qualifié de *« grave et inacceptable »* l'affaire des trente-sept Français. *« L'impératif catégorique de la politique française est de sauvegarder la liberté de circulation et le droit de retour chez eux de ces ressortissants français. Cet impératif catégorique guide l'action du gouvernement français »*, avait-il déclaré. M. Gallo avait également repoussé tout lien entre cet incident et l'*« arrestation du ressortissant libyen »*. Sur ce dernier point, il avait ajouté : *« La justice suit son cours. »*

On avait pu craindre, mardi en fin d'après-midi, une aggravation de la crise, *certaines informations en provenance* de Tripoli laissant entendre que tous les résidents français dans ce pays étaient visés par l'interdiction de sortie. Il semble en fait qu'il y ait eu une erreur de transmission, et cette information a été officieusement démentie par le Quai d'Orsay.

Paris voudrait maintenant s'entendre dire officiellement par un responsable libyen qu'aucun obstacle ne sera plus opposé à la libre circulation des ressortissants français. C'est pourquoi M. Cheysson pourrait recevoir M. Obeïdi ce mercredi, en dépit d'un emploi du temps particulièrement chargé. Revenu mardi soir d'Athènes – où il avait demandé au cours d'une conversation téléphonique avec M. Papandréou l'intervention de la Grèce, – M. Cheysson a participé mercredi *matin au conseil* des ministres, et devait quitter, dans l'après-midi pour accompagner M. Mitterrand dans sa visite en Belgique. C'est finalement le président de la République qui devait décider la rencontre Cheysson-Obeidi.

## Israël

## La politique d'austérité va susciter une épreuve de force avec les syndicats

De notre correspondant

Jérusalem. – Supermarchés pris d'assaut, ruée sur les produits alimentaires, longues files d'attente devant les pompes à essence : Israël a vécu, mardi 11 octobre, une journée fébrile. Mettant à profit, dans le sens plein du terme, les dernières heures précédant l'entrée en vigueur de la spectaculaire hausse des prix annoncée le matin même par le gouvernement Shamir, l'homme de la rue a acheté de quoi soutenir un siège. Un bond de 50 % sur les prix *des produits alimentaires et de 25 %* sur les carburants justifiait, il est vrai, l'attente dans une queue.

Beaucoup semblaient avoir oublié de se rendre à leur travail. Dans certains magasins, il a fallu rationner les ventes pour pouvoir servir plus de clients. Plus d'un commerçant en rupture de stock s'est permis, en regarnissant ses étals, d'anticiper les hausses. Devant les caisses des grandes surfaces, l'atmosphère était parfois électrique. Entre les employés épuisés et leurs clients trop pressés, le ton était à la querelle. Les plus fortunés ont continué d'acheter de l'or chez les bijoutiers et de la pierre dans les nouveaux quartiers. Le marché immobilier, somnolent depuis de longs mois, en est tout revigoré. Dans certaines agences, la demande est supérieure à l'offre.

Bref, les Israéliens se sont vite ressaisis après le choc subi en écoutant la radio le matin. L'ardoise est lourde. La hausse des prix d'une douzaine de produits de première nécessité – pain, lait, œufs, huile... – due à la réduction des subventions gouvernementales favorisera encore plus l'inflation à court terme qui, selon les experts, atteindrait cette année 150 % ou 160 % (contre 133 % en 1982). Les hausses décidées mardi entraîneront sans doute des réactions en chaîne. Déjà les tarifs des transports et de l'électricité galopent. L'augmentation immédiate du coût de la vie avoisinerait 12 %.

*Après la dévaluation de mardi, le* dollar vaut désormais 82 shekels au cours officiel et un peu plus au marché noir. Du côté des banques, le plan de sauvetage de leurs titres mis au *point* avec le Trésor n'a toujours pas été publié. La commission des finances de la Knesset l'a examiné *mardi et devait en discuter* à nouveau mercredi. Mais le principe de base de ce plan est acquis : les actions bancaires seront transformées en obligations indexées sur le dollar et remboursables après un délai minimal de cinq ans. La Bourse de Tel-Aviv est restée fermée mardi pour la troisième journée consécutive.

Certains professionnels jugent que le gouvernement n'a pas frappé assez fort. L'équipe du ministère des finances ne cache pas qu'elle préconisait une dévaluation d'environ 30 % et que la « timidité » du gouvernement rendra *indispensables* des mesures complémentaires. Le directeur du budget aurait même annoncé son intention de démissionner. Il n'empêche que, pour la première fois, *selon le ministre des finances*, M. Yoran Aridor, le shekel subit une *« dévaluation réelle »*. L'adjectif n'est pas superflu puisque, dans le passé, la flambée des prix annulait aussitôt les effets des ajustements monétaires. Mais tout pronostic est prématuré.

### La fin de l'échelle mobile

Le plus dur à avaler pour les Israéliens sera, sans conteste, la diminution de *« la prime de vie chère »*. Grâce à un mécanisme unique au monde, tous les revenus – salaires, épargne et prestations sociales – sont régulièrement indexés sur le coût de la vie. *Ce système de protection* automatique a permis à la majorité des citoyens de supporter sans trop souffrir une vertigineuse inflation, et même à une minorité de bien vivre. Y porter atteinte revient à combattre une véritable institution.

Pour les syndicats, ce système n'offre qu'une *« compensation légitime »* à la hausse des prix. Il n'est donc pas question de le modifier. *La* centrale syndicale Histadrout, à laquelle adhèrent plus de deux millions d'Israéliens, est résolue à défendre cet « acquis ». Elle reproche au gouvernement de *« faire porter la responsabilité de l'échec de sa politique aux travailleurs »*. Son comité central, réuni mardi, a décidé une *« grève d'avertissement et de protestation »* pour dimanche prochain.

L'affaire suscite aussi des remous dans la coalition gouvernementale. M. Abraham Shapira, un des dirigeants de la Banque d'Israël, a déclaré qu'il s'opposerait à une remise en cause de la prime de vie chère, sauf si celle-ci avait l'aval de la Histadrout. Le petit parti Rami, associé au Likoud, souhaite que cette réforme s'accomplisse par étapes. Le ministre de l'énergie, M. Modai, propose qu'elle épargne totalement *« les économiquement faibles »*. Il y a là une probable source de conflit au sein du cabinet.

En tout cas, l'épreuve de force entre le pouvoir et la Histadrout semble bel *et bien engagée. Un dirigeant* de la centrale a dénoncé mardi *« la morgue et la suffisance de M. Aridor, qui ont causé des préjudices dépassant l'imagination »*. Les syndicats craignent, en outre, que les mesures d'austérité aggravent un chômage jusqu'ici très réduit (moins de 3 % de la population). L'Etat montrera l'exemple de la rigueur, puisque son budget sera réduit de 10 %. Ces coupes claires réclamées depuis des mois par M. Aridor affecteront la plupart des ministères.

*« Je ne les envie pas »*, soupirait le président israélien, M. Haim Herzog, après la formation du gouvernement Shamir.

De l'avis général, le premier ministre et ses collègues vont jouer une partie très difficile. Pour le quotidien *Maariv*, *« il va nous falloir payer le prix énorme des frivolités de M. Aridor. Rarement un échec aussi honteux aura pu être attribué aussi clairement à un homme et à ses partisans »*.

De fait, le temps des « frivolités », *électoralistes ou non, semble bien ré*volu. Reste à savoir si le cabinet Shamir peut imposer l'austérité à l'une des rares nations qui y ait jusqu'ici échappé.

J.-P. LANGELLIER.

## LA GUERRE DU GOLFE

## L'Iran menace à nouveau de bloquer le détroit d'Ormuz

L'Iran est capable de faire le blocus du détroit d'Ormuz *« même si cela doit conduire au déclenchement de la troisième guerre mondiale »*, a déclaré l'hodjatoleslam Rafsandjani, président du Parlement iranien, en réponse à une question de Radio-Téhéran sur les Super-Etendard.

L'Iran a les moyens de le faire jusqu'à ce que ses exportations de pétrole soient assurées, a ajouté M. Rafsandjani après la réunion du conseil supérieur de défense iranien, lundi soir, 10 octobre (nos dernières éditions du 12 octobre).

Ces propos constituent la première réaction officielle de Téhéran aux informations faisant état de la livraison d'avions Super-Etendard à l'Irak. Le président du Parlement passe pour l'une des personnalités les plus importantes du pouvoir, et il est le représentant personnel de l'imam Khomeiny, au conseil de défense.

On peut toutefois estimer que ses menaces restent conditionnelles : *« Si nous devons être privés de notre pétrole, les autres pays impliqués dans la guerre le seront aussi »*, a-t-il dit.

Il a ensuite accusé la France de se livrer à un *« chantage politique international »*, ajoutant : *« Si nos ennemis pensent qu'en recourant à des provocations ils peuvent nous contraindre à abandonner nos exigences, ils se trompent. »*

L'Iran pose comme condition à la fin des hostilités la chute du régime baasiste d'Irak, le retour aux frontières internationalement reconnues et le paiement de plusieurs milliards de dommages de guerre.

De son côté, le quotidien gouver*nemental irakien, Al Thawra*, a affirmé mardi que l'Irak *« a le droit de bombarder sans pitié les agresseurs afin de les obliger à négocier »*.

Enfin, selon des sources proches du Pentagone, on apprenait, à Washington, qu'un groupe naval américain, comportant le navire d'assaut *Tarawa*, à bord duquel se trouvent deux mille « marines », faisait route vers l'océan Indien, où se trouvent déjà le porte-avions *Ranger* et six navires d'escorte. – *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

## Liban

## Le commandant Haddad « abandonne temporairement » le commandement de la milice du Sud

Les efforts pour réunir la conférence de réconciliation nationale libanaise piétinent. Alors que le président Amine Gemayel espérait pouvoir la convoquer la semaine prochaine dans son palais de Baabda ou, éventuellement, à Djeddah, M. Walid Joumblatt, chef du Parti socialiste progressiste et de la communauté druze, a réitéré son refus, mardi 11 octobre, à Stockholm, où il s'est entretenu avec M. Olof Palme, premier ministre de Suède, avant de gagner Paris dans la soirée de mardi.

Dans les milieux de la force multinationale, on redoute que ces *atermoiements ne remettent en* cause la trêve en vigueur déjà soumise quotidiennement à rude épreuve.

Par ailleurs, les commissions de la défense et des affaires étrangères du Parlement libanais ont examiné, mardi, une proposition visant à apporter des modifications à l'accord israélo-libanais du 17 mai, qui avait été approuvé par les députés mais n'avait pas encore été ratifié. Les discussions ont tourné court.

Le commandant Saad Haddad a annoncé, mardi soir, que son état de santé l'obligeait à *« abandonner temporairement »* la direction des *milices chrétiennes dissidentes* du Sud-Liban. Dans une déclaration à la chaîne de télévision des milices, à Marjayoun, il a désigné son adjoint, M. Kamal Barakat, pour le remplacer. Le commandant Haddad avait *quitté dans la journée* l'hôpital Rambam à Haïfa, où il se reposait depuis quelques jours, et on laisse entendre dans certains milieux israéliens que son retrait pourrait bien être définitif. – *(A.F.P., Reuter.)*

# A TRAVERS LE MONDE

## El Salvador

- OFFENSIVE DE L'ARMÉE. – L'armée salvadorienne a commencé, lundi 11 octobre, à déployer deux mille soldats vers la région orientale du pays afin de tenter de repousser les guérilleros. Des troupes aéroportées ont été parachutées dans le département de San-Miguel. Une opération similaire s'est déroulée près des villes de Santa-Elena et de Santagio-de-Maria, dans le département oriental d'Usulutan. En outre, des troupes de la 5e brigade ont quitté le département de Cabanas (centre) pour aller prêter main-forte aux régiments qui opèrent dans les régions de San-Miguel et d'Usulutan. – *(A.F.P.)*

## Italie

- ASSASSINAT. – M. Franco Imposimato, frère de l'un des magistrats italiens les plus actifs, a été abattu mardi 11 octobre à Naples. Par un coup de téléphone à une agence de presse, un homme affirmant n'appartenir à aucune organisation a revendiqué l'attentat en ces termes : *« Nous avons abattu le frère du bourreau Fernando Imposimato. »* Le juge Imposimato a instruit au cours de ces dernières années d'importants dossiers sur la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée, la corruption et le trafic de stupéfiants. – *(A.F.P.)*

## Niger

- ARRESTATION DE DEUX MEMBRES DU GOUVERNEMENT. – Un ministre et un secrétaire d'Etat ont été arrêtés, dans le cadre de l'enquête sur la tentative de coup d'Etat déjoué à Niamey dans la nuit du 5 au 6 oc*tobre, a-t-on appris mardi 11 oc*tobre dans la capitale nigérienne. Il s'agit du ministre de l'éducation nationale, le capitaine Mahamane Ousseini, et du secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, M. Modieli Amadou. Plusieurs hauts fonctionnaires ont également été arrêtés. – *(A.F.P.)*

## R.F.A.

- PAS DE CHARS LÉOPARD-II POUR L'ARABIE SAOUDITE. – Au cours de son premier voyage au Proche-Orient, qui s'est achevé le mardi 11 octobre, le chancelier Kohl a réussi à consolider la coopération entre la R.F.A. et l'Arabie Saoudite sans s'engager à livrer les chars Léopard-II que réclame Ryad depuis plusieurs années déjà. Une mission d'experts saoudiens se rendra en Allemagne fédérale avant la fin de l'année pour examiner ce que l'industrie allemande peut offrir en matériel militaire défensif, mais les Léopard-II ne sont pas compris dans cette catégorie. – *(Corresp.)*

## Tchécoslovaquie

- RENCONTRE SINO-TCHÉCOSLOVAQUE. – M. Bohuslav Chnoupek, ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, a rencontré pour la *« première fois depuis plus de vingt ans »* son homologue chinois, M. Wu Xueqian, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, a-t-on annoncé officiellement le mardi 11 octobre à Prague. M. Chnoupek a déclaré que cette rencontre a permis de *« souligner l'intérêt pour un développement constructif de relations bilatérales où existent des possibilités intéressantes, notamment dans les domaines économique et culturel »*. – *(A.F.P.)*

## Zambie

- MORT D'UN DES ARTISANS DE L'INDÉPENDANCE. – Harry Nkumbula, l'un des pères du nationalisme zambien, est mort samedi 8 octobre, à Lusaka, à l'âge de soixante-sept ans. Il avait été, en 1951, élu premier président du Congrès national africain (branche Rhodésie du Nord – la Zambie actuelle). Le jugeant trop conciliant à l'égard du pouvoir colonial, plusieurs de ses partisans le quittent en 1958 pour fonder, sous la direction de M. Kaunda, président depuis l'indépendance, l'actuel parti unique du pays (UNIP, Parti uni de l'indépendance). Nkumbula, qui avait adhéré à l'UNIP en 1973 après avoir été brièvement placé en résidence surveillée, conservait une certaine influence dans le Sud zambien, dont il était originaire. – *(A.F.P.)*.

# ASIE

## Japon

# La condamnation de M. Tanaka

*(Suite de la première page.)*

Il y a une semaine, alors que l'ancien ministre était brièvement hospitalisé pour cause d'hypertension, on s'est efforcé dans son entourage de rassurer : non, il ne s'agissait pas là d'une dérobade facile, et M. Tanaka mettait un point d'honneur à être présent à l'audience du 12 octobre. M. Tanaka est un « battant », têtu et hermétique, mais redoutablement efficace.

Mardi, à la veille du verdict, le secrétaire de l'accusé a obligeamment fait savoir que son patron avait dormi du sommeil du juste. Voilà pour les insinuations de ceux qui, prenant leurs désirs de purification politique pour des réalités parlementaires, dépeignent M. Tanaka *comme un homme rongé* à la fois par le remords et par l'alcool. Eh non ! l'accusé n'avait pas non plus *l'estomac noué ; il avait dévoré ce* matin-là des œufs sur le plat, une soupe, quelques tranches de poulpe et une banane.

Sauver la face, nier les évidences et gagner du temps, voilà bien semble-t-il l'essentiel, aujourd'hui comme hier. Il convient de perpétuer le doute ou, à défaut, l'ombre du doute, car cela permet, et c'est là le principal, la poursuite du jeu politique vénal mais extrêmement fructueux pour les conservateurs qu'impose M. Tanaka depuis longtemps au parlementarisme japonais. Il convient de montrer en quelque sorte au monde politique et à l'opinion que, pour reprendre l'expression d'un proche de l'ancien chef de gouvernement, *« la justice peut bien passer, M. Tanaka restera »*. C'est bien pour cela que l'accusé, impassible et muré comme à l'habitude dans son silence, n'a pas cillé mercredi soir à l'annonce du verdict ; *c'est aussi pour cela, afin de lui éviter* la prison, de maintenir le doute et de relancer la lente et pesante machine judiciaire pour quelques années encore, que les avocats de M. Tanaka ont immédiatement fait appel.

Qu'importe alors, demain comme hier, la tâche faite à un blason politique déjà quelque peu maculé, qu'importe les sentiments ulcérés d'une partie de l'opinion, les cris de démission lancés par l'opposition et par certaines factions de la majorité, qui voient dans le jugement une chance inespérée de se débarrasser de M. Tanaka, d'affaiblir son puissant parti et, pour la gauche, d'ébranler le monopole conservateur ? Ne suffira-t-il pas, demain, après la « péripétie » d'aujourd'hui, que se refasse autour de M. Tanaka — avec la complicité d'un premier ministre (M. Nakasone) qui lui doit son élection et celle d'une majorité qui y trouve son compte — une sorte d'union conservatrice sacrée ? Comme hier, elle opposerait le fait que la justice *« suit son cours »* aux demandes de démission de l'ancien chef de gouvernement, et en même *temps, à celles portant sur un assai*nissement de mœurs politiques perverties par l'argent.

### L'homme politique n° 1

Coupable *en* sursis — il a été laissé en liberté contre une caution de 300 millions de yens, — pourquoi M. Tanaka serait-il *moins* grand dans l'imagerie populaire, moins présent dans les affaires publiques et moins influent au Parlement qu'il ne l'a été depuis sept ans dans son rôle d'accusé ?

Pourquoi, en effet, dès lors que l'on admet (les résultats électoraux le prouvent depuis longtemps) que l'impératif de moralité politique *n'est pas une des considérations* essentielles des électeurs japonais, plutôt motivés par la loyauté factionnelle et *l'intérêt matériel* immédiat ? S'il en était autrement, comment M. Tanaka serait-il devenu, avec les handicaps de ses origines paysannes, de sa politique mille fois décriée de maquignon-magouilleur, du boulet de l'affaire Lockheed et de l'hostilité des rares politiciens conservateurs à la probité avérée, le patron des patrons politiques, grand argentier et principal sergent recruteur du camp conservateur ?

Resterait-il, pour un public partagé entre la fascination et le rejet, pour un Japon qui reconnaît en cet enfant du pays nombre de ses traits singuliers, défauts et qualités, l'homme politique numéro un et le meilleur argument de vente de la presse depuis une dizaine d'années ? Et même au Japon, où les brochures *prolifèrent de jour en jour* dès que l'événement ou la vedette s'y prête, il est remarquable que les librairies *aient offert, ces dernières semaines*, à l'approche du jour fatidique, plus de cent ouvrages consacrés à M. Tanaka.

Non, si jeudi le train-train judiciaire et la routine politique ne reprenaient pas le cours relativement prévisible, à défaut d'être toujours *paisible, qu'ils ont suivi jusqu'à* mardi, cela serait sans doute moins dû à l'indignation populaire, au verdict *de la justice ou à l'attachement* aux principes de la démocratie, qu'aux manœuvres et règlements de comptes de basse politique. Outre l'opposition de gauche, antagoniste par définition, M. Tanaka s'est assuré, au fil des années, trop d'amitiés et de loyautés nouvelles dans le camp conservateur pour ne pas s'être créé parallèlement de sérieuses inimitiés du côté des factions où il a débauché des parlementaires et des chefs de clans, qu'il a ridiculisés en novembre dernier lors du choix d'un nouveau premier ministre.

Tant que subsistait le doute, du moins officiellement, tous ceux-là manquaient de poids et d'arguments pour réclamer la démission de M. Tanaka. Le rapport de forces n'étant pas à leur avantage, ils n'ont pas osé. En prononçant aujourd'hui le mot fatidique de *yusai* (coupable), la justice leur donne au moins un prétexte pour le faire. Leur dénonciation moralisatrice pourrait être demain à l'unisson de celle de l'opposition *et*, au *risque* de saper l'unité de leur propre parti, à la mesure de leur silence complice de naguère.

Que cela advienne et la politique *nippone risque de traverser* une période de grande confusion. Faute d'une démission volontaire de M. Tanaka, que personne ne prévoit, le premier ministre n'aurait bientôt d'autre recours que d'en appeler à des élections générales anticipées pour remettre de l'ordre dans le camp libéral démocrate, pour solliciter la prorogation du monopole conservateur en vigueur depuis bientôt quarante ans, et, bien évidemment, pour permettre à son meilleur allié, M. Tanaka lui-même, de briguer dans son fief, sous une étiquette indépendante, une réélection qui, elle, ne suscite pas l'ombre d'une doute et lui permettrait de reprendre incontinent son rôle d'éminence grise de la vie politique nationale. Le verdict de ce mercredi apparaîtrait alors, du point de vue des principes démocratiques dont se réclame le Japon, comme un geste judiciaire exemplaire mais d'une portée politique dérisoire.

R.-P. PARINGAUX.

● *Quatre autres condamnations.* — Quatre autres accusés — trois hommes d'affaires mêlés au scandale ainsi que l'ancien secrétaire particulier de M. Tanaka — ont été condamnés, mercredi 12 octobre, à des peines allant de un an de prison avec sursis à deux ans et demi de prison ferme. Un seul d'entre eux n'a pas fait appel.

## Le long procès d'un faiseur de rois

C'est en février 1976 qu'éclate ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler l'« affaire Lockheed ». *Les déclarations* faites à Washington par les dirigeants de la firme américaine *révèlent que d'importants pots*-de-vin ont été versés à des hommes politiques étrangers *pour favoriser la vente de leurs* appareils. M. Tanaka est l'un de ceux-ci, à concurrence de *500 millions de yens, qui lui* auraient été versés en 1973 et 1974 par l'intermédiaire de la *compagnie Marubeni, agent de* Lockheed au Japon, et dont plusieurs dirigeants ont déjà été *incarcérés.*

M. Kakuei Tanaka, à l'époque, n'est qu'un ancien premier ministre. *Un an et demi plus tôt, en* novembre 1974, un premier scandale financier — la *manipulation de fonds électoraux à une* échelle dépassant un peu trop les limites autorisées par l'usage — *l'a contraint à abandonner la* direction du gouvernement. Il n'en demeure pas moins, comme le *chef de la faction* la plus puissante au sein du parti libéral démocrate, l'une des personnalités *les plus influentes* dans la vie politique du Japon et son implication dans le scandale Lockheed *ouvre une grave crise pour le* parti gouvernemental.

Le 27 juillet 1976, M. Tanaka *est arrêté, ainsi que son secré*taire particulier, M. Enomoto, tandis que la police perquisi*tionne à la résidence et* dans *les* bureaux de l'ancien premier ministre. Celui-ci est rapidement *remis en liberté sous caution, et* son procès ne s'ouvre que le 27 janvier 1977. Commence *alors une bataille de procédure* d'autant plus longue que, d'une part, M. Tanaka rejette toutes les charges qui pèsent contre lui ; d'autre part, il demeure, malgré son inculpation, *le chef d'une* force politique dominante — d'aucuns disent « hégémoniste » — *dans le monde politique japonais.*

M. Tanaka reste donc muet. D'audience en audience, *les* témoins parlent... puis se rétractent. Ainsi M. Enomoto niera-t-il, *en 1980, avoir reçu les fonds* destinés à son patron — contrairement à ce qu'il avait initiale*ment avoué. Tant pis si son épouse, l'année suivante,* confirme sa première déposition. *D'autres témoins, comme l'un* des chauffeurs de M. Tanaka, choisissent le suicide. Des comparses, chemin faisant, sont condamnés à des peines légères.

Tout cela n'empêche pas, en tout cas, que, en novembre 1982, les hommes de M. Tanaka se taillent la part du lion dans la formation du nouveau cabinet japonais présidé par M. Nakasone. Celui-ci n'a alors rien à refuser au personnage qui demeure *le « faiseur de rois »* au sein de la classe dirigeante japonaise.

Le 26 janvier 1983, avant-dernière étape du procès, l'accusation requiert contre Kakuei Tanaka une peine de cinq ans de prison, assortie d'une amende de 500 millions de yens — somme équivalente à celle que l'ancien premier ministre aurait reçue de la firme Lockheed.

C'est sur cette réquisition que le tribunal devait se prononcer ce mercredi 12 octobre. M. Tanaka, bien entendu, est libre de faire appel du verdict — autant que de décider s'il est plus opportun pour sa carrière, à soixante-cinq ans, de démissionner du siège de parlementaire qu'il occupe toujours ou, au contraire, de s'y maintenir contre vents et marées.

A. J.



## Afghanistan

### UN ACCROCHAGE AURAIT OPPOSÉ DES POLICIERS AFGHANS A DES SOLDATS SOVIÉTIQUES

Un affrontement armé ayant fait plusieurs morts a opposé, la semaine dernière, à Kaboul, des policiers afghans à des soldats soviétiques qui venaient d'enlever plusieurs jeunes Afghanes dans un village au sud de la capitale, a-t-on appris, mardi 11 octobre, de source diplomatique occidentale, à Islamabad. Selon cette source, la police afghane, avertie de l'enlèvement des jeunes femmes, a tendu une embuscade, dans la nuit du 7 au 8 octobre, dans le quartier de Chilsitoon, au sud de Kaboul, *sur le chemin de retour des* soldats soviétiques. Plusieurs d'entre eux ainsi que des femmes ont été tués dans l'accrochage.

Les diplomates occidentaux en poste dans la capitale afghane notent un net renforcement de la présence militaire soviétique et des mesures de sécurité. Des blindés et *des chars ont pris position aux points* stratégiques. Des tracts récemment distribués à Kaboul par la résistance *invitaient la population à manifester* son hostilité au régime à l'occasion de prochaines fêtes religieuses. Des *tirs intenses d'artillerie ont été* entendus pendant plusieurs heures près de la forteresse de Balahissar, occupée par les *forces soviétiques.*

D'autre part, les mêmes observateurs signalent de fréquents engage*ments entre forces soviétiques* et maquisards sur le plateau séparant Kaboul de la chaîne de l'Hindou-Kouch, au nord, et *autour de la ville* de Charikar, ainsi que dans les montagnes du Kohi-Safi, l'un des contreforts de l'Hindou-Kouch.

A Moscou, *l'Etoile rouge*, quotidien de l'armée soviétique, a écrit, mardi, qu'une importante *« bande de contre-révolutionnaires »* avait été anéantie au point de jonction des provinces de Kaboul, Parwan et Kapis. — *(A.F.P.)*

## Birmanie

APRÈS L'ATTENTAT CONTRE LE PRÉSIDENT CHUN

# Fusillades à Rangoun entre la police et des suspects d'origine coréenne

Rangoun *(A.F.P.)*. — La police birmane a tué une personne d'origine coréenne qui tentait de fuir une interpellation, en a capturé une autre et en recherche une troisième, a-t-on annoncé officiellement mardi 11 octobre à Rangoun.

*Ces opérations* de police font suite à l'attentat qui a fait dimanche dix-neuf morts — dont plusieurs membres du *gouvernement de* Séoul — lors de la visite du président sud-coréen Chun Doo Hwan dans la capitale birmane.

L'agence officielle de presse birmane NAB a indiqué que l'un des fugitifs coréens avait été capturé alors qu'il tentait de s'échapper dans le quartier où se trouve l'embarcadère de Syriam, une bourgade située sur la rive opposée de la rivière de Rangoun. Il a été blessé par l'explosion d'une grenade qu'il voulait lancer en direction des policiers, a ajouté l'agence.

Dans l'autre opération annoncée mardi, deux *« étrangers d'allure suspecte »* ont été pris en chasse par les forces de sécurité birmanes à Kawhmu, à 32 kilomètres de la capitale birmane, a indiqué NAB. L'un *d'entre eux a été tué par les forces* de l'ordre, qui ont ouvert le feu, tandis que l'autre a pris la fuite *après avoir jeté une grenade* en direction des policiers, blessant deux officiers.

Le communiqué officiel ne fournit pas de précisions sur les éléments permettant d'établir l'origine coréenne des personnes interpellées. La personne arrêtée à l'embarcadère de Syriam a été admise à l'hôpital militaire de Rangoun et interrogée par la police birmane, rapportent des sources sûres dans la capitale birmane.

Une information distincte, mais non confirmée officiellement, recueillie auparavant à Rangoun, faisait état de l'arrestation, dans un marché de la ville, d'une femme également d'origine étrangère.

Des contrôles policiers très serrés étaient toujours en place mardi dans les grandes artères de la capitale birmane.

**[L'Agence centrale de presse de Corée du Nord, dans une déclaration diffusée par Radio-Pyongyang, a qualifié d'« absurdes et ridicules » les accusations formulées à Séoul selon lesquelles l'attentat de Rangoun aurait été commis par des agents communistes nord-coréens. L'Agence accuse à son tour le régime sud-coréen d'utiliser l'incident pour « inciter à la confrontation entre le Nord et le Sud et accroître les tensions ».]**

## Inde

### A New-Delhi DES TIBÉTAINS MANIFESTENT DEVANT L'AMBASSADE DE CHINE

New-Delhi *(A.F.P.)* — Au moins neuf personnes ont été blessées lors d'échauffourées, mardi 11 octobre, entre des centaines de réfugiés tibétains qui manifestaient devant l'am*bassade de Chine* à *New-Delhi et* des policiers indiens, a indiqué un porte-parole des manifestants.

Ces derniers voulaient protester contre l'exécution, selon eux, de dissidents tibétains en Chine, parmi lesquels cinq responsables politiques. Le porte-parole a déclaré à l'A.F.P. que les manifestants voulaient également agir contre l'exécution de dix-huit autres *dissidents tibétains* à Lhasa, prévue, d'après eux, pour samedi prochain. Il a précisé détenir ces informations de source *« incontestable »*.

Le représentant à New-Delhi du dalaï-lama a fait état, de son côté, d'autres exécutions en perspective, refusant de citer un chiffre. De source tibétaine, on affirme que mille cinq cents Tibétains ont été arrêtés en août dernier.

# ASIE

## Chine

# Les responsables souhaitent s'informer des expériences étrangères de lutte contre la criminalité

De notre correspondant

Pékin. – La Chine, qui doit faire face depuis quelques années à des problèmes nouveaux en matière de criminalité (détournements d'avions, par exemple), paraît désireuse d'étudier l'expérience d'autres pays en ce domaine. C'est dans cette perspective, semble-t-il, qu'il convient de situer le développement récent de contacts entre responsables chinois de la sécurité publique et les départements intéressés de certains pays étrangers, dont la France.

*Cette politique* s'est concrétisée par la visite qu'a faite, en Chine, au début de ce mois, M. Stane Dolanc, secrétaire fédéral yougoslave pour les affaires intérieures, et le voyage *– discret – qu'effectue, en ce* moment, dans trois pays ouest-européens (République fédérale, France, Grande-Bretagne), un vice-ministre de la sécurité publique. *M. Tao Siju.*

Outre, indique-t-on, les problèmes de circulation routière en milieu urbain, M. Tao aurait pour principale mission dans ces différents pays de s'intéresser aux méthodes de lutte contre la piraterie aérienne. Le détournement, en mai dernier, d'un vol des lignes intérieures chinoises vers Séoul avait défrayé la chronique et attiré d'autant plus l'attention des autorités que plusieurs tentatives, toutes avortées, ont eu lieu dans les mois précédant ou suivant cette affaire.

La visite de M. Tao Siju en France, apprend-on par ailleurs, pourrait donner lieu à une demande d'information sur l'organisation Interpol, à laquelle la Chine n'appartient pas, mais dont est membre, en revanche, le régime rival de Taiwan.

Du coté yougoslave, on se montre ici très discret sur le contenu des entretiens qu'a eus à Pékin M. Dolanc. On se contente d'indiquer que si c'est bien la première fois que des contacts entre responsables de la sécurité des deux pays sont rendus publics, de tels contacts existaient déjà précédemment sans qu'il en ait été fait état. M. Dolanc a eu des échanges de vues tant avec M. Liu Fuzhi, ministre de la sécurité publique (ordre public, affaires criminelles), qu'avec M. Ling Yun, ministre du nouveau ministère de la sécurité d'Etat (espionnage et contre-espionnage). Les liens entre *la Chine* et la *Yougoslavie en* ces domaines, a dit M. Dolanc, doivent devenir *« un modèle de relations entre bureaux de la sécurité publique de pays socialistes ».*

### Le ministre de la justice attendu en France

D'autres échanges à un haut niveau doivent avoir lieu prochainement entre responsables français et responsables chinois, cette fois dans le domaine de la justice, à l'occasion de la visite en France, du 23 au 30 octobre, de M. Zou Yu, ministre de ce département. La Chine souhaiterait s'informer notamment sur le fonctionnement de diverses institutions administratives et judiciaires *françaises (centre de documentation* juridique, Conseil d'Etat, Cour de cassation, école de la magistrature).

Dans une déclaration faite dimanche 9 octobre, M. Zou Yu, apparemment soucieux, à la veille de ce voyage qui doit aussi le conduire en Italie et en Belgique, de l'image de son pays à l'étranger, a accusé *« certains organes de presse »* d'avoir *« exagéré les problèmes de l'ordre social »* en Chine et d'avoir *« déformé la nature de la lutte »* contre la criminalité.

La campagne en cours, dont le ministre lui-même souligne qu'elle se déroulait – paradoxalement – *« à un moment où l'ordre social en Chine s'améliore »*, est dirigée, a-t-il dit, contre des *« criminels de droit commun »*, qui ne sont ni des *« criminels politiques »* ni des *« dissidents »*. Cependant, des chiffres impressionnants mais invérifiables, du fait du caractère extrêmement lacunaire de l'information donnée par la presse sur ces événements, circulent dans la capitale quant au nombre de condamnations à mort prononcées, dans toute la Chine, depuis le début de la campagne au mois d'août. On apprend, de plusieurs sources, qu'un fils du maréchal Zhu De (mort en 1976) aurait été passé par les armes dernièrement à Tianjin pour vols et viol.

MANUEL LUCBERT.

« TENUE SIMPLE », « ALLURE SÉRIEUSE »

## Les fonctionnaires de Pékin condamnés à la grisaille vestimentaire

De notre correspondante

Pékin. – Comment un employé de la ville de Pékin peut-il manifester son *« esprit révolutionnaire »* ? Réponse : par sa tenue vestimentaire. Un règlement tout récent émis par les autorités pékinoises invite fermement les fonctionnaires municipaux à arborer une *« tenue simple, sans originalité excessive et propre »*. Ainsi, est-il dit, seront mises en valeur *« notre tradition de lutte acharnée, la simplicité de notre style de vie et l'assiduité au travail »*.

Finies donc les parures suspectes, les maquillages pernicieux et les cheveux tombant en cascade sur les épaules. Finis aussi pour les hommes les toisons trop longues, la barbe et les favoris. Retour à un style austère qu'on est prié de renforcer par une *« allure sérieuse »*. Moyennant quoi, seront ainsi raffermis le sens de la discipline et l'*« obéissance »* aux règles fixées par les organes du travail. *« L'habit ne fait pas le moine »* n'est décidément pas un adage chinois.

### Un ministre chez Cardin

C'est un coup dur pour les Pékinois qui, *depuis le printemps* dernier, s'étaient offert le plaisir de troquer leur éternel pantalon gris ou bleu surmonté de la classique chemise blanche contre des habits *plus riants et surtout* plus personnalisés. Robes fleuries, amples ou près du corps, jupes courtes aux coloris vifs et tendres, blouses froufroutantes, *avaient* fait leur apparition, laissant deviner de gracieuses silhouettes, tandis que, du côté masculin, bon nombre de jeunes gens revêtaient blousons, *tee-shirts* ou *pantalons* modernes. On décelait là toute une réserve d'imagination qui n'avait attendu que l'occasion de se manifester.

Les plus hautes autorités avaient elles-mêmes favorisé ces innovations. Mme Hao Jianxiu, membre du secrétariat du comité central et ancien ministre des textiles, n'avait pas hésité à déclarer, en mai, que le peuple chinois devrait *« prendre du chic et porter plus de vêtements de style occidental »*. Elle avait même exhorté les responsables de l'industrie du vêtement à *« libérer leur pensée »*. Et, le mois dernier, Mme Chen Muhua, ministre du commerce extérieur, assistait en personne à la présentation du prêt-à-porter Cardin.

Ainsi, avec la bénédiction des dirigeants – du moins certains d'entre eux, – trois expositions-*vente de prêt-à-porter chinois* ont été présentées à Pékin entre mars et juillet. Des dizaines de milliers de visiteurs s'y sont rués chaque jour. Valeur totale des *ventes : quelque 25 millions* de yuans, soit plus de 100 millions de francs. Tout avait été fait pour allécher la clientèle, jusqu'à l'installation de panneaux où s'étalaient en grandes lettres *« style occidental »*. Mieux encore, l'une de ces expositions avait organisé un défilé de mode quotidien que présentaient, en musique, des mannequins chinois. Devant le succès de l'opération, M. Quan Shiping, directeur de l'usine de vêtements du peuple de Pékin, croyait pouvoir annoncer : *« C'est le début de l'âge d'or de la mode en Chine. »*

Rêve fugace, du moins pour les milliers d'employés de la capitale renvoyés à leur grisaille vestimentaire. Se diront-ils que le seul fait d'avoir mis au placard robes ou costumes fantaisie aura soudain ressuscité leur sens du devoir et de l'histoire ?

ANITA RIND.

# DIPLOMATIE

## LE SÉJOUR DE M. MITTERRAND EN BELGIQUE

## Le chef de l'Etat souhaite resserrer des liens quelque peu distendus

**M. François Mitterrand devait être accueilli ce mercredi après-midi 12 octobre à Bruxelles par le roi Baudouin et la reine Fabiola, puis participer à un grand dîner. Il aura, jeudi après-midi, un entretien en tête à tête avec le premier ministre, M. Wilfried Martens. La visite officielle du président de la République, qui s'achèvera vendredi en fin de journée, lui permettra notamment de se rendre à Gand et à Liège.**

**Le chef de l'Etat est accompagné par son épouse, par six membres du gouvernement, MM. Cheysson, Defferre, Fiterman, Badinter, Hernu et Auroux, ainsi que par MM. Mas et Thinant, respectivement député et sénateur des Ardennes, et par plusieurs de ses collaborateurs à l'Elysée, dont M. Guy Penne, spécialiste des affaires africaines.**

**Avant son départ pour Bruxelles, M. Mitterrand a accordé plusieurs entretiens à la presse belge. Interrogé par la télévision belge sur la situation en France et sur les résultats des sondages d'opinion, le président a souligné que le dernier de ces sondages *« constatait que c'était quand même les Français qui avaient le moins lourdement supporté la charge de la crise économique mondiale dans leur pouvoir d'achat »*.**

Le voyage du président de la République en Belgique avait tout d'abord été prévu pour le mois de juillet dernier, mais les troubles sociaux que connaissait alors le pays, tout particulièrement Liège, ville à laquelle un chef de l'Etat français se doit de rendre visite, avaient conduit à le reporter. Puis ce fut la maladie du premier ministre, M. Martens, qui semble désormais rétabli.

*Ce déplacement présidentiel* outre-quiévrain – le second seulement sous la Vᵉ République, puisque *seul Georges Pompidou avait pré*cédé M. Mitterrand – manifeste, après le voyage en Suisse du prin*temps dernier, la volonté du chef* de l'Etat de resserrer les liens unissant la France et ses voisins (partiellement) francophones. *Des liens dont* on estime à l'Elysée qu'ils ont été quelque peu distendus ces dernières *années, Paris ayant eu tendance à* négliger ses amitiés pourtant anciennes et fondées non seulement *sur la proximité*, mais sur une communauté de culture. Le Luxembourg pourrait d'ailleurs faire l'objet, pour les mêmes raisons, d'une prochaine visite.

Un certain nombre de dossiers concernant les relations bilatérales seront examinés au cours de ce voyage. En particulier à l'occasion d'entretiens élargis à l'ensemble des deux délégations vendredi matin. Le ministre de la défense pourra ainsi évoquer avec son collègue belge l'éventualité d'un achat d'hélicoptères de combat français par Bruxelles pour son armée de terre; le ministre des transports présentera à son homologue le projet de T.G.V. Paris-Cologne qui desservirait la capitale belge. De même, la visite de M. Mitterrand pourrait permettre de rechercher la solution à un certain nombre des problèmes posés par la centrale nucléaire de Chooz.

### La politique africaine

Mais les entretiens de Bruxelles doivent aussi être l'occasion, outre le traditionnel tour d'horizon de la situation internationale, de procéder à un échange d'informations et d'impressions dans différents domaines où Français et Belges ont des positions voisines (Proche-Orient, Amérique centrale, dialogue Nord-Sud) ou des amitiés complémentaires, comme en Afrique noire. La présence de M. Penne parmi les membres de la délégation indique, en particulier, que la question du Tchad sera largement abordée au cours des conversations : on n'est pas insensible à Paris au fait que la Belgique ait gardé des liens particuliers avec le Zaïre, le Rwanda, le Burundi...

La proximité des analyses de Paris et de Bruxelles dans le domaine communautaire, qui s'est encore manifestée ces jours-ci lors du conseil des ministres des affaires étrangères des Dix à Athènes, devrait achever de donner à ces échanges de vues le caractère chaleureux et amical que souhaite le chef de l'Etat, comme l'indiquent différents entretiens accordés à la presse belge. M. Mitterrand se flatte même de connaître et d'aimer depuis fort longtemps ce pays. Mais il n'ignore pas la situation intérieure marquée par les divisions croissantes entre Flamands et Wallons, ainsi que par l'inextricable question du statut de la capitale et de son agglomération. Même si aucune manifestation embarrassante, par exemple lors de sa visite de Liège, ne vient troubler le voyage, la tâche est délicate et le verbe présidentiel devra, s'il veut ne heurter aucune des sensibilités exacerbées qui s'affrontent, rester particulièrement circonspect. Vers la Belgique compliquée, *M. Mitterrand se garde de s'envoler* avec des idées trop simples.

BERNARD BRIGOULEIX.

## LA FIN DE LA VISITE DE M. PIERRE MAUROY A ALGER

## Tous les comptes ouverts par des Français avant 1980 seraient débloqués

De notre envoyé spécial

Alger. – L'entretien d'une heure que M. Pierre Mauroy a eu, mardi matin 11 octobre, avec le chef de l'Etat algérien, M. Chadli Bendjedid, a été essentiellement consacré aux affaires internationales. Prévenant les préoccupations de son hôte, le premier ministre a notamment expliqué la décision de la France de livrer à l'Irak cinq avions d'attaque Super-Etendard. Il a affirmé que la France *« n'a pas d'intérêt particulier »* dans le conflit entre l'Irak et l'Iran, qu'elle *« ne souhaite pas une solution militaire »*, qu'elle ne croit d'ailleurs pas « qu' *une telle solution soit possible* » et qu'elle *observe* que l'une des parties, l'Irak, accepte de s'en remettre à l'ONU.

M. Mauroy a ajouté que la livraison des Super-Etendard s'inscrit dans les contrats de ventes d'armes conclus avec Bagdad par les gouvernements précédents. Il a rappelé que, conformément à ces contrats, l'armée irakienne utilise déjà depuis longtemps des missiles Exocet dans sa guerre contre l'Iran. Il a souligné que, de toute façon, la France juge cette guerre *« absurde »* et *« ne nourrit aucune agressivité à l'encontre de l'Iran »*.

Après avoir rappelé la position française en ce qui concerne le Tchad et le Liban, M. Mauroy s'est également entretenu avec M. Chadli de la situation au Sahara occidental. Le président algérien a souhaité, selon M. Mauroy, que *« la France intervienne pour permettre un règlement pacifique »* de ce conflit entre le Maroc et le Front Polisario. Le premier ministre a laissé entendre que M. François Mitterrand pourrait annoncer une initiative en ce sens lors de la venue en France de M. Chadli en novembre.

Une ultime séance d'entretiens élargis a ensuite permis de compléter les progrès obtenus la veille dans le règlement du contentieux bilatéral. Un échange de lettres a confirmé l'accord de réciprocité qui se traduira par un assouplissement du régime des transferts de fonds applicable aux Français travaillant en Algérie. Tous les résidents français, et pas seulement les coopérants, bénéficieront désormais, sans délai, de la possibilité de transférer leurs revenus en France dans la limite de 6 000 dinars par mois (plus de 9 000 francs français).

Plusieurs précisions ont été apportées sur les assouplissements consentis par les Algériens en faveur des derniers « pieds-noirs » désireux de vendre leurs biens. Ainsi a-t-il été décidé que, en cas de litige sur les évaluations de ces biens, les intéressés disposeront d'un droit de recours devant les tribunaux administratifs, d'un droit d'appel devant le ministre des finances.

### « Des pas décisifs »

Mais la principale décision est in*contestablement l'acceptation* par la délégation algérienne du déblocage de tous les comptes divers ouverts *par* des Français avant 1980. Dans son principe, cette mesure répond à l'une des plus pressantes revendications de l'ensemble de la communauté « pied-noir ». Il convient toutefois de distinguer deux catégories : *dans* le cas où les titulaires de ces comptes ont, dès à présent, fourni toutes les pièces justificatives exigées par les autorités algériennes, la liquidation des comptes interviendra rapidement ; dans le cas où la fourniture des justificatifs en question crée un litige, les Algériens se sont engagés à simplifier la procédure. A la demande personnelle de M. Mauroy, le premier ministre algérien, M. Abdelghani, a accepté, en outre, de repousser la date-butoir et de consentir aussi au déblocage des comptes ouverts après 1980. Ces décisions devraient être confirmées avant la venue de M. Chadli à Paris.

Avant de quitter Alger, M. Mauroy a estimé que les discussions ont permis *« des pas décisifs »* dans l'apurement du contentieux franco-algérien en ayant fait sauter les principaux *« verrous »*. Au sein de la délégation française, les experts souhaitaient toutefois que ces progrès ne soient pas ultérieurement annihilés par les pesanteurs administratives.

Mᵐᵉ *Georgina Dufoix*, secrétaire d'Etat chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés, a *exposé* aux représentants du gouvernement algérien les dispositions arrêtées à Paris pour renforcer la lutte contre l'immigration clandestine. Elle a précisé que le dispositif de contrôle aux frontières institué par le gouvernement (instauration d'un diptyque pour vérifier la durée des séjours touristiques) entrera en vigueur le 14 novembre. En revanche, toutes les difficultés que suscitent parfois, dans le domaine juridique et social, les séparations de couples mixtes, notamment les enlèvements d'enfants, ne trouveront pas de solution satisfaisante tant que les autorités algériennes n'auront pas achevé la réforme du code de la famille actuellement en cours.

Le bilan des échanges de vues dans le domaine de la coopération économique est beaucoup plus flou. Pour l'essentiel, M. Mauroy s'est borné à confirmer les indications données la veille par le ministre des transports, M. Fiterman *(le Monde* du 12 octobre). Il a souligné néanmoins la portée de l'accord conclu pour la construction de soixante mille logements. La première tranche est en cours de réalisation. Les autres grands projets qui pourraient associer les Français aux Algériens dépendent pour la plupart des arbitrages budgétaires en cours à Alger et des orientations générales qui doivent être fixées au mois de décembre par le prochain congrès du F.L.N.

ALAIN ROLLAT.

● *Un commentaire du RECOURS.* – La confédération du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) *« enregistre avec intérêt les progrès obtenus et le soin apporté par la délégation française dans la recherche des solutions aux problèmes matériels des pieds-noirs d'Algérie et à la sauvegarde de leurs cimetières »*. Elle estime, toutefois, que *« seule une étude approfondie des dossiers traités et une audience prévue avec le premier ministre en novembre prochain permettront de dresser un bilan précis et sérieux susceptible d'autoriser les rapatriés à se déclarer définitivement et pleinement satisfaits »*.

## Baisse de 27 % des ventes d'armes de la France

*(Suite de la première page.)*

Ces prises de commandes se répartissent ainsi : *16 700 millions* de francs dans le secteur aéronautique (soit – 13 %), 2 100 millions de *francs dans le domaine terrestre* (soit – 62 %) et 400 millions de francs pour la branche navale (soit *– 76 %). Par zones géographiques*, la répartition est la suivante : 62,5 % au Maghreb et Proche-Orient ; 25,6 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes ; 7,3 % en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord ; 3,1 % en Extrême-Orient ; 1 % en Afrique noire et 0,5 % de divers (dont certains Etats en Europe de l'Est).

L'an dernier, à pareille époque, M. Hernu avait qualifié d'*« excessive »* la dépendance des exportations d'armements français envers la clientèle proche-orientale et maghrébine, qui représentait en 1982 environ 83 % du total. Malgré la vente d'avions Mirage F-1 au Koweït et Mirage-2000 à Abou-Dhabi, la part proche-orientale est tombée à 62,5 %.

Face à cette moindre concentration des exportations vers une région *donnée, on note, en revanche, une* réorientation des commandes au bénéfice de l'Amérique du Sud et des Caraïbes, *un secteur qui passe de* 2,5 % du marché français en 1982 à 25,6 % en 1983. Ce très net accroissement est *lié* à l'acceptation, par la France, de vendre vingt-quatre Mirage-2000 au Pérou, bien que ce pays ait *fait* récemment savoir qu'il avait des difficultés de trésorerie et qu'il suspendait son paiement.

JACQUES ISNARD.

## EN CAS D'INSTALLATION DES EUROMISSILES

## Moscou aurait menacé d'interrompre les pourparlers de Genève sur les armements nucléaires

**Parlant mardi 11 octobre à Varsovie, le maréchal Koulikov, commandant en chef des forces du pacte de Varsovie, a réaffirmé que, en cas d'installation des missiles de l'OTAN en Europe occidentale, *« l'Union soviétique et ses alliés prendront les mesures nécessaires afin de maintenir l'équilibre des forces à l'échelle européenne et globale »*. Il a accusé en outre les Etats-Unis de *« saboter toutes les négociations avec l'U.R.S.S. »* en matière d'armements.**

**On apprend d'autre part à Athènes, où les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne tenaient une réunion mardi, *que M. Gromyko a invité plusieurs de ses homologues occidentaux à* s'entretenir avec lui à Moscou. Les ministres belge et danois ont confirmé avoir reçu une telle invitation, à laquelle le premier se rendra le 30 octobre.**

**Les rumeurs faisant état d'une suspension par l'U.R.S.S. des pourparlers sur les armements nucléaires – rumeurs dont fait état ci-dessous Bernard Guetta – ont provoqué une mise au point d'un porte-parole soviétique à Genève, qui a déclaré mardi à l'agence A.P. : *« Aucun des deux côtés ne peut dire ce qu'il fera dans un mois. Pour le moment, les délégations* (soviétiques) *m'ont dit qu'elles n'étaient pas au courant de ces rumeurs et qu'elles assisteront aux réunions de cette semaine comme prévu. »* Cette mise au point n'exclut donc pas une suspension à terme. C'est un peu ce qu'a laissé entendre M. Bilak, dirigeant tchécoslovaque, qui a déclaré à la B.B.C. que l'installation des missiles de l'OTAN aura *« des conséquences très défavorables pour les relations Est-Ouest en général et pour les négociations sur le désarmement en particulier »*.**

De notre correspondant

Washington. – Les Etats-Unis n'excluent *pas* que l'Union soviétique décide d'interrompre à court ou moyen terme les négociations de Genève sur les euromissiles. Ce sentiment se fonde à la fois sur des « indications » qui auraient été données en ce sens par Moscou et sur la conviction que le Kremlin voudra rapidement dramatiser – pour tenter de l'empêcher – le déploiement des missiles à moyenne portée, prévu, sauf improbable accord d'ici là, pour début décembre. En faisant officiellement état mardi 11 octobre de ces *« indications »* soviétiques, la Maison Blanche s'est contentée de les présenter comme *« récentes »*. On ignore donc si elles ressortissaient d'une simple pression ou d'une décision que Moscou aurait déjà prise et décidé d'appliquer à une date précise.

M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison Blanche, a néanmoins démenti que l'U.R.S.S. ait *« en public ou en privé »* demandé une suspension des négociations, pas plus sur les euromissiles que sur les armements stratégiques.

Cette mise au point, faite après que l'agence U.P.I eut indiqué le contraire de source occidentale à Genève, n'a pas empêché M. Speakes de souligner que Moscou *« avait déjà publiquement ou en privé déclaré qu'il envisageait »* une suspension des pourparlers si le déploiement devait avoir lieu, et que les *« Etats-Unis et leurs alliés regretteraient toute décision unilatérale de l'U.R.S.S. de suspendre les négociations sur les euromissiles »*. Washington, a-t-il ajouté, fera *« tout ce qui est en son pouvoir »* pour qu'elles se poursuivent, même après l'éventuelle mise en place des missiles en Europe.

Le gouvernement américain s'attend en tout cas que le Kremlin fasse prochainement monter la tension dans l'espoir d'enfoncer un coin entre les Etats-Unis et leurs alliés européens – l'Allemagne fédérale au premier chef, dont M. Gromyko doit rencontrer ce week-end à Vienne le ministre des affaires étrangères, M. Genscher. La réunion à la fin de la semaine à Sofia des ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie sera peut-être l'occasion de cette dramatisation, qui, quelle qu'en soit la date, pourrait s'articuler autour d'une annonce officielle d'un déploiement de missiles soviétiques en R.D.A. et en Tchécoslovaquie, d'une menace de suspension des négociations, ou des deux.

Si l'U.R.S.S. devait interrompre sa participation aux pourparlers de Genève, elle ne nourrirait pas seulement l'inquiétude de l'opinion publique allemande, elle porterait aussi, en ce début d'année électorale, un coup sévère à M. Reagan en enlevant de la crédibilité à sa politique de *« paix par la force »*.

BERNARD GUETTA.

## DANS LES « CAHIERS DU COMMUNISME »

## Le correspondant de « l'Humanité » à Moscou estime que M. Andropov se heurte sur le plan intérieur à des résistances nombreuses

Les *Cahiers du communisme*, mensuel politique et thérorique du parti communiste, publient dans leur numéro d'octobre un article de M. Gérard Streiff, membre du comité cental du P.C.F., correspondant de *l'Humanité* à Moscou, intitulé : « U.R.S.S. : des changements nécessaires et inévitables. »

*« En novembre 1982*, écrit M. Streiff, *lors de son arrivée à la direction des affaires, Youri Andropov hérite d'une situation paradoxale. L'Union soviétique joue alors dans la vie internationale un rôle de premier plan. Elle connaît un développement intérieur régulier, ignore les symptômes de crise tels que chômage, inflation, récession. Le niveau de vie s'élève lentement mais sûrement. Un incontestable consensus politique existe dans la société soviétique. Et l'affaire du gazoduc a eu, entre autres, le mérite de rappeler que Moscou était capable d'innovations techniques spectaculaires.*

*» En même temps, le pays présente des signes d'essoufflement. L'économie se languit. Le taux de croissance s'est encore effrité en 1981 et 1982. La productivité du travail est faible. L'appareil productif a vieilli. On se plaint d'un certain formalisme dans la vie politique. Et il se dit de plus en plus ouvertement qu'il y a affaiblissement de l'autorité politique.*

*» Bref, l'U.R.S.S. de 1982 est un pays qui doit chercher un nouveau rythme de développement. Tout le monde le sait, tout le monde en parle. Mais il semble qu'on ait du mal à trouver le mode d'emploi. »*

M. Streiff explique ces difficultés par *« trois facteurs : insuffisance d'autorité en haut (...) ; résistance au changement chez bon nombre de cadres intermédiaires ; tendance à l'attentisme en bas »*. Il évoque les *« mauvaises habitudes »* prises dans les entreprises (absentéisme, alcoolisme, effectifs excessifs, pénibilité du travail) et les efforts faits, depuis bientôt un an, pour y remédier : campagne pour la discipline dans le travail, adaptation de la rémunération à la productivité, sanction des absences et de l'alcoolisme.

D'autre part, souligne M. Streiff, on a relancé le débat et, en juin 1983, adopté une loi sur la participation des travailleurs à la marche des entreprises. Il observe, toutefois, que *« ce ne sont pas les législations progressistes qui font défaut en U.R.S.S. »*, mais que *« leur mise en œuvre est une autre affaire »*.

Le correspondant de *l'Humanité* parle du programme alimentaire, lancé au printemps de 1982 *(« Il est*, écrit-il, *trop tôt (...) pour mesurer l'ensemble des efforts de ce plan »)*, puis il observe que l'Union soviétique, *« ces vingt dernières années, a connu plusieurs tentatives d'aménagement de la gestion économique. » « Ces réformes*, ajoute-t-il, *sont restées souvent à l'état de projet. La taille des problèmes, l'ampleur de la tâche, en avaient découragé plus d'un (...).* [Aujourd'hui] *les dirigeants soviétiques évitent, apparemment, les remises en cause globales et précipitées. »* M. Streiff estime, néanmoins, que *« la direction soviétique ambitionne (...), en un court laps de temps, de bousculer bien des choses »*, ce qui *« suppose, pour réussir, une forte adhésion populaire, relayée par une administration efficace et un parti communiste convaincu »*.

M. Streiff estime que M. Andropov est apprécié, dans l'opinion publique, *« comme un homme de parole, sobre et franc »* et que ses premières initiatives *« ont plu »*. *« En même temps*, ajoute-t-il, *certaines orientations dérangent. La réorganisation du travail ou la réforme de la gestion contrarient des intérêts. Certains traînent les pieds, font la sourde oreille, minimisent les changements en cours. Bref, les résistances sont nombreuses. Et, surtout, il faut vaincre le scepticisme, l'attentisme de certaines fractions de la population. »*

Le P.C. soviétique a entrepris, souligne M. Streiff, de lutter contre *« les phénomènes de corruption* [qui] *auraient pris l'ampleur d'un réel problème politique »*, les *« plus hauts dirigeants »* étant visés par *« des rumeurs persistantes »*, tandis que le ministère de l'intérieur et la milice *« étaient l'objet de vives critiques »*. Ils ont été réorganisés.

En outre, *« un nouveau rythme semble s'amorcer (...) dans la vie politique »*, notamment à travers la presse, *« un peu plus en prise sur les batailles d'actualité »*. L'Afghanistan n'est plus un *« sujet quasi tabou »*. Le parti, d'autre part, a été invité par la direction à *« une discussion résolument autocritique »* et à un *« rajeunissement des responsables »*. *« En ce domaine aussi*, écrit M. Streiff, *il est permis de penser que les événements de Pologne, qui, publiquement, sont peu évoqués, ont stimulé la réflexion. »*

# AMÉRIQUES

## Canada

## Les indépendantistes québécois participeront aux prochaines élections fédérales

De notre correspondant

Montréal. – Avec la création du parti nationaliste, qui présentera des candidats aux prochaines élections fédérales, les indépendantistes québécois ont désormais leur cheval de Troie. A la différence de la légende grecque, les indépendantistes ne souhaitent pas cependant conquérir Ottawa, mais utiliser la tribune de la Chambre des communes pour faciliter l'accès du Québec à l'indépendance.

Depuis deux ans, les dirigeants du parti québécois, au pouvoir au Québec depuis novembre 1976, hésitaient à créer une organisation qui défendrait l'idée d'indépendance au niveau fédéral. Il a fallu la ténacité d'un ancien ministre, M. Marcel Léger, écarté du gouvernement en septembre 1982, pour convaincre le premier ministre, M. René Lévesque, du bien-fondé d'une telle action.

A la fin août, cinquante-deux députés du parti québécois appuyaient le principe de la création d'un parti indépendantiste au niveau fédéral. A la mi-septembre, M. Léger déposait les statuts du parti nationaliste. Depuis, les diverses instances du parti québécois ont donné leur appui à la nouvelle formation, qui est présidée, à titre intérimaire, par M. Léger, et qui a, pour l'instant, un millier de membres. Dans quelques mois, un congrès désignera le chef du parti.

Selon les sondages réalisés pour le compte du parti québécois, les candidats indépendantistes pourraient influencer de manière déterminante les résultats des prochaines élections fédérales, prévues pour 1984 ou 1985. Ces sondages accordent entre 12 et 30 sièges (sur 282) aux indépendantistes, qui recueilleraient 35 % des suffrages exprimés au Québec. Le parti libéral de M. Pierre-Eliott Trudeau, qui a obtenu 74 des 75 sièges du Québec aux élections de 1981, perdrait environ 20 % de son électorat potentiel. Les plus grands perdants seraient cependant les conservateurs et les sociaux-démocrates du Nouveau Parti démocratique (N.P.D.), qui retrouveraient la moitié seulement de leur électorat.

Ces deux partis sont très faibles au Québec (un seul député conservateur), mais, avec les abstentionnistes (plus de 30 %), ils représentent le vote de protestation de ceux qui refusent de voter pour les libéraux aux élections fédérales.

Les députés du parti nationaliste devront, le moment venu, appuyer la démarche indépendantiste du gouvernement québécois. Après l'accession à l'indépendance, ses députés devront remettre leur démission, puisqu'ils auront accompli leur mission.

Les libéraux ont suivi de près le débat qui a conduit à la naissance du parti nationaliste. Ils avaient d'abord voulu en rire, mais, depuis quelques semaines, ils s'abstiennent de toute plaisanterie, d'autant que les sondages leur sont très nettement défavorables et donnent l'avantage au parti conservateur si des élections avaient lieu actuellement. Selon son attachée de presse, M. Trudeau avait *« éclaté de rire »* lorsqu'il avait été question de créer le parti nationaliste. Le chef de la nouvelle formation indépendantiste, M. Léger, n'a peut-être pas tout à fait tort lorsqu'il déclare : *« Les libéraux rient comme on siffle en passant devant un cimetière. Pour se rassurer. »*

BERTRAND DE LA GRANGE.

## Argentine

## Le candidat radical est mieux parti que son concurrent péroniste dans la course à la présidence

Correspondance

Buenos-Aires. – Treize candidats au *« fauteuil de Rivadavia »*, comme on désigne ici la présidence, brigueront, le 30 octobre, les suffrages des Argentins. En fait, seuls MM. Raul Alfonsin et Italo Luder ont des chances d'être élus. Retardé en raison des vicissitudes internes du péronisme, le match entre le candidat de l'Union civique radicale (U.C.R.) et celui du Mouvement national justicialiste est désormais engagé. La lutte promet d'être chaude, et le résultat final sera sans doute très serré.

Le leader radical a manifestement le vent en poupe. Conscient des difficultés qui l'attendaient pour combler l'écart considérable entre le radicalisme et le péronisme aux élections de mai 1973 (21,29 % et 49,56 % des suffrages respectivement), M. Alfonsin a, en fait, commencé sa campagne en juillet 1982, dès que le gouvernement a levé l'interdiction qui pesait sur les activités politiques. Depuis lors, il n'a pratiquement pas cessé de parcourir les vingt-deux provinces de la République. Ce dynamisme a porté ses fruits. Jamais les meetings du parti fondé par Leandro Alem il y a plus de quatre-vingt-dix ans n'avaient rassemblé autant de monde : quatre-vingt mille personnes dans un stade de la capitale, cent mille à Cordoba et, ce qui est encore plus significatif, vingt mille personnes à Lanus, dans la banlieue industrielle de Buenos-Aires, c'est-à-dire en plein fief péroniste.

Tous les sondages concordent : le successeur de M. Balbin à la tête de l'U.C.R. l'emportera aisément dans la capitale, et, à Cordoba, deuxième ville du pays. M. Alfonsin se comporte déjà en vainqueur consolant un rival malheureux. La certitude qu'il fera mordre la poussière au péronisme pour la première fois depuis 1945 est même devenue l'un des thèmes principaux de sa campagne. L'objectif est double : démoraliser l'adversaire et saper le mythe d'un péronisme toujours triomphant.

### Rassurer les classes moyennes

Le candidat radical a adopté un style qui le situe à mi-chemin entre le *caudillo* et l'homme d'Etat moderne. La vieille rhétorique souvent creuse du radicalisme a fait place à un discours plus direct et plus concret ; le ton diffère de moins en moins de celui employé par le général Peron lorsqu'il s'adressait à la multitude depuis le balcon de la Maison Rose. M. Alfonsi est l'*« homme »*, le *« macho »* – à la fois proche du peuple et capable de le conduire d'une main ferme. Si le candidat de l'U.C.R. utilise certaines recettes péronistes, c'est bien évidemment pour mordre sur l'électorat, populaire jusqu'à présent peu sensible à son magnétisme.

Les foules qui se pressent aux manifestations radicales appartiennent plutôt aux couches aisées et aux classes moyennes. M. Alfonsin a également de nombreux partisans parmi les 4,5 millions de jeunes (un quart de l'électorat) qui, le 30 octobre, voteront pour la première fois (1). Les ouvriers sont rares. Pour combler ce handicap, M. Alfonsin n'a pas seulement personnalisé sa campagne : il a atténué ses attaques contre le péronisme. Il dénonce, certes, toujours avec vigueur, le corporatisme des dirigeants syndicaux ; mais il ne manque pas de souligner les conquêtes sociales du justicialisme. M. Alfonsin va même plus loin. Il veut apparaître comme le successeur et, dans une certaine mesure, le continuateur du général Peron. « Après Yrigoyen (2), après Peron, Raul Alfonsin... »

Le dynamisme et la combativité des radicaux contrastent avec la mollesse et les hésitations des péronistes. Le géant a du mal à se réveiller. Les raisons sont multiples. Les élections internes, les premières à peu près démocratiques depuis la fondation du mouvement justicialiste, ont mobilisé toutes les énergies jusqu'à la mi-septembre. Par ailleurs, les plaies laissées par l'affrontement entre les différentes fractions ne se sont pas encore refermées. M. Italo Luder n'est toujours pas parvenu à obtenir de ses adversaires d'hier qu'ils s'unissent derrière lui. Les relations parti-syndicat sont, d'autre part, difficiles. M. Luder veut avoir les coudées franches, mais il n'a pu empêcher la désignation de l'homme fort du syndicalisme péroniste, M. Lorenzo Miguel, comme premier vice-président du conseil supérieur du mouvement. C'est-à-dire en fait sa nomination à la tête du parti (la présidente en titre est toujours Isabel Peron).

La stratégie de M. Luder s'articule autour de trois axes principaux. A l'alternative de nature politique : *« démocratie ou fascisme »*, posée par M. Alfonsin, les péronistes répondent par l'alternative davantage économique et géo-stratégique : *« unité nationale ou dépendance »*. M. Italo Luder, lui, est le candidat de tous les Argentins. (Les affiches péronistes affirment : *« Nous reviendrons pour tous les Argentins. »*) Le deuxième thème-clef est le soutien d'un syndicalisme *« puissant et responsable »*, qui garantira la stabilité du gouvernement péroniste. Enfin, il s'agit d'opposer au *« caudillisme »* de M. Alfonsin l'image d'un candidat dont l'autorité repose sur l'existence d'un grand mouvement, *« où convergent les secteurs les plus dynamiques de la société argentine »*.

*De fait, les rôles paraissent in*versés. M. Luder évite le débraillé cher aux péronistes. Il préfère commencer ses discours par le mot *« compatriotes »* que par le traditionnel *companeros* (camarades). Toujours posé, il se garde d'attaquer son concurrent et parle plus volontiers de l'avenir que du passé. Les grands ancêtres, Peron et Evita, sont là naturellement ; mais M. Luder les mentionne peu. Tout cela se veut rassurant pour les classes moyennes. En somme, tandis que M. Alfonsin joue un peu les Peron, M. Luder se présente comme un homme pondéré – à la façon des radicaux argentins ! En forgeant cette nouvelle image du péronisme, il court cependant un risque : déconcerter les fidèles sans nécessairement faire de nouveaux adeptes.

J. D.

(1) Les dernières élections en Argentine ont eu lieu en 1973.

(2) Président radical de la République Argentine de 1916 à 1922 et de 1928 à 1930.

# AMÉRIQUES

## Chili

### 80 000 personnes ont répondu à l'appel de l'extrême gauche dans les rues de Santiago

**De violents incidents ont éclaté mardi soir 11 octobre à Santiago et dans d'autres villes chiliennes à l'issue de manifestations populaires contre le régime du général Pinochet. On signale de nombreuses arrestations dans la capitale, à Valparaiso, à Concepcion et à Valdivia, dans le Sud. D'autre part, plusieurs attentats à la dynamite ont été perpétrés mardi dans la région de Valparaiso. Un train a été détruit et l'électricité a été coupée dans de nombreuses localités proches du grand port chilien. A Santiago, 80 000 personnes ont répondu à l'appel lancé par l'extrême gauche et le parti communiste. Tous les slogans étaient à la gloire de l'ancienne Unité populaire de Salvador Allende.**

Santiago-du-Chili. — *« Assassin ! Assassin ! »*, *« Il va tomber ! Il va tomber ! »*, et *« Ça se sent, ça se sent, Allende est présent ! »*, ont scandés les 80 000 personnes rassemblées mardi 11 octobre sur une place de Santiago à l'appel du commandement unitaire démocratique (CUD).

Ce dernier regroupe des associations de *pobladores* (bidonvilles), des associations féminines, des groupements de défense des droits de l'homme et des organisations d'étudiants. Des heurts se sont produits avec la police lorsque les manifestants tentèrent de se diriger vers le palais présidentiel. Plusieurs personnes ont été blessées et les forces de l'ordre ont procédé à de nombreuses arrestations.

Après avoir interdit la « marche pour la démocratie » organisée par l'Alliance démocratique, le gouverneur de Santiago avait autorisé au dernier moment le meeting à un endroit éloigné de la Moneda. L'ex-sénateur démocrate-chrétien et président du CUD, M. Jorge Lavandero, avait disposé de moins de vingt-quatre heures pour préparer la manifestation. Celle-ci avait reçu immédiatement le soutien du Mouvement démocratique et populaire (M.D.P.) (communistes, socialistes de gauche et miristes) qui a en outre

*De notre envoyé spécial*

appelé les Chiliens à protester les 12 et 13 octobre. L'Alliance démocratique et en particulier le parti démocrate-chrétien avaient préféré rester à l'écart. Certains dirigeants démocrates-chrétiens affirmaient lundi soir en privé : *« C'est une folie »*, tandis que d'autres déclaraient : *« Pas question de participer à une manifestation qui sera dominée par les communistes. »*

De fait, le premier meeting massif de l'opposition depuis le coup d'Etat de 1973 a surtout rassemblé des militants d'extrême gauche, pour la plupart très jeunes. Parmi les banderoles déployées par les manifestants dominaient les portraits géants du « président-martyr », et l'un des slogans les plus souvent scandés par la foule était : *« Le peuple uni ne sera jamais vaincu. »* On a même vu flotter la bannière rouge et noire du MIR. l'extrême gauche, le 11 octobre, aura mieux fait que le régime le 9 septembre. A peine 40 000 personnes, dont une grande partie de chômeurs bénéficiant des subventions du gouvernement et de fonctionnaires, avaient, en effet, ce jour-là acclamé le général Pinochet.

C'est l'Alliance démocratique qui paraît aujourd'hui affaiblie. D'une part, en effet, elle a dû finalement renoncer à dialoguer avec le ministre de l'intérieur, d'autre part elle s'est fait prendre de vitesse par l'extrême gauche dans la course qu'ont engagée les partis politiques pour tenter de contrôler l'agitation populaire. Les conversations avec M. Onofre Jarpa, commencées il y a trois semaines, ont été officiellement rompues lundi. En fait, celles-ci avaient très vite débouché sur une impasse.

Le gouvernement n'a accepté aucune des cinq propositions formulées par l'Alliance, qui demandait, en particulier, l'organisation en 1984 d'un référendum portant sur l'élection d'une Assemblée constituante, la création d'une commission mixte chargée d'élaborer dans un délai de quatre-vingt dix jours le statut des partis politiques, la mise en œuvre d'un plan économique d'urgence et l'accès à la télévision.

### Le vainqueur : le général Pinochet

Les autorités ont même durci leur attitude, n'hésitant pas, contrairement aux promesses de M. Onofre Jarpa, à recourir à l'article 24 transitoire et à reléguer au fin fond du pays trente-sept opposants. L'annulation de la « marche pour la démocratie » et l'attitude ambiguë de l'Alliance démocratique face aux trois journées de protestation organisées par le M.D.P. n'ont fait qu'entamer davantage son prestige. Son président, l'ex-sénateur libéral, M. Hugo Zepeda avait affirmé à ce sujet : *« Nous n'avons pas appelé à une journée de protestation, ce qui ne veut pas dire que nous soyons contre... »*

L'échec du dialogue est aussi l'échec de M. Onofre Jarpa, qui n'aura finalement pas pesé lourd devant le général Pinochet. Après avoir donné l'impression durant les premiers jours de sa gestion qu'il disposait d'une marge de manœuvre suffisante, il a vu ses pouvoirs rapidement rognés et nombreux sont ceux qui estiment que ses jours sont comptés.

Le vainqueur est encore le général Pinochet. Regonflé par la manifestation du 9 septembre, il est reparti de plus belle dans ses attaques contre les « politicards » et contre les marxistes. Le chef de l'Etat peut être satisfait. C'est l'extrême gauche et en particulier le parti communiste qui mènent maintenant l'offensive contre le régime.

JACQUES DESPRÉS.

● *Assassinat de syndicalistes.* — La fédération nationale C.G.T. des travailleurs du sous-sol dénonce, dans un communiqué, l'assassinat de syndicalistes au Chili, et particulièrement *« la tentative d'assassinat accompagnée de tortures »* à l'encontre de M. Raul Montecinos Rosales, secrétaire des relations internationales de la confédération du cuivre du Chili. Selon la C.G.T., M. Montecinos a été conduit à l'hôpital mais il « reçoit des menaces de mort » sur son lit d'hôpital. — *(A.F.P.)*

## Nicaragua

### Dix mille personnes évacuées de Puerto-Corinto après l'attaque d'un dépôt de pétrole par un commando antisandiniste

Managua *(A.F.P.)*. — Un commando antisandiniste a attaqué, lundi 10 octobre, les installations pétrolières de Puerto-Corinto, à 150 kilomètres de Managua, provoquant l'incendie d'un réservoir de 37 000 barils de combustible. Dix mille personnes sur les vingt-cinq mille habitants de Puerto-Corinto, principal terminal pétrolier du Nicaragua, ont été évacuées, précise-t-on de source officieuse, car on craint que le feu ne se propage à une quinzaine d'autres réservoirs.

Cette attaque a été revendiquée mardi 12 octobre, à Tegucigalpa, par la Force démocratique nicaraguayenne (F.D.N.), précisant qu'elle avait été réalisée à l'aide de mortiers et de canons.

De son côté, le ministre nicaraguayen des affaires étrangères a envoyé, mardi, une protestation au secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, dans laquelle il rend les Etats-Unis responsables de cette attaque qui *« menace la vie de milliers d'habitants de Puerto-Corinto »*. *« Ces actions terroristes ne pourraient pas avoir lieu sans les conseils et le financement du gouvernement des Etats-Unis, et elles constituent une des formes les plus violentes de l'irrespect de la vie humaine »*, ajoute la note, qui demande que Washington cesse d'apporter *« son assistance aux mercenaires somozistes »*.

Selon des témoignages de bonne source, l'attaque aurait été menée à partir d'une embarcation, tandis qu'un avion faisait diversion, attirant sur lui les tirs de l'armée nicaraguayenne, qui assure la défense des installations portuaires. Ces dernières avaient déjà été la cible d'une attaque aérienne début septembre.

Vingt-quatre heures après l'attaque, le réservoir de carburant continuait de brûler. Sur l'unique route conduisant à Puerto-Corinto, des camions chargés de vieillards, de femmes et d'enfants se dirigeaient vers la ville voisine de Chinandega, et des brigades de volontaires et des unités de l'armée tentaient de convaincre les habitants restés sur place de quitter la ville.

La F.D.N. a précisé qu'elle a miné les eaux du port et avertit les navires qui tenteraient d'y pénétrer qu'ils prennent *« un grand risque »*. Elle réaffirme aussi son intention *« d'attaquer et de détruire toutes les installations de déchargement et de stockage du pétrole »* dans le cadre d'une offensive générale contre le régime sandiniste.

## Haïti

### M. SYLVIO CLAUDE, DIRIGEANT DÉMOCRATE-CHRÉTIEN, A DE NOUVEAU ÉTÉ ARRÊTÉ

*(De notre correspondante.)*

New-York. — Selon des informations parvenues dans les milieux d'exilés haïtiens à New-York, le dernier leader de l'opposition politique encore dans le pays, M. Sylvio Claude, fondateur du parti démocrate-chrétien haïtien, a été arrêté dimanche 9 octobre. M. Claude, qui avait déjà été emprisonné à plusieurs reprises, se cachait chez des amis dont, plusieurs auraient été fusillés. L'adresse de sa retraite aurait été dévoilée par l'une des ses filles, Jocelyne, après qu'elle eut été torturée par les services de police de M. Jean-Claude Duvalier.

Il se confirme, d'autre part, que les émeutes qui ont eu lieu à la mi-septembre au cap haïtien avaient pour origine la confiscation de certaines terres pour permettre la construction d'une base militaire américaine au môle Saint-Nicolas. La zone du môle est d'ailleurs, désormais, interdite à la circulation. C'est la construction de cette base qui serait aussi à l'origine des troubles qui agitent l'armée et qui ont provoqué l'arrestation de dix officiers supérieurs. — N. B.

# EUROPE

## Pologne

### Pour la remise du prix Nobel

### M. WALESA POURRAIT ÊTRE AUTORISÉ A SE RENDRE A OSLO

Varsovie *(A.F.P., A.P.)*. — M. Zbigniew Bujak, un des principaux dirigeants de la commission provisoire de coordination (T.K.K.) du syndicat dissous Solidarité, a affirmé, dans une déclaration parvenue à la presse occidentale à Varsovie, le mardi 11 octobre, que, à travers M. Lech Walesa, le prix Nobel de la paix avait été décerné *« aux condamnés, à ceux qui attendent leur procès, à tous ceux qui (en Pologne) sont victimes de la répression et sont persécutés, à des milliers de militants anonymes de Solidarité »*.

Le ton du porte-parole du gouvernement de Varsovie était tout autre. Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, M. Jerzy Urban a dénoncé, mardi, *« un nouvel épisode de la croisade anticommuniste »*. Il a déclaré que l'attribution du prix Nobel à M. Walesa n'était pas *« une surprise, car elle s'insère dans la panoplie des nombreuses primes que l'Ouest accorde aux Polonais dont le comportement est en opposition avec les intérêts de leur pays »*, ajoutant qu' *« aucune ingérence dans les affaires intérieures de la Pologne ne modifiera le rapport des forces ou l'attitude du pouvoir à l'égard de M. Walesa »*. Il a cependant laissé entendre que le président de Solidarité pourrait, s'il le désire, se rendre à Oslo pour y recevoir son prix, puis rentrer en Pologne.

Le gouvernement de Varsovie a officiellement protesté auprès du gouvernement norvégien contre l'attribution du prix Nobel de la paix à M. Walesa. Ce geste est considéré *« comme une ingérence dans les affaires intérieures de la Pologne »*, et pourrait avoir de sérieuses conséquences sur les relations entre les deux pays.

D'autre part, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'armée polonaise, le maréchal soviétique Koulikov, commandant en chef des forces armées du pacte de Varsovie, a appelé les dirigeants polonais à faire preuve d'une *« haute vigilance révolutionnaire »* : *« Les forces de la contre-révolution intérieure et de la réaction internationale n'ont pas renoncé*, a-t-il dit, *à leur volonté de détruire les bases du socialisme en Pologne et de détacher le pays de la communauté socialiste. »*



Le Monde

# politique

## Les partielles et l'essentiel

A force de présenter les élections municipales partielles – Dreux, Sarcelles, Antony, – comme des tests nationaux, à force d'insister ici sur *les immigrés, là sur la stratégie de* l'extrême droite, ailleurs sur les fraudes ou les risques d'un fascisme rampant, à force de faire prévaloir les modalités et les incidents des campagnes électorales sur l'objet et le but du vote, il semble bien qu'on ait *perdu de vue l'enjeu* et le motif premiers d'une *élection* municipale. Il s'agit d'abord et avant tout de choisir un maire, qui aura à gérer « sa » cité pour et avec « ses » concitoyens, mais pas la commune voisine ni le département ni la France tout entière. Un maire dont on attend des décisions concrètes sur l'urbanisme, *l'aide sociale, la voirie, le taux des* impôts, l'école, l'enseignement de la musique, l'assainissement, les parcs et les jardins, la police, l'environnement, les transports, l'emploi, bref toute une liste accrue de compétences, qui forment la trame de la vie quotidienne des électeurs et qui, à Dunkerque, à Dreux, à Antony ou à Pézenas, doivent, à l'évidence, être abordées et étudiées différemment puisque dans chaque cas le contexte local est particulier.

Combien d'électeurs, hier et demain, mesurent réellement l'importance de ces enjeux et l'intérêt qu'ils représentent pour apprécier et défendre leur niveau et leur cadre *de vie ? Combien d'électeurs* ont pris conscience que, depuis les lois de décentralisation, leur maire est devenu un patron, un chef d'entreprise bien plus puissant que naguère, plus influent en tout cas à leur égard que tel ou tel ministre ? S'il y a trop de bruit dans les rues de la ville, la nuit, c'est auprès du maire qu'il faudra *aller se plaindre et réclamer des* solutions. Si le parc de loisirs, près de la rivière, si la piscine, si les bâtiments publics sont mal entretenus, on morigènera le maire ou ses adjoints. Si l'usine ferme, on demandera au maire d'intervenir auprès du P.-D.G. Si les autobus n'arrivent pas à l'heure, si les feuilles jaunes des *impôts pèsent trop lourd,* si la cantine n'est pas bonne, si l'usine de traitement des ordures dégage de mauvaises odeurs, si la déviation routière n'est pas construite à temps... monsieur le maire, faites quelque chose !

Ce ne serait pas faire injure aux grands principes ni aux grands sujets qui préoccupent les Français – la sécurité, la crise, la liberté de l'enseignement, *les alliances extérieures* – que ces mêmes Français, lorsqu'ils *s'expriment comme citoyens* de leur commune, s'interrogent sur celui qui, candidat à leurs suffrages, apparaît le plus apte à assumer des responsabilités désormais considérables de maire. La *démocratie* locale a ses propres règles et ses ressorts, qui ne *recouvrent pas nécessairement les* engagements à prendre dans une consultation législative ou présidentielle. A Dreux, à Sarcelles et à Antony – mais c'eût été le cas aussi dans des plus grandes villes, – il faut aussi se poser la question majeure : *« Lequel de ces candidats est le mieux préparé ou le plus qualifié pour gérer notre budget communal, attirer chez nous des entreprises, lancer une politique culturelle, remettre d'aplomb le réseau de bus, refaire l'insonorisation de nos logements, répartir autrement nos impôts ? »*

Préoccupations qui, pour être concrètes, empiriques, matérielles, spécifiques ville par ville, bref locales, n'en sont pas pour autant secondaires. De ce point de vue, les *élections partielles, récupérées par le* jeu politique classique, cachent un peu l'essentiel.

La vie locale qui s'exerce et s'exprime en 36 400 points du territoire a suffisamment d'importance en elle-même pour ne pas avoir besoin de l'adjuvant ou de la perturbation des polémiques et des débats nationaux. Et même si les attitudes et les choix se recoupent, car le national et *le local s'influencent mutuellement et* naturellement, il faut que chaque *élection obéisse à ses propres règles* du jeu et il faut qu'un maire soit choisi autant en fonction de ce qu'il apparaît capable de faire mieux qu'un autre, que de sa stricte appartenance à un parti politique.

C'est en tout cas ce qu'exige maintenant le nouveau et difficile métier de maire, voulu par les lois de décentralisation.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

## Propos et débats

### M. Marchais : une rencontre utile

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a annoncé mardi 11 octobre, à l'Assemblée nationale, que le bureau politique de son parti, réuni le 4 octobre, a jugé qu'une rencontre avec le P.S. serait *« une rencontre utile »*.

Il a expliqué : *« La droite est passée à l'offensive de manière dangereuse (...). Face à cette offensive, et aussi face à un certain mécontentement qui se traduit dans les élections, une rencontre au sommet entre nos deux partis permettrait d'examiner les moyens de la contre-offensive qui s'impose pour mettre en œuvre, dans un esprit constructif, la politique décidée en 1981. »*

### M. Jospin : les honneurs et les difficultés

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, a souhaité, mardi soir 11 octobre, au cours d'une réunion publique à Compiègne, que les *« forces de gauche, avec leur diversité, leurs différences d'appréciation, tirent ensemble, appuient ensemble, convainquent ensemble, soit responsable ensemble, (...) partagent ensemble les honneurs et les difficultés. Si la tentation de la division, du positionnement critique se développe, ce sera un élément d'affaiblissement,* a-t-il ajouté, en soulignant qu'il luttera *« pied à pied contre cette tentation. »*

M. Jospin a noté que l'échéance des élections législatives de 1986 *« sera le rendez-vous le plus dur ». « Nous aurons eu la crise (...) et les conséquences de nos erreurs et de nos fautes ; nous ne sommes pas les 007 de l'économie »*, a-t-il ironisé.

### M. Barre : la carpette et le chapeau

M. Raymond Barre, qui s'adressait, mardi à Saverne (Bas-Rhin), à quelque deux cent cinquante élus alsaciens, a déclaré qu'il importe de *« ne pas faire preuve de sectarisme ni d'intolérance à l'égard des Français de gauche, mais de leur proposer une autre politique »*. Pour illustrer sa thèse sur l'impossibilité d'une cohabitation entre un président de la République et un premier ministre de sensibilités politiques différentes, il a remarqué : *« Un premier ministre, ce n'est pas une carpette, et l'on imagine mal un président obligé de manger son chapeau à chaque conseil des ministres : l'un et l'autre ont leur dignité. »*

## M. CHEVÈNEMENT ATTAQUE « LE QUOTIDIEN DE PARIS » POUR DIFFAMATION

M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre et maire socialiste de Belfort, a annoncé mardi 11 octobre qu'il déposait une plainte contre *le Quotidien de Paris* pour diffamation et injures à la suite d'un article publié le 8 octobre dans lequel on pouvait lire : *« Antony : à la demande de Chevènement, la violence s'est déchaînée. Le leader du CÉRÈS, venu soutenir la liste de gauche, a prononcé un discours outrancier qui a eu un résultat immédiat : la permanence de l'opposition a été saccagée par des inconnus. »*

M. Chevènement fait remarquer que, *« en toute logique, il est difficile d'imputer à un discours électoral la responsabilité d'actes commis par des inconnus »*.

M. Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, répond le 12 octobre en écrivant : *« Chevènement ne manque pas d'aplomb. Il n'a évidemment pas ordonné à un commando d'attaquer la permanence de Devedjian. Mais par son discours d'intolérance et de combat il a soulevé et agité une passion aveugle.*

*Aujourd'hui, M. Chevènement nous apprend que son discours est irresponsable et sa parole du vent. »*

● *Les comités d'action républicaine et l'Association femmes libertés ont décerné un « Prix de l'opposition ».* – M. Jean-François Prévost, professeur agrégé à la faculté de droit de Paris-XII, auteur de *le Peuple et son Maître* (publié chez Plon), *s'est vu attribuer, mardi 11 octobre, le* « Prix de l'opposition ». *Créé sur l'initiative de deux clubs, les CAR et l'A.F.L., le prix veut récompenser un ouvrage paru depuis le 10 mai 1981 et* « significatif d'une pensée politique indépendante, constructive et réellement novatrice ».

## LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES SONT CONTESTÉES DANS SEPT DÉPARTEMENTS

Le Conseil constitutionnel a reçu vingt requêtes contestant les élections sénatoriales du 25 septembre dernier. Dix concernent le deuxième tour du scrutin dans la Marne (*le Monde* du 12 octobre) et deux le second tour dans les Pyrénées-Orientales, qui, marqué par des incidents (*le Monde* du 27 septembre), s'était soldé par l'élection de M. Paul Alduy, maire de Perpignan, rattaché administratif à l'union centriste. Sont également visées les élections dans le Lot (MM. Maurice Faure, M.R.G., et Marcel Costes, P.S., *ont été élus*, respectivement au premier et au second *tour*), dans les Landes – *et plus* précisément celle de M. Philippe Labeyrie (P.S.), – dans le Lot-et-Garonne celle de M. Jean-François Poncet (Gauche dém.), dans la Moselle, avec la proclamation de MM. André Bohl (Un. centr.), Roger Husson (R.P.R.), Jean-Pierre Masseret (P.S.), Paul Souffrin (P.C.).

Enfin, quatre recours concernent le scrutin à la Réunion et, *notamment, la question de l'éligibilité* de M. Jules Raux, suppléant de M. Ramassamy (P.S.).

Lors du renouvellement triennal de septembre 1980, trois recours seulement avaient été déposés. *Ils avaient été rejetés.* En 1977, deux recours avaient *été aussi rejetés par le Conseil* constitutionnel.

## AU SÉNAT

### Le gouvernement accepte certaines propositions de l'opposition sur le tourisme

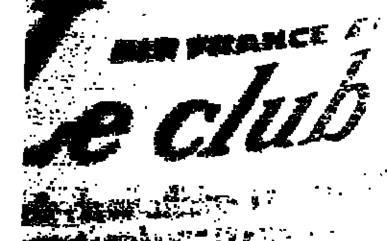
Avant de dresser le bilan de la saison touristique devant ses collègues du gouvernement, mercredi matin 12 octobre, pendant le conseil des ministres, M. Roland Carraz, secrétaire d'État au tourisme, a répondu, mardi 11 octobre, aux préoccupations des sénateurs. Pour M. Pierre Vallon (*Un. cent., Rhône*), auteur de trois questions orales, la saison a été *« mauvaise »*. *« Convenable »*, corrige M. Carraz. Il indique que des mesures sont prévues pour venir en aide à l'hôtellerie familiale, qui connaît, dit-il, des difficultés particulières.

Aux yeux de M. Vallon, il n'est que temps de préparer la saison 1984... et les suivantes. Aussi suggère-t-il la création d'un fonds de promotion, financé par les industriels exportateurs de produits touristiques (qui se verraient exonérés de la T.V.A. sur leur chiffre d'affaires réalisé en devises étrangères), par les régions, par les professionnels et par les pouvoirs publics.

M. Carraz s'est rallié à cette proposition. Il a accepté le principe de la tenue d'assises nationales du tourisme en 1984, souhaitée par M. Vallon, et fait part de son intention de lancer un *« grand prix national du produit touristique »*. Il a indiqué que le conseil supérieur du tourisme se verra confier, comme le demandait le sénateur centriste, de nouvelles missions et des tâches plus ponctuelles.

Le ton étant au dialogue, le secrétaire d'État a manifesté son désir de voir discuter par l'Assemblée nationale, au cours de la présente session la proposition de loi du groupe sénatorial socialiste, adoptée par le Sénat il y a un an et portant sur l'organisation régionale du tourisme. Mais, a-t-il dit, cette proposition, *« contraire à l'esprit de la décentralisation »*, devra être corrigée. – A. Ch.





# POLITIQUE

## Une majorité deux politiques

Faire en permanence le grand écart sans déchirure musculaire nécessite une souplesse peu commune. Si le P.C.F. n'en manque pas, il semble, quand même, se lasser de cette gymnastique, qui l'oblige à soutenir un gouvernement auquel il participe, mais dont, à l'évidence, il ne partage pas toutes les orientations. D'accord avec le P.S. sur la nécessité d'une rencontre entre les deux principaux partis de la majorité, il explique qu'il avait eu cette idée avant que M. Jean Poperen, « numéro deux » du P.S., n'en parle publiquement.

Être d'accord pour se réunir est une chose ; avoir la même idée de l'ordre du jour en est une autre. Pour les communistes, il s'agit de préparer *« dans l'union »* une contre-attaque à l'offensive menée par la droite et dont ils estiment être les principales victimes. Les socialistes, eux, entendent, d'abord et avant tout, rappeler leurs alliés à la nécessaire solidarité gouvernementale.

Le débat du mardi 11 octobre à l'Assemblée nationale sur la politique industrielle montre qu'elle n'est pas sans faille. Certes, les positions énoncées par les orateurs communistes n'étaient que la stricte confirmation de la ligne de leur parti. Mais que M. Georges Marchais ait tenu à monter lui-même à la tribune pour présenter l'analyse du P.C.F. montre suffisamment l'importance que celui-ci attache à la politique industrielle, dont il veut faire son cheval de bataille. Démarche d'autant plus frappante qu'à l'inverse lors du débat de la semaine dernière sur la politique étrangère, à l'Assemblée nationale, le P.C.F. n'avait pas cherché à mettre en avant ses divergences avec le gouvernement.

Il l'a fait, au contraire, mardi, et cela a été d'autant plus remarqué que M. Laurent Fabius a tenu, lui, un discours très « social-démocrate » : protecteur de l'industrie, il se posa en meilleur défenseur de l'entreprise que l'ancienne majorité. Mais, quand le ministre reconnaît que l'industrie française n'était pas en 1981 *« un champ de ruines »*, le secrétaire général du P.C.F. parle de son *« état de délabrement »* ; quand M. Fabius appelle à un consensus général autour de la modernisation de l'industrie française, M. Marchais veut surtout la nourrir de *« l'apport du monde du travail »* ; et quand le ministre souhaite libérer des contraintes administratives la gestion des entreprises et développer la coopération européenne, le dirigeant communiste propose de *« nouveaux critères financiers »* et se plaint des *« pressions de la Communauté économique européenne »*.

Il faut le parti pris d'union de M. Fabius pour voir de larges *« convergences »* entre les analyses de M. Marchais et les siennes, dont il a fait remarquer, avec insistance, qu'elles sont celles de tout le gouvernement.

D'autant que les socialistes ont eu mardi — ce n'est pas une surprise — la confirmation qu'ils ne peuvent espérer trouver aucun appui à droite. Qeuls qu'aient été les appels au consensus et à l'union lancés par M. Fabius, quel qu'ait été son aveu — à mi-mot, certes — de l'échec de la politique de relance menée en juin 1981, il s'est heurté à un mur. La France politique reste divisée en deux camps... même dans la défense de son industrie.

THIERRY BRÉHIER.



## LE DÉBAT SUR LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

# M. Fabius appelle au « rassemblement »

M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, a ouvert le débat de politique industrielle, mardi 11 octobre, en dressant un bilan des points de force et de faiblesse de l'industrie française. Il déplore la *« sous-formation »*, la *« sous-recherche »* et la *« sous-commercialisation »*, avant de rappeler la faiblesse qui *« résume et englobe toutes les autres* (...), *celle de nos investissements »*. Le ministre définit, ensuite, les objectifs de la politique industrielle. Il veut, *« à l'horizon de 1990* (...), *équilibrer les deux tiers de nos importations énergétiques, grâce à l'excédent de nos productions industrielles »*, ajoute-t-il : *« Nous refusons le protectionnisme pour aujourd'hui et pour demain, pour nous et pour les autres.* (...) *Les nations qui exportent sont celles qui ont un marché national puissant, mais, pour exporter beaucoup, il ne faut pas récuser, par esprit de système, tel ou tel investissement français à l'étranger ou étranger en France. »*

Pour M. Fabius, *« le maître-mot doit être : « priorité à l'avenir ». « Cela signifie,* dit-il, *que, malheureusement, nous ne pourrons pas sauver tous les emplois. C'est dramatique* (...), *mais c'est inéluctable. Pour que la France se développe, il faut que des entreprises naissent, que d'autres croissent, mais aussi, malheureusement, que des entreprises disparaissent. »*

Le ministre estime que le gouvernement doit *« se garder de quelques illusions »* : que tout peut être fait tout de suite, qu'une politique sectorielle suffirait à résoudre les difficultés, que l'Etat peut tout faire. *« L'Etat,* dit-il, *n'a pas à se substituer aux industriels. Il doit inciter, arbitrer, il ne doit pas, directement, gérer et produire. »* Il passe ensuite en revue les *« leviers »* dont *« la nation dispose pour agir »*. M. Fabius cite *« le développement du dialogue social »*. *« Il n'est pas d'entreprises performantes,* déclare-t-il, *si le personnel n'est pas motivé, s'il ne sent pas socialement impliqué (...). Il n'est pas question, pour nous, de supprimer la notion de promotion, la motivation. L'industrie a absolument besoin de son encadrement, de gens qui se battent pour gagner la bataille industrielle (...).*

*» Le deuxième levier est constitué par nos entreprises nationales (...). La plupart des entreprises aujourd'hui nationalisées étaient dans une situation telle, notamment du point de vue financier, qu'elles étaient totalement incapables d'assurer leur développement technologique et industriel. Si elles n'avaient pas été nationalisées, elles auraient, pour la plupart, été liquidées (...). Pour que les nationalisations réussissent (...), il faut, d'abord, disposer de l'autonomie de gestion (...). Il faut, ensuite, parvenir à l'équilibre financier (...). C'est pourquoi le gouvernement leur a fixé pour objectif leur équilibre financier en 1985, à l'exception, sans doute, de la sidérurgie (...).*

*» Le troisième levier, le plus important par la masse, ce sont les P.M.E. (...). Nous sommes résolus à jouer à fond la carte des P.M.E. »*

M. Fabius indique quatre directions d'action : les financements, les relations des P.M.E. avec leur environnement, l'économie sociale, la qualité des produits.

Le ministre affirme ensuite : *« Depuis cinquante ans, l'investissement industriel n'a pas eu la priorité dans ce pays (...). Il est capital de lutter contre l'inflation, mais les prix industriels n'ont pas dérapé. Il faut aller rapidement vers la liberté des prix, sans laquelle il n'est pas de gestion durable possible. »* Il ajoute : *« Nous avons pris des initiatives comme la création du crédit impôt-recherche, qui aboutit à réduire parallèlement les aides et les charges (...). Les entreprises ne peuvent supporter seules le poids croissant de la protection sociale. »*

M. Fabius précise : *« Tout cela (...) ne sera pas suffisant si, dans le même temps, les comportements bancaires ne sont pas modifiés et si la capacité d'autofinancement des entreprises n'est pas restaurée. »* M. Fabius annonce que *« le dispositif des comités de restructuration industrielle sera étendu, dès l'an prochain, à toutes les régions »*. Le ministre déclare : *« Nous ne pourrons atteindre à quelque efficacité si ne s'opère pas une sorte de rassemblement autour de quelques objectifs (...) Ce rassemblement suppose l'acceptation de règles communes, le refus de l'antisyndicalisme primaire, le refus, aussi, de l'antipatronaïisme primaire. »* Le ministre conclut, en s'adressant à l'opposition : *« Ce que nous faisons aujourd'hui pour la formation, la recheche, l'innovation, l'exportation, est, en tout état de cause, indispensable. Ne pourrions-nous, au moins sur ce terrain, trouver un point de rassemblement ? »*

### M. D'ORNANO : mystification

M. Michel d'Ornano (U.D.F., Calvados) accuse le ministre de *« mystification »* et dresse un bilan sévère des deux premières années du gouvernement socialiste. Il évoque *« les entreprises que vous avez nationalisées, désorganisées, démotivées, et qui sont aujourd'hui à la charge d'un État désemparé »*. Il affirme : *« L'ancien secteur nationalisé était, en 1980, en bénéfice de 420 millions de francs. Il a perdu 21,4 milliards de francs en 1982 (...). Les entreprises nouvellement nationalisées étaient toujours, en 1980, en bénéfice de 700 millions de francs. Elles ont perdu 6,8 milliards de francs l'an passé. »* Il ajoute : *« Vous conduisez une mauvaise politique économique. Vous n'avez pas de politique industrielle (...). Pendant que vous vous réfugiez derrière des discours lénifiants, le parti communiste, lui, a une stratégie industrielle (...). Elle introduit de nouveaux critères de gestion (...) : produire à perte est socialement rentable. C'est le contraire de votre propos (...). Cette stratégie consciente et organisée est une menace pour les libertés de nos entreprises, pour notre niveau de vie, pour l'ouverture de la France sur le monde. »*

M. Georges Marchais (P.C., Val-de-Marne) reconnaît les efforts accomplis par la gauche, depuis 1981, pour *« relancer notre industrie »*, mais il estime que *« les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur des efforts consentis »*. Selon le secrétaire général du P.C.F., cette situation tient d'abord au *« comportement du grand patronat »*.

M. Marchais estime que *« l'octroi d'aides publiques à l'industrie est détourné de son sens et contribue à grossir, encore, les gâchis du capital »*.

La deuxième source de difficultés, explique-t-il, tient au *« fonctionnement actuel du secteur nationalisé »*. Il rend hommage aux *« efforts de développement »* accomplis par Renault, Bull, la R.A.T.P., mais il ajoute : *« Dans le même temps, les directions continuent de s'accrocher trop souvent aux critères de gestion du passé — dont on a pourtant amplement constaté les résultats négatifs — en se pliant aux modèles d'organisation et de stratégie des sociétés multinationales. (...) Des banques nationalisées (...) placent des fonds dans les paradis fiscaux étrangers et spéculent en dollars. »*

### M. MARCHAIS : mettre en cause le monopole de gestion du patronat

M. Marchais reconnaît que *« la croissance ne se gagne pas par décret »*, mais il estime que *« face à l'offensive de la droite et du grand patronat, il est possible de rassembler notre peuple autour d'une grande ambition industrielle nationale, qui soit à la fois efficace et réaliste »*. Le secrétaire général du P.C.F. définit *« plusieurs conditions indispensables »* pour parvenir à ce rassemblement : *« la première (...), prendre appui résolument sur l'intervention des travailleurs dans leur ensemble »*. Cela suppose d'*« engager un effort massif de formation continue (...). On pourrait,* dit-il, *rapidement parvenir à consacrer, en moyenne, 10 % du temps de travail à la formation »*.

M. Marchais aborde ensuite le thème de l'information des travailleurs et de leur intervention dans la gestion : *« Des droits nouveaux ont été définis,* souligne-t-il, *mais, pour ce qui concerne le secteur public, la gestion adoptée est loin de favoriser leur mise en œuvre. En particulier, la pratique qui consiste à consulter les travailleurs quand l'essentiel des choix — clés en matière de stratégie, de financement, de production — a déjà été arrêté n'est qu'un simulacre contraire à l'esprit même des nationalisations. Dans le secteur privé, il faut, également, mettre en*

● *Un nouveau découpage cantonal ?* — M. Pierre-Christian Taittinger (R.I., Paris) demande, dans une question écrite adressée au ministre de l'intérieur et de la décentralisation, s'il est exact que le gouvernement prépare un nouveau découpage en vue des élections cantonales de 1985, prévoyant la création de cent vingt-cinq cantons supplémentaires.

## LA SURTAXE SUR LE REVENU

# Désaccord entre le P.S. et le P.C.F.

La commission des finances de l'Assemblée nationale a commencé, mardi 11 octobre, dans la soirée, l'examen de la première partie (recettes) du projet de loi de finances pour 1984. Après la discussion générale, la commission a étudié les trois premiers articles du projet et adopté deux amendements.

Le premier amendement porte sur l'article 2 fixant le barème de l'impôt sur le revenu. Il touche la surtaxe conjoncturelle, prévue par le projet de budget à partir de 20 000 F d'impôts. La commission a adopté l'amendement socialiste — voté, l'après-midi, pendant la réunion du groupe — visant à assurer une entrée *« adoucie »* dans la surtaxe, selon les termes de Mme Véronique Neiertz, porte-parole du groupe.

Cet amendement, qui ne modifie pas les dispositions gouvernementales à partir de 25 000 F, institue, entre 20 000 F et 25 000 F, une « décote » égale à quatre fois la différence entre la majoration appliquée sur 25 000 F d'impôts et cette même majoration entre 20 000 F et 25 000 F (1). La mesure compensatoire, qui accompagne cette décote, est une application, à titre « conjoncturel », de la surtaxe, au taux de 8 %, à l'impôt sur les grandes fortunes (I.G.F.).

Mme Neiertz avait précisé que cette disposition devrait rapporter plus que la moins-value due à l'adoucissement du déclenchement de la surtaxe. M. Jean Anciant (P.S., Oise) avait ajouté, à l'issue de la réunion du groupe, que les socialistes profiteraient de cette *« marge »* pour proposer d'autres mesures fiscales.

Pendant la réunion de la commission des finances, les députés communistes ont proposé des amendements reprenant en les affinant (2) mais sans les assouplir, les propositions déja exprimées par le P.C.F. à propos de cette surtaxe (*le Monde* du 5 octobre). Les commissaires communistes ont voté l'amendement socialiste, mais M. Parfait Jans, responsable du groupe communiste à la commission des finances, nous a indiqué que les communistes *« ne cèdent pas »* et ont l'intention de se *« battre en séance »* pour faire valoir leur position.

Le groupe communiste devrait donc déposer plusieurs amendements traduisant les propositions du P.C.F. sur le seuil de la surtaxe et sur les mesures financières compensatoires, notamment l'application d'une surtaxe aux prélèvements libératoires de l'impôt sur le revenu des obligations et le relèvement des tranches de l'I.G.F. Le P.C.F. propose la suppression de l'avoir fiscal, mais il ajoute à ses propositions précédentes la diminution de 50 % à 40 % du taux de l'impôt sur les bénéfices.

*M. Jans observe que les députés socialistes ont semblé « gênés »* de repousser les propositions du P.C.F. M. Christian Goux, président de la commission des finances, reconnaît, lui, que les propositions du P.C.F. comportent des éléments *« fiscalement plus justes »*.

La commission des finances a aussi adopté un amendement portant de 25 % à 30 % le taux de crédit d'impôt (remplaçant la réduction de charges) sur les intérêts d'emprunts destinés à l'achat, la construction ou les grosses réparations immobilières. Le taux restant fixé à 25 % pour les travaux de ravalement.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) D'après les dispositions actuelles du projet de loi de finances pour 1984, un contribuable acquittant 22 000 F d'impôts est assujetti à une surtaxe de 1 100 F. Le montant de la surtaxe pour 25 000 F est de 1 250 F. La différence entre les deux est donc de 150 F. Cette différence, multipliée par quatre, donne 600 F. Aux termes de l'amendement adopté par la commission des finances, un contribuable payant 22 000 F d'impôts ne serait donc plus assujetti qu'à une surtaxe égale à la différence entre 1 100 F (montant initial) et 600 F, soit 500 F.

(2) Le P.C.F. propose de porter le taux de la surtaxe à 10 % à partir de 50 000 francs d'impôt.





## À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# sans « antisyndicalisme » ni « antipatronisme »

*cause le monopole, en matière de gestion que s'arroge le patronat.* »

Le secrétaire général du P.C.F. estime que « *loin de conduire à un repli du pays sur lui-même, à un protectionnisme dont il n'est pas question, la réalisation d'objectifs industriels fondés sur le développement et la reconquête du marché intérieur permettrait d'assurer le rayonnement de la France dans le monde* ». Pour ce qui est du financement de la politique industrielle souhaitée par le P.C., il importe de « *limiter le prélèvement excessif opéré par les fortunes privées, la spéculation, l'évasion des capitaux, les provisions et « cagnottes » qui, aujourd'hui, détournent les résultats des entreprises d'affectations utiles et créatrices d'emplois* ». M. Marchais propose une réforme fiscale qui « *devrait taxer les gâchis et évasions de capitaux, les revenus tirés du parasitisme financier et spéculatif et, à l'inverse, encourager la qualification, l'emploi, la recherche, l'investissement dans l'outil de travail* ».

### M. NOIR : un mauvais Meccano

M. Michel Noir (R.P.R., Rhône) reproche au gouvernement de « *ne pas vouloir trancher, pour des raisons purement politiques et électorales, dans le débat entre compétitivité et maintien de l'emploi* ». Présentant les objectifs que le R.P.R. fixe à une politique industrielle, il insiste sur la nécessité d'une coopération européenne. Il regrette que, trop souvent, les industries des pays européens aient « *préféré à une coopération industrielle européenne la vente par morceaux aux concurrents japonais ou américains* ». Parlant de l'« *interventionnisme de l'État* » dans la marche des entreprises, il affirme que, depuis deux ans, les décisions prises « *s'apparentent plus à un mauvais Meccano qu'à une véritable stratégie* ». Il demande : « *Comment et pourquoi aider au développement industriel de la France lorsque, dans le même temps, les mesures prises mettent en cause l'existence même de beaucoup d'entreprises industrielles ?* ».

Parlant au nom du groupe socialiste, M. André Billardon (P.S., Saône-et-Loire), déclare, au sujet de l'emploi, que la mutation technologique « *apparaît nécessaire, alors même qu'elle est déchirante aujourd'hui* ». Tout en reconnaissant que « *la mobilisation de l'épargne en faveur de l'industrie* » va gêner d'autres secteurs économiques, le porte-parole socialiste souhaite, lui aussi, « *l'allègement des charges des entreprises* », mais il ajoute que le secteur public bancaire doit faire « *un effort d'adaptation réel* ». Il s'inquiète des difficultés que rencontrent les petites et moyennes entreprises auprès des banques. Expliquant que, « motivée » par les lois Auroux, la majorité des salariés est prête à adhérer à cette politique industrielle, il ajoute : « *Il reste qu'une fraction de l'encadrement s'est mobilisée pour un combat moins syndical que politique* ».

Quant à M. Georges Sarre (P.S., Paris), s'il est favorable à une simplification du système des aides à l'entreprise, il ne tient pas à ce que l'État se prive de toute possibilité d'intervention en matière industrielle.

Répondant, au milieu de la nuit, aux vingt-huit orateurs qui se sont exprimés, M. Fabius regrette que l'opposition n'ait pas fait écho à son appel au rassemblement. Il observe en revanche que, dans les analyses de M. Marchais, il y a « *sur beaucoup de points (...) convergence avec celles du gouvernement* ». Avec les intervenants du P.S. il convient que les difficultés rencontrées par les entreprises auprès des banques doivent « *faire réfléchir* ». Il n'exclut pas un allégement des charges pour les entreprises concernées par le plan productique.

Le ministre de l'industrie affirme aux nombreux intervenants du Nord et de la Lorraine que leurs régions « *doivent être prioritaires pour les installations nouvelles d'industries* » ; que les entreprises sidérurgiques devraient « *réduire le plus possible leurs importations de minerai de fer étranger* », pour favoriser le minerai lorrain ; qu'Usinor et Sacilor devraient entreprendre une « *véritable concertation, qui n'a pas eu lieu jusqu'à présent* », avec les mineurs de fer et que ces deux entreprises ne devraient pas « *s'entre-déchirer* ».

J.-L. A. et Th. B.

## Une quasi-unanimité

M. Fabius a appelé au rassemblement national autour de la modernisation industrielle. *A entendre les divers orateurs, un* tel rassemblement semble déjà s'esquisser sur au moins un thème précis : le rejet du projet d'accord entre C.G.E.-Thomson, qui prévoit le regroupement, sous la houlette de la C.G.E., des *activités téléphone et communication* des deux groupes.

Pour M. Michel Noir, qui parlait au nom du R.P.R., « *construire un groupe franco-français C.G.E.-Thomson, c'est refuser les nécessaires alliances internationales qui sont vitales au regard de l'ambition affichée en matière de filière électronique* ».

M. Michel d'Ornano (U.D.F.), dénonçant l'absence de concertation sociale, a ironisé sur la division du gouvernement dans cette affaire : « *Votre propre ministre des P.T.T.*, a-t-il dit, *vous a, chacun le sait, vigoureusement exprimé son hostilité à la restructuration C.G.E.-Thomson avant de la soutenir officiellement du bout des lèvres.* »

M. Georges Marchais allait être encore plus net en s'élevant contre la C.G.E. et Thomson, qui, « *au lieu de coopérer pour créer, passent un accord qui risque d'aboutir à l'arrêt d'une technologie française de pointe, à l'abandon de plus de 30 % du marché intérieur, à des milliers de suppressions d'emplois* ».

R.P.R., U.D.F., P.C.F... Quand on sait que, au sein du P.S., bon nombre de responsables sont plus que réservés sur ce projet d'accord, cela fait beaucoup de monde hostile à une opération, dont M. Fabius a été l'un des principaux artisans.

● *Les comités d'action républicaine et l'Association femmes libertés ont décerné un « Prix de l'opposition ».* – M. Jean-François Prévost, professeur agrégé à la faculté de droit de Paris-XII, auteur de *le Peuple et son Maître* (publié chez Plon), *s'est vu attribuer, mardi 11 octobre, le* « Prix de l'opposition ». *Créé sur l'initiative de deux clubs, les CAR et l'A.F.L., ce prix veut récompenser un ouvrage paru depuis le 10 mai 1981 et* « significatif d'une pensée politique indépendante, constructive et réellement novatrice ».

Le Monde

# société

## Faut-il brûler les confessionnaux ?

*(Suite de la première page.)*

Du sixième au douzième siècle, sous l'influence des moines celtes et anglo-saxons, qui cherchaient à adoucir les rigueurs de cette pratique, est apparue la pénitence privée, administrée de manière répétée et «tarifée» selon des «pénitentiels», sortes de catalogues indiquant, pour chaque faute possible, la «satisfaction» appropriée. Ainsi, lit-on, par exemple : *« As-tu maudit père et mère, les as-tu battus, les as-tu déshonorés? Quarante jours de jeûne et sept ans de pénitence. »*

C'est au treizième siècle que fut rendue obligatoire la confession annuelle, avant la communion pascale, et il faudra attendre encore trois siècles pour voir apparaître le confessionnal, ce meuble en bois qualifié par Jacques Maritain de *« cocassement sinistre »*. Cette invention de saint Charles Borromée était destinée à séparer le confesseur du pénitent, et surtout de... la pénitente car, à l'époque du concile de Trente, les mœurs, étaient relâchées et il était interdit de donner l'absolution aux femmes en dehors d'un confessionnal, lequel, était-il précisé dans le droit canon, devait être *« muni d'une grille fixe et à petits trous »* (1).

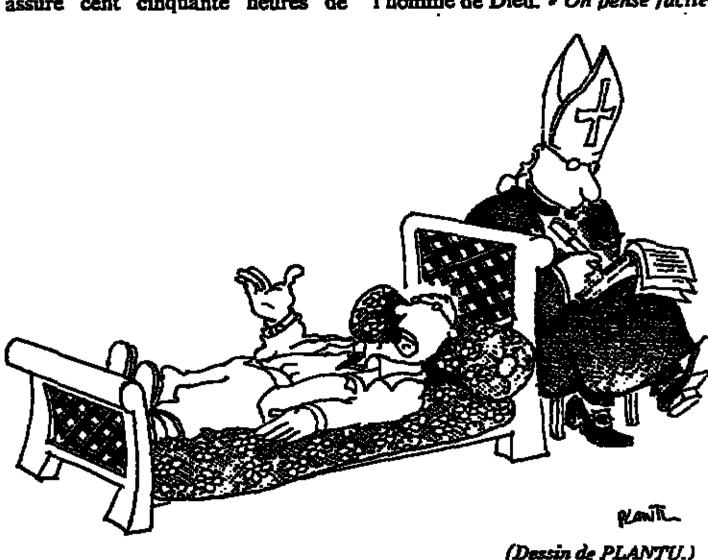
Or, l'histoire du sacrement de la confession ne s'est pas arrêtée au concile de Trente et, constatant la multiplication des communions en même temps que la raréfaction des confessions, le concile Vatican II a proposé une réforme pour élargir les modalités de la pénitence. Le nouveau rituel romain, promulgué en 1974, prévoit quatre manières pour les catholiques de s'avouer pécheurs : *la confession individuelle* qui est rendue plus évangélique et plus accueillante ; *la célébration pénitentielle non sacramentelle*, qui peut être organisée par les fidèles en l'absence du prêtre ; *la célébration communautaire avec confession et absolution individuelles*, qui a lieu souvent pendant l'Avent ou le carême ; et *la célébration communautaire avec absolution collective*, qui n'est prévue que dans des circonstances exceptionnelles : danger de mort, manque de prêtres, pèlerinages.

### « Ils n'ont pas le sens du péché »

A Paris, la célébration de ce sacrement varie beaucoup d'une paroisse à l'autre et nous avons choisi trois exemples-type qui en montrent l'éventail.

A la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, qui reçoit trois millions de visiteurs par an – autant que la tour Eiffel – la confession privée « à l'ancienne » a été maintenue pour répondre à la demande des nombreux pèlerins, souvent étrangers du reste. *Sur quinze confesseurs*, il y en a toujours un de disponible, jusqu'à 11 heures du soir. Pour Mgr Maxime Charles, recteur de la basilique, les catholiques sont toujours aussi nombreux à avoir besoin du pardon, même si beaucoup de prêtres manquent d'enthousiasme. *« Tous les êtres humains éprouvent des remords*, dit-il. *Ils n'ont pas le sens du péché, parce qu'ils ne confrontent pas leurs actions avec Dieu. Le péché est une mauvaise action, regardée à la lumière de Dieu et de sa miséricorde. »*

L'église Saint-Louis d'Antin, située entre les grands magasins et la gare Saint-Lazare, est un cas particulier. Grâce à sa situation privilégiée comme « lieu de passage », elle a été choisie, il y a vingt-cinq ans, comme paroisse-pilote pour le renouveau de la confession. Une équipe de quatre prêtres permanents, aidée de prêtres – et évêques – de passage, assure cent cinquante heures de confession par semaine, avec une présence quotidienne de 7 h 15 le matin à 19 h 15 le soir.



(Dessin de PLANTU.)

Sans être révolutionnaires, les modalités du sacrement y sont résolument modernes. Le pénitent a le choix entre un entretien spirituel, une confession « à visage découvert » dans une des petites « salles de réconciliation » ou une confession classique. *« La plupart des gens choisissent la deuxième formule »*, dit le Père Michel Guinchat, curé de la paroisse. *« Si les catholiques se confessent moins*, ajoute-t-il, *c'est qu'on leur a trop longtemps enseigné une morale du permis et du défendu. Or, il s'agit de remettre la personne face à Dieu, de restaurer une relation brisée, de reconnaître la merveilleuse patience de Dieu. »* Le Père Guinchat tient à distinguer les plans entre le traitement psychothérapeutique, la direction spirituelle et la confession. *« Les histoires des gens ne m'intéressent pas*, dit-il, *car je ne suis pas psychologue. La confession consiste à s'avouer pécheur devant Dieu, en présence du prêtre, qui doit être un simple témoin et ne pas chercher une prise de pouvoir cléricale. La direction spirituelle est autre chose encore et exige une relation suivie entre prêtre et pénitent. »*

### Enlever la poussière

Pour le Père Guinchat, la confession n'a pas besoin d'être fréquente. *« Je suis frappé*, remarque-t-il, *par la qualité des confessions de personnes qui arrivent, une fois ou deux par an, à présenter leur vie devant le Seigneur »*. Mais, il reconnaît également qu' *« une multitude de petites infidélités »* peut éloigner l'homme de Dieu. *« On pense facilement à enlever les grosses taches, mais pas tellement la poussière qui s'accumule ! »*

A l'église Saint-Hippolyte, près de la porte d'Italie, on a fait l'expérience depuis longtemps des célébrations pénitentielles collectives. Cela prend la forme d'une réunion, une ou deux fois par an, au cours de laquelle les membres de la communauté prient ensemble et se confessent, soit à un prêtre, soit les uns aux autres, selon le conseil de l'Epître de saint Jacques : *« Confessez-vous donc vos péchés les uns aux autres et priez les uns pour les autres afin d'être guéris »* (Jacques, 5, 16). La cérémonie se termine par la confession individuelle (facultative) et l'absolution générale.

Mme Moreau de Saint-Martin, qui fait partie d'un groupe de travail réfléchissant depuis un an sur *« la réconciliation dans l'Eglise »*, énumère les questions étudiées : qu'est-ce que le péché, individuel et collectif? Faut-il un sacrement spécial, en dehors du rite pénitentiel au début de la messe? Comment préparer les célébrations collectives? L'aveu du péché est-il toujours nécessaire? *« Pour ce qui me concerne*, dit-elle, *l'aveu du péché est dangereux, malsain. Je n'ai pas besoin de raconter ma vie privée au prêtre, mais seulement de me reconnaître pécheresse devant Dieu et devant les hommes. Ici, il n'est jamais question d'aveu, de pardon ou de pénitence, mais de réconciliation : avec Dieu, avec nos frères. »*

Des théologiens, enfin, se sont penchés sur la question. Et c'est, paradoxalement, le jésuite Joseph Moingt qui plaide pour *« une pratique différente de la confession, comprise non plus comme acte judiciaire (aveu-jugement) mais comme pratique d'un dialogue libérateur »*, puisque, selon lui, *« la confession individuelle n'est pas accordée à la symbolique de la réconciliation »*, alors que le théologien réformé André Dumas rappelle l'importance de d'entretien individuel, non pas comme sacrement, puisque les Eglises de la Réforme ne reconnaissent que deux sacrements (le baptême et la sainte Cène), mais comme *« espace de réconciliation, offerte et saisie »*.

ALAIN WOODROW.

(1) Parmi les livres parus récemment sur l'histoire de la pénitence, citons l'œuvre magistrale de Jean Delumeau, *le Péché et la Peur : la culpabilisation en Occident, XIIIe-XVIIIe siècles »*, éditions Fayard, 741 pages, 160 F; *Pratiques de la confession, des Pères du désert à Vatican II*, ouvrage collectif par le groupe de la Bussière, éditions du Cerf, 298 pages, 112 f; ainsi que *Les péchés, que peut-on en dire?*, par Xavier Thévenot, éditions Salvator, 84 pages, 39 F; et *Réconciliation, sacrement d'aujourd'hui*, par Robert Cabié, André Dumas et Pierre Tripier, édition du Chalet, 63 pages, 28 F.

## L'absolution générale divise les évêques

De notre correspondant

Cité du Vatican. – Le cardinal Carlo Martini est intervenu devant l'assemblée des évêques, lundi 10 octobre, pour présenter un résumé du débat ouvert le 30 septembre. La crise de la confession et la « crédibilité » de l'Église sont les principaux thèmes qui ressortent, selon lui, de la première semaine du synode.

*La crise de la confession* a pour cause, a déclaré le prélat, *« les omissions et les abus des prêtres »*, mais aussi la *« superficialité des fidèles »*. Il a souligné *« l'affaiblissement diffus du sens du péché »* et la *« perception plus difficile des normes morales qui ne sont plus nourries par un consensus social ; le doute de l'homme, quant à sa liberté effective ; un sens exacerbé de l'autonomie personnelle »*. *« La division au sein de l'Eglise*, a ajouté le cardinal, *rend moins crédible sa mission qui est d'être le signe et l'instrument de la réconciliation. »*

Pour sa part, le cardinal Hoeffner, archevêque de Cologne, a souligné au cours d'une conférence de presse que le synode doit permettre de *« dépasser les tensions entre conservateurs et progressistes à l'intérieur de l'Église »*. Commentant le débat général au cours duquel sont intervenus des évêques du monde entier, il a déclaré : *« Dans l'hémisphère sud, dans le tiers-monde, la corruption conduit à une exploitation de la pauvreté qui éloigne du chemin du bien et conduit sur celui du mal. Dans le monde développé, en revanche, la puissance du péché se manifeste dans l'environnement social à travers le sécularisme, le matérialisme et une émancipation excessive. Dans ces pays, la situation générale de la société a été contaminée par le péché. »* Pour ce qui concerne les pays socialistes, *« le péché s'est logé dans les dictatures : là règne la violation de la liberté de conscience et de religion »*.

Le point le plus délicat du débat de la semaine écoulée a été la question de l'absolution générale, c'est-à-dire la possibilité d'absoudre, dans des circonstances exceptionnelles, un groupe de personnes sans qu'elles aient pratiqué la confession individuelle. Cette possibilité avait été étendue par Paul VI, en 1972, en cas d'absence d'un prêtre, dans le tiers-monde notamment.

La question divise profondément les évêques. Dans son intervention, le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, a rappelé que le Concile de Trente avait établi qu'il était nécessaire de confesser *« tout péché mortel »*. Cela, selon lui, doit demeurer la règle, qui n'a pas été modifiée par les dispositions décidées par Paul VI. *« Le remède à la crise*, a-t-il dit, *n'est pas dans un recours plus large à l'absolution générale qui reviendrait en fait à céder à la mode de la dépersonnalisation et du collectivisme. »*

L'extension des cas d'absolution collective est cependant demandée par la conférence épiscopale canadienne et les évêques d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Pour l'évêque de Gagnoa, en Côte-d'Ivoire, Mgr Noël Kokora Tekry, *« les rites actuels de la célébration des sacrements de la pénitence en font un sacrement-châtiment que l'on reçoit pour éviter l'enfer »*. Il a ajouté : *« La confession individuelle est typique d'une société individualiste. »*

Le problème de la confession ne se pose pas dans les pays de l'Est. Selon Mgr Glemp, primat de Pologne, *« dans le monde marxiste, on trouve une plus grande compréhension du mystère de la Croix »*. C'est ainsi que Mgr Myroslaw Ivan Lubachivski, qui parlait au nom de l'Eglise d'Ukraine, a souligné : *« Nos fidèles préfèrent la confession individuelle dans laquelle ils énumèrent le nombre et les circonstances de leurs péchés, acceptant de bonne grâce la pénitence et demandant même au prêtre de la durcir... La voix du prêtre dans le confessionnal est, pour eux, la voix même de Dieu, à laquelle il faut obéir rigoureusement. »*

PHILIPPE PONS.

## Les mésaventures d'un gendarme de l'Elysée

**Les initiatives du capitaine Paul Barril suscitent de nouveaux commentaires et beaucoup d'interrogations. Inculpé dans une affaire de trafic d'armes instruite à Bobigny, soupçonné d'avoir laissé fabriquer de fausses preuves dans l'affaire des Irlandais de Vincennes, l'ancien chef par intérim du Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.) aurait-il aussi «couvert» un hold-up destiné à rémunérer *un informateur et à* compromettre celui-ci (*le Monde* du 12 octobre) ?**

**Me Francis Szpiner, son porte-parole, rejette catégoriquement cette accusation-là et parle de «*campagne orchestrée*». Les déclarations de l'avocat révèlent en filigrane le système de défense du capitaine Barril : il côtoyait à l'Elysée les responsables de la lutte antiterroriste et, de ce fait, en sait beaucoup. Cette déclaration constitue une mise au point, mais aussi un avertissement. Si l'on en croit certaines confidences, le capitaine Barril admettrait mal de se voir inculper dans l'affaire des Irlandais de Vincennes. Il supporterait moins encore d'être mis en cause pour le hold-up de la rue Gramont, à Paris (9e), sur lequel on lira ci-dessous de nouvelles précisions.**

**Les déclarations officielles sur le «cas Barril» sont empreintes de la même prudence. Ceux dont il dépendait ne peuvent nier que l'ancien chef par intérim du G.I.G.N. a souvent agi sur ordre. Mais en même temps, on redoute à l'Elysée et au gouvernement les contrecoups, dont on n'a peut-être eu jusqu'ici qu'un aperçu, de l'affaire Barril.**

**Les réactions enregistrées mardi traduisent cet embarras. M. Guy Penne, conseiller du président de la République pour les affaires africaines, a admis qu'il avait reçu «*un quart d'heure, au même titre que de très nombreux visiteurs*», M. Bernard Sansaricq, un opposant haïtien qui préparait un coup d'Etat et fut piloté à Paris par le capitaine Barril. M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, s'est montré, lui, plus réservé sur le cas de l'ancien chef par intérim du G.I.G.N. : «*Dans cette affaire, nous avons la conscience tranquille.*» Si ce «nous» désigne la police, cette déclaration n'absoudrait pas les gendarmes de l'Elysée.**

BERTRAND LE GENDRE et EDWY PLENEL.

## La raison d'Etat

Pourquoi maintenant ? Pourquoi *cette avalanche de révélations sur les* activités multiformes du capitaine Paul Barril ? Pourquoi cette focalisation sur les dérapages de la « cellule » antiterroriste animée à l'Elysée par son supérieur, le chef d'escadron Christian Prouteau, conseiller technique de M. François Mitterrand ? Autant de questions posées ces temps derniers, plus ou moins discrètement, *dans les milieux politiques*. Une demande de clarification insistante tandis que, d' « affaire » en « affaire », la confusion croît, l'essentiel semblant s'égarer dans un dédale romancé où se croisent un coup d'Etat en Haïti, des contacts secrets avec le F.L.N.C. et Action directe, des enquêtes réservées et un mystérieux hold-up...

*L'interrogation* ne manque pas de malignité : *« Un complot qui fait le jeu de l'opposition »*, entend-on dire *dans les allées du pouvoir ; une « campagne orchestrée »* contre un gendarme courageux – le capitaine Barril – et une unité d'élite – le G.I.G.N., – affirme l'entourage de cet officier par qui le scandale arrive. La présidence de la République juge démesurée ce qu'elle vit comme une *« offensive journalistique »*, au regard des « affaires » politico-policières des *septennats précédents, plus* sanglantes à n'en pas douter. La responsabilité de M. Mitterrand étant engagée *dans la création, à partir* d'août 1982, de cette « mission » de francs-tireurs, gendarmes et policiers *mobilisés à la discrétion* de la présidence, ses collaborateurs ramènent volontiers les révélations actuelles à une cabale de policiers mécontents. Et, sans doute, l'imbroglio créé par le gouvernement lui-même, avec la multiplication des centres de décision en matière de police, est-il favorable aux jalousies et concurrences de toutes sortes entre services et responsables.

L'explication est cependant insuffisante, tant elle relève d'une vision... policière de l'histoire où, *dès qu'une* affaire est trop délicate, le pouvoir s'empresse de la ramener à une *« manipulation »* de la presse par la police, l'opposition, ou les deux. De diamants centrafricains en « affaire Boulin », le septennat de M. Giscard d'Estaing n'a pas dédaigné cette contre-attaque. Elle a cours aujourd'hui, alors qu'en l'espèce les questions posées sur le fonctionnement du service de police autonome installé à la présidence rejoignent des interrogations de la majorité elle-même et d'administrations non policières, la justice notamment.

### Depuis le 3 juin

*Depuis les manifestations* policières du 3 juin, nombreux sont les partisans, au gouvernement, d'une clarification des centres de décision policiers et d'un retour à un fonctionnement administratif plus classique, *ne court-circuitant pas les hiérarchies* existantes. Quel est, demandent-ils, le bilan en matière de lutte antiterroriste de la cellule élyséenne où l'on a paru croire, dans l'affaire des Irlandais de Vincennes notamment, que la fin justifiait les moyens ? Toutes les arrestations importantes – corses et arméniennes en particulier – n'ont-elles pas été effectuées par les services policiers traditionnels, dans le respect du code de procédure pénale ?

Quant à la *justice*, comment ne peut-elle pas se sentir mise à l'écart ? Qu'il y ait des contacts avec *le groupe Action directe ou le* F.L.N.C. n'est pas condamnable en soi. La lutte contre le terrorisme est aussi une *affaire* politique. Mais, justement, ce ne sont pas des « politiques » qui sont ici mis à contribution par l'Elysée. Il s'agit de gendarmes et de policiers qui – l'aurait-on oublié ? – sont officiers de police judiciaire et, partant, comptables de leurs activités, enquêtes et investigations devant l'autorité judiciaire.

Telles sont, au fond, les vraies raisons de l'inflation d'« affaires » qui embarrassent l'Elysée. Tant qu'il n'y sera pas répondu, le capitaine Barril continuera d'apparaître comme un fusible commode, au nom de la raison d'Etat...

E. P.

## Un informateur du capitaine Barril raconte...

M. Alexandre Engrand, Alex pour ses amis, se défend comme un beau diable. Inculpé et écroué en juillet pour un hold-up commis à Paris le 10 mars, cet ancien informateur du capitaine Barril, chef par intérim du G.I.G.N., nourrit de détails étonnants sa version des faits. En résumé, ce hold-up, dans un comptoir d'achat et de vente de pierres et de métaux précieux, aurait été destiné à la fois à rémunérer et à compromettre un *informateur de la « mission » élyséenne* sur le terrorisme du chef d'escadron Christian Prouteau. Une histoire rocambolesque au premier abord, mais qu'Alex rend crédible par de nombreuses précisions. Et qui, si elle est confortée par l'instruction confiée au juge parisien, M. Bruno Laroche, illustrerait fort bien la « méthode Barril ».

Alex, selon ses proches, s'est toujours cru un « as » du renseignement. Agé de cinquante-neuf ans, il aime rappeler ses états de service : 1942, agent de renseignement dans l'armée anglaise ; 1945, affecté au deuxième bureau Air ; 1951-1953, l'Indochine avec les mêmes fonctions ; puis chef du personnel de diverses sociétés, avant de créer, à partir de 1965, ses propres entreprises de surveillance... *« et de renseignements »*, aime-t-il ajouter. *« Nous aimons les nuits blanches »*, affirmait le dépliant publicitaire de *l'une d'elles, la société Securitron*, 66, rue de Provence à Paris (9e). Un personnage en clair-obscur donc, évoluant *dans ces zones* où se mêlent trafiquants, indicateurs et baroudeurs divers. C'est ainsi qu'en mars, à l'époque du hold-up et de sa fréquentation du capitaine Barril, il est inculpé pour une affaire de trafic d'uranium, dans laquelle apparaît le docteur Nelly Azerad, cardiologue de l'administration pénitentiaire mêlée un temps à l'affaire de Broglie.

Alex est ainsi, début 1983, un informateur attitré du capitaine Barril qui ne le conteste pas. Plus que ça même, affirme-t-il aux policiers qui l'entendent : *« un collaborateur de son service dans la lutte antiterroriste » ;* des *« amis »* qui se donnent de l'Alex et du Paul ; un informateur privilégié ayant ses entrées à la caserne de Satory où est basé le G.I.G.N. et où réside le capitaine. Il abreuve ce dernier de rapports sur *des trafics d'armes, codés* A 1, A 2, etc. Thème récurrent : un dépôt d'armes, de munitions et d'explosifs transféré de *Montigny-lès-Cormeilles* (Val-d'Oise) à Alfortville (Val-de-Marne). Il serait situé, assure-t-il, *« dans la communauté arménienne »* de cette ville dont le maire est M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique. A le croire, ses renseignements sont les meilleurs : *« Nous tenons là, la vraie source d'approvisionnement en armes pour tous les groupuscules anarchistes. »* A le croire toujours, sa tâche consistait à « appâter » les trafiquants en se présentant comme un acquéreur ou un échangeur d'armes et de matières explosives. Le tout, persiste-t-il, sous les ordres du capitaine.

C'est dans ce cadre que survient le hold-up. M. Hubert Planchez, l'un des intermédiaires de M. Engrand veut être rémunéré. Pas de « caisse noire » aurait répondu en substance le capitaine Barril. D'où la demande de M. Planchez, en retour, d'une protection à l'occasion d'un « casse » dont l'objectif est une valise contenant pour 500 000 francs de valeurs en or et *pierres. Selon Alex, le* contrat était clair : les *« cinq »* gendarmes envoyés sur place interviendront *« en cas d'ennuis » pour arrêter* les malfaiteurs. Il était d'ailleurs convenu que ceux-ci ne seraient pas *armés et, de fait, ils ne brandiront*, ce 10 mars, vers 14 heures, qu'un pistolet d'alarme.

*Toutefois, l'affaire se dédouble* : le service rendu est aussi un piège. Selon Alex toujours, lorsque, quelque temps après, M. Planchez *manifeste* des réticences à livrer des renseignements, le capitaine lui aurait fait répondre que, s'il ne continue pas de collaborer, le « dossier » constitué, à l'aide de photos durant le hold-up, serait mis en route. Bref, les indicateurs qui n'auraient, selon eux, récupéré que 31 000 francs en bijoux et déchets d'or, sont désormais « tenus ».

Telle est la thèse que les trois inculpés, *MM. Alexandre Engrand*, Hubert Planchez et Christian George ont tous confirmé, sans se contredire *sur l'essentiel. A les croire, elle illustrerait* doublement la « méthode Barril » durant ses missions élyséennes : pénétrer des trafics d'armes afin d'être renseigné et coincer, selon un mécanisme policier, somme toute classique, ses informateurs. Quitte à prendre des libertés avec la justice et le code de procédure pénale. Le capitaine Barril et ses collaborateurs contestent formellement ce récit, œuvre selon eux d'un « mythomane ». Le capitaine reconnaît cependant avoir entendu parler d'un hold-up qu'Engrand prétendait avoir surveillé. *« Une plaisanterie »*, a-t-il *cru d'abord*.

Alex est toujours en prison. La chambre d'accusation de Paris a *refusé, le 24 août, sa mise en liberté*, en insistant notamment sur ses *« fréquentations douteuses »*.

## Me Francis Szpiner : « mon client n'a pas d'états d'âme »

*« Le capitaine Barril, dont vous êtes l'avocat, est soupçonné par la justice d'avoir couvert un hold-up destiné à rémunérer un informateur et à compromettre celui-ci. Ces accusations sont-elles fondées ?*

– La question est improprement tournée. Il n'est soupçonné de rien du tout. Il a été entendu par un juge d'instruction et, jusqu'à ce jour, ni le parquet ni le juge n'ont découvert d'éléments susceptibles d'entraîner son inculpation. Non seulement nous rejetons ces accusations, mais je regrette qu'il y ait des gens qui violent le secret de l'instruction. Je constate que Paul Barril est plus souvent victime que d'autres de telles fuites. C'est la preuve qu'il s'agit d'une campagne orchestrée.

*– En dehors du hold-up qu'on le soupçonne d'avoir couvert, le capitaine Barril est mêlé à plusieurs affaires délicates. S'agit-il d'initiatives personnelles ou de « missions » qu'il exécutait en accord avec le chef d'escadron Christian Prouteau, conseiller technique à l'Elysée ?*

– Je ne peux que répéter ce qui a déjà été dit. Paul Barril a agi sous les ordres et sous le contrôle de sa hiérarchie. L'enquête de l'inspection générale de la gendarmerie permettra de dissiper tous les doutes à ce sujet. Dans l'affaire Rouillan, l'un des leaders d'Action directe, c'est ce dernier qui avait contacté le capitaine Barril. Il s'agissait d'amener Rouillan devant son juge. Je ne vois pas où est le scandale.

*– Outre M. Prouteau, avec qui le capitaine Barril était-il en rapport à l'Elysée ?*

– Il ne m'a pas communiqué son carnet de rendez-vous. J'imagine qu'il a eu affaire à ceux qui sont amenés à s'occuper des questions de terrorisme et de sécurité à l'Elysée.

*– Pour qui « roule » Paul Barril ?*

– On a dit qu'il était lié à l'extrême droite. Cette campagne est née de son inculpation dans l'affaire du trafic d'armes de Bobigny où étaient impliqués des militants d'extrême droite. Le seul problème, c'est que, sur les seize autres inculpés, Paul Barril n'en connaissait qu'un seul. On a pratiqué un amalgame scandaleux. Paul Barril est un officier de gendarmerie au service du gouvernement de la République et il n'a pas d'états d'âme.



# SCIENCES

## L'électronique et la micro-informatique au service des handicapés

*«Je veux jouer»* : une phrase banale que Didier, infirme moteur et privé d'expression orale, peut maintenant «prononcer» grâce à ses mouvements de tête qui, relayés par un micro-ordinateur, inscrivent les mots sur un écran ou les traduisent en un message sonore. Il s'agit là d'une des retombées des progrès récents de l'électronique et de la micro-informatique, telles qu'elles ont été décrites lors d'un récent colloque, à Paris, sur la technologie au service des handicapés.

Les exemples de réalisation concrète ne manquent pas, tel ce système électronique complexe mis au point pour les «orthèses», ces prothèses articulées placées sur des membres déficients et qui, sur de simples signaux émis par les muscles de l'épaule, impriment des mouvements au bras du patient. Tel encore ce micro-ordinateur et ce logiciel approprié permettant à un voyant de transcrire, pour les aveugles, n'importe quel texte en braille.

Tous les handicapés, qui se comptent en France par millions, ne pourront pas bénéficier immédiatement de ces progrès techniques. L'électronique et la micro-informatique restent des techniques complexes et chères. Il en va de même de la mécanique indispensable à la réalisation des appareils, et qui n'est pas toujours adaptée aux problèmes à résoudre.

Pour l'aide aux handicapés moteurs, ces techniques sont à l'origine de la réalisation de matériels qui, par une simple pression du doigt, du pied ou de la tête sur un bouton, ou à l'aide de mots prononcés dans un micro, provoquent l'allumage d'une lampe, l'ouverture d'une porte, la mise en marche d'un poste de radio. Elles ont conduit à l'élaboration de dispositifs permettant aux personnes privées d'expression orale d'inscrire des messages en sélectionnant des lettres ou des symboles *sur un écran*.

Les ingénieurs et thérapeutes qui réalisent de tels appareils suivent tous la même voie : ils utilisent le matériel disponible sur le marché et tentent de l'adapter aux problèmes spécifiques de leurs patients. Simples perfectionnements des systèmes certes, mais qui posent des problèmes techniques parfois complexes. Ne serait-ce que parce qu'il est nécessaire de rendre ces matériels autonomes pour pouvoir les placer sur les fauteuils roulants. Cela impose des contraintes de poids et de volume, mais nécessite aussi que le micro-ordinateur soit alimenté par une batterie, que les appareils soient protégés contre les intempéries pour être utilisés à l'extérieur, et qu'ils puissent fonctionner de manière fiable vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

### Le relais de l'industrie

L'adaptation est encore plus complexe lorsqu'elle s'attaque aux systèmes de reconnaissance de la parole, qui transforment un message vocal en un message écrit ou à une action (telle la mise en marche d'un appareil), ou *aux deux à la fois. Il* faut d'abord s'accommoder (ou améliorer) des microprocesseurs existants, qui sont encore très imparfaits : ils ne «répondent» qu'à un seul locuteur, possèdent un vocabulaire limité à quelques dizaines de mots et, fait plus grave, font encore pas mal d'erreurs de compréhension. Employés par un handicapé, ces systèmes doivent, en outre, pouvoir fonctionner constamment avec le micro ouvert, sans pour cela mettre simultanément en marche la télévision, le magnétophone et la radio lorsque l'utilisateur converse avec son voisin. En bref, le microprocesseur doit pouvoir éliminer le bruit de fond et ne répondre qu'aux messages qui lui sont adressés.

Ces problèmes techniques pourront être peu à peu surmontés. Certains le sont déjà. Mais à quel coût ? C'est évidemment là que le bât blesse. Divers modèles de fauteuils roulants bourrés d'électronique sont actuellement testés dans les hôpitaux et les centres de rééducation, où, malgré leurs imperfections, ils sont appréciés par leurs utilisateurs. Mais il ne s'agit là que de prototypes fabriqués à un, ou, dans les meilleurs des cas, à quatre ou cinq exemplaires. Aussi leurs créateurs sont-ils en quête d'une firme industrielle capable d'assurer leur fabrication à grande échelle et les lourds investissements nécessaires.

Une impasse donc ? Pour en sortir, les électroniciens et les thérapeutes se tournent vers l'Etat et les caisses d'assurance maladie, qui devraient, selon eux, prendre en charge ces appareils compliqués.

ÉLISABETH GORDON.

## La médaille d'or du C.N.R.S. à l'astrophysicien Evry Schatzman

La médaille d'or du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) pour 1983 a été attribuée à M. Evry Schatzman, directeur de recherches au C.N.R.S., pour ses travaux en astrophysique. On lui doit d'avoir résolu, dans ce domaine, plusieurs grands problèmes fondamentaux, comme l'explication du débit d'énergie de certaines étoiles explosives en fin de vie que l'on appelle les naines blanches, celle des phénomènes qui régissent des étoiles connues sous le nom de novae, ou encore la mise en évidence de grands nuages de matière interstellaire. C'est à lui aussi que revient le mérite d'avoir su décrire le mécanisme du chauffage de la couronne solaire par ondes de choc, d'avoir prédit la présence de mouvements ondulatoires dans l'atmosphère du Soleil et d'avoir enfin expliqué les anomalies d'abondance de certains éléments chimiques dans le Soleil et le faible flux des neutrinos solaires.

Né le 16 septembre 1920 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), M. Evry Schatzman est ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Après avoir obtenu son agrégation de physique (1945), puis son doctorat un an plus tard, il entre comme chargé de recherches au C.N.R.S., où il fera l'essentiel de sa carrière. En 1954, il crée la première chaire d'astrophysique de France à la Sorbonne *et a pour élèves la plupart de tous* les astrophysiciens théoriciens français. A partir de 1960, il se consacre à sa charge de professeur à la faculté des sciences de Paris, puis à l'université de Paris-VII. En 1976, le C.N.R.S. le nomme directeur de recherches. Il travaille alors à l'observatoire de Meudon, qu'il quitte en 1978 pour rejoindre celui de Nice.

## MOSCOU CONFIRME QUE TROIS COSMONAUTES ONT ÉTÉ BLESSÉS PAR L'EXPLOSION D'UNE FUSÉE A BAIKONOUR

Une fusée soviétique porteuse d'un vaisseau spatial, à bord duquel trois cosmonautes avaient pris place, a explosé voilà une quinzaine de jours sur le pas de tir de Baikonour (Asie centrale). L'information, rendue publique le 1er octobre par la presse américaine, vient d'être confirmée à Moscou par des personnalités proches des milieux aéronautiques soviétiques. Selon eux, les trois cosmonautes, dont une femme, qui se trouvaient à bord du vaisseau Soyouz installé au sommet de la fusée, ont été blessés. Bien qu'aucune information supplémentaire n'ait été fournie, il y a tout lieu de penser que leurs blessures sont la conséquence du formidable choc que leur a causé la mise à feu de la fusée de sauvetage montée sur le lance-Soyouz.

Les fusées utilisées pour l'envoi dans l'espace d'équipages humains sont toutes équipées — les Saturne américains l'étaient, mais pas la navette — d'une petite fusée très puissante destinée à arracher le vaisseau spatial en cas de danger. Au cours de cette opération, le nombre de «g» — bien connu des pilotes de chasse lorsqu'ils amorcent des virages serrés ou effectuent une ressource brutale — auxquels sont soumis les cosmonautes, du fait de *l'accélération violente fournie par la* fusée de sauvetage, est, pendant un court instant, très élevé et peut ainsi induire des blessures superficielles sur les hommes d'équipage.

● *Une nouvelle sonde automatique soviétique mise en orbitre.* — Venera-15 s'est mise, lundi 10 octobre, en orbite autour de la planète Vénus. Cette sonde, lancée le 2 juin, devrait, tout comme sa «sœur jumelle» Venera-16 attendue prochainement dans la banlieue de l'étoile *du Berger, permettre de continuer* l'étude de cette planète où règnent, au sol, des conditions de pression (90 atmosphère, et de température (450 degrés, soit une température supérieure à celle du zinc fondu) peu propices au bon fonctionnement des instruments portés par les engins planétaires.

# CULTURE

## MM. Jacques Derrida et Jean-Pierre Faye responsables provisoires du Collège international de philosophie

Le Collège international de philosophie, inauguré lundi 10 octobre à Paris, a réuni, le même jour ses deux instances provisoires. M. Jacques Derrida a été élu à l'unanimité directeur du «collège provisoire» dont le bureau est aussi composé de Mme Christine Buci-Glucksmann, MM. Dominique Lecourt, Jean-Claude Milner et Patrice Vermeren. Les autres membres du «collège provisoire» sont : Mme Françoise Carasso, M. François Châtelet, Mme Elisabeth de Fontenay, le Père Pierre-Jean Labarrière (jésuite), M. Jean-François Lyotard, MMmes Marie-Louise Mallet, Francine Markovits, MM. Jean-Luc Nancy et Jacques Roubaud.

*La deuxième instance est le* «haut conseil de réflexion». Son secrétaire général est M. Jean-Pierre Faye. Ses membres sont : M. Jean-Paul Aron, Mme Anne Baudart, MM. Michel Butor, Jean-Pierre Changeux, Jean-Pierre Cotten, Pierre-Gilles de Gennes, Christian Descamps, Alain Etchegoyen, Jean-Claude Gardin, Maurice Godelier, Félix Guattari, Christian Houzel, Pierre Jacob, Emmanuel Levinas, Jean-Claude Pecker, Mme Mitsou Ronat, MM. Michel Serres, Bernard Sobel, Pierre Soulages, Mme Isabelle Stengers, MM. Jean-Pierre Vernant, Heinz Wismann et Iannis Xenakis, ainsi que MM. Jean-Pierre Colin (ministère de la culture), Joseph Goy (ministère de l'éducation nationale), Roger Brunet (ministère de l'industrie et de la recherche), Pierre Usselmann (ministère des relations extérieures). La liste des personnalités étrangères que le «haut conseil de réflexion» souhaite coopter n'a pu être arrêtée au cours de cette première réunion.

Les animateurs du Collège international de philosophie confirment leur intention de mettre en place et de lancer les premiers travaux prévus pour la fin de l'année 1983, et d'abandonner ensuite, d'ici dix-huit mois, leurs responsabilités.

● RECTIFICATIF. — Des passages de l'article publié dans *le Monde* du 12 octobre sous le titre «Les obligations de service des universitaires sont assouplies» ont été rendus incompréhensibles. Nous aurions dû imprimer : «*M. Payan précise d'emblée : on ne pourra pas imposer à un professeur des enseignements sous forme de travaux dirigés ou de travaux pratiques... Selon le directeur général, le texte simplifie et clarifie les obligations de service des enseignants.*»

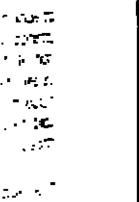
## FAITS DIVERS

### SUICIDE

**Malgré la situation modeste de sa mère, veuve, qui gagne sa vie en faisant des ménages, il ne manquait apparemment de rien. Dans un lycée d'enseignement professionnel du Bas-Rhin, ses professeurs le tenaient pour un excellent élève. Samedi 8 octobre, il a volé, chez un commerçant de la petite ville où vit sa famille, l'outillage qu'il avait dissimulé dans un pain vidé de sa mie. Il était passionné de bricolage. Le montant du vol a été estimé à moins de 250 francs.**

**Faisant valoir que ce n'était pas la première fois que le voleur agissait de la sorte à ses dépens, le commerçant volé a refusé un accord à l'amiable avec la mère, qui était prête à le rembourser. Les gendarmes sont intervenus, ils l'ont interrogé, ont fouillé sa chambre et s'en sont allés. Alors, il a fermé sa porte et s'est tué d'une balle de 22 long rifle. Il avait quinze ans et demi.**

● *Incendie de forêt près de Saint-Tropez.* — Plus de 100 ha de pins et de chênes ont brûlé dans la nuit du 11 au 12 octobre à Gassin (Var), près de Saint-Tropez. Le feu, attisé par un violent mistral, s'est approché des plages de Pampelone. Les pompiers ont réussi à préserver des flammes toutes les villas du secteur menacé.



# CARNET

## Naissances

– Daniel et Lynda ALTMANN, avec Tirtsac, ont la grande joie d'annoncer la naissance de

**Isaac,**

le 2 octobre 1983.
12, rue Elzévir,
75003 Paris.

– Hélène BONGIOVANNI et Alain DACHEUX ont la joie d'annoncer la naissance de

**Aurélien,**

le 15 septembre, à Hyères.

3, rue Saint-Paul,
83400 Hyères.
Lycée Victor-Hugo,
Marrakech (Maroc).

– *Le comte* et la comtesse de FONT-MICHEL, Antoine-Marie, Alexandre, Philippe-Emmanuel,
ont la joie d'annoncer la naissance de

***Maximin,***

le 26 août 1983.

18, rue Amiral-de-Grasse,
06130 Grasse.

## Décès

### MAX FLÉCHET

– Chazelles-sur-Lyon (42), Succieu (38), Feurs (42), Sainte-Foy-lès-Lyon (69), *La Mulatière (69).*
On nous prie d'annoncer le décès de

**M. Max FLÉCHET,**
officier de la légion d'honneur,
ordre national du mérite,
ancien maire, ancien sénateur,
ancien conseiller général,
ancien secrétaire d'État,
ancien président
des conseillers du commerce extérieur,

survenu le 11 octobre 1983, dans sa quatre-vingt-troisième année.
De la part de Mme Max Fléchet,
M. et Mme Bernard Fléchet,
leur fille Valérie,
Mme Colette Fléchet,
ses enfants Véronique et Olivier *Delorme,*
M. et Mme Robert Fléchet,
leur fils Bruno-Philippe et sa fiancée Sylvie Poncet,
leurs fils Régis, Jean-François,
M. et Mme Xavier Robert,
leurs filles Anne et Aude,
Mme Josette Caillot
et ses enfants,
M. Georges Fléchet
et ses enfants,
M. et Mme René Fléchet
et leurs filles,
Les familles Fléchet, Batayron, Blanchard, Bouellat, France, Joubert, Mantelin, Chomienne.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 14 octobre, à 15 heures, en l'église de Chazelles-sur-Lyon.
Inhumation dans l'intimité *familiale*
Condoléances sur registres. Pas de fleurs.

[Né le 10 mai 1901 à Chazelles-sur-Lyon (Loire), commune dont il avait été le maire de 1922 à 1945 puis de 1947 aux élections municipales de 1959, où, mis en ballottage, il s'était retiré après le premier tour, Max Fléchet était industriel chapelier. Il avait présidé, de 1932 à 1970, l'Union des fabricants de chapeaux de feutre, laine et poil de France.

Élu sénateur indépendant de la Loire en 1948, réélu en 1955, il avait été désigné en juillet 1958 pour exercer les fonctions nouvellement créées de haut commissaire à l'économie nationale et au commerce extérieur. Nommé *secrétaire d'État* aux affaires économiques en janvier 1959 dans le cabinet Debré puis en novembre de la même année, secrétaire d'État aux affaires économiques extérieures dans le même cabinet. Max Fléchet avait manifesté sa *solidarité avec son* ministre de tutelle, élu au même département et ami M. Antoine Pinay en donnant sa démission lorsque l'ancien président du conseil avait quitté le ministère des finances en janvier 1960.

*Réélu sénateur à la faveur d'une* élection partielle en février 1963, battu lors du renouvellement sénatorial de septembre 1965, il avait représenté le canton de Chazelles-sur-Lyon à l'assemblée départementale de 1932 à 1967, date à laquelle il n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat. Ancien vice-président du Centre national du commerce extérieur, il avait présidé de 1967 à 1969 la chambre de commerce franco-soviétique.]



### JEAN LEBRAU

– *Le poète*

**Jean LEBRAU,**
Grand Prix de poésie
de l'Académie française en 1968,

est décédé mardi à Moux (Aude), petit village près de Carcassonne, où il avait passé pratiquement toute sa vie.

[Né en 1891, Jean Lebrau est l'auteur de nombreux recueils de poésie inspirés par le terroir et la vie des champs : « la Voix de là-bas » (1913), « le Cyprès et la Cabane » (1922), « le Ciel sur la garrigue » (1924), « Témoignage » (1925), « la Rumeur des pins » (1926), « Couleur de vigne et d'olivier » *(1929),* « *Quand la* grappe mûrit » (1931), « D'une amère flore » (1936), « la Marche nuptiale », « le Feu des sarments » (prix de poésie de l'Académie française en 1959), « Dancemuses ».]

– Mme Paul Anglès d'Auriac,
M. et Mme Bernard Anglès d'Auriac
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Michel Chouanard,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Anglès d'Auriac
et leurs enfants,

Mme Jean Anglès d'Auriac,
ses enfants et petits-enfants,
M. Henri Anglès d'Auriac,
Mme Henri Anglès d'Auriac,
leurs enfants et petits-enfants,
M. le chanoine Anglès d'Auriac,

M. Pierre Anglès d'Auriac,

*M. et Mme Courcenet,*
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Anglès d'Auriac,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Rosier,

Les familles Florence, Derivière, de Villepain, Gambiez,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Paul ANGLÈS d'AURIAC,**
ancien élève
de l'École polytechnique,

rappelé à Dieu dans sa soixante-dix-neuvième année, le 6 octobre 1983.

*La cérémonie religieuse a eu lieu* dans l'intimité familiale, le 8 octobre 1983, en la collégiale Saint-André de Grenoble.



– Le conseil d'administration de la Caisse d'allocation familiale de la région parisienne,

La direction générale,
Ses collègues et collaborateurs,
L'ensemble du personnel,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**M. Yves BAUMANN,**

directeur de l'unité de gestion
de la 5e circonscription administrative
à Rosny-sous-Bois,

survenu le 9 octobre 1983, dans sa cinquante-sixième année, des suites d'une longue maladie.

La levée du corps aura lieu le jeudi 13 octobre 1983, à 10 heures, à l'hôpital Rothschild, 15, rue Santerre, 75012 Paris.

Les obsèques se dérouleront le même jour, à 14 heures, à Guerchy (Yonne).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

9, rue Saint-Charles,
75750 Paris Cedex 15.

– M. Pierre Bellan,
M. et Mme Jean-Claude Bellan
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Pages
*et leurs enfants,*
M. et Mme Michel Clerc
et leurs enfants,
Les familles Lavigne, Girard, Deporte, Lacaze et Guilhamat
*Et ses neveux et nièces,*

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Pierre BELLAN,**

chevalier de l'ordre national du Mérite,
assureur conseil,
président de chambre honoraire
au tribunal de commerce
de la Seine,

survenu le 10 octobre 1983, à Paris, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 octobre 1983, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Saint-Béat (Haute-Garonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, boulevard Richard-Wallace,
92200 Neuilly.
120, avenue des Champs-Elysées,
75008 Paris.

– M. Marcel Bontemps,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Iliovici, Bretin, Trenel et Bontemps,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Marcel BONTEMPS**
**née Miette Iliovici,**

survenu à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques, célébrées dans l'intimité familiale, ont eu lieu à Perthes-en-Gâtinais.
Le Monceau, 77930 Perthes-en-Gâtinais.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Bourges.
Le docteur et Mme Pierre Desserin,
ses enfants,
Florence, Henri-Michel et Katia,
ses petits-enfants,
Mme Pierre Rappenne,
sa sœur,
Nicole et Ado Pradinaud,
ses filleuls,
Françoise et Olivier Pradinaud,
Et toute la famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

**Mme Henri DESSERIN**
**née Rose Aubert,**
déportée à Ravensbrück
et Bergen-Belsen,
directrice d'école honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes,
médaille de la Résistance
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
officier des Palmes académiques,
médaille d'argent
de l'instruction publique.

Selon son vœu, elle a été inhumée à Bourges, le samedi 8 octobre, entourée de sa proche famille et de ses camarades déportés, résistants.
Seul le triangle rouge recouvrait son cercueil.
Nous unissons au sien le souvenir de son mari, martyr de Mauthausen.

*Bourges,* 16, rue Buffon,
94 *bis,* rue Barbès.

– Mme Hubert Foullon,
Mme Michèle Barrière
et ses enfants,
M. et Mme Olivier Foullon
et leurs enfants,
M. et Mme Emmanuel Cossic
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Foullon
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Droit
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 10 octobre 1983, de :

**M. Hubert FOULLON.**

Les obsèques ont lieu ce jour dans l'intimité en l'église de Saint-Cenère (Mayenne).

*Une messe sera célébrée en l'église* Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique à Paris-7e, le vendredi 14 octobre, à 17 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Société pour la location et l'exportation de matériel industriel (SLEMI),
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Hubert FOULLON,**
président-directeur général
de la société.

Les obsèques ont lieu ce jour dans l'intimité en l'église de Saint-Cenère (Mayenne).

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique à Paris-7e, le vendredi 14 octobre, à 17 heures.

– Le président,
Les membres du comité de direction du Groupement des exploitants de *wagons-réservoirs et des containers-citernes,*

ont le regret de faire part du décès, le 10 octobre 1983, de

**M. Hubert FOULLON,**
vice-président du G.E.W.R.

Les obsèques ont lieu ce jour, dans l'intimité, en l'église de Saint-Cenère (Mayenne).

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique à Paris-7e, le vendredi 14 octobre, à 17 heures.

– Le président,
Les membres du comité de direction du groupement professionnel des Entreprises de location de wagons industriels (ELWI)
ont le regret de faire part du décès, le 10 octobre 1983, de

**M. Hubert FOULLON,**
membre du comité de direction.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 12 octobre, dans l'intimité, en l'église de Saint-Cenère (Mayenne).
Une messe sera célébrée le vendredi 14 octobre, à 17 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

– Mme Marcel Glass,
ses enfants, petits-enfants
Et toute la famille,
font part du décès de

**M. Marcel GLASS,**
pharmacien,

survenu, le 11 octobre 1983, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 14 octobre 1983.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Huguette Berès,
M. et Mme Pierre Orefice,
Jacques Berès
et ses enfants,
Aldine Berès,
Anisabelle et Amedeo Montanari
et leurs enfants,
Catherine et Laurent Blond
et leurs enfants,
Elisabeth Orefice,
*Claire Orefice,*
Mme Eda Amar,

ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Raoul OREFICE**
**née Frida Calderon,**

survenu le 9 octobre 1983.

Les obsèques auront lieu ce mercredi 12 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau.

– On nous prie d'annoncer le décès de

**M. Guy PERRIN,**
ancien élève
de l'École *normale supérieure,*

survenu à Paris le 1er octobre 1983 à l'âge de trente-cinq ans.
De la part de
Mme Christiane Perrin,
De Claire et Emmanuel, ses enfants,
Et de toute sa famille.
10, rue Lalande, 75014 Paris

– Le conseil d'administration
Et le personnel de la Fondation de France,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

**Michel POMEY,**
vice-président fondateur.

– Le Seigneur a voulu rappeler à lui

**Michel René RENAUDIN,**

*le lundi 10 octobre 1983.*

De la part de

Mme René Renaudin,
sa mère,
Mme Michel Renaudin,
son épouse,
Ses enfants,
Benoît et Dominique Renaudin,
Marie-Noël et Philippe de Lavenne de La Montoise,
Ses petits-enfants,
Gaspard et Frédéric,
Mme Léon Yves Larsonneur,
sa belle-mère,
Son amie,
Hélène Bidault,
M. et Mme Jacques Herrman
et leurs enfants,
M. Olivier Larsonneur,
Et de ses nombreux amis.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-des-Champs, boulevard du Montparnasse à Paris, le vendredi 14 octobre 1983, à 14 heures.

L'inhumation provisoire aura lieu au cimetière du Père-Lachaise après la cérémonie religieuse.

59, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

– Le conseil d'administration
Et l'ensemble du personnel de Janssen Le Brun,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Michel RENAUDIN,**
pharmacien,
administrateur
et directeur général,

survenu le 10 octobre 1983.

5, rue de Lubeck,
Paris-16e.

## Remerciements

– Natan et Bernard Darty,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

**Marcel DARTY,**

vous prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements et de leur reconnaissance émue.

## Anniversaires

– Le 12 octobre 1974,

**Alain BRELOT,**
docteur ès-sciences,

quittait tragiquement les siens.
Parents, amis, souvenez-vous.

– Pour ceux qui n'ont pas oublié

**Claude DESCOMP**

Il y a onze ans que nous l'avons perdue.

## Avis de messes

– La messe de rentrée universitaire de l'Institut catholique de Paris sera concélébrée le jeudi 20 octobre 1983, à 18 heures, en l'église Saint-Joseph-des-Carmes. Mgr Jullien, évêque de Beauvais, présidera la célébration et prononcera l'homélie.

– Une messe à la mémoire du

**docteur Robert GISCLARD,**

décédé le 19 septembre 1983 à Réalmont (Tarn), sera célébrée le mardi 18 octobre à 18 heures, à l'église Saint-Séverin (1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e).

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

## John Huston, au-dessous du volcan

# *Légendes d'un tournage*

LA grosse voiture noire plombée continue de glisser dans les nuées, un sombrero en débris de miroirs accroché au pare-brise fait ricocher les éclairs : *« Une Chrysler, vous aimez ? »* Le chauffeur, Carlos della Torre, un homme d'une soixantaine d'années et d'une grande élégance, tient d'une main son volant et de l'autre une lampe-torche avec laquelle il éclaire le tableau de bord : il vérifie sa vitesse pour la limitation à 90. D'ordinaire, Carlos della Torre est « tourist-guide », à Mexico. Mais là il a été engagé par la compagnie mexicaine qui produit, avec les Américains, *Au-dessous du volcan*. Il aime le changement : une fois les touristes, une fois les vedettes.

*« Alors, comment ça se passe ce tournage ?*

*– Formidable, tout le monde content, une semaine d'avance sur le plan de travail, beaucoup d'argent gagné. Non, les films réalisés au Mexique ne sont généralement pas très bons. En ce moment, Dino di Laurentiis y tourne* Dum, *le bruit court que le film coûte 50 millions de dollars, et qu'il sera mauvais. »*

La Chrysler s'est arrêtée devant un porche de bois sculpté, *« une vraie forteresse »*, dit Carlos della Torre, qui sort sonner deux coups de cloche. Aussitôt des servantes mexicaines en tabliers ouvrent le portail dans les phares, un chien noir grelotte. *« Je n'aime pas ce chien*, dit Carlos della Torre, *il ressemble au diable. »* Caramba ! qui lui a soufflé ces mots du livre qu'il n'a jamais lu ?

Vingt camions, aux étiquettes « Bajo el volcan », comme une colonie de cirque, attendent dans les allées d'une ancienne hacienda coupée en morceaux dont l'un a été transformé en hôtel de luxe : serpents à plumes émergeant de l'eau turquoise d'une piscine. On doit tourner la scène de la corrida, qui a été accolée, pour des raisons d'économie de déplacement, à la scène du restaurant, que le livre dissociait. L'arène a été construite il y a trente ans par Gunther Gerzso, le décorateur, pour un autre film. Avec le temps, cette fausse arène est devenue une vraie arène, alors on la réutilise. Les choses sont comme ça au Mexique : le cinéma américain apporte pour décorer une église une fausse Vierge plus luxueuse que les Vierges autochtones, et fabriquée à Hollywood, les indigènes se mettent à la vénérer.

### *Une poche assez grande pour y mettre un livre*

Il est 9 heures du matin, les costumiers dorment déjà sous les camions, l'eau purifiée pour le café brille au soleil dans ses bonbonnes de verre. La caméra est plantée sous un laurier gigantesque, qui menace les robes des figurantes de petites graines juteuses. Une journaliste se tourne vers le scénariste et lui demande si Huston bat encore les femmes. *« Je ne sais pas*, dit-il, *mais il m'a avoué qu'il a mangé de la chair humaine en Ouganda pendant les repérages d'*African Queen, *sans le savoir, bien sûr. »*

Des bruits divers courent sur Huston : qu'il vit à Puerto-Vallarta, au bord de l'océan Pacifique, dans une maison qui est comme un désert, avec des cobras, des singes, des chiens, qu'il relit Melville, qu'il peint, qu'il vit avec une jeune Mexicaine de seize ans, et un enfant trouvé dans une poubelle. Eve Arnold, photographe de Magnum envoyée par *Stern*, et qui le connaît depuis vingt ans, se souvient du temps où il vivait en Irlande, dans une maison luxueuse avec des salles de bains qui avaient chacune leur cheminée.

Elle se souvient de ces feux que les femmes de chambre attisaient tandis qu'elles faisaient couler l'eau des baignoires, et du placard à vêtements du grand John, large comme un salon, avec ses différents compartiments en miroirs pour les chaussures, les cravates, les costumes d'affaire, les smokings. Maintenant, il ne porte plus qu'un seul type de costume : de coton blanc avec une poche assez grande pour y mettre un livre, ce jour-là les poésies de T.S. Eliot (le producteur, lui, garde dans sa poche une balle de ping-pong). Sa manière de travailler aussi a changé : autrefois il dessinait chaque scène, chaque déplacement à l'intérieur du cadre par rapport à la caméra. *« Maintenant*, dit Eve Arnold, *sa façon de travailler est plus fluide, plus libre ; même s'il lui arrive encore de dessiner une scène, il ne suit plus son dessin. »*

Son fauteuil pliable de géant l'attend, avec ses jambes croisées de sauterelle, et un petit escabeau à deux marches qui va lui permettre d'y grimper, une fois qu'il aura ployé son grand tronc décharné pour mettre son œil dans le viseur. Les assurances américaines font grimper leur prix sur son âge et sur son souffle court. Mais il n'a peut-être jamais été si précis, si vif, si concentré. Simplement il s'économise, il arrive au dernier moment, quand tout est en place, sur une petite voiture blanche électrique, avec sa famille, et sa secrétaire.

Il est toujours entouré de sa famille, on raconte qu'il a une cinquantaine d'enfants à travers le monde, et il y en a toujours deux ou trois près de lui. Une de ses filles, Allegra, fait de la figuration avec son petit ami, Guy, étudiant en géographie. Son autre fille, Angelica, est arrivée avec Jack Nicholson, et son départ lui donnera plus de souci qu'une interview, bien sûr, mais même qu'un plan de chien-loup qu'on doit retourner à cause des pluies : il se fera bien un jour ou l'autre, il fait confiance en ses collaborateurs, il a les meilleurs. Le jour de son poker, le dimanche, ils viennent lui rendre visite dans sa villa les uns après les autres : la costumière lui montre ses aquarelles, car chaque personnage, même le dernier des figurants, est dessiné ; le décorateur des photos du prochain plateau en construction ; le producteur des polaroïds des nouveaux figurants ; l'assistant lui propose une solution de remplacement pour les prochains jours du tournage, qui est sans arrêt en avance ; le scénariste lui propose des dialogues de remplacement ; il dit oui ou non.

Il ne parle presque pas aux acteurs, ou s'il leur parle, raconte Jacqueline Bisset, *« c'est plutôt de la politique au Mexique, de Cortez, de la civilisation Maja, ou de la différence entre un sombrero du Sud et du Nord »*. Le jeu d'Albert Finney est si précis, si infaillible, qu'il a rarement besoin de faire une deuxième prise. Il dit *« excellent, beautiful »*. Il dit aux acteurs : *« Vous pouvez faire ce que vous voulez. »* On répète une fois la scène, Gabriel Figueroa, le directeur de la photo, du bout des mains, suit les mouvements des acteurs pour les décrire à son cadreur. Il dit : *« Lumière, composition, niveaux, perspectives, regarder tout ça à la fois, séparer chaque élément et les remettre ensemble, voilà le moment du plus grand plaisir. »*

Et puis Tom Shaw, qui accompagne Huston depuis trente ans, depuis *The Unforgiven*, déboule et hurle. C'est sa propre voix de tonnerre, lui-même n'a recours qu'aux chuchotements et à la douceur. Tom Shaw était sergent dans la marine américaine et dit qu'il fait le même métier au cinéma. Les projecteurs éclatent et fument, on peut lire sur le vieux métal : Estudios San Angel, ils ont vu John Ford. L'ingénieur du son dit qu'il entend un train, un oiseau arrogant lâche une fiente, le collier de perles de Jacqueline Bisset se rompt à son cou. Puis Tom Shaw hurle de nouveau *silencio*, les acteurs jouent. John Huston se tend dans son fauteuil et croise ses mains, il les presse, les tord ; penché sur l'écran vidéo il est seul avec les personnages, seul avec le film en train de se faire, il chuchote leur dialogue en même temps qu'eux, son visage s'éclaire en même temps que celui de l'actrice, il dit *je t'aime* quand ses lèvres à elle s'ouvrent pour le dire. A ce moment, il interdit toute photographie, même avec l'appareil silencieux.

Il ne dit presque rien, mais il fait déplacer de quelques millimètres la fourche de diable d'un des figurants pour que le symbole, serait-il lointain dans l'image, ne soit pas trop flagrant. Il ne dit presque rien, mais il n'a pas peur de tout faire changer au dernier moment : Hugh, joué par Anthony Andrews, doit chanter une romance de la guerre civile en s'accompagnant lui-même avec une guitare, il ne sait pas en jouer, mais le play-back est prêt, depuis des mois, l'ingénieur du son l'envoie, Huston écoute, il est le seul à trouver que ça ne colle pas sur ce plateau. Il fait réenregistrer la chanson à chaud, avec les bruits environnants, puis la traite ensuite en play-back.

Gravure sur bois.

*« Il a travaillé six mois sur le scénario*, explique Wieland-Schulz Keil, producteur, *il cherchait toujours une argumentation immédiate qui permette ensuite de raconter des choses plus irréelles. Il a fait rajouter du dialogue à Yvonne pour expliquer comment elle était arrivée. De même, il cherchait un signe qui permette à Hugh de se lever sans raison apparente de la table de restaurant pour sauter dans l'arène : il a pensé que ce serait le démarrage de l'orchestre qui le délogerait de sa chaise. »*

John Huston dit : *« Laissez le taureau tranquille, le torero ne doit pas avoir l'air professionnel, il doit avoir peur du taureau. »* Mais le taureau a peur des capes rouges. Huston redessine entièrement, sur le pouce, les entrées possibles du taureau, et les flèches qui indiquent la façon de l'esquiver. Tout à l'heure on construira une cabane au milieu de l'arène et l'on plantera une caméra par-dessus, une autre à l'intérieur. L'acteur voudra faire le malin et se fera frôler par la corne : Huston exige aussitôt que tout soit démonté. La cape rouge de Méphisto va devenir l'appât du taureau, il faut l'alourdir avec de l'eau, pour l'instant elle est pliée sur le sable comme une pyramide.

John Huston ne s'intéresse pas à la technique, il ne parle pas en termes abstraits de lumière, mais il sait comment une scène doit être menée, quels angles et quelle distance sont nécessaires. *« Si le plan d'ouverture d'une séquence est adéquat*, dit-il, *le reste suit, naturellement, il y a une sorte de grammaire. Les longues prises sont nécessaires pour capter l'atmosphère. Chaque moment est crucial dans un film, en particulier dans celui-ci où tout doit être immédiat, sans exposition. Toutes les scènes se vivent au présent et dans le cadre de la mort, comme ceinturées par elle. Mais il n'y a pas de mélancolie, pas de morbidité. Ce qui arrive au consul, qui est encore en vie, devrait engendrer une excitation. Un personnage pris dans le cadre de la mort devient beaucoup plus vivant que nous tous. »*

### *Comme un papillon à l'intérieur d'elle*

*« Tout est démontré à travers le personnage du consul, et je n'essaye pas d'expliquer pourquoi il est alcoolique, il n'y a pas de réponse. La seule réponse serait qu'il est un héros, et un héros a des attributs divins. Dieu n'est pas mort, il s'en est simplement allé. »*

Un panama sur la tête, la cravate défaite et nouée en ceinture, Albert Finney ne joue pas l'alcoolisme, il n'a pas besoin d'aller observer des ivrognes dans les « cantinas », il ressent avant de montrer et il ajuste ses effets pour donner une progression au personnage. S'agit-il d'une dégradation ou d'une élévation ? Comme Hamlet – son plus grand rôle – veut *« saisir la conscience du roi »*, il joue un consul qui veut saisir sa propre *conscience*. Il dit lutter contre ses possibilités, contre son savoir-faire, pour toucher en lui-même des choses qui le surprennent. En cachette il délaisse le scénario, retourne au livre pour y puiser les choses menues et rares, indicibles, intraduisibles. Comme *le Volcan*, en fait, n'est pas un livre sur l'alcoolisme, mais se fait d'une écriture qui prend sur elle-même et en elle-même l'ivresse, c'est à lui de prendre en charge l'ivresse de l'écriture. A lui et à la caméra, que Huston a voulu ivre, tanguante, toujours un peu flottante lorsqu'elle suit le consul dans ses pérégrinations. *Dévoilées par un* premier bout-à-bout, les alternances entre les morceaux filmés au Steadicam, cette caméra mobile articulée au corps d'un opérateur-marcheur, et les plans fixes suivent dans le récit les alternances d'égarement et de repos, de perte de soi et de retour à soi.

Pour jouer le rôle d'Yvonne, Jacqueline Bisset s'est métamorphosée, elle a bridé son physique cool de cheveux flous et de démarche souple sur baskets, elle a brimé et tassé ses cheveux, frisottés raidement et tirés en arrière en chignon pour composer une silhouette retenue, et douce, amoureuse, sur le qui-vive. Un seul costume de bout en bout avec le tailleur de l'arrivée et le peignoir en satin de l'intermède de charme : une robe de soie légère à l'imprimé mauve, copie d'une de ses robes 1930, des bas à couture filés et de vilaines babouches plates. *« Je laisse voler mes pensées à l'improviste*, explique-t-elle, *et je trouve des personnages et des caractères à travers l'époque où je vis. On m'a dit avant de partir que Cuernavaca avait un climat humide, j'ai les cheveux frisés, je ne peux pas les garder droits dans un tel endroit, je ne voulais pas les couper et je ne voulais pas non plus de problème d'esthétisme. Ce n'est pas l'extérieur de cette femme qui compte, mais sa vulnérabilité, comme un papillon à l'intérieur d'elle. Il faut pouvoir oublier ses vêtements pour que la peau et la chair sortent.*

*» On essaye sans cesse de se toucher, Albert et moi, difficilement. Il ne faut pas exploser : parfois, j'ai envie de secouer Yvonne, de la sortir de sa passivité, mais je suis obligée de la maintenir, sinon tout casse. »*

Retour de week-end après la fête de l'indépendance. On ne compte plus les morts pour cause de joie. Tout le monde est allé à Mexico City. Tom Shaw est resté tout le week-end dans une chambre d'hôtel à regarder les émissions de football à la télévision : mal du pays. Le décorateur, Gunther Gerzso, qui continue d'arranger dans les montagnes le *farolito* – la petite lanterne, – ce bar sous le volcan, au bord d'un ravin, où le consul se fait tuer, s'arrache les cheveux : *« Treize pages du scénario tournées en quatre jours, je n'ai jamais vu ça. »* Le farolito n'est pas prêt. Tom Shaw a décidé de tourner un gros plan de raccord de Jacqueline Bisset dans l'autocar, le matin, et l'après-midi d'attendre le « magic hour » (l'entre chien et loup) pour retourner cette scène de cimetière interrompue chronologiquement par le déluge.

On tourne sur la route de Tepotzlan, un vieil autocar hors d'usage a été réquisitionné, un jeune garçon torse nu garde le cheval blanc au chiffre 7 gravé sur le flanc qui piétinera Yvonne dans la forêt. Jacqueline Bisset se fait poudrer les mains, elle lit en livre de poche les Mémoires de Huston. Carlos della Torre, le chauffeur, désigne une montagne en disant que les riches, pendant la révolution, y ont caché leur or. Un autre chauffeur montre un dessin de volcan qu'il avait fait et mis sous son pare-brise : la pluie l'a détrempé et il est maintenant bien plus joli, il fait un nouveau dessin et le trempe dans une mare. Un marchand de glaces, sorti de nulle part, arrive avec sa brouette tintinnabulante, son klaxon et ses cornets de coco. Le journaliste allemand fume un joint et, *en regardant les canyons*, rêve d'un nouveau sofa. Un Mexicain dit avec fierté que sa fille s'appelle America. Un petit garçon porte un tee-shirt sur lequel il est écrit : « statistiques vitales ». On remonte le car à la manivelle, et tout le monde s'y embarque. Le maquilleur de Jacqueline Bisset se ratatine sous son siège : d'habitude, il trône fièrement dans un amphithéâtre ; à l'université, il est professeur de maquillage.

### *Un château de dynamite qui a soudain explosé*

Ce qui est merveilleux sur un tournage américain, c'est l'énormité et la spécialisation du « staff ». Il s'élargit à des postes que sans doute on ne penserait pas à pourvoir en Europe : une masseuse attachée au tournage, par exemple, et qui résout tous les cas de soulagement, ainsi qu'un médecin avec une valise pleine d'antibiotiques... Si l'on doit tourner une scène dans un cimetière, et alors qu'il doit y avoir des milliers de cimetières au Mexique, on en construit un faux plus vrai que vrai. Même les inscriptions sur les tombes, qu'on ne pourra jamais lire sur l'écran, sont raisonnables, elles ont été recopiées scrupuleusement sur d'autres tombes. Le problème, c'est qu'au moment du tournage on enterre une vieille femme dans l'église et qu'en voyant le cercueil le redoutable Tom Shaw houspille la famille éplorée : *« Qu'est-ce que vous faites avec ce cercueil, ce n'est pas prévu dans la prise, posez-moi ça tout de suite. » « Les morts vont protester*, dit Gunther Gerzso, *ils n'aiment pas le cinéma. »*

Pour le farolito, il fallait trouver des prostituées, mais, en même temps, il ne fallait pas que ça fasse trop scène de genre à la Fellini. On montre à Huston les photos des actrices mexicaines qui, depuis trente ans, sont habituées à jouer les putes dans les films américains tournés au Mexique. Huston dit : *« Trouvez-m'en des vraies. »* Le producteur, avec le décorateur, va visiter les bordels de Mexico : pas de chance, un décret du gouvernement les a fait fermer il y a neuf mois, ils sont barricadés. Construits dans d'anciens palais du dix-huitième siècle, ils comportaient un patio à ciel ouvert où se tenait un petit orchestre, un couloir avec les chambres de chaque côté et tout au bout un autel avec des cierges et la statue de la Vierge de la Solitude. Ils ont été remplacés par des « dance-hall » à l'américaine : le plus grand, le Bombay, se trouve derrière la place Garibaldi, non loin du Teatro Colonial où *comme à Paris* de jeunes travailleurs se hissent dans le pinceau de lumière pour déshabiller les strip-teaseuses.

Le patron du Bombay se fait appeler « Mala facia » – face de mâle – et se présente comme *oun-uomo-artistico*. Petit homme moustachu entouré de sa femme et de ses cent cinquante filles alignées en habit de travail, maillots de bain et jupette, autour d'un immense plancher lumunieux ; un orchestre en nacelle surplombe les danseurs. Il a fallu convaincre les filles de tourner dans le film, elles ne connaissaient pas Huston, elles craignaient qu'il soit un réalisateur de films pornos. Et puis elles se sont souvenues que ce nom, Huston, avait réalisé pour la télévision un portrait du président, et elles se sont déclarées fières de travailler pour *el-amigo-del-nostre-presidente*.

Elles ont réclamé de l'argent pour des shampooings, pour de nouveaux sous-vêtements et pour la garde de leurs enfants. Mala facia, lui, a réclamé un pourcentage sur leurs cachets. Mais où loger toutes ces dames ? Pas question du Raquet Club, où résident les comédiens, la clientèle *jet-set* serait horrifiée. Pas question non plus de les loger dans l'hôtel des techniciens, qui doivent être frais à 7 heures du matin. On trouve l'hôtel Mirador, et le jour dit ces dames, comme on les appelle déjà sur le plateau, débarquent dans leurs costumes du dimanche. Un travesti-vedette arrive en même temps avec sa femme, ses enfants, ses trois voitures et six gardes du corps. Le chauffeur de Huston, ancien boxeur qui ne boxe plus depuis *qu'il a assisté sur un ring à un* meurtre déguisé, a joué le petit rôle du serveur de restaurant et a trouvé son costume si épatant qu'il ne veut plus le quitter. Ces histoires ressemblent tellement aux films de Huston...

La veille du premier jour de tournage, on a fêté ses soixante-dix-sept ans : des pyrotechniciens indiens ont construit un castillo, un petit château de dynamite qui a soudain explosé en laissant apparaître des chevaux, des couleurs, des cartes à jouer, des visages de femmes, une couronne de roi tournoyante. Toute une vie. Le chien crevé qu'on devra jeter demain dans la *barranca*, le ravin où l'on balancera le mannequin de paille du consul, on n'aura pas de mal à le trouver : les chiens parias jonchent le bord des routes, les pattes en l'air, et ceux qui sont encore vivants, Huston les ramasse. Il dit : *« Je voudrais mourir entouré d'amis admiratifs et d'enfants dévoués, mais je préférerais ne pas mourir du tout. »* Il a ajouté une dernière image au film : la pluie qui continue de tomber sur le volcan.

HERVÉ GUIBERT.

# HOLLYWOOD : LE

## Nouveaux soleils

*Hollywood est-il en train de vivre une mutation aussi radicale que celle du passage de l'art muet au cinéma parlant ? C'est ce que laisse entendre Lise Bloch-Morhange dans l'enquête dont nous commençons la publication. Enquête menée sur le terrain, qui confirme l'importance prise par les nouveaux moyens de diffusion, câble, cassette, disque, éventuellement satellite, et qui annonce un dépassement sensible du pouvoir de décision des studios proprement dits à des puissances extérieures à l'ancien cinéma. Cependant, un producteur chevronné, Albert Broccoli, soixante-quatorze ans, l'inventeur de James Bond (en collaboration avec Harry Saltzmann), mais qui débuta dès 1938 comme assistant metteur en scène à la Fox, conduit encore ses affaires comme au bon vieux temps. Alain Wais l'a rencontré.*

L. M.

Une enquête de LISE BLOCH-MORHANGE

**HOLLYWOOD se débat dans les contradictions. Les exploitants des salles obscures se lamentent : *« Nous vivons un moment aussi crucial que celui de l'avènement de la télévision il y a trente ans. Pour le cinéma, c'est le coup de grâce. »* En revanche, dans les studios, ces vestiges de l'âge d'or, l'heure est officiellement à la réjouissance. Ainsi le président de Twentieth Century Fox, Alan Hirschfield, déclare-t-il avec un tranquille sourire : *« Dans notre esprit, les aspects positifs de cette ère nouvelle l'emportent, et de beaucoup. Et puis je trouve que nous abordons une période passionnante sur le plan créateur. »***

**Observateur moins partisan, l'avocat de cinéma Eric Weismann, l'un des plus influents de la ville, affiche une opinion plus nuancée : *« Tout le monde a très peur, se demande ce que l'avenir lui réserve. Je crois que cette crise va durer quelques années, mais que, en définitive, les studios sortiront gagnants des bouleversements actuels. »* Les studios, peut-être. Et encore ! Leur toute-puissance est sérieusement mise à l'épreuve. Mais le cinéma ? Va-t-il résister à la triple emprise de la télévision, de la vidéo et de l'électronique ?**

**Signe des temps, signe inquiétant, la terminologie courante, à Hollywood, est désormais empruntée au**

## *Les majors pactisent*

N'EST-IL pas plus économique et astucieux d'offrir aux producteurs (studios ou indépendants) une partie des fonds nécessaires à la réalisation des films, que d'acquérir des droits après le tournage ? H.B.O. (Home Box Office) met en place sa stratégie dès 1977. Elle s'assure, de la sorte, l'exclusivité de passage sur le câble. Aujourd'hui, elle est engagée dans le financement total ou partiel d'une centaine de films (1) – un *film hollywoodien sur trois, selon* un des meilleurs experts de la télévision payante, Paul Kagan.

En novembre dernier, *H.B.O.* fonde avec C.B.S. et Columbia une société de production : Tri-Star Pictures, dont l'ambition avouée est de se situer quasi-instantanément au niveau des sept « grands » (2). De fait, la nouvelle compagnie est aussitôt surnommée « le huitième studio » par la communauté hollywoodienne qui assiste, non sans stupeur, à l'alliance des trois géants. Le numéro un du câble, le plus puissant réseau de télévision et l'une des majors les plus prospères ne sont-ils pas, par nature, trois frères ennemis ?

Mais le choc du futur sur Hollywood provoque de ces miracles... Tri-Star, n'en déplaise aux pessimistes prédisant qu'elle ne parviendrait jamais à fonctionner sous sa triple *tutelle, démarre très fort* : dotée d'un capital initial de 400 millions de dollars – 200 venant des trois partenaires et 200 provenant d'un prêt bancaire, – elle envisage de produire douze à dix-huit films par an. Le premier, *The Natural*, avec Robert Redford en vedette, est déjà en cours de réalisation.

Si H.B.O., pas plus que ses partenaires, ne doit intervenir dans le choix des films produits par Tri-Star, elle a, en revanche, voix dominante dans Silver Screen Partners, autre de ses cartes maîtresses. Ce groupement financier se propose de recueillir 125 millions de dollars auprès du grand public, afin de financer une *douzaine de films*. Les sociétés en commandite faisant appel soit à des investisseurs privés, soit à des particuliers, sont en effet devenues, ces deux dernières années, une source de capitaux non négligeable pour le cinéma américain. *Exploitant* avec habileté sa notoriété, la filiale de Time n'a pas manqué de saisir l'occasion d'augmenter de la sorte son « trésor de guerre », sa réserve de films exclusifs.

Cette même préoccupation – l'exclusivité – a conduit H.B.O. à entreprendre la production de vingt-quatre films « maisons », qu'elle espère, pour certains du moins, distribuer dans les salles obscures à l'étranger, après diffusion sur sa chaîne. Les prochains titres bénéficient de grands noms de l'écran – Bette Davis, James Stewart, Elizabeth Taylor – et incluent une adaptation du livre de Simone de Beauvoir, *le Sang des autres*, tournée en France sous la direction de Claude Chabrol, avec Jodie Foster.

### *Naissance d'un monstre*

Enfin, le géant de la télévision à péage a pris directement pied dans deux bastions d'Hollywood, Columbia et Orion Pictures. Considérée comme une mini-major, mais fonctionnant en réalité de façon analogue aux sept grands, Orion a été fondée, il y a quatre ans, par le *braintrust* de United Artists. Désireux de posséder leur propre réseau de distribution, ses dirigeants ont pris, en janvier 1982, le contrôle de Filmways, une société indépendante en difficulté. La transaction a coûté 16 millions de dollars cash aux patrons d'Orion, et H.B.O., de son côté, a apporté 10 millions de dollars. De plus, cette dernière s'engage à financer partiellement (25 % environ) une dizaine de films Orion par an, contre l'exclusivité des droits sur le câble. Un accord de même nature, mais encore plus large, lie H.B.O. et Columbia, puisqu'il s'applique à l'ensemble des films Columbia, de *novembre 1981 à juin 1986*...

Certes, en dépit de l'aide financière qu'elle leur apporte, la filiale de *Time n'intervient* en aucune façon dans le choix des films produits par les deux compagnies hollywoodiennes, qui, elles, se défendent d'avoir l'œil fixé sur le petit écran. Mais il y a mainmise directe, et Hollywood s'estime trahie par les siens.

En *réalité*, toutes ces alliances surprenantes illustrent à merveille le dilemme dans lequel les majors se débattent : si on ne parvient pas à vaincre l'ennemi, pactisons avec lui. Il semble malheureusement que ce soit, pour le moment, la seule alternative.

Ce n'est pas qu'Hollywood n'ait tenté de faire front. Du moins dans un deuxième temps. Car à l'exception de Warner Brothers, qui s'est intéressée au câble dès 1972, les autres studios admettent en toute *franchise* qu'ils ont manqué le coche. *« Nous n'avons pas compris que le monde allait changer »*, commente Jonathan Dolgen, vice-président de Columbia. *« Nous avons donné naissance à un monstre, ou du moins l'avons laissé se développer »*, renchérit Alan Hirschfield, président de la Fox, qui ajoute : *« Naturellement, il est maintenant en train de nous dévorer. »*

Il faut attendre 1980 pour que les milieux du cinéma tentent enfin de réagir. Columbia, Twentieth Century-Fox, Paramount et Universal se joignent alors au pétrolier Getty Oil (celui-ci ayant accès à un satellite) pour former « Premiere ». Afin de lui donner les moyens de contrecarrer la filiale de Time déjà toute-puissante, les quatre grands investissent *15 millions* de dollars dans la nouvelle société, et lui garantissent l'exclusivité de leurs films pendant neuf mois. H.B.O. crie au monopole, et le département de la justice lui donne raison, déclarant que « Premiere » viole la loi antitrust.

Plusieurs studios essaient alors de s'entendre à titre individuel avec le géant du câble et lui proposent l'exclusivité de leur production en échange d'une prise de participation. H.B.O. répond qu'elle n'a aucun besoin de partenaire. Finalement, comme on l'a vu, Columbia et Orion pactisent avec l'ennemi.

Les studios évincés se plaignent, plus que jamais, de l'arrogante H.B.O. qui, disent-ils, leur dicte ses conditions. Puis, en janvier dernier, Universal, Paramount et Warner Brothers, ainsi que Viacom et Ame-

## *Deux camps pour les cassettes*

LE marché des vidéocassettes et des vidéodisques – lui aussi théoriquement riche de profits potentiels – se révèle décevant. Car le prix excessif des vidéocassettes, de l'ordre de 70 à 80 dollars, freine la vente, *et encourage les amateurs* à enregistrer les films présentés sur les chaînes à péage (9 à 10 millions de magnétoscopes en circulation d'ici à la fin de l'année, soit environ la moitié de l'audience nationale de la télévision payante). Effectivement, on a vendu 28 millions de cassettes vierges en 1982 (et ce chiffre devrait s'élever à 50 millions cette année), alors que les cassettes préenregistrées devraient plafonner à 8 millions *d'unités en 1983, 10 millions en* 1984.

En fait, les grandes compagnies ont tendance à se partager en deux camps pour ce qui touche à la politique des prix à tenir : Fox (Fox/CBS), Columbia (RCA/Columbia) et Disney pensent que ce serait une erreur de faire du dumping tant que le coût de fabrication des cassettes ne subit pas de baisse sensible ; Paramount, Universal et Warner Brothers estiment, quant à elles, qu'il existe un marché, digne d'intérêt dans les conditions actuelles. A l'appui de cette dernière thèse, Paramount ayant proposé *Star Trek II* pour 39,95 dollars, en a vendu 125 000 exemplaires, alors que *Star Trek*, l'original, à 79,95 dollars, n'avait pas dépassé 50 000 unités. D'autre part, les vidéodisques, à *25, 30 dollars*, se sont vendus, pour la première fois l'an dernier, en plus grand nom*bre que les vidéocassettes (5 mil*lions en 1982, 10 millions prévus en 1983), tandis que les lecteurs de vidéodisques, à 350 dollars, « s'envolaient » (400 000 fin 1982, 500 000 prévus fin 1983, 1 270 000 *fin* 1984).

Enfin, étant donné le prix des vidéocassettes, la location s'est développée au détriment de la vente, nouveau sujet de mécontentement pour les majors, dont le bénéfice se trouve réduit d'autant.

## H.B.O., le sigle

IL *faut aux majors vingt années* de lutte et de restructuration pour se remettre du choc du petit écran. Or, à peine connaissent-elles enfin une nouvelle période d'euphorie lors des années 70 *(le Parrain, les Dents de la mer, la Guerre des étoiles)*, que se développe parallèlement le phénomène qui, aujourd'hui, remet en question bien des positions acquises : la télévision payante par câble, cette dévoreuse de films.

*Elle prend modestement* naissance en 1972, lorsqu'une filiale du groupe de presse Time Incorporated, au nom prémonitoire, Home Box Office (H.B.O.), propose aux Américains de la côte est un service sans précédent : contre un forfait *mensuel d'environ 10 dollars*, la chaîne leur offre, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, des films récents (sortis dans les salles un an auparavant), présentés en version intégrale et sans interruption publicitaire. Pour mesurer la portée de l'événement, il faut se rappeler que les films programmés sur les trois grands réseaux non payants – A.B.C., C.B.S., N.B.C. – sont plus ou moins amputés et coupés de nombreux spots publicitaires. Pas*sée complètement inaperçue à Hol*lywood, cette innovation préfigure pourtant l'ère nouvelle, tant redoutée par les studios, où chaque foyer américain sera transformé en un mini-cinéma.

∴

Le coup d'envoi définitif vient du *ciel, en 1975, par la mise sur orbite* du satellite RCA Satcom-I, réservé exclusivement au relais des programmes de la télévision par câble. Décidant d'emprunter la voie des airs – un pari qui lui coûte à l'époque 6 millions et demi de dollars, – *H.B.O. peut désormais* atteindre l'ensemble du pays. Début 1982, elle étend finalement son empire au cœur même de Los Angeles, affirmant avec éclat son écrasant monopole. Ses douze millions et demi d'abonnés lui assurant en *effet 60 % du marché de la télévi*sion par câble, et même 65 %, en comptant sa petite sœur culturelle Cinémax. Destinée *aux amateurs* de classiques américains, de films « difficiles », étrangers même, Cinémax est devenue en trois ans – depuis son lancement en août 1980 – la troisième chaîne à péage avec 2 540 000 abonnés. *Elle vient de coiffer au poteau* The Movie Channel, 2 350 000 abonnés, tandis que Showtime occupe la deuxième place avec 4 200 000 abonnés.

Toutes ces chaînes ont pour *dénominateur commun les films*, qui ont assuré leur succès et constituent l'essentiel de leurs programmes, films américains bien entendu en très grande majorité, et récents – neuf à douze mois après leur sortie en salle.

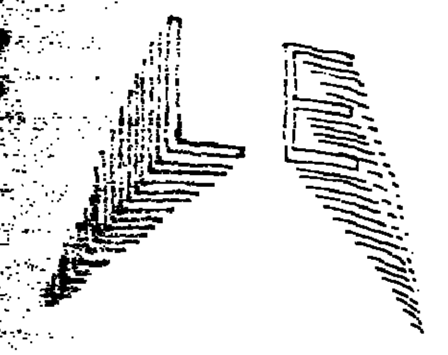
Double constatation donc, pour les milieux hollywoodiens : leurs films font les beaux jours de la télévision à péage, leur donnant théoriquement l'occasion de reconquérir les plus de trente ans, cette fraction du public qui s'est détournée du grand écran monopolisé par *la Guerre des étoiles* et autres fantaisies de l'espace. Malheureusement, une société étrangère au *show-business*, ayant su flairer le vent avant les autres, se taille la part du *lion de ce nouveau pactole. Consi*dérée effectivement comme « la » grande réussite des années 80 – avant même Atari ou les ordinateurs Apple – H.B.O. est devenue à la fois le symbole des temps nouveaux et la bête noire d'Hollywood.

Car deux phénomènes s'inscrivent en toile de fond de son ascension, le déclin de la télévision commerciale (C.B.S., N.B.C., A.B.C.), et celui des recettes du box-office.

∴

Depuis 1975, en effet, l'audience des trois grands réseaux *est passée, lentement mais sûre*ment, de 92 à 78 %, et on estime qu'elle devrait se réduire à 65 % lorsque le nombre de foyers câblés passera de 35 % – pourcentage actuel – à 60 %, comme il est prévu à l'horizon 1990. A cette *échéance, les revenus générés par* la télévision payante devraient atteindre 16,3 billions de dollars, soit trois fois le montant des recettes cinéma. Prévisions affolantes, établies en mars dernier par une commission spéciale formée *par R.C.A. et sa filiale N.B.C. Il* paraît, d'ailleurs, que les revenus de la télévision à péage égaleront ceux des salles obscures d'ici à deux ans (1).

(1) Cette année, les revenus issus de la télévision payante atteignent 2,4 billions de dollars, ceux du box-office 3,5 billions.



# CHOC du FUTUR

## ...ux soleils pour Sunset Boulevard

***monde des ordinateurs. Au sein même des grandes compagnies, on désigne les films par le terme de « software », tandis que l'expression « hardware movies » s'applique à ce nouveau type de produits, engendré par la Guerre des étoiles, qui fait une large place aux effets spéciaux – quand il ne leur laisse pas la vedette.***

***Mais le devenir artistique du cinéma est, pour le moment, la dernière des préoccupations. Les studios ont assez de mal à survivre, à essayer de s'adapter aux nouvelles technologies, qui déferlent et progressent sur un double front : celui de la distribution, avec notamment l'explosion de la télévision à péage (télévision payante) et de la « vidéo à domicile » (magnétoscopes, vidéocassettes et vidéodisques), ainsi que la venue prochaine des satellites de diffusion directe ; celui de la production (création), où l'électronique et les dernières technologies vidéo impriment de plus en plus leur marque.***

***Les chefs des « majors » peuvent toujours dire, comme Burt Lancaster dans le Guépard : « Nous ne sommes que des êtres humains dans un monde en pleine transformation. » La vérité est que Hollywood a toujours vécu au jour le jour, manifestant apathie et inaptitude chronique à s'adapter au changement.***

## ...rs pactisent avec l'ennemi

rican Express, annoncent leur intention d'acquérir conjointement les deuxième et quatrième chaînes à péage du pays : « Showtime » et « The Movie Channel » (3). Afin de ne pas encourir à nouveau les foudres du gouvernement, les majors, cette fois, se gardent bien de promettre l'exclusivité de leurs films à leur future filiale, et attendent, en toute confiance, la décision du département de la justice. Stupeur : le 10 juin dernier, le gouvernement s'oppose à l'entreprise, toujours au nom de la loi antitrust.

Le lundi suivant, le directeur de l'édition quotidienne de *Variety* – publiée à Hollywood depuis 1933 – prend sa plume (fait rarissime) et publie en première page un éditorial très virulent, intitulé « Etrange justice », dans lequel il souligne l'ironie de la situation (4). La question se pose en effet. Pourquoi le gouvernement américain se montre-t-il si chatouilleux vis-à-vis des majors, et si *libéral à l'encontre de H.B.O. qui*, assurément *« a tout du monopole »* (5).

### *La chaîne Disney et le câble*

Mais jusqu'à présent seule Tri-Star fait l'objet d'une enquête, d'ailleurs routinière, alors que les studios ne cessent de réclamer le démantèlement de Time – H.B.O. Le président de la Fox, notamment, Alan Hirschfield, s'est fait le champion *de cette nouvelle cause en déclarant : « Si H.B.O., outre son rôle de distributeur et d'exploitant, exerce maintenant la fonction de producteur, elle est coupable du même crime qui nous a été imputé en 1948 et nous a valu l'obligation de renoncer à exploiter des salles de cinéma. »* Il ajoute que cette sanction n'a plus de raison d'être aujourd'hui, alors que chaque foyer *américain se transforme en un mini*-cinéma, et espère que le gouvernement en prendra bientôt acte. Effectivement, ce dernier a fait savoir, en juillet dernier, qu'il avait rouvert le dossier.

Décidément, quelles que soient les positions de principe, nécessité fait loi à Hollywood par les temps qui courent. Car tandis qu'Alan Hirschfield mène la croisade anti-H.B.O., on apprend que sa compagnie vient de s'allier avec la rivale abhorrée pour former, en Grande-Bretagne, une société destinée à *alimenter la télévision par* câble. Les autres partenaires étant Columbia, C.B.S., et l'anglaise Goldcrest Films and Television (productrice, notamment, de *Gandhi*). De leur côté, Paramount, Universal et M.G.M.-U.A. viennent d'annoncer la formation d'une compagnie concurrente, en passant accord avec quatre firmes britanniques.

Est-ce à dire que les majors cherchent à se consoler à l'étranger de leurs déboires *at home?* En tout cas, pour le moment, Disney demeure le seul, parmi les studios, qui ait directement accès au câble à part entière. Lancé d'emblée sur le plan national le 18 avril dernier, le « Disney Channel » représente un investissement de 100 millions de dollars et diffuse seize heures de programmes par jour. Pour assurer son succès, il compte essentiellement sur l'image et le fonds « maison », soit deux cents heures de programmes télévisés quasiment inédits, quatre cent cinquante dessins animés, cinq cent soixante et un épisodes du « Mickey Mouse Club », et soixante quinze « Zorro ».

On saura bientôt si Mickey Mouse ou Donald Duck gardent leur pouvoir d'attraction sur les petits Américains. Bien entendu, étant donné le caractère unique du phénomène Disney, l'expérience n'a pas vraiment valeur d'exemple pour les autres majors, sinon qu'elle contribue à entretenir la frustration ambiante.

---

(1) Notamment les trois films en compétition cette année à Cannes, et aussi de grands succès populaires, tels *la Maison du lac* ou *Tootsie*.

(2) Les grands studios, ou « majors », sont réduits à sept depuis l'absorption de United Artists par M.G.M. au printemps 1981.

(3) Warner et American Express se partagent « The Movie Channel » alors que Viacom – spécialisée dans la production et la distribution de programmes télévisés – contrôle « Show-Time ».

(4) Le département de la justice a fait savoir, en août dernier, qu'il approuve la fusion, mais sans autoriser de nouveaux partenaires. Coup nul, donc, pour Universal et Paramount.

(5) Le groupe Time possédant également l'une des plus importantes sociétés d'exploitation de câbles, A.T.C. (American Television and Communications).

## .O., le sigle du lion

Qu'elle se révèle ou non rigoureusement exacte, cette dernière prévision témoigne d'une évolution irréversible, dont la filiale de Time est, pour le moment, le grand bénéficiaire. A Hollywood, personne ne cite ces chiffres. Le calcul est pourtant simple : l'abonnement à H.B.O. coûte, en moyenne, dix dollars par mois, sur lesquels la société retient environ trois dollars. Sur la base de douze millions et *demi d'abonnés, cela fait un chiffre* d'affaires mensuel de l'ordre de 37,5 millions de dollars, 45 en comptant Cinémax, soit un revenu assuré de quelque 540 millions de dollars par an. Ce qui représente plus de trois fois le budget de production moyen d'une major ! Remarque, un peu acerbe, d'un patron de studio : *« Au train où ils vont, ils auront, d'ici peu, le plus grand « cash flow (2) de l'histoire des États-Unis. »* D'autant plus que leur nombre d'abonnés augmente, chaque *année, de plus de 25 %.*

∴

Comme si cela ne suffisait pas, une sorte de scandale a éclaté, en mars dernier, à la suite d'un sondage effectué par Nielsen. La vénérable institution a en effet divulgué qu'elle venait de dénombrer dix-*huit millions d'abonnés à H.B.O. au* lieu des douze millions cinq cent mille annoncés par la société. Une polémique a éclaté, chacun est resté sur ses positions, et le doute demeure.

∴

Or l'enjeu est important. Le droit de passage d'un film hollywoodien sur le numéro un du câble se négocie, notamment, sur la base de 20 cents par abonné (30 à 50 cents pour Showtime ou The Movie Channel). Mais les majors trouvent ce pourcentage largement insuffisant, faisant valoir qu'un film distribué en salle leur rapporte, par comparaison, quelque 45 cents par dollar de recette. *« Nous nous trouvons dans la position ridicule,* commente Alan Hirschfield, président de la Fox, *d'assumer les risques de création et les risques financiers pour un profit beaucoup trop modeste. Bref, nous tirons les marrons du feu pour les autres. »*

La situation est pour le moins paradoxale : la télévision à péage constitue désormais une source majeure de revenus pour Hollywood (progressant vingt fois plus vite que les recettes du box-office) et une menace pour les studios.

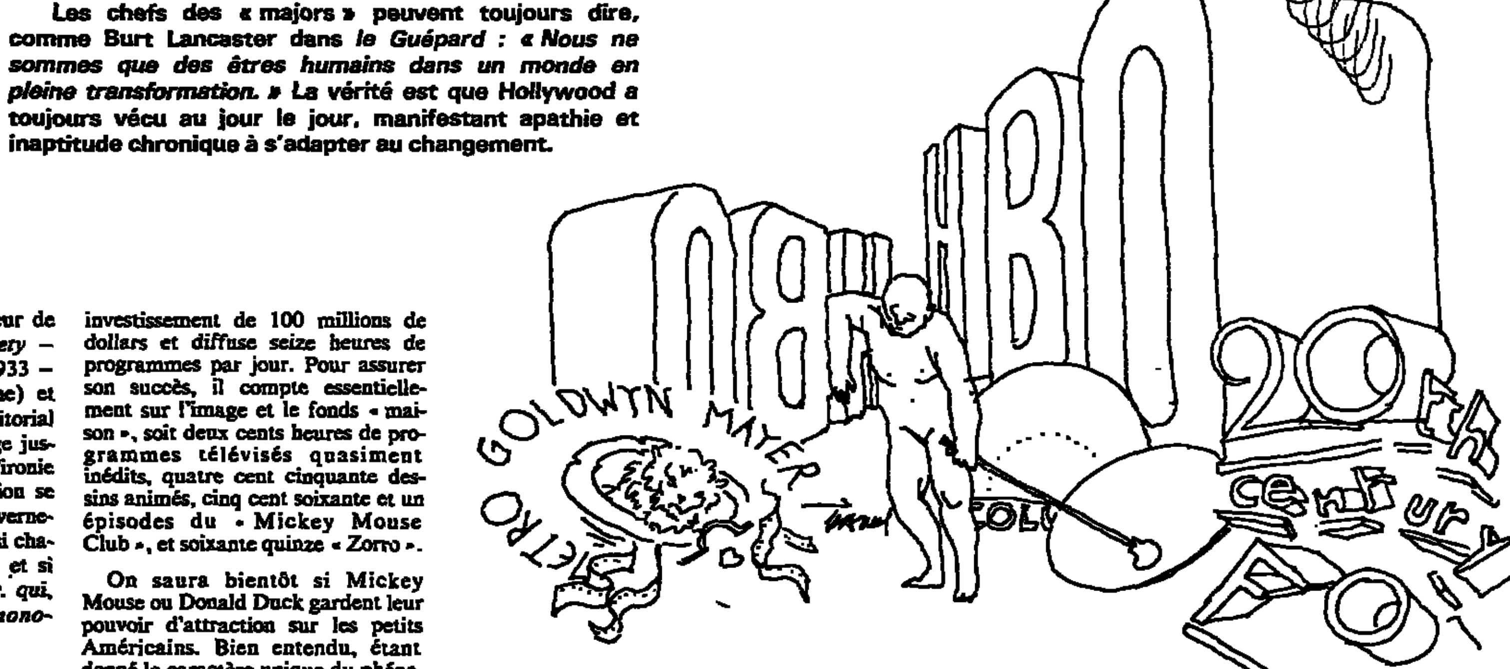
A cet égard, 1981 peut être considérée comme une date historique, puisque c'est l'année où la filiale de Time est devenue le plus important client d'Hollywood, *dépensant quelque 133 millions de* dollars pour l'achat de droits, soit plus que General Cinema and UA Theaters, première chaîne de cinéma du pays. Récemment, l'un de ses dirigeants, Anthony Sheffer, annonçait qu'en 1984 la compagnie dépenserait 500 millions de dollars pour l'acquisition de 250 films. Une bonne nouvelle en soi.

Mais la contrepartie de ce vorace appétit pour les films est la mainmise croissante de H.B.O. sur Hollywood. Grâce à un jeu complexe d'accords et d'alliances, d'initiatives créatrices et financières, la filiale de Time se trouve être aujourd'hui le financier numéro un de l'industrie du cinéma.

L. B.-M.

---

(2) Marge brute d'autofinancement.




### Albert R. Broccoli, un producteur en or massif

## *Le Parrain de James Bond*

« ALBERT R. BROCCOLI presents Ian Fleming's James Bond 007 » : cet heureux producteur est né à Astoria, Long Island, le 5 avril 1909. Le sourire aux lèvres, il dit « 74 ans de jeunesse (*74 years young*) » et tout de suite il enchaîne en désignant son gendre : *« Et maintenant, j'ai la jeunesse à mes côtés. »*

Deux générations, deux comportements : fluet, sec, le nœud papillon efficace, Michael Wilson était un avocat de droit international (aujourd'hui, la plupart des producteurs sont d'anciens avocats). Albert R. Broccoli, lui, était fermier. Corpulent, solide, sous son costume de ville il porte le polo lâche. Symbole bien portant du *self made man* à l'ancienne, il garde le sens des valeurs : le rêve américain, le travail, la famille, sa fille et son gendre le suivent partout. Un père? Il répond en riant *le Parrain (godfather)* et ajoute : *« Je sais que vous attendiez de moi cette réponse, mais, à bien des égards, c'est vrai. Je supervise toutes les phases de fabrication d'un film. Je stimule mes gars, je les écoute. On ne produit pas seul, c'est comme une équipe de football. Mais je dois faire acte d'autorité. Tort ou raison, au final si nous faisons une erreur, je veux que ce soit mon erreur. »*

Albert R. Broccoli a, en effet, tout du « Parrain ». Son nom, bien sûr, d'origine italienne, mais surtout sa voix, sourde, cassée, ponctuée de quintes de toux sèches. Quand il parle de réussite, Albert R. Broccoli touche du bois, et quand on lui dit que le métier de producteur est généralement associé à l'argent, il met la main sur sa poche, fait le geste de sortir une liasse de billets et précise : *« L'argent, c'est cet argent que j'ai ici et qui ne va pas dans un film. C'est trop risqué. Le distributeur met l'argent parce que c'est son job. Nous faisons les films, à lui de prendre les risques. Chaque année ça coûte plus cher. Où allons-nous? Donne-lui une idée, Michael. »*

Michael est là pour parler de chiffres, mais il ne doit pas en dire trop : *« Un million de dollars pour le premier James Bond* (Dr. No), *27 millions de dollars pour* Octopussy. *Il y a vingt ans, le ticket coûtait 2 dollars au box office, il en vaut 5 et demi aujourd'hui. Il a seulement doublé alors qu'une production vaut six fois plus cher. Pour être rentable de nos jours, un film doit tripler sa mise de fond. »* Et le Parrain d'enchaîner : *« Je me souviens du temps où l'on achetait une Cadillac pour 3 000 dollars. »* Il aime parler, Albert R. Broccoli, et, lorsque Michael s'étend un peu trop, il l'interrompt. Jusqu'au moment où, de nouveau, un mot, un nom, un chiffre, lui échappent : *« Dis-le, Michael. »* Et Michael s'exécute.

Enthousiaste, il se dit flatté d'être interviewé : *« On n'a pas souvent l'occasion de parler de soi. »* Il se souvient de son enfance : *« Je suis né et j'ai grandi dans une ferme. Je suis un fermier. Hollywood, c'était loin. En 1933, je suis allé rendre visite à un cousin qui travaillait dans le cinéma. J'y suis resté, mais c'était un milieu où il était difficile de pénétrer. J'ai tout fait, le shampooineur, le coursier, dans l'espoir de gravir les échelons. »* Bientôt, il devient assistant-réalisateur sur le film d'Howard Hughes, *Outlaw*, puis la guerre éclate ; il s'enrôle dans la Navy et organise des spectacles pour les combattants. De retour à Hollywood, il s'associe à Irving Allen et produit, avant les James Bond, une trentaine de films *(les Bérets verts, Paratrooper, Hell Below Zero)*. *« J'ai travaillé avec Alan Ladd, Victor Mature, Rita Hayworth, Jack Lemmon, des acteurs merveilleux,* dit-il, *c'était un rêve, le cinéma. Aujourd'hui ?... un mauvais rêve. »* Il rit.

Sa fille apparaît. *« Hello darling »*, il la présente fièrement. Elle a égaré son sac. Albert R. Broccoli se soulève un peu, comme si, par mégarde, il s'était assis dessus, et puis se lève. Avant de disparaître quelques minutes pour aider sa fille, il propose : *« Michael, si tu continuais... »*. Et Michael prend la relève. *« Plutôt qu'un parrain, je dirais que M. Broccoli est un mentor. »* Absent, Albert R. Broccoli est *M. Broccoli ; présent, il devient* Cubby, diminutif d'un héros de bande dessinée de la première guerre mondiale, surnom que lui donnent ses intimes.

### *Des cendres sur terre*

Pour Cubby, la réussite se mesure à ce qu'on laisse derrière soi. *« Nous nous plaisons à croire que nous sommes des créateurs »*, reconnaît-il. *« Je ne veux pas faire un James Bond de plus mais quelque chose comme un Rembrandt, ou, peu importe comment vous voulez l'appeler, quelque chose qui restera et dont tout le monde se souviendra. Bond a survécu à Sean Connery, il survivra à Roger Moore. Il nous survivra. Quand le public en a vu un, il veut en voir un autre. Le prochain est vendu d'avance. A nous de faire un bon film, meilleur que le précédent. La compétition, c'est avec nous-mêmes. Notre domaine, c'est l'aventure, l'action, c'est de faire rêver les gens avec du vrai. Spielberg ou Lucas travaillent avec des effets spéciaux, et nous, nous en utilisons très peu. J'ai l'impression que les jeunes vont se fatiguer très vite de l'espace. Même Spielberg a fait descendre E.T. sur terre. Lorsque nous montrons un jet, il vole vraiment, il y a un pilote. Bond qui se bat sur un avion, c'est un cascadeur, pas un mannequin. Et ça, tout le monde le sent. »*

Le succès de ses films, Albert R. Broccoli l'attribue à l'expérience. Chez Eon Productions, on gravit les échelons en faisant ses preuves : *« Prenez John Glen (le réalisateur* d'Octopussy), *il a commencé chez nous comme monteur, puis nous lui avons confié les scènes d'actions et enfin la réalisation de* Rien que pour vos yeux. *Nous sommes une petite firme à la base et chacun connaît bien son travail. Laissez-moi vous dire qu'une nouvelle équipe ne pourrait pas faire un bon James Bond. »*

Albert R. Broccoli fait allusion à l'autre Bond, le « dissident », *Jamais plus jamais*, produit par Jack Schwartzman et réalisé par Irvin Kershner *(L'empire contre-attaque)* avec Sean Connery. *« Nous avons découvert Sean Connery et fait six films avec lui,* dit-il, *Sean Connery a décidé d'arrêter pour faire autre chose, ce que je comprends. J'aimerais moi aussi avoir le temps de produire d'autres films. Aujourd'hui, il veut faire un autre James Bond, ce que je comprends aussi : il lui doit tout. J'espère seulement que le public fera la différence. »* L'agent 007 est-il, pour Albert R. Broccoli, un héros parfait ? *« Je ne sais pas s'il a raison de tuer ses ennemis,* dit-il. *Nous suivons l'œuvre de Ian Fleming qui sert bien son pays et fait bien son « job ». Quant aux James Bond Girls, je ne suis pas sûr qu'elles feraient de parfaites épouses. »*

ALAIN WAIS.

La suite de cette enquête sera publiée dans *le Monde des arts et des spectacles* du 19 octobre.

# SÉLECTION

## CINÉMA

### Hommages à Lillian Gish et à Carl Dreyer

La Cinémathèque reçoit Lillian Gish et monte une quarantaine de films où elle joua, des débuts du cinéma américain à aujourd'hui. Trois salles parisiennes et trois *salles de la périphérie présentent* l'ensemble de l'œuvre de l'auteur de *la Passion de Jeanne d'Arc* avec, en réédition, *Certrud*, son dernier film, à voir ou à revoir absolument (*le Monde* du 6 octobre).

### Péplum, l'Antiquité au cinéma

Dix-sept villes du Val-de-Marne consacrent, du 15 octobre au 30 novembre, une rétrospective aux *films en costume romain, ou péplum*, des origines aux temps modernes (tél. : 283-62-61).

ET AUSSI : *Poussière d'empire*, de Lâm Lê (l'empire du ciel, l'empire de l'histoire) ; *Rue Cases-Nègres*, d'Euzhan Palcy (quand le cinéma retrouve une raison d'être) ; *les Trois Couronnes du matelot*, de Raul Ruiz (découvrir l'Orson Welles chilien) ; *les Joueurs d'échecs*, de Satyajit Ray (majestueux, symbolique) : *la Ballade de Narayama* (la légende de la mort douce) ; *le Destin de Juliette*, d'Aline Issermann (une maîtrise toute neuve) ; *Fanny et Alexandre*, d'Ingmar Bergman (souvenirs, souvenirs).

## THÉATRE

### « Les Céphéides » au Théâtre de la Ville

*Créée* à la cour d'honneur au dernier Festival d'Avignon, par Georges Lavaudant avec le Centre dramatique des Alpes, la première pièce de Jean-Christophe Bailly a divisé les spectateurs, déconcertés par l'humour froid et le dépouillement de ce poème dramatique ou, au contraire, enthousiasmés par sa rigueur, par la richesse de sa pensée et de ses images. Et c'est dans une salle fermée, dans la splendeur d'une nuit de théâtre trouée d'étoiles factices que le spectacle trouve son ampleur.

ET AUSSI : *Romance of Mexico*, Aux Quartiers d'Ivry, deux femmes aux prises avec des passés imaginaires. *Savannah Bay*, au Rond-Point, Marguerite Duras, Madeleine Renaud et, en face, la mort. *Les Paravents*, à Nanterre (Jean Genet, Patrice Chéreau, les comédiens dans la tempête de l'histoire). *Hamlet*, à Chaillot (il est jeune, il est beau, il aime sa mère, il mourra). *Macbeth*, au Théâtre de Paris, jusqu'au 16 octobre : Carmelo Bene. *La Femme indolente*, au Théâtre 13, en alternance avec *l'Emoi d'amour*, et c'est toujours Jean Bois, sa bande et son rire au vitriol.

## MUSIQUE

### L'opéra d'aujourd'hui et d'hier

L'opéra contemporain commence enfin à bouger : en attendant *Saint François d'Assise*, de Messiaen, au palais Garnier, la Monnaie de Bruxelles donne l'*exemple avec la création mondiale* de *la Passion de Gilles de Rais*, de Philippe Boesmans, mise en scène par Daniel Mesguich (le 18 octobre et six autres représentations). Pendant ce temps, Pierre Boulez dirigera lui-même au T.M.P.-Châtelet deux pièces de théâtre musical mises en scène par David Freeman, les *Huit chants pour un roi fou*, de P.-M. Davies et les *Aventures et Nouvelles aventures* de Ligeti (les 18, 19, 21 et 22, à 18 h 30). Le Festival de Lille ouvre par ailleurs avec la création de *Paradis perdu*, de Pierre Henry, « soirée chaotique et rituelle » d'après Milton (palais Rameau, les 14 et 15). On remontera le temps avec l'Opéra, qui présente pour la première fois à Paris, et en alternance, les deux versions de *Madame Butterfly*, de Puccini, celle que tout le monde connaît (première le 12 et onze représentations) et la version primitive qui fut ressuscitée récemment à Florence avec grand succès (première le 14 et quatre représentations). L'Opéra de Lyon monte l'austère et grandiose *Iphigénie en Tauride* de Gluck, mise en scène B. Bayen, direction J.-E. Cardiner (neuf séances à partir du 14 octobre).

## JAZZ

### Nancy Jazz pulsations

Expositions, films, animation dans la ville et la région, dix ans après sa création, le Festival de Nancy a toujours la même vivacité. Rock, jazz, salsa, funk, blues, gospel, dix soirées de concerts : de Ray Baretto à Sun Ra déjà présent en 1873 et entouré de stars : Archie Shepp, Don Cherry, etc. (Du 13 au 23 octobre : (8) 335-22-41.)

ET AUSSI : *Eddy Louiss* (12), *Beaver Harris* (13 et 14), *Philippe Laccarière* (15), *Max Roach Double Quartet* (17) et *Chris Mac Gregor, Brotherhood of Breath* (18 et 19) au New Morning.

## VARIÉTÉS-ROCK

### Maxime Le Forestier

Pour ses nouvelles chansons, Maxime Le Forestier est allé chercher du rythme dans toutes les musiques, rocker aux confins du jazz, *brésilien sur les rives du blues*. La jeune chanteuse québécoise Louise Portal participe au nouveau spectacle de Bobino (20 h 30).

### Edith Butler

L'Acadienne Edith Butler. Pour son retour au Théâtre de la Ville, présente un spectacle : « Je m'appelle Edith », où elle joue de la guitare, de l'harmonica, du dulcimer (18 h 30).

ET AUSSI : *Paco Ibanez* au Carré Silvia-Monfort ; *Jacques Higelin* au Casino de Paris ; *Farid Chopel* au Palais des glaces ; *Juliette Gréco* à L'Espace Cardin ;

## DANSE

Ray Barreto, le 13, à Clermont-Ferrand, le 14, à Grenoble, le 15, à Nancy ; Tchouk Tchouk Nougah, le 15, à Neuilly-sur-Marne (salle Pagnol), le 21, à Ablon (centre culturel) ; Akendengue, le 14, à Cherbourg (théâtre municipal) ; Sugar Blue, le 13, à Villers-le-Lac (salle des fêtes), le 14, à Sallanches (salle Léon-Curral).

### Deux ballets de régions à Paris

*Le Ballet du Nord* au Festival international de danse : une jeune troupe bien stylée par le chorégraphe Alfonso Cata et spécialisée dans le répertoire néoclassique contemporain. (Théâtre des Champs-Élysées ; au programme V. Nebreda et J. Clifford).

*Le Ballet Théâtre de Nancy* se produit simultanément au Théâtre musical de Paris. (au programme Mac Millan, Neumeier, Van Dantzig, Kilian).

ET AUSSI : *La Compagnie Beau geste au Théâtre 18. Sonia Sanoja (Venezuela) à l'Alliance française :* une danseuse contemporaine très marquée par la culture latino-américaine (14 octobre, 20 h 30).

## EXPOSITIONS

### La sculpture des Cyclades au Grand Palais

La sculpture des Cyclades de la collection Goulandris à Paris, après son tour des capitales à travers le monde. Développée au troisième millénaire avant Jésus-Christ au commencement de l'âge du bronze, dans les îles cycladiques de la mer de Grèce, ces statuettes aux lignes sobres et pures avaient fasciné les artistes modernes des années 30.

ET AUSSI : *L'architecture de Chigago en huit expositions :* au musée galerie de la SEITA (hommage à Wright), au Paris Art Center (le passé), à l'École nationale des beaux-arts (le présent), à l'Institut français d'architecture (les tendances, depuis les années 70) et dans quatre galeries qui présentent chacune un architecte (galeries Georges Fall, Gervis, Denise René, et Calerie d'art international) ; *Anne et Patrick Poirier* à la chapelle de la Salpêtrière ; *l'Australie*, à l'ambassade d'Australie, au Musée des arts africains et océaniens et à l'ARC du Musée d'art moderne de la Ville de Paris. *Les chefs-d'œuvre du musée de Liège*, au Centre culturel Wallonie-Bruxelles.

# EXPOSITIONS

### Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et *le mercredi*.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

**DESSINS TCHÈQUES DU XX[e] SIÈCLE.** – Jusqu'au 12 décembre.

**HANDICAPS ET CULTURE.** – Carrefour des Régions. Jusqu'au 17 octobre.

**LUCAS SAMARAS.** Salle contemporaine et animation. Jusqu'au 21 novembre.

**JAN SAUDEK.** – *Salon photos.* Jusqu'au 23 octobre.

**MÉCANIQUES A BOULES, de Pierre Andrès.** Atelier des enfants. Sauf dim. et mardi, *de 14 h à 18 h. Entrée libre.* Jusqu'au 14 janvier.

**LES PETITES SŒURS D'ALICE.** – Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 5 décembre.

C.C.I.

**MACAO OU JOUER LA DIFFÉRENCE.** – Jusqu'au 17 octobre.

**CREER UN PRODUIT.** – Jusqu'au 28 novembre.

B.P.I.

**VISAGES D'ALICE.** – *Jusqu'au 28 novembre.*

**VOUS AVEZ DIT RURAL ?** – Jusqu'au 9 janvier 1984.

### Musées

**MURILLO DANS LES MUSÉES FRANÇAIS.** Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 heures. Entrée : 12 F *(gratuite le dimanche et le mercredi)*. Jusqu'au 24 oct.

**GUSTAVE DORÉ.** Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, *de 10 heures à 17 h 40.* Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 6 novembre.

**L'ART DES CYCLADES, dans la collection Goulandris.** Grand Palais, entrée Place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 11 F ; le samedi : 8 F (gratuite le 2 décembre). Jusqu'au 9 janvier.

**SALON D'AUTOMNE : Naissance du Salon, de Cézanne à Matisse.** Grand Palais, porte H (359-46-07). Tous les jours de 10 h 30 à 20 h 30. Entrée : 25 F. Du 14 octobre au 7 novembre.

**DONATION J.-H. LARTIGUE. Femmes de mes autrefois et de maintenant.** – Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 15 janvier 1984.

**AUSTRALIE. Re-constructed vision – Peintures sur écorce.** Musée des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 9 F ; dim. : 4,50 F. Jusqu'au 7 novembre.

**LA CIVILISATION ROMAINE de la Moselle à la Sarre.** Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 10 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 11 F ; samedi : 8 F. Jusqu'au 30 octobre.

**D'UN AUTRE CONTINENT : L'AUSTRALIE, le rêve et le réel.** ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 5 décembre.

**LES MYTHES DE NOS NIPPES. La mode, les enfants, les adolescents 1883-2083.** Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 31 décembre.

**PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des *Hittites*. – *La peinture française au* XVII[e] siècle – La nature morte et l'objet de Delacroix à Picasso – Le fonds Eiffel au musée d'Orsay.** Musée d'art et d'essai, palais de *Tokyo*, 13, *avenue du Président*-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F. Jusqu'au 17 octobre.

***L'EXPO DES EXPOS*. Expositions universelles, Londres 1851-Paris 1989.** Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à *19 h : sam. et dim.*, de *11 h à 18 h.* Jusqu'au 12 décembre.

**A LA BELLE ENSEIGNE.** Jusqu'au 19 octobre ; **LUCIEN-ACHILLE MAUZAN** *(1883-1925). Jusqu'au 23 octobre.* Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

**PHOTOGRAPHIES ANCIENNES DE LA *COLLECTION GEORGES SIROT* 1898-1977.** – Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Jusqu'au 10 novembre.

***HOMMAGE A JEAN EFFEL.*** Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim. et fêtes, de 10 h à 17 h. Entrée libre. Du 15 octobre au 26 novembre.

**POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET.** Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. *Entrée* : 12 F. *Jusqu'au 31 janvier* 1984.

**L'ŒUF ET LA PLUME.** Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard *des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 dé*cembre.

### Centres culturels

**CHICAGO. 150 ans d'architecture 1833-1983 : Frank Lloyd et l'école des prairies.** Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). – **Réalités.** Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 14, rue Bonaparte (260-34-57). – **Tendances.** Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon *(633-90-36)*. – *Un passé composé.* Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). – **L'architecte B. Goldberg.** Galerie G. Fall, 57, quai des Grands-Augustins (633-52-45). – **L'architecte H. Weese.** Galerie D. Gervis, 14, rue de Grenelle (544-41-90). – **L'architecte W. Netsh.** Galerie D. René, 196, boulevard Saint-*Germain (222-77-57)*. – **L'architecte Madeyski.** Galerie d'art international, 12, rue Jean Ferrandi (548-84-28).

**ANNE ET PATRICK POIRIER : Architecture et mythologie.** Chapelle de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital. Sauf lundi, de 12 h à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 5 décembre.

**PHOTOGÉNIE. Photographies du génie civil au XIX[e] siècle.** Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 12 h 30 à 20 h. Jusqu'au 23 octobre.

**CINQ ÉLÈVES DES BEAUX-ARTS.** Grande masse des beaux-arts, 1, rue Jacques-Callot (354-88-68). De 12 h à 18 h. Du 14 octobre au 2 novembre.

**LE PAYSAGE DES OUVRAGES D'ART.** – Orangerie de l'Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h *à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 octobre.*

**UN MUSÉE : DES CHEFS-D'ŒUVRE.** Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Jusqu'au *8 janvier 1984.*

**TROIS NOUVEAUX RÉALISTES : A. Hofman ; J. Van Kempen ; M. Rölling, peintures.** Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Jusqu'au 16 octobre.

**PAPUNYA, peintures aborigènes du désert de l'Australie centrale.** – Ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey (575-62-00). Jusqu'au 21 octobre.

**HOMMAGE A LA MAIN : créateurs-orfèvres contemporains en Suède. TORSTEN RIDELL, peintures.** – Centre culturel suédois, 11, rue Payenne *(271-82-20)*, de 12 h à 18 h ; Samedi, dimanche, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 6 novembre.

**PAUL IRIBE, précurseur de l'art déco.** *Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier* (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 décembre.

**LES PORTES DE MILAN. Développement d'une idée d'urbanisme à l'époque de Stendhal.** Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Jusqu'au 18 octobre.

***LES JACOBINS ALLEMANDS.* La République de Mayence et les Cisrhénans 1792-1798.** Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 4 novembre.

**TUMULT. Une revue, trois photographes.** Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim. (et 31 octobre et 1[er] novembre). Du 14 octobre au 10 novembre.

**ROSEMARIE CASTORO. Sculptures et dessins.** American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam. de 12 h à 17 h. Jusqu'au 19 novembre.

**LA GUERRE D'AMÉRIQUE ET LA LIBERTÉ DES MERS.** Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli (278-66-72).

**LAURÉATS DU PRIX PETITS FORMATS 1982 : Milton Becerra, Gerardo Trotti.** Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 22 octobre.

**CARL TH. DREYER.** Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 12 h à 19 h ; dim. de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 7 décembre.

**CHAPITEAUX INSPIRÉS. Le théâtre ambulant aux XIX[e] et XX[e] siècles : œuvres d'Adami, Case, César, Manessier, Moretti, Prassinos, etc.** Carré S. Monfort, *106, rue Brancion (533-66-70). De 19 h 30* à 23 h ; dim., de 15 h à 18 h 30. Entrée libre.

**BRANDT, CASANOVA, MARQUEZ.** Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic *(553-29-98)*. Sauf sam. et dim., de *9 h 30 à* 14 h. Jusqu'au 3 novembre.

**VERA CARDOT. Sculptures. AFSIAS**, 2, place Jussieu (329-12-21). Sauf dim., de *10 h à 17 h* ; sam., *de 10 h à 15 h. Jusqu'au* 28 octobre.

**JACANA 83. Photographies.** Espace A.G.F., 87, rue de Richelieu (244-11-22). *Sauf sam. et dim., de 8 h 30 à 17 h 45.* Jusqu'au 26 octobre.

**BERNARD GRANGE : La Savoie. Photographies.** Cité internationale. *21, boulevard Jourdan* (589-38-69).

**HOLLYWOOD AU MARAIS. L'art des photographes portraitistes des stars de Hollywood (1923-1958).** Centre culturel du *Marais, 20-28, rue des Francs-Bourgeois* (272-73-52). De 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 janvier.

**CHRISTIAN DIOR ET LE CINÉMA.** Cinémathèque française, musée du cinéma, Palais de Chaillot (723-55-98). Jusqu'au 4 décembre.

**A PIERRE ET MARIE. Une exposition en travaux.** – *36, rue d'Ulm. Vendredi*, samedi, dimanche, de 11 h à 19 h.

### Galeries

**YANN DUGAIN, CATHERINE VIOLLET.** – Galerie ABCD, 30, rue de Lisbonne (563-25-42). Jusqu'au 10 novembre.

**MICHEL PINCAUT, RASI.** – Studio 666, 6, rue Maître-Albert (354-59-29). Jusqu'au 22 octobre.

**GILBERT AND GEORGE.** – Galerie C.-Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 20 octobre.

**AUJOURD'HUI LES ÉTUDIANTS 61-75 DES ATELIERS ART SACRÉ, ART MONUMENTAL.** – Galerie Alain Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 22 octobre.

**PEINTURES ET ÉCRITS 1912-1983.** – Galerie J. Spiess, 4, rue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 15 novembre.

**BERNARD AUBERTIN ; GEOFFREY HENDRICKS, Nuit et jour. Terre et ciel. Environnement.** – Galerie d'Art contemporain J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 22 octobre.

**NIGEL HALL, Sculptures ; ALAN GREEN, peintures ; PIERRE ALECHINSKY ; JIRI KOLAR.** – Galerie Maeght Lelong, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 18 novembre.

**ARTISTES AU GRAND JOUR RUE DU JOUR.** Jusqu'au 5 novembre. – **CHRISTIAN PARISOT. Mise en scène de la peinture.** Jusqu'au 26 novembre. Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58).

**GUERRYAM. Parcours en sous-sol.** – **ANNE LEBLANC. La bibliothèque errante.** Galerie C. Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au 29 octobre.

**GRAPHIC PRODUCTION. Dessinateurs sauvages.** Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette (357-42-14). Jusqu'au 1[er] novembre.

**UNE CHAMBRE A SOI. Photographies, tableaux, sculptures, etc.** Le Lieu-dit, 171, rue Saint-Jacques. Jusqu'au 30 novembre.

**SHANON. Collages récents – TINÈ. Bronzes, terres et galets.** Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 5 novembre.

**SELECTION ONE. Tableaux modernes.** Galerie F. Boulakia, 20, rue Bonaparte (326-56-79). Jusqu'au 30 octobre.

**« CRÉATION » ET SES PEINTRES.** Galerie B. Schéhadé, 44, rue des Tournelles *(277-96-74). Jusqu'au 10 novembre.*

**ARMAN. Wall, pièces 1981-1983.** – Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 29 octobre.

**ASSADOUR. Gravures et aquarelles récentes.** *Galerie Sagot-le-Garrec*, 24, *rue du* Four (326-43-38). Jusqu'au 10 novembre.

**MIKLOS BOKOR. Peintures à l'eau.** – Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 12 novembre.

**ANTHONY CARO.** – Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 29 octobre.

**SANDRO CHIA.** – Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 27 octobre. – Galerie Natalie Se*roussi, 34, rue de Seine* (634-05-84). Jusqu'au 10 novembre.

**JEAN COCTEAU.** – Galerie Proscenium, 35, rue de la Seine (354-92-01). Jusqu'au 3 décembre.

**JAMES COIGNARD, Espaces.** – Galerie Pasnic, 6, rue Martel (770-39-59). Jusqu'au 22 octobre.

**DAVID CONNEARN, Travaux sur papier, livres.** – Galerie Maximilien Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 10 novembre.

**DANIEL CUEVA.** Galerie Quincampoix, 13, rue Quincampoix (278-68-48). Jusqu'au 14 novembre.

**MILAN CVETKOVIC. Un regard sur l'Orient.** Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 25 octobre.

**DADO. Travaux récents.** Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Du 15 octobre au 15 novembre.

**MICHEL DESJARDINS – Voyage en Italie.** Librairie de photographie et d'art graphique, 14, rue Saint-Sulpice (634-04-31). Jusqu'au 5 novembre.

**FRED DEUX, l'expérience extérieure, onze dessins grand format 1982-83.** – Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 29 octobre.

**JEAN DUBUFFET.** – Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 5 novembre.

**FIEDLER. Peintures et gravures.** Galerie A.-Maeght, 42-46, rue du Bac (548-45-15).

**ÉLISE GLODEK. Peintures.** La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts (633-32-14). Jusqu'au 29 octobre.

**ÉDOUARD GOERG. Huiles, gouaches, dessins, gravures (1923 à 1965).** – Galerie « Ile-des-Arts », 66, rue Saint-Louis-en-l'Ile (326-02-01). Jusqu'au 29 octobre.

**LIJA GYONG.** – Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 22 octobre.

**LINDA HEILIGER. Light, Space and Colour.** – Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 5 novembre.

**MICHEL HUMAIR. Peintures récentes.** – Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 29 octobre.

**STEFAN DE JAEGER.** – Galerie Y.-Brachot, 35 rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 22 octobre.

**JOHN KACERE.** – Galerie Jean-Pierre Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 12 novembre.

**KOUNELLIS.** – Galerie Durant-Dessert, 3, rue des Handriettes (277-63-60). Jusqu'au 22 octobre.

**ÉLIANE LARUS. Peintures-reliefs.** L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 29 octobre.

**CHARLES-LOUIS LA SALLE, Gravures.** – Galerie James Mayor, 34, rue Mazarine (326-60-34). Jusqu'au 29 octobre.

**LE MARÉCHAL. Œuvre gravée 1960-1983, aquarelles, peintures, dessins.** – Galerie M. Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 26 novembre.

**TONY LONG, *sculptures récentes*.** – Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 22 octobre.

**PIERRE MABILLE, love song.** – Galerie Georges Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 29 octobre.

**PASCAL MAHOU. Figure.** Galerie 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au *12 novembre.*

**ANNE MOREAU. Peintures récentes.** Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 5 novembre.

***GARCIA MULET*.** Galerie *Jaquester*, 85, rue Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 12 novembre.

**TANIA MOURAUD. Ah ! Paris.** Galerie S. Saoumа, 2, impasse des *Bourdonnais* (236-44-56). Jusqu'au 5 novembre.

**DANIEL NADAUD.** – Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine. Jusqu'au 29 octobre.

**JEAN NOEL.** – Galerie au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 22 octobre.

**PASCHKE.** – Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques Callot (354-78-41). Jusqu'au 29 octobre.

**MALGORZATA PASZKO.** – Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633.04.66). Jusqu'au 12 novembre.

**FRED PETEREIT, 1923-1981.** – Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-58-27). Jusqu'au 28 octobre.

**DANIEL PONTOREAU.** – Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 4 décembre.

**JOSETTE RISPAL.** – 4, rue Malar (550-27-34). Jusqu'au 28 octobre.

**JOSE LUIS SANCHEZ. Sculptures récentes.** – *Artcurial, 9, avenue Matignon* (256-32-90). Jusqu'au 10 novembre.

**ALJOSCHA SEGARD. Œuvres récentes.** – Galerie K. Flinker, 25, rue de *Tournon* (325-18-73). *Jusqu'au 19 novembre.*

**THEODORE STRAWINSKY. Pastels.** – Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice *(633-76-58). Du 14 octobre au* 17 décembre.

**TAL-COAT, peintures.** – Galerie P.-Trigano, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts (634-*15-01). Jusqu'au 29 octobre.*

**M. VANDEN EECKHOUDT. *Zoologies. Photographies.*** – Galerie Ideodis-Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Du 14 octobre au 26 novembre.

**WOLF VOSTELL.** – Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 29 octobre.

### En région parisienne

**CERGY-PONTOISE. Préhistoire de l'agriculture. Du Proche-Orient... à l'Ile-de-France.** Bibliothèque centrale, place des Arts (031-93-60). Lundi, jeudi, ven., de 14 h 30 à 19 h ; mer., sam., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 5 novembre.

**LA DÉFENSE. « La perspective de la Défense dans l'art et l'histoire ».** – Galerie de l'esplanade de la Défense (796-25-49). De 11 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 octobre.

**MONTGERON. A. Reznitsky.** Musée de l'art russe contemporain, château du Moulin de Senlis. Sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 11 décembre.

**LES MUREAUX. Jean Cocteau en Yvelines.** Centre de formation E.D.F.-G.D.F., 17, rue Albert-Thomas.

**PONTOISE. Le retable de Nucourt et l'iconographie de Saint-Quentin.** – Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardis et jours fériés, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 6 novembre.

**VILLEPARISIS. 10 poètes, 10 peintres.** – Centre culturel Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam., dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 20 novembre.

### En province

**AIX-EN-PROVENCE.** – **Karen Hanson : traces d'ombre.** – *Musée des tapisseries* (21-05-78). Jusqu'au 15 novembre.

**AMIENS. Cent artistes de l'Amérique latine.** – Jusqu'au 30 octobre – **Boîte à l'être : *Claude Courtecuisse*.** – *Jusqu'au* 13 novembre. Maison de la culture, place L. Gontier (91-83-36).

**ANGERS. Dieux de l'Inde du Sud dans l'imagerie populaire.** – *Musée des Beaux-arts*, 10, rue du Musée (88-64-65) – Musée Pincé, 32 bis, rue Lenepveu. Jusqu'au 4 décembre. – **Georges Oudot. Rétrospective.** Palais des Congrès. Jusqu'au 27 novembre.

**ARRAS. La bataille électorale.** Centre culturel Noroit, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 11 décembre.

***AUXERRE. Legs Zervos.*** – *Maison du* tourisme, 1-2, quai de la République (5?-26-27). Jusqu'au 31 octobre.

**BOURG-EN-BRESSE. L'Anje[?] religieux et les orfèvres du XIX[e] siècle.** – Prieuré de Brou (22-22-31). Jusqu'au 6 novembre.

**CAEN. Doméla, 1923-1983.** – Chapelle *Saint-Georges. Jusqu'au 29 octobre.*

**CERET. Manolo : Dessins, peintures, sculptures.** Musée d'art moderne, rue Joseph Parayre (87-27-76). Octobre.

**CHAGNY. Olivier Mosset.** Au fond de la cour à droite, 6, rue de Beaune (87-27-82). Jusqu'au 5 novembre.

**DICY (Yonne). Art hors-les-normes.** La Fabuloserie (63-64-21). Jusqu'au 12 novembre.

**GRAVELINES. Félix Vallotton : tout l'œuvre gravé et quelques dessins préparatoires. Quatre artistes, quatre techniques, quatre semaines.** Musée du dessin et de l'estampe (23-08-13). Jusqu'au 28 novembre.

**GRENOBLE. Vergier Expo.** Maison de la culture.

**LYON. Michel Simon dans le cinéma français.** Institut Lumière, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 6 novembre. **Jean Voss. 1961-1983.** – Artothèque, 23, place des Terreaux (839-29-67). Jusqu'au 5 novembre. **« L'Art nous presse ».** – ELAC. Centre d'échanges de Perrache, niveau 4 (842-27-39). Jusqu'au 28 novembre.

**LE MANS. Art populaire de Kirghizie.** Collégiale Saint-Pierre-la-Cour. Jusqu'au 25 novembre.

**ROUEN. Les vues de l'amateur : œuvres de la donation Baderou.** – Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 30 octobre. – **Hans Bischoffausen.** Centre d'art contemporain. Jusqu'au 10 novembre.

**SAINT-AMAND-LES-EAUX. Joulia. Céramique-sculpture 1950-1983.** Musée. Grand-Place (48-67-09). Jusqu'au 27 novembre.

**SAINT-PAUL-DE-VENCE. Max Ernst.** – Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 octobre.

**SEUILLY. Chinon/architecte.** Abbaye. Jusqu'au 30 octobre.

**STRASBOURG. Willi Baumeister, 1889-1955.** Musée d'art moderne, ancienne douane (32-46-07). Jusqu'au *27 novembre.*

**TOULON. François Arnal.** – **Aujourd'hui le Moyen-Age – Japon ; Dialectique du dedans-dehors dans l'architecture de *Kyoto*.** *Musée, 113, boulevard général* Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 4 décembre.

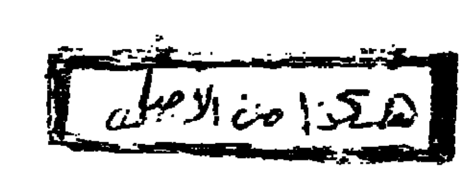
**TOULOUSE. Jean-Luc Poivret.** Centre culturel L. de Vinci, Ecole nationale de l'aviation civile, 7, *avenue E. Belin* (25-21-99). Jusqu'au 26 octobre.

**TROYES. De l'école royale de dessin à l'école des beaux-arts de Troyes. 210 ans d'une institution.** – Musée des beaux-arts, 21, rue Chrestien-de-Troyes (43-49-49). Jusqu'à fin octobre. – **Roger de La Fresnaye.** Musée d'art moderne, place Saint-*Pierre (80-57-30). Jusqu'au 27 décembre.*

**VILLEURBANNE. Carl André – Bertrand Lavier.** Le Nouveau Musée, 11, rue Léon Dolard (884-55-10). Jusqu'au 29 novembre.







# THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

## LES SPECTACLES NOUVEAUX

RÉCIT D'UNE PASSION ENVAHISSANTE – Deutsch de la Meurthe (340-36-35), 21 h (12).

BRUITS DE PEAU – Théâtre 18 (603-60-44), 22 h (12), dim. 18 h.

MARIAGE – Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 (12), dim. 15 h.

LE CHANT GÉNÉRAL, L'AN 2000 (en alternance). Union (426-20-43), 20 h 30 (12).

AH LILLIAN GISH – Bastille (357-42-14), 19 h 30 (14), dim. 17 h.

CHACUN SA VÉRITÉ – Comédie des Champs-Élysées (723-37-21), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. *15 h 30 (14)*.

SHAKESPEARE AU LYCÉE – Lycée Buffon (307-85-80), 20 h 30 (14).

LE PRIX MARTIN – Chelles, CAC (421-20-36) : les 14, 15, à 20 h 45, le 16, à 16 h (14).

LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES – Rond Point (256-70-80), les 15, 18, à 20 h 30, le 16, à 15 h (15).

COMÉDIENS CHERCHENT PUBLIC – *Dejazet* (887-97-34), le 17, à 20 h 30, le 18, à 18 h 30.

*CABARET DADA – Huchette* (326-38-99), 22 h 45 (17).

LES ATTENTIONS PARTICULIÈRES – Lycée Technique (307-85-80), 20 h 30 (17).

CLAIR D'USINE – Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 (18).

LES DEUX FILS – Calypso (227-25-95), 20 h 30 (18).

### HORS PARIS

VIENNE. – Ariane et Barbe Bleue, par la Compagnie Jean Sourbier au Théâtre Municipal (74-85-00-05), *jusqu'au 14, puis à Bourgoin, Bron*, Saint-Fons.

ANNECY. – Jean-Jacques-Rousseau, par le Théâtre Éclaté au CAC de Boulieu, du 13 au 21.

TOULOUSE. – Les Séquestrés d'Altona, de Sartre, par Jean-Pierre Bisson au Théâtre Sorano (61-42-97-79), du 13 octobre au 5 novembre.

BRUXELLES. – Sean Lines, par le Plan K, à la Raffinerie (19-322-523-18-34), à partir du 13.

BOURGES. – Le Marchand de Venise, par Gilles Bouillon, avec le Trace Théâtre à la Maison de la culture (40-20-13-84, du 14 au 21.

BLOIS. – Kermesse, par la Compagnie du Hasard, au Théâtre des Provinces (*54-74-44-26*), *du 14 au 17* et tournée dans la région.

VALENCE. – L'Intervention, de Victor Hugo, par Alain Rais et les Spectacles de la Vallée du Rhône (*75-43-78-82*), du *17 au 19* et tournée.

## *Les salles subventionnées et municipales*

OPÉRA (742-57-50), (dim.). Les 12, 14, 15, à 19 h 30 ; le 18, à 20 h : Madame Butterfly. Les 13, 17, à 19 h 30 : Moïse.

SALLE FAVART (296-06-11) : le 18, à 19 h 30 : Vive Offenbach.

*COMÉDIE-FRANÇAISE* (296-10-20). Le 12, à 14 h 30 ; le 15, à 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir ; le 12, à 20 h 30 ; le 16, à 14 h 30 et 20 h 30 : l'Avare ; les 13, 14, 17, 18 : les Estivants.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, les 12, 15, à 14 h 30, Marionnettes : Les voyages de Gulliver ; Grand Théâtre, (lun.), les 12, 13, 14, 15, à 18 h 30 : le 16, à 16 h : Hamlet ; *le 18, à 20 h 30* : Concert de musique américaine (Ensemble musique vivante, dir. Diego Masson).

TEP (797-96-06) : le 13, à 20 h 30 : Raymond Devos ; les 14, 15, à 20 h 30 : Francis Lemarque ; les 16, 17, 18, à 20 h 30 : Léo Ferré.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.). Débats : le 12, à 16 h 30 : Cycle conteurs pour enfants ; 18 h : Réflexion sur l'architecture, de Stanislas Fiszer ; 18 h 30 : Le cerveau de la pensée : les 12, 13, à 21 h : Erwin Panofsky ; le 13, à 18 h 30 : Stendhal ; le 17, à 18 h 30 : Les coulisses de l'image ; 21 h : Pour Arthur Adamov ; Concerts : Le 13, à 18 h 30 et 20 h 30 : Forum de la création (l'Asko Ensemble) ; Cinéma-Vidéo : Les 12, 13, 14, 15, 16, 17, à 13 h : Sadati Aissawa : 16 h : Je te prends tu me prends en photo ; 19 h : Mission Tenere ; De 12 h à 22 h : Environnement vidéo de Claude Torey : Zénon ; Danse : Les 12, 13, 14, 15, 16, 17, à 20 h 30 : Dana Reitz, Malcolm Goldstein (Field papers).

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Concert : Le 12, à 20 h 30 : Ruggero Raimondi, Orchestre de l'Ile-de-France, J. Mercier (Glinka, Moussorgski, Borodine) ; le 17, à 20 h 30 : Orchestre de Radio Stuttgart, Karl Munchinger (Schumann, Schubert, Beethoven) ; le 18, à 18 h 30 : Aventure et nouvelles aventures, G. Ligeti. Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez ; Danse : Le 16, à 14 h 30 ; le 18, à 20 h 30 : Ballet théâtre français de Nancy (Orchestre de l'Ile-de-France).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (lun.) : Les 12, 13, 14, 15, 18, à 20 h 30 : *le 16, à 14 h 30* : Les Céphéides ; les 12, 13, 14, 15, 18, à 18 h 30 : Edith Butler.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34). Les 12, 13, 14, 15, 18, à *20 h 30 : le 16, à 16 h : Paco Ibanez* ; le 16, à 20 h 30 : Lakshmi Shankar (chants classiques dévotionnels de l'Inde du Nord) ; le 17, à 20 h 30 : Pour Damia.

## *Les autres salles*

A DEJAZET (887-97-34) (D. soir, L.), 20 h 30 : dim. 17 h : L'Amour en visites : (Mer.) 22 h 30 : dim., lun. 20 h 30 : Palais Dupert (dern. le 16).

ALLIANCE (544-41-42) les 12, 13 à 20 h 30 : Orinoco.

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h 30 ; le 14 à 21 h 30 ; dim., 15 h 30 : Coup de soleil.

ARC (723-61-27) : les 14, 15, 18 à 20 h 30 : Le Secret.

*ARTS-HÉBERTOT* (387-23-23) *le 16 à* 15 h : Au pays de Papouasie ; le 14 à 21 h, le 18 à 15 h et 21 h : le Chandelier, le Plaisir de rompre ; le 15 à 22 h 30 : Moi, les 12, 17 à 21 h : La vie anonyme ; *le 14 à 18 h 30 : Les Sincères ; le 12, 17 à* 18 h 30 : Le Pèlerin.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53) mer., mar., 20 h 30 : les Bonnes ; jeu., ven., sam., 20 h 30, dim., 16 h : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Cocteau-Marais.

ATHÉNÉE (742-67-27) mer., mar. 19 h, jeu., ven. 21 h., sam. 16 h : le Pélican ; mer., jeu., mar. 18 h 30, ven., sam. 20 h 30 : Credo.

BASTILLE (357-42-14) : (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : le Gardien de tombeau.

BOUFFES - PARISIENS (296-60-24) (D.), 21 h : les Trois Jeanne.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65) mer., jeu., ven. 20 h 30 : Zod Zod Zod...Iaque.

CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Vater Land. Th. du Soleil (374-24-08) le 15 à 18 h 30 : la Nuit des rois.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) Grand Théâtre (D., L., Ma.), 20 h 30 : la Parodie ; Resserre (D., L.) 20 h 30 : Dommage qu'elle soit une putain. Galerie (D., L., Mar.) 20 h 30 : les Troyennes.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : Fête (dern. le 15).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Me., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D., L.), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.

CONSTANCE (258-97-62), mer., jeu., mar., 20 h 45 : Appelez-moi Arthur ou les Mystères de la Table ronde ; ven., sam. 20 h 45, dim. 17 h : l'Histoire merveilleuse d'un gagnant du Loto dont la fiancée se tua accidentellement le lendemain du tirage.

DAUNOU (261-69-14) (Me., D. soir), 21 h ; dim. 15 h 30 : la Chienlit.

DECHARGEURS (236-00-02) (D.) 20 h 30 : l'Echo du silence ; 22 h : Va ma Terre quelle belle idée.

ELDORADO (208-23-50) (D. soir, L.) 20 h 45, Dim. 16 h : le Don Juan de la Creuse.

ÉDOUARD-VII (742-57-49) *(D. soir, L.)*, 21 h, dim. 15 h 30 : Mademoiselle Julie.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D. soir, L.), 21 h., dim. 17 h : Louise-Emma.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54) (D. soir, L.), 20 h 15 ; dim., 15 h 30 : la Bonn'Femme aux camélias : (D. soir, L.), 21 h 30, dim. 17 h : Toutes à tuer.

ESPACE-MARAIS (584-09-31) (D., L.) 20 h 30 : Transexpress Hôtel.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 19 h : Pas moi ; 21 h : Agatha.

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.), 20 h 15, sam. 18 h, dim. 17 h : Vive les femmes.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 15, dim 16 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons ; 22 h, dim. 17 h : la Fausse Libertine (dern. le 15).

GALERIE-55 (326-63-51) (D., L.), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon - Abracadabracula.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LIERRE - THEATRE (586-55-83) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30 : dim. 17 h : la Colonie pénitentiaire.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I : 18 h 30 : Cajamarca ou le supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 30 : Bobby Lapointe ; II. 20 h 15 : Six heures au plus tard : 22 h 30 : Visages de Cocteau. Petite salle, 18 h 30 : *la Putain littéraire* ; 19 h 45 : Mozartement vôtre : 22 h 15 : Baudelaire du mal.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Vendredi, jour de liberté.

MARAIS (278-03-53) (D.) 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h, sam. 19 h et 22 h : les Sales Mômes.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L). 21 h 15, sam. 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

*MICHODIÈRE* (742-95-22) *(D. soir, L.)*, 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.) 20 h 30 : le 12 à 15 h : sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : Marguerite et les autres ; Petite Salle (D. soir, L.) 21 h 15 : Dim. 16 h : L'Astronome.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J. D. soir) 20 h 30 : Sam. 19 h et 22 h : Dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) Lun. *Mar. 20 h 30* : Sam. 19 h 30 : Dim. 17 h : l'Extravagant Mister Wilde. Mer, Jeu., Ven. 20 h 30 : Sam. 22 h ; Dim. 14 h 30 : Sarah ou le cri de la langouste.

*PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir*, L.) 20 h 45 ; Sam. 18 h 45 et 22 h : Dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière ; Rencontres : le 17 à 20 h 30, le 18 à 14 h 30 : Prosper Mérimée.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (Mer. soir, D. soir, L.) 20 h 30 ; Mer., Sam. 15 h ; Dim. 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.) 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.

PORTE-ST-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.) 21 h ; Sam. 17 h : Dim. 15 h : K2.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.) 20 h 45 ; Dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

RENAISSANCE (208-18-50) (J., D. soir) *21 h ; Dim. 15 h : Théâtre de Bouvard.*

SAINT-GEORGES (874-74-37) (D. soir, L.) 20 h 45 ; Dim. 15 h : Ma vedette américaine.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.) 20 h 45 ; Sam. 19 h 30 et 22 h : Dim. 15 h 30 : Cami.

STUDIO FORTUNE, le 14 à 21 h : Dans un siècle ou deux.

*TAI TH. D'ESSAI (278-10-79) I. Jeu.*, Ven., Sam. 20 h 30 ; Dim. 15 h : Tartuffe ; Lun., Mar. 20 h 30 ; Sam. 22 h ; Dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II. Jeu., Ven., Sam. 20 h 30 ; Dim. 15 h : Fando et Lys ; Mer., Lun., Mar. 20 h 30 ; Sam. 22 h ; Dim. 17 h : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 15 : Nous, on fait où on nous dit de *faire*.

TEMPLIERS (278-91-15) (D. soir, L., Ma.), 20 h 30, dim. 18 h 30 : Cinquante-neuf minutes d'attente.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84) (D.) 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 18 h 30 : Histoires de jouer (dern. le 15) ; 20 h 30 : L'orchestre, 21 h 30 : Arrête de rire, ça va sauter ; 22 h 30 : le Propriétaire.

THEATRE DE MÉNILMONTANT (636-97-67) jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Zacharie.

THÉATRE NOIR (346-91-93) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim 17 h : les Crocodiles.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.) Dim. 15 h : Sortilèges ; (D. soir, *L.) 20 h 30, Dim. 15 h : Macbeth (voir* aussi Festival d'automne).

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30, dim. 17 h : le Dîner bourgeois.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra de quat'sous, (dern. le 16).

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) II : les 12, 13, 14, 15 à 20 h 30 : mois Beckett, (dernières).

THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, mar.), 21 h, dim. 15 h : l'Emoi d'amour.

THÉATRE 14 (545-49-77) (D., L.). 20 h 30 : Goodbye paradis cancan.

*TOURTOUR (887-82-48)* (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; (Dim. soir, L.) 22 h., Dim. 18 h : le Bel Indifférent, l'Amour toujours.

*TRISTAN-BERNARD (522-08-40)* (D. soir), 21 h, sam., dim. 15 h : Balle de match - Erreur judiciaire (dern. le 16).

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.). 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 15, dim. *15 h 30 : l'Etiquette.*

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.). 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?

*SPLENDID SAINT-MARTIN* (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Un pneu, c'est un pneu ; 22 h . les Burlingueurs.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15, sam. 24 h : Phèdre : 21 h 30 : Apocalypse Na.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D) 20 h 30 : l'Orchestre

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.) 20 h 30 : P. Miserez ; 23 h : Chez Panique.

## *Les chansonniers*

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

DEUX ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : L'impôt et les os.

## *Les cafés-théâtres*

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 : 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 . les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; (D.), 22 h 30 : Fouillis.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.). *19 h 30 : la Spécialité.*

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h 15 : Chant d'épandage : 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (L.). I : 20 h 15+sam., 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc ; II : 20 h 15 : *Dieu m'tripote* ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

L'ÉCUME (542-71-16), du mer. au sam., 20 h 30 : Toupie or not Toupie ; du mer. au sam., 22 h : F. Pralon et Ch. Margolin

LES LUCIOLES (526-51-64) (L.), 20 h : Roman-photo pour bonniches en délire

LE PETIT CASINO (278-36-50), (D., L.), 21 h : J'viens pour l'annonce.

RESTOSHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 30 : Hubert Ferdi ; 22 h : G. Dahan

## *En région parisienne*

ANTONY, Th. F.-Gémier (237-31-19), le 14 à 21 h : Michel Lagueyrie : le 15 à 20 h 30 : l'Angélique. Le Chant du cygne.

ASNIÈRES, Grand théâtre, (790-63-12), le 18 à 20 h 45 : Los Calchakis.

AUBERVILLIERS, *Théâtre de la Commune*, (833-16-16) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : Emilie ne sera plus jamais cueillie par l'anémone

BEAUMONT-SUR-OISE, Péniche-Opéra, (032-79-00), *le 13 à 21 h* : Rêves d'écluses. Folies d'opérettes.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B., (603-60-44), Eglise N.D., le 13 à 21 h : S. Estelles, trompette, Ph. Sauvage, orgue (Telemann, Bach, Haendel).

BRETEUIL, Château, (052-05-02), le 16 à 17 h : S. Vigerie, piano (Chopin, Liszt, Debussy, Ravel).

BURES-ORSAY, M.J.C., (907-74-70), le 15 à 21 h : Flamme and Cie, flamenco.

CHELLES, C.A.C., (421-20-36), le 13 à 20 h 45 . Claude Nougaro.

CLAMART, C.C. J. Arp, (645-11-87), le *18 à 20 h 30 : Ballet-jazz de Montréal.*

CLICHY-LA-GARENNE, Th. Rutebeuf, (739-28-58), le 13 à 14 h 30 et 20 h 30 : le Médecin malgré lui, Molière sur la place.

COLOMBES, M.J.C. Théâtre, (782-42-70), le 14 à 20 h 30 : Lluis Llach.

CORBEIL-ESSONNES, C.A.C. Pablo Neruda, (089-00-72), le 15 à 20 h 45 : Angélique Ionatos et Lluis Llach.

COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-52), le 15 à 21 h : Patrick Verbeke.

CRETEIL, Maison des Arts A. Malraux (899-94-50), le 15 à 20 h 30 : Gratien Midonet ; *le 18, à 20 h 30 : Poésie* antillaise contemporaine.

ELANCOURT, Maison pour tous, (050-13-75), le 15 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France. Dir. J. Mercier. Sol. R. Aimondi (Borodine, Moussorgsky, Glinka) ; le 18 à 21 h : Jocaste.

EVRY, Agora, (079-10-00), le 14 à 20 h 30 : Richard Gotainer.

FONTENAY-LE-FLEURY, C.C. Pablo-Neruda, (460-20-65), le 15, à 21 h : Marianne Sergent.

GENNEVILLIERS, Maison Y. Gagarine, (Mer.), 20 h 30 : Faustroll.

IVRY, *Th. des Quartiers (672-37-43)*, (D. soir, Jeu.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : Romance of Mexico.

LEVALLOIS-PERRET, Auditorium M.-Ravel, (739-20-04), le 12 à 20 h 45 : Deller.

MALAKOFF, Théâtre 71, (655-43-45), le 13, à 20 h 30 : Fugue en mineur (E) : le 16, à 16 h 30 : Brave soldat Svejk.

MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (958-74-87), le 15 à 21 h ; le 16, à 16 h : Paris Tap Dance Company.

MASSY, Centre P.-Bailliard, (920-57-04), le 15 à 20 h 30 : le mime Bizot.

*MONTROUGE, Royal Jazz (253-45-08)*, les 14, 15 à 20 h 30 : Ph. Petit et P. Meyer.

MONTMAGNY, Théâtre de Plein Air, le 15, à 21 h : Séance Friction (Festival de *la Vallée de Montmorency*).

MONTREUIL-SOUS-BOIS, rue Franklin, Mer. 14 h 30 : Sam. et Dim. 15 h : Le Cirque de Patoche.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-22-25), (L.) 20 h, Jeudi 19 h 30, Dim. 17 h : les Paravents.

NEUILLY-SUR-SEINE, Athlétic-Théâtre, (624-03-83) du mer. au sam. 21 h : Le Remora.

PALAISEAU, Ecole Polytechnique (941-82-00), le 18 à 20 h 30 : Catherine Courtois, violon, Catherine Collard, piano (Beethoven, Brahms, Debussy, Prokofiev.)

LE PERREUX, C.C., (324-54-28), 14 h 30 : Le Nuage magnétique.

ROMAINVILLE, Palais des Fêtes, (845-19-83), le 14 à 21 h : Claude Nougaro.

*SAINT-CYR-L'ECOLE*, C.C. Elsa-Triolet, (045-11-10). Chapelle Saint-Louis du collège militaire, le 16 à 16 h : Maîtrise de l'Abbaye de Westminster.

SAINT-GRATIEN, Maison du quartier *Raquenets, le 15, à 21 : les Mots qui pen*chent (Festival de la Vallée de Montmorency).

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE, Hall des Fêtes, (901-11-38), le 15 à 21 h : 1936, *les Mille et Un jours.*

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), le 18, à 21 h : Deller Consort (musique vocale de la Cour d'Henri VIII et intermèdes vocaux du théâtre de Shakespeare.

SCEAUX, les Gémeaux (350-05-96), le 15, à 20 h 45 : E. Heidsieck, piano (Couperin, Mozart, Beethoven, Merlet, Ravel).

SENLIS, Fondation Cziffra (4) (453-39-99), le 15 à 16 h : D Hollebeke, flûte, Catherine Joly, piano (Bach, Schubert, Poulenc, Prokofiev).

SURESNES, Théâtre Jean-Vilar, (772-38-80), le 14 à 21 : Ballet des solistes danseurs de l'Opéra de Paris.

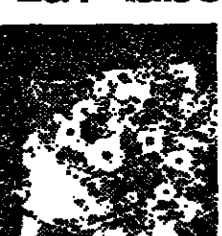
VERSAILLES, Th. Montansier (950-*71-18), le 15, à 21 h : Point H.*

LE VESINET, C.A.C., (976-32-75), le 14 à 21 h : Mangeront-ils ? Le 15, à 21 h : Les grands moments du jazz par le cinéma : le 18, à 21 h : Ain't Misbehavin' the new Fats Waller musical show.

VILLE-D'AVRAY, Château, le 15, à 20 h 30 : Th. Hlawatsch, piano (Schumann, Schubert, Beethoven).

VERRES, (948-38-06), Eglise Saint-Honest, le 22, à 20 h 30 : F Reunien (Buxtehude, Bach, Mozart).

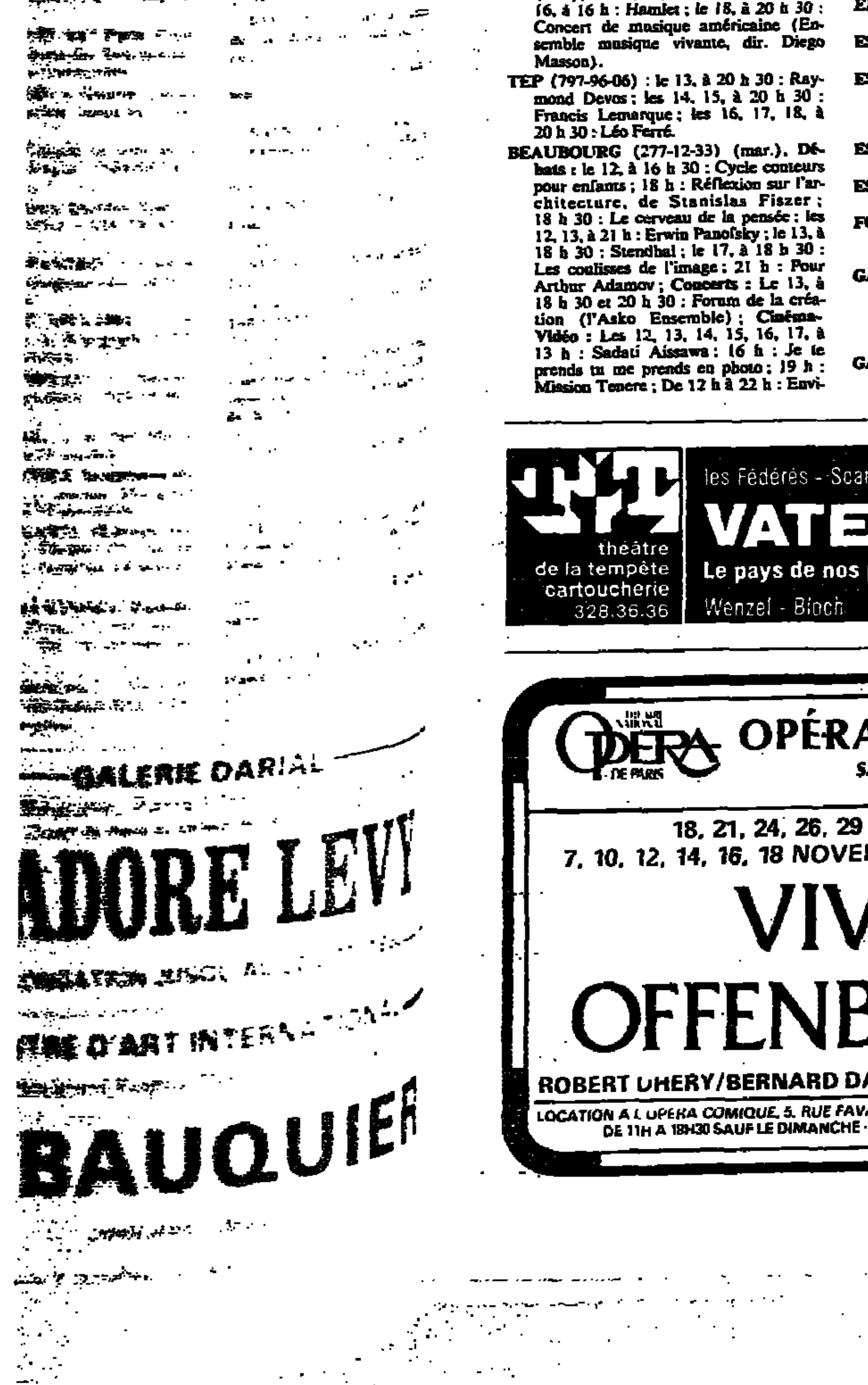










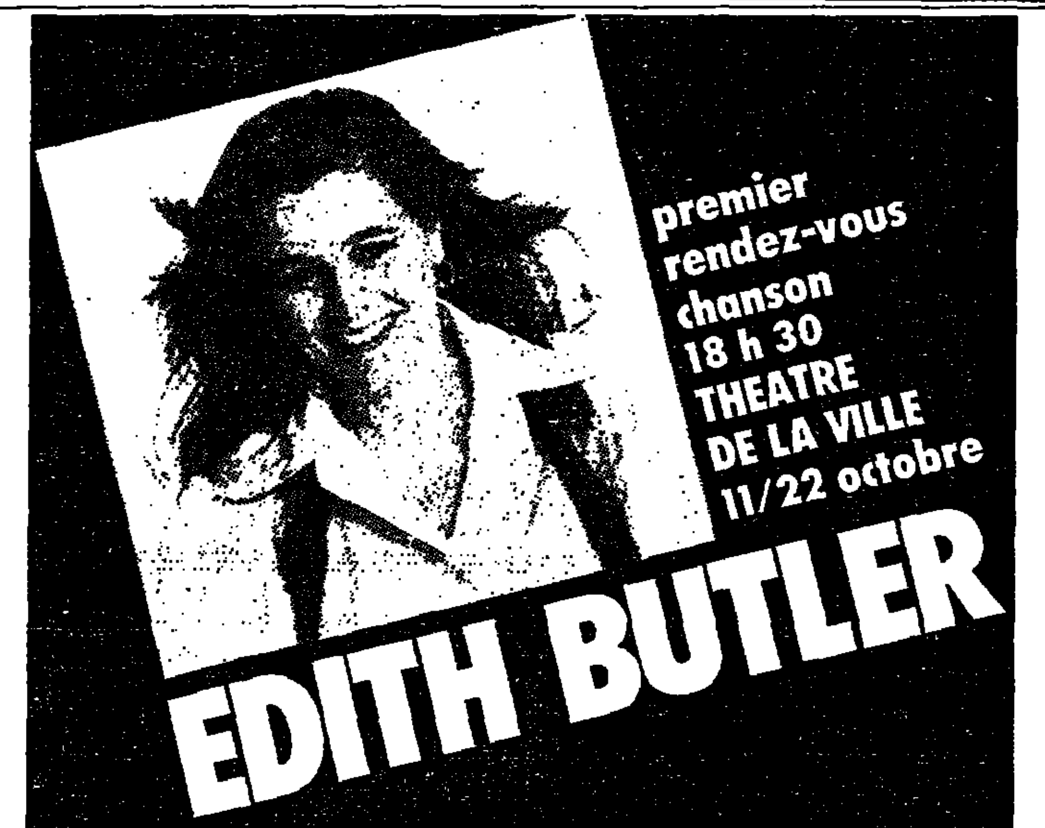













# CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## *La Cinémathèque*

### CHAILLOT (704-24-24)

**MERCREDI 12 OCTOBRE**

15 h, d'après Stefan Zweig : Amok, de F. Ozep ; 19 h, cinéma tchécoslovaque : les Jours de la trahison, de O. Vavra.

**JEUDI 13 OCTOBRE**

15 h : The Chaser, de H. Langdon ; 19 h, Lillian Gish : le Vent, de V. Sjostrom ; 21 h : relâche.

**VENDREDI 14 OCTOBRE**

15 h : Carmen, de E. Lubitsch ; 19 h, cinéma tchécoslovaque : le Vent dans la poche, de J. Soukup ; 21 h, Lillian Gish : le Chapeau de New-York ; l'Invisible Ennemi ; The Burglar's Dilemma ; Cœur d'Apache ; The Lady and the Mouse ; The House of darkness, de D.-W Griffith.

**SAMEDI 15 OCTOBRE**

Lillian Gish : 15 h, Just gold ; A timely interception ; l'Amour d'une mère ; Pendant la bataille, de D.-W. Griffith ; 21 h, Judith de Bethulie, de D.-W. Griffith ; Pathways of life, de W.-E. Lawrence ; Cinéma tchécoslovaque : 17 h, Et je salue les hirondelles, de J. Jires ; 19 h, le Jeu de la pomme, de V. Chytilova.

**DIMANCHE 16 OCTOBRE**

Lillian Gish : 15 h, Naissance d'une nation, de D.-W. Griffith ; 21 h, Home, sweet home, de D.-W. Griffith ; 19 h, Cinéma tchécoslovaque : Adèle n'a pas encore dîné, de O. Lipsky.

**LUNDI 17 OCTOBRE**

Relâche.

**MARDI 18 OCTOBRE**

Lillian Gish : 15 h, les Cœurs du monde, de D.-W Griffith ; 21 h, Un mariage, de R. Altman ; 19 h, Cinéma tchécoslovaque : les Oisons, de K. Smyczek.

### BEAUBOURG (278-35-57)

**MERCREDI 12 OCTOBRE**

15 h, les Amants de demain, de M. Blistène ; 5e festival de Biarritz-film ibérique et latino-américain : 17 h, Si nous vivions ensemble, de A. Skarmeta ; 19 h, Motel, de L. Mandoki.

**JEUDI 13 OCTOBRE**

15 h, d'après Stefan Zweig : Lettre d'une inconnue, de M. Ophuls : 5e festival de Biarritz-film ibérique et latino-américain : 17 h, l'Opération, de A.-M. Garcia ; Conversations avec Chico Buarque, de M. Beru : 19 h, Pubis angelical, de R. de la Torre.

**VENDREDI 14 OCTOBRE**

15 h, d'après Stefan Zweig : le Conte des échecs, de G. Oswald ; 5e festival de Biarritz-film ibérique et latino-américain : 17 h, Du vent et du feu, ou à propos de « Erendira » ; Promenade avec Borges, de A.-G. Videla ; 19 h, On a tué Venancio Flores, de J.-C.-R. Castro.

**SAMEDI 15 OCTOBRE**

15 h, d'après Stefan Zweig : la Peur, de R. Rossellini ; 5e festival de Biarritz-film ibérique et latino-américain : 17 h, Parfois, je regarde ma vie, de O. Rojas ; 19 h, Parahyba Mulher Macho, de T. Yamazaki ; 21 h, le Diable et la Dame, ou l'itinéraire de la haine, de A. Zuniga.

**DIMANCHE 16 OCTOBRE**

15 h, d'après Stefan Zweig : Vingt-quatre heures de la vie d'une femme, de D. Delouche ; 17 h, On murmure dans la ville, de J.-L. Mankiewicz ; 5e festival de Biarritz-film ibérique et latino-américain : 19 h, Azul azul, de J. De Sa Gaetano ; 21 h, la Conquête de l'Albanie, de A. Ungria.

**LUNDI 17 OCTOBRE**

15 h, d'après Stefan Zweig : la Confusion des sentiments, de E. Perier ; 17 h, Lame de fond, de V. Minnelli ; 19 h, 5e festival de Biarritz-film ibérique et latino-américain : la Ville des pirates, de R. Ruiz.

**MARDI 18 OCTOBRE**

Relâche.

## *Les exclusivités*

L'AMI DE VINCENT (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-57) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'ARGENT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55)).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic Entrepôt 14e (545-35-38) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BENVENUTA (Fr.-Belg.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES BRANCHÉS A SAINT-TROPEZ (Fr.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (HEAT AND DUST) (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Escurial, 13e (707-28-04). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

CHRONOPOLIS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA CRIME (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

EVIL DEAD (A.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LE FAUCON (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, (236-83-93) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Murat, 16e (651-99-75).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-20-12) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98).

HANNA K. (Fr.-A.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

L'HOMME AUX DEUX CERVEAUX, (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (325-95-94) ; St-Lambert, 15e (352-91-68) (H. sp.).

HONKY TONKMAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LIBERTY BELLE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint André des Arts, 6e (326-48-18).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).





# CINEMA

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-60-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

LA SCARLATINE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; *UGC Gobelins, 13e* (336-23-44).

SUPERMAN III (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) (H. sp.) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) (H. sp.).

## LES FILMS NOUVEAUX

LE BOURREAU DES CŒURS, film français de Christian Gion ; Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; *Normandie, 8e* (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BRULER LES PLANCHES, film français de Gabriel Garran ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

CHANEL SOLITAIRE, film français de George Kaczender ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

EN HAUT DES MARCHES, film français de Paul Vecchiali ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE GEANT, film allemand de Michaël Klier ; v.o. : Studio 43, 9e (770-63-40).

ROSI ET LA GRANDE VILLE, film allemand de Gloria Behrens ; v.o. : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES MOTS POUR LE DIRE, film français de José Pinheiro ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; *Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)*.

STAYING ALIVE, film américain de Sylvester Stallone ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; *14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)* ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 18e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01).

TONNERRE DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

TOOTSIE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-10-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

UNDERGROUND USA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

*UNE PIERRE DANS LA BOUCHE* (Fr.) : Colisée, 8e (359-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

*VIVE LA SOCIALE (Fr.)* : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Logos 1, 5e (354-26-42) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ZELIG (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) (version angl. non s/titrée) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount *Gobelins, 13e* (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75).

## *Les festivals*

REVOIR WOODY ALLEN (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07), Mer. : dim : Guerre et Amour ; jeu : Bananas ; ven. : Tombe les filles et tais-toi ; sam., mar : Woody et les Robots ; lun : Tout ce que vous avez toujours... (**).

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07), mer., dim., mar : la Pêche au trésor ; jeu., sam. : Panique à l'hôtel ; ven., lun : Une nuit à Casablanca.

RÉTROSPECTIVE CARL Th. DREYER (v.o.), Sudio des Ursulines, 5e (354-39-19), mer., *jeu., sam., dim., lun., 14 h.*, 17 h. ; ven., 15 h 30, 17 h ; mar., 14 h : Vampyr ; mer., jeu., 15 h 30 : Il était une fois ; les Fiancées du Glombal ; mer., 22 h 30 ; jeu., 15 h 30 : Aimez-vous les uns les autres ; le Pont du Storstroems ; sam., *15 h 30, 22 h 30 : Mikael ; Un château* dans un château ; Thorvaldsen ; dim., 15 h 30, 22 h 30 : le Maître du logis ; Combat contre le cancer ; lundi, 15 h 30, 22 h 30 ; mar., 15 h, 17 h : la Passion de Jeanne d'Arc ; Eglises de campagne ; mar., 22 h 30 : Jour de colère ; mer., jeu., sam., dim., lun., 18 h 30, 20 h 30 ; ven., 13 h 30, 18 h 30, 20 h 30 : Gertrud.

MAXIME GORKI (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), mer., 18 h ; jeu., sam., 16 h ; dim., mar., 14 h : l'Enfance de Gorki ; mer., 22 h ; ven., mar., 16 h ; sam., lun., 18 h : En gagnant mon pain ; jeu., 14 h ; ven., lun., 22 h ; sam., 20 h ; lun., 18 h : Mes universités ; mer., lun., 14 h ; jeu. dim., mar., 20 h ; ven., 18 h ; sam., 22 h : les Bas Fonds ; mer., lun., 16 h 30 ; ven., 20 h 30 ; dim., 22 h 30 : la Mère ; mer., lun., 20 h ; jeu., 18 h : ven., 14 h ; dim., 16 h : Les tziganes montent au ciel.

MIZOGUCHI (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer. : la Rue de la honte ; jeu. : l'Intendant Sansho ; ven. : *Femmes de la nuit* ; sam. : *Contes* des chrysanthèmes tardifs ; dim. : l'Impératrice Wang Kwei Fei ; lun. : la Vie d'O Haru, femme galante : mar. : le Héros sacrilège.

LE THÉATRE D'ANTOINE VITEZ : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H. sp.

KUROZAWA (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; mer., dim. : Vivre ; jeu., mar. : l'Idiot ; ven., lun. : Rashomon ; sam. : la Légende du grand judo.

I. BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), t.l.s. sf. dim., 14 h : Toutes ces femmes ; t.l.s., 17 h 20 sf dim., mar. : Rêves de femmes.

PREMIERS FILMS (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), t.l.s. sf. mar., *19 h : Mamma Roma ; t.l.s. sf.* mar., 22 h 20 : Breaking Glass ; t.l.s. sf. mar., 20 h 45 : le Shérif est en prison.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : le Procès Paradine ; ven., sam. : Sabotage : dim., lun., mar. : Jeune et Innocent.

AMERICAN MEMORIES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : Will Penny, le solitaire ; jeu. : Beau fixe sur New-York ; ven. : le Dernier Rivage : *sam. : le Privé ; dim. : l'Homme* à la peau de serpent ; lun : Sauvez le tigre ; mar. : le Grand Couteau.

R. BRESSON : Studio 43, 9e (770-63-40), mer., 18 h ; dim., 16 h ; lun., 20 h : Mouchette ; mer., 20 h ; sam., 14 h ; lun., 18 : Au hasard Baltazar : jeu., 18 h : ven., 20 h ; sam., 16 h ; dim. 14 h : Un condamné à mort s'est échappé ; jeu., 20 h ; sam., 18 h ; dim., 20 h : Quatre nuits d'un rêveur ; ven., 18 h ; sam. 20 h : dim., 18 h : les Dames du bois de Boulogne.

PANORAMA DU JEUNE CINÉMA FRANÇAIS, Studio 43, 9e (770-63-40), mar., 20 h 30.

J.-P. MOCKY, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33) mer., 14 h, 20 h : Snob ; mer., 16 h, 22 h : Un drôle de paroissien : t.l.j. sf mar., 18 h : la Tête contre les murs ; jeu., 14 h, 20 h : la Cité de l'indicible peur ; jeu., 16 h, 22 h : Litan ; ven. : Mocky's Moque ; sam., 14 h 20 : la Grande Lessive ; sam., 16 h, 22 h : l'Etalon ; dim., 14 h, 20 h : Solo ; dim., 16 h, 22 h : l'Albatros ; lun., 14 h, 20 h : la Bourse ou la Vie ; lun., 16 h, 22 h : les Compagnons de la marguerite ; mar., 14 h, 20 h 30 : les Vierges ; mar., 16 h, 22 h 15 : Un couple.

ROBERT WISE (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), mer., lun : le Coup de l'escalier ; jeu. : Né pour tuer ; ven. : la Malédiction des hommes-chats ; sam., mar. : le Récupérateur de cadavres ; dim. : Ciel rouge.

LES GRANDES HEURES DE LA *COMÉDIE AMÉRICAINE* (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38), mer. : Mr and Mrs Smith ; jeu. : Quand l'inspecteur s'emmêle ; ven. : Milliardaire pour un jour ; sam. : Les hommes préfèrent les blondes ; dim. : la Femme aux deux visages ; lun. : Sylvia scarlett ; mar. : Chérie, je me sens rajeunir.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer : Chiens de paille ; jeu. : l'Homme de la rivière d'argent ; ven. : Enfer et Passion ; sam. : Liberty Belle ; dim., mar. : Hanna K.

UN SALUT A DANIELLE DARRIEUX, Studio 43, 9e (770-63-40), mer., 22 h : le Coffret de laque ; jeu., 22 h : Au petit bonheur ; ven., 22 h : *Abus de confiance* ; sam., 22 h : Retour à l'aube ; dim., 22 h : Bethsabée ; lun., 22 h : La crise est finie

CHEFS-D'ŒUVRE DU CINÉMA MUET, La Péniche, 16e (527-77-55), mer., jeu., lun., de 20 h à 24 h ; sam., de 15 h à 19 h ; dim., de 13 h à 24 h.

# FESTIVALS

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE

LEVALLOIS-PERRET, Eglise réformée (270-83-84), le 12 à 21 h : Deller Consort (Byrd, Dowland).

VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally *(462-49-97), le 13 à 21 h : voir le 12 à* Levallois.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, église (973-92-92, p. 340), le 14 à 20 h. 30 : Maîtrise de l'abbaye de Westminster, dir. : S. Preston (Gibbons, Purcell, Parry...).

VITRY, Théâtre Jean-Vilar (681-68-67), le 14 à 21 h : voir Levallois le 12.

RUEIL-MALMAISON, église Saint-Pierre-Saint-Paul (749-77-22), le 14 à *20 h. 30 : Orchestre de chambre* B. Thomas, dir. : B. Thomas (Haëndel, Bach).

SAINT-SULPICE DE FAVIERES, église (458-42-33), le 15 à 20 h. 45 : Ensemble vocal M. Piquemal (Mendelssohn).

RAMBOUILLET, église Saint-Lubin (483-05-26), le 15 à 20 h. 30 : voir Saint-Germain-en-Laye le 14.

ROZAY-EN-BRIE, église Notre-Dame (409-60-20), le 15 à 20 h. 45 : voir Leval*lois le 12.*

PARIS, Notre-Dame (277-92-26), le 16 à 11 h. 30 : voir Saint-Germain-en-Laye le 14.

SAINT-CYR-L'ECOLE, chapelle Saint-Louis (045-11-10), le 16 à 16 h : voir Saint-Germain-en-Laye le 14.

PARIS, musée Carnavalet (277-92-26), le 16 à 16 h : voir Levallois le 12.

PARIS, église Saint-Germain-des-Prés (973-92-92, p. 340), le 14 à 20 h. 30 : voir *Saint-Germain-en-Laye le 14.*

DOURDAN, église Saint-Germain (492-90-90), le 17 à 20 H. 30 : voir Levallois le 12.

SARTROUVILLE, salle Gérard-Philipe (914-23-77), le 18 à 21 h : voir Levallois le 12.

FONTAINEBLEAU, Théâtre municipal (422-26-91), le 18 à 21 h : voir Saint-Sulpice le 15.

SEVRES, église Saint-Romain (534-47-84), le 18 à 20 h. 30 : voir Saint-*Germain-en-Laye le 14.*

PREMIER FESTIVAL INTERNATIONAL DE COMMEDIA DELL'ARTE DU VAL-DE-MARNE

VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (678-98-29), le 12 à 14 h. 30 et 16 h. 30 : les Fourberies de Scapin ; 20 h. 30 : la Dramaturgie dans la commedia dell'arte : Histoire du tigre et gromelots ; le 15 à 20 h. 30 ; le 16 à 15 h. 30 : Il Tavolino Pazzo.

FONTENAY-SOUS-BOIS, salle Jacques-Brel (877-75-00), le 12 à 20 h. 30 : Il Falso Magnifico ; les 13, 14 à 20 h. 30 : Il Tavolino Pazzo : le 15 à 20 h. 30 : Histoire du tigre et gromelots.

GENTILLY, salle des Fêtes (581-11-45), le 12 à 20 h. 30 : Don Juan aux enfers ; les 14, 15 à 20 h. 30 : la Finta Ammalata.

ORLY, salle Aragon-Triolet (687-33-66), les 13, 14 à 20 h. 30 : Le farse della commedia dell'arte.

MAISONS-ALFORT, Théâtre ClaudeDebussy (375-72-58), le 13 à 20 h. 45 : Il Falso Magnifico ; le 16 à 16 h : la Finta Ammalata ; le 18 à 20 h. 45 : la Commedia dell'arte aujourd'hui.

*CHOISY-LE-ROI*, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), le 15 à 20 h. 30 : Don Juan aux enfers.

CHEVILLYM-LARUE, C.C. (686-54-48), le 15 à 20 h. 30 : le Farse della commedia dell'arte.

VITRY, Théâtre J.-Vilar (681-68-67), le 16 à 15 h. 30 : le Farse della commedia dell'arte.

L'HAY-LES-ROSES, La Tournelle (665-52-09), le 18 à 20 h. 30 : Arlequin poli *par l'amour.*

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

THÉATRE DE LA BASTILLE (357-42-14) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : le Gardien de tombeau.

TH. FONTAINE (874-82-34) (D. soir, L.), 22 h, dim. 18 h : le Frigo.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 17 h : la Robe de chambre de G. Bataille.

*SAINT-DENIS*, Th. *G.-Philipe* (243-00-59) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : Cervantes Intermèdes.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Grande salle, (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h : Macbeth (dern. le 16) ; à partir du 18 : Peppe e Barra ; Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h : Sortilèges.

DANSE

BOUFFES-DU-NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h 30 : Aborigènes (dern. le 15.)

CENTRE *G.-POMPIDOU* (274-42-19) (D. soir, Mar.), 20 h. 30, dim. 16 h. : Dana Reitz.

CONCERTS

CENTRE G.-POMPIDOU, le 18 à 20 h. 30 : musique d'Australie.

**40 NOUVELLES DANS « LE MONDE »**

*« Le Monde » vient d'éditer une brochure illustrée rassemblant, dans une deuxième livraison, quarante nouvelles publiées par « Le Monde Dimanche »*

93 pages. 25 F. En vente chez tous les marchands de journaux et au « Monde » 5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09



# MUSIQUE

## *Les concerts*

**MERCREDI 12**

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm, sol. : V. Ashkenazy (Glinka, Prokofiev, Moussorgski).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : M. Lympany (Schumann, Beethoven, Brahms).
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 45 : I. Kraisik (Rameau).

**JEUDI 13**

ÉGLISE DE LA MADELEINE, 20 h 45 : Bach chor de Bonn, Siegerland oratorien chor, Orchestre Bach de Bonn, dir. : H. Ermert (Haendel).
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 45 : voir le 12.
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : voir le 12.
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Th. Raverdy (Schubert, Liszt, Albeniz).
*ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : Quintette de cuivres de Budapest.*
SALLE CORTOT, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian (Guillaume) ; F. Mage, G. Donge (Fauré, Chausson, de Falla).
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Orchestre symphonique de la radio bulgare, dir. : V. Stefanov (Grieg, Tchaïkovski) ; Studio 105, 20 h 30 : D. Laval (piano) ; C. Chaminade (Tchaïkovski).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h : A.-M. Miranda, O. Tchaïkovski (Mozart).
ÉGLISE DES BILLETTES, 20 h 30 : Orchestre baroque d'Ile-de-France (Bach, Vivaldi).
ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ALLEMANDE, 21 h : Ph. Jouanneau, L. Battaglia (Scarlatti, Bach, Brindle).
*CENTRE CULTUREL CANADIEN,* 20 h 30 : York Winds (Muller, Liadov, Villa-Lobos).
CRYPTE SAINTE-AGNÈS, 20 h 30 : W. Parrot.

**VENDREDI 14**

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Y. Boukoff (Chopin, Liszt).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm, sol. : V. Ashkenazy (Beethoven).
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 45 : I. Krainik, N. Alexandre, A. Ladrette.
FIAP, 20 h 30 : Eoche-Duval (Galilei, Bach, Villa-Lobos).
CRYPTE SAINTE-AGNÈS, 20 h 30 : voir le 13.

**SAMEDI 15**

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 45 : voir le 14.
SALLE GAVEAU, 17 h : M. Dalberto.
SAINTE-CHAPELLE, 21 h : voir le 13.
ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : Ensemble Horizons Sonores XXI (Vallier, Rose, Catoire).
CRYPTE SAINTE-AGNÈS, 20 h 30 : voir le 13.

**DIMANCHE 16**

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : P. Aegerter (Moussorgski).
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 45 : voir le 14.
SALLE PLEYEL, 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux (Wagner) ; 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : G. Albrecht (Mendelssohn, Strauss, Dvorak).
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA *SALPETRIERE, 16 h 30 : N. Genet* (Guilain, Boehm, Milhaud).
NOTRE-DAME, 17 h 45 : M. Clerc (Bach, Boelmann).
ÉGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h : Chœur de la vor frelsers kirke horsels (Mendelssohn, Britten, Brahms).
THÉÂTRE DU ROND-POINT, 11 h : Quatuor Kodaly (Schubert, Debussy, Kodaly).
*ÉGLISE DES BILLETTES, 10 h : M. Leclerc* (Buxtehude, Boehm, Hanff) ; 17 h : R. et B. Pasquier, J.-F. Heissner (Mozart, Brahms).

**LUNDI 17**

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Bach).
RADIO-FRANCE, Auditorium 105, 20 h 30 : G. Sollscher.
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Solistes de l'Orchestre national de France (Tchérépine, Petit, Moss...).
ÉGLISE DES BILLETTES, 20 h 30 : J. Parrenin, W. Parrot (Corelli, Haendel, Telemann).
FIAP, 20 h 30 : A. Massao (Villa-Lobos).
MUSÉE GUIMET, 20 h 30 : J. Bhattacharya.
ATHÉNÉE, 20 h 30 : M. Zimmermann.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, Grand Théâtre, 20 h 30 : D. N'Kaoua (Schubert).
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Academy of Ancient Music, dir. : Ch. Hogwood (Vivaldi, Haendel).

**MARDI 18**

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : V. Erman.
RADIO-FRANCE, Auditorium 105, 20 h 30 : M. Charosky. — Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : R. Reuter, sol., P. Rosel (Beethoven, Bruckner).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h : voir le 13.
ÉGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h : Quatuor Via Nova (Ravail, Franck).
ÉGLISE SAINT-ROCH, 20 h 30 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. : J.-P. Lore (Franck).
THÉÂTRE DE LA PLAINE, 20 h 30 : Ensemble instrumental divertissement, dir. : L.-V. Bruère (Haendel, Vivaldi, Mozart).
SALLE CORTOT, 21 h : B. Peltre (Mozart, Beethoven, Ravel...).

## *Jazz, pop, rock, folk*

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 16, à 16 h 30 : G. Brown, B. Few, A. Cullaz, R. Raux.
*ATMOSPHERE (249-74-30),* les 12, 13, 14, 15, à 20 h 30 : Mystic Kongo Warra ; les 13, 14, 15, à 22 h : S. Massamba.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (D., L.), 21 h : Higelin.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.
*CHAPELLE DES LOMBARDS* (357-24-24) (D., L.), 22 h 30 : P. Urbina y su Guarapo (Venezuela), dern. le 15 ; le 18 : Ray Baretto.
DÉPOT VENTE (624-33-33), *21 h, le 13 :* Forficule Big Band/Jazzogene : le 14 : Teeu Kats/V. Leod ; le 15 : P. Verebacke.
ESPACE BALARD, le 18, à 20 h : R. Gotainer ; le 16, à 19 h : Motorhead.
FORUM (297-53-47), 21 h : Ray Lema *(dern. le 15) ; le 16 : Minimal Compact.*
MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer., 23 h : J. Kahne, L. White ; jeu, 23 h : M. Anconina ; ven., 22 h : Y. Chelala ; 24 h : The Rail ; sam., 22 h : Y. Chelala ; 24 h : M.E. Stevens ; dim., mar., 23 h : A. Lauwmann ; lun., 23 h : A. Sanders.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 12 : E. Louiss Septet ; les 13, 14 : Beaver Harris/F. Haynes ; le 15 : Ph. Lacarrière ; le 17 : Max Roach ; le 18 : Chris McGregor.
*PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, les 13, 14, 15 :* Roots of Exile.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h, mer. : Hommage à Fats Waller ; jeu. : Watergate Seven + One ; ven. : Dixie Francis Jazz Band ; sam. : Tin Pan Stompers.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Roques, A. Jeanmarie, A. Cullaz, R. Portier (dern. le 16), à partir du 17 : M. Herr, W. Engstfeld, I. Eckinger, L. Lowe.
LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73) (D., L.), 22 h : M. Vander, P. Michelot, Ch. Bellonzi (dern. le 15) ; le 18 : Little Big Horn.
SAVOY (277-86-88), les 12, 13, 14, 15, à *21 h : Aquamarine.*
SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : les 12, 13, 18 : Cl. Luter ; les 14, 15 : Ch. Slide.
SUNSET (261-46-60) (D., L.), 23 h : Boto Novos Tempos (dern. le 15).
TANIERE (337-74-39), les 12, 13, 14, 15, à 20 h 45 : B. Kuretisch, B. *Kompa* ; 22 h 30 : G. Mechin. — 11, à 21 h : V. Lemasne.
TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : J. Griffin (dern. le 13) ; à partir du 14 : Ch. Escoude, B. Ferre, B. Reinhardt.
28, RUE DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 13, 14 : Crokus Sexter ; les 15, 16 : J.-M. Padovani ; le 17 : Joue contre joue (concours d'orchestre).

## *Les opérettes*

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), mer. 14 h 30 ; ven. 20 h 30 ; sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; *dim.* 14 h *et* 17 h 30 : l'Amour à Tahiti.

## *Le music-hall*

BOBINO (322-74-84), (D. soir, L.), 20 h 45 ; dim. 16 h ; le 12 à 21 h 15 : M. Le Forestier.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), le 18 à 20 h 30 : Chants croisés, H. Martin, I. et A. Parra.
*CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE* (271-26-16), 20 h 45, le 12 : A. Gaytan, S. Jacob ; le 13 : P. Jo, Ch. Stefanski ; le 14 : A. Gaytan, S. Stefanski ; le 15 : A. Gaytan, *P. Jo, Ch.* Stefanski, S. Jacob.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), (D.) 22 h : M. Benin (à partir du 13).
ESPACE CARDIN (266-17-81), (D.), 20 h 30 : J. Gréco.
FORUM (297-53-47), le 18 à 21 h : Una Ramos.
GYMNASE (246-79-79), (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : G. Bedos.
*MAISON DE LA POÉSIE* (236-27-53), le 12 à 20 h 30 : L. Letondal dit Norge ; le 15 à 20 h 30 : J. Disenhaus.
MARIGNY (256-04-41), (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : G. Bécaud.
*PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33),* (D. soir, L.), 20 h 30, sam. et dim. 15 h 30 : Sylvie Vartan.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), (D.), 21 h : Chopelia.
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41) (L.), 22 h : W. Rios, C. Perez, J.-C. Carrasco, Jacinta (dern. le 16).

## *La danse*

*BASTILLE* (357-42-14), (D. soir, L.), 19 h 30, dim. 17 h : De l'autre côté de la Lune (à partir du 14).
MUSÉE GUIMET (723-64-85), le 12 à 18 h 30 : Danse Odissi.
MUTUALITÉ (344-54-44), le 14 à 21 h : Festival flamenco.
THÉÂTRE 18 (226-47-47), (D. soir), 20 h., dim. 16 h. : Désir, désir (dern. le 16) ; à partir du 18 : Pas de deux.
THÉÂTRE DE PARIS (280-09-30), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : Peppe E Barra (à partir du 18).

**XXI[e] FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE DE PARIS**

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), les 12, 13 à 20 h 30 : The Joyce Trisler Dans Company.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
**« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »**
**281-26-20 +**
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)






● Ambiance musicale ¤ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

**DINERS**

**RIVE DROITE**

| | |
|---|---|
| LE JARDIN DU LOUVRE 261-16-00<br>2, pl. Palais-Royal, 1[er] F/dim., lundi | Déj. Diners, Soupers jusqu'à 0 h 30. Le Spectacle, la Politique, les Célébrités s'y retrouvent. CUISINE DE FÊTE et LÉGÈRE. VOITURIER. |
| LE POTAGER DES HALLES<br>15, rue du Cygne, 1[er] 296-83-30 | Dans un décor 1930, bar américain, salon et bar au 1[er] étage. Cuisine traditionnelle. Ouvert de 12 h à 2 h du matin. Ambiance musicale. |
| INDRA 359-36-72/359-46-40<br>10, rue du Commandant-Rivière, 8[e] | GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGRÉÉ par le MINISTÈRE DU TOURISME INDIEN. P.M.R. 120 F. Salle pour réception, cocktail, mariage. Fermé le dimanche. |
| LES TROIS LIMOUSINS 562-35-97<br>8, rue de Berri, 8[e] T.L.J. | Dans un cadre nouveau, GRANDE CARTE DES VIANDES DE BŒUF. Menu 130 F s.n.c. Ouvert après le spectacle. SALLE CLIMATISÉE. P.M.R. 192/212 F s.c. |
| CHEZ DIEP 256-23-96<br>22, rue de Ponthieu, 8[e] Ouv.t.l.j. | Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Elysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. P.M.R. : 90 F. |
| AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39<br>12, rue du Fbg-Montmartre, 9[e] Ts l.jrs | De 12 h à 2 h du matin. SPÉCIALITÉS ALSACIENNES. Vins d'Alsace. Sa CARTE DES DESSERTS. Salons de 20 à 80 couverts. Son BANC D'HUITRES. |
| ÉTOILE DE L'INDE 770-72-83<br>*12, rue de Trévise, 9[e] Fermé dimanche* | DÉJEUNERS, DINERS. Spécialités indiennes : BIRIYANI, boulettes de crabes, *crevettes au curry, etc. Prudent de réserver.* |
| AU PETIT RICHE 770-68-68, 770-86-50<br>25, rue Le Peletier, 9[e] F/dim. | Son étonnant MENU à 100 F. S.c. Ses vins de Loire. Décor centenaire authentique. Salons de 6 à 50 personnes. Déj., Diners-Soupers de 19 h à 0 h 15. Parking Drouot. |
| PAGODA T.L.J. 874-81-48<br>50, rue de Provence, 9[e] | Prix «BAGUETTES D'OR» de la gastronomie chinoise. Médaille d'argent de Paris. Carte d'or Club Gault-Millau. |
| *PALAIS DU TROCADÉRO* 727-05-02<br>7, avenue d'Eylau, 16[e] Tous les jours | *Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le* patron. Air conditionné. Service et livraison à domicile. Plats à emporter. |
| LE GRAND CHINOIS 723-98-21<br>6, av. de New-York, 16[e] F/lundi | Prix «CRUSTACÉS DE VERMEIL» et «FOURCHETTE D'OR» de la gastronomie chinoise. Carte d'or Club Gault-Millau. |
| LE GUILLAUME TELL 622-28-72<br>111, av. de Villiers, 17[e] F/sam. midi-dim. | BANC D'HUITRES. Spéc. POISSONS, CRUSTACÉS, BOUILLABAISSE et BOURRIDE. Cartes crédit. Parking assuré, 210, rue de Courcelles. |
| L'ORÉE DU BOIS 747-92-50<br>Bois de Boulogne Tous les jours | Déj. d'aff. Menu 160 F. Diners-spectacle dansant, jeudi, vendredi, samedi, menu 230 F. Orch. Jean SALA, Carlo NELL. Salons pour réception 10 à 800 p. Parking assuré. |
| EL PICADOR 387-28-87<br>80, bd des Batignolles, 17[e] F/l.-mar. | *Déjeuner, dîner, j. 22 h SPÉCIALITÉS ESPAGNOLES :* zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. P.M.R. 120 F. 2 formules : 62 F s.n.c., 75 F s.n.c. avec spécial. SALONS. |
| LE SAINT-SIMON 380-88-68<br>116, bd Pereire, 17[e] F sam. midi-dim. | Ses spécialités de poissons. MENU à 110 F, s.n.c. et CARTE. Propriétaire et chef de cuisine B. FERRAGU. Parking, 210, rue de Courcelles. |

**RIVE GAUCHE**

| | |
|---|---|
| LA FERME DU PÉRIGORD<br>1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5[e] | DÉJEUNERS D'AFFAIRES, DINERS. Commandes prises jusqu'à minuit. Tél. : 331-69-20. OUVERT TOUS LES JOURS. Parking gratuit. |
| *LE MAHARAJAH* 325-12-84<br>15, rue J.-Chaplain, 6[e] F/mardi. | *Jusqu'à 23 h 30. CARREFOUR MONTPARNASSE/RASPAIL*, venez déguster les spéc. de TANDOOR. Egal. 72, bd St-Germain, 354-26-07. F/lundi. Spéc. BIRIANI. |
| LA BOURGOGNE 705-96-78<br>6, avenue Bosquet, 7[e] | Cuisine traditionnelle. Spécialités régionales. Foie gras chaud aux raisins et ses vins. Fermé samedi midi et dimanche. Ouvert le samedi soir. |
| TAN DINH F/dimanche<br>60, rue de Verneuil, 7[e] 544-04-84 | Restaurant vietnamien. PRIX MARCO POLO 1979. 600 Grands Crus, dont 160 Pomerol. Service assuré jusqu'à 23 h 15. Parking : Bac-Montalembert. |
| CHEZ FRANÇOISE 551-87-20/705-49-03<br>Aérogare des Invalides, 7[e] | Menu à 90 F. Grands crus de Bordeaux en carafe. Dans une oasis de verdure. Ambiance musicale. Ouvert dim. au déj. F/dim. soir et lundi. Parking privé, entrée face au n° 2, rue Faber. |

**SOUPERS APRES MINUIT**

**LA CHAMPAGNE** 10 b., pl. Clichy 874-44-78 J. 3 h.
Huîtres - Coquillages toute l'année
GRANDE BRASSERIE DE LA MER

**WEPLER** 14, place Clichy, 18[e] 522-53-24
SON BANC D'HUITRES
Foie gras frais - Poissons

**LE LOUIS XIV** 208-56-56/200-19-90 Fermé lundi/mardi
8, bd St-Denis. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtis, Gibiers. Park. privé assuré par voiturier.

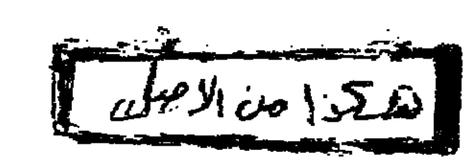
**LA TOUR D'ARGENT**
6, place de la Bastille, 344-32-19
Cadre élég. et confort. - Tous les jours de 12 h à 1 h 15 mat. Grill., poissons.
BANC D'HUITRES

**LA CLOSERIE DES LILAS**
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50 et 354-21-68
Au piano : Yvan MEYER.

**Chez HANSI** 3, pl. 18-Juin-1940 548-96-42
F. Tour Montparnasse. J. 3 h. matin
CHOUCROUTE, FRUITS DE MER

**LE BAYERN** Place du Châtelet 233-48-44. J. 3 h.
Choucroute - Fruits de mer
ORCHESTRE BAVAROIS tous les soirs

**AU PETIT RICHE** 770-68-68/86-50 25, r. Le Peletier
Fermé dim. Serv. ass. jusqu'à 0 h 15.
Banc d'huîtres, menu à 100 F s.c.



# COMMUNICATION

## VU

# Bwanas

C'est quand même génial la télé. Vous rentrez chez vous, en fin d'après-midi, crevé, énervé, le bureau, les ennuis, la cantine, les contrariétés, le métro, la pluie... Vous appuyez sur le bouton, comme ça, pour voir, pour vous changer les idées. Et c'est le tapis volant. D'un coup d'aile sur TF 1, de mardi en mardi, vous voilà transporté sous un grand soleil, en pleine jungle, en plein désert, en pleine brousse, devant des palais des Mille et Une Nuits, au paradis des chefs.

Il y en a qui ont vraiment de la chance. Prenez le sultan de Brunei, dans l'île de Bornéo. C'est un des hommes les plus riches du monde. Il est assis sur un fabuleux gisement de pétrole. Il est jeune, il est beau, il est sportif, c'est un champion de polo... Inutile de rêver : il est déjà marié et sur le point de prendre une seconde épouse. Il est à peu près aussi bien gardé que Fort Knox, et sa résidence, empruntée, dirait-on, à une opérette du Châtelet, mêle l'or au marbre et s'entoure de bassins d'une souriante opulence. Ses sujets ne payent pas d'impôts. Tout est gratuit : l'école, l'hôpital. Et chacun coule ici des jours protégés, avec une discrète vigilance, par la Grande-Bretagne, qui s'apprête d'ailleurs à se retirer à la fin de l'année.

Ces reportages très simples, très clairs, très modestes adoptent un ton plein de déférence et de respect. Pas trop – ce n'est pas Zitrone commentant le mariage du prince Charles, – juste ce qu'il faut pour nous permettre d'apprécier à leur juste poids les traditions et les valeurs tribales qui président, par exemple, à la vie de la cour du Nana. Traduisez le très grand chef, le chef des Akans, le roi de Dornaa, le président de la Chambre nationale des chefs du Ghana. Un prince-magistrat, un géant digne et sévère, les bras, le cou cerclé d'or, drapé dans de somptueux boubous. A ses côtés, la reine mère, une jeune femme. Ce n'est pas sa mère, c'est celle du futur Nana. La filiation ici est matrilinéaire.

Vous rencontrerez la semaine prochaine, sous une tente de bédouin en Jordanie, un prince-bâtisseur, un juste, un saint, dont l'autorité morale dépasse très largement celle du roi Hussein. Tous les puissants de ce monde ne sont pas aussi accessibles. En Asie du Sud-Est notamment, vous apercevrez de loin des demi-dieux retranchés derrière les chicanes d'une étiquette implacable dans son raffinement. Ils sont là pour la montre, pour la parade, et leurs peuples vénèrent leur image. Ah ! quel bonheur d'avoir des chefs de droit divin. Au moins, on n'a pas à s'interroger sur leurs mérites et leurs capacités.

CLAUDE SARRAUTE.

LA NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE

# M. Jacques Pomonti plaide pour un service public offensif

**M. Pomonti, président de l'Institut national de la communication audiovisuelle et président de l'Association des employeurs du service public, a remis aux organisations syndicales des propositions sur les négociations salariales pour la convention collective de l'audiovisuel. S'adressant à l'ensemble des personnels des sociétés de radiotélévision, il les a invités à *« bâtir un nouveau service public »*.**

*« La loi de juillet 1982 autorise le redressement du service public mais ne le garantit pas. Elle ouvre l'espérance, elle ne la donne pas. Elle nous place sur la ligne de départ. Il faut maintenant avancer ensemble, avec la volonté commune dans la réalisation d'un projet clairement identifié qui est celui de la constitution d'un nouveau service public. »* Il faut un certain courage politique à M. Jacques Pomonti pour entamer cette croisade. Le service public est aujourd'hui une sorte de Schmürz de la communication audiovisuelle, ce personnage des *Bâtisseurs d'empire* de Boris Vian que chaque acteur était tenu de battre ou d'insulter en entrant en scène.

On le dit lourd, déficitaire, impossible à gérer, corporatiste, abusant de sa situation de monopole, peu autonome vis-à-vis du pouvoir. A ce catalogue de tares s'ajoute l'ambiguïté de la politique gouvernementale. Officiellement, on fait du service public de l'audiovisuel le pilote de tout le redéploiement de la communication audiovisuelle. Dans les faits, on préfère confier cette tâche à des structures parapubliques ou privées (Canal-Plus, le satellite de télévision directe, le câble).

C'est dans ce contexte, peu favorable, que M. Jacques Pomonti aborde avec les syndicats la dernière phase de la négociation sur la convention collective. Le 1er juillet dernier, syndicats et employeurs se sont mis d'accord sur un schéma d'ensemble. Un certain nombre de situations ont déjà été éclaircies (journalistes, artistes-interprètes, réalisateurs, techniciens intermittents du spectacle, etc.). Mais le plus dur reste à faire : l'harmonisation des salaires.

La rigueur budgétaire ne permet pas d'espérer des miracles. M. Pomonti en avertit d'avance les organisations syndicales : *« Les réalignements nécesaires ne se feront pas systématiquement sur les positions les plus avantageuses. La réduction des incohérences, des anomalies, des écarts, des injustices, ne pourra se faire que progressivement. »* Toutefois, le président de l'Association des employeurs a besoin de cette harmonisation pour assurer la mobilité des personnels à travers les différentes sociétés de télévision, pour restructurer l'ensemble face aux défis technologiques et commerciaux. Ce faisant, il doit résister à tous ceux qui identifient harmonisation des salaires et retour à une gestion centralisée, à tous ceux qui rêvent encore de « *refaire l'O.R.T.F.* ». La souplesse de gestion et l'autonomie de chaque société sont indispensables pour faire face à la concurrence.

### La concurrence internationale

Face à l'inquiétude réelle du personnel, aux résistances syndicales, M. Pomonti n'a qu'une seule arme : le consensus politique. Il cherche d'abord à l'obtenir sur l'analyse de la crise. A ses yeux, le grand responsable de l'affaiblissement du service public, c'est bien la loi de 1974. Non pas tant parce qu'elle fait éclater l'O.R.T.F., mais parce qu'elle ne va pas au bout de sa logique : la privatisation. En organisant une concurrence interne au service public, la loi de 1974 condamne les sociétés de télévision à se battre entre elles sur le même terrain, plutôt que de consacrer leurs efforts à mieux spécifier leur programmation. Cet effet pervers est renforcé par la volonté avouée de l'ancien pouvoir de mettre sur pied une Société française de production (S.F.P.) aux prétentions hégémoniques sur l'ensemble du secteur audiovisuel.

A cette conception, M. Pomonti oppose la loi de juillet 1982, qui a le mérite de définir clairement les places respectives du service public et du secteur privé, d'organiser une concurrence et un marché réel. Une loi qui n'autorise aucun retour en arrière vers le monopole de l'O.R.T.F., mais qui n'envisage pas non plus la privatisation de la radiotélévision publique.

Le deuxième consensus, M. Pomonti cherche à l'obtenir sur l'analyse du marché de l'audiovisuel et sur le rôle que peut y jouer un service public « offensif ». Un marché marqué par la « *concurrence internationale, l'explosion technologique et le poids prépondérant de l'économie dans la sélection et le développement de la création* ». Si le service public intègre ces contraintes, accepte de ne pas se replier sur l'Hexagone, il pourra remplir son rôle. Un rôle « *de pilotage, de prospective, de maîtrise des grandes évolutions de prédominance des mécanismes de solidarité sur ceux de l'égoïsme individuel* ».

Utopie généreuse ? M. Pomonti aime à rappeler l'exemple américain où la chaîne publique P.B.S. a eu l'initiative des productions les plus innovantes. Il souligne aussi la logique du gouvernement britannique qui soutient Channel Four malgré ses 4 % de taux d'audience. Il cite l'expérience italienne où la passivité de la RAI a entraîné la dégradation totale du marché et l'asphyxie de la création.

S'il parvient à redonner confiance aux personnels du service public, à faire taire les réflexes corporatistes devant l'urgence du défi à relever, M. Pomonti aura gagné son pari. Il ne lui reste plus pour cela que deux mois et demi. La convention collective doit être signée avant le 31 décembre.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

APRÈS L'« ARMISTICE » DANS LE GROUPE AMAURY

# M. Maurice Brébart succède à M. Jean Sangnier à la tête du mensuel « Marie-France »

Après l'accord intervenu récemment entre les héritiers Amaury, le conseil d'administration du *Parisien libéré* a approuvé, le 7 octobre, les transferts d'actions nécessaires qui donneront, d'une part, à M. Philippe Amaury, le contrôle du quotidien, celui de *l'Equipe* et du *Maine libre* (ainsi que des 26 % des parts que détient le groupe dans *le Courrier de l'Ouest* ; d'autre part, à Mlle Francine Amaury, celui de l'Office de publicité générale (O.P.G.), qui contrôle notamment *Marie-France* (522 284 exemplaires) et *Point de vue-Images du monde*.

Pour sa part, l'assemblée générale de la société éditrice de *Marie-France* (SOPEFF), réunie le 29 septembre, a désigné à l'unanimité M. Maurice Brébart pour succéder à M. Jean Sangnier, directeur général du mensuel féminin depuis 1947, qui prend sa retraite. M. Maurice Brébart est un homme de presse belge, qui est en outre administrateur délégué de la société anonyme *Femmes d'aujourd'hui* et gérant des Editions du Hennin. Selon le communiqué de la SOPEFF, *« de cette décision résultera probablement une coopération nouvelle entre les périodiques féminins »*.

Pure coïncidence : cette nomination de M. Brébart survient au moment ou la direction du groupe *Femmes d'aujourd'hui* engage une procédure de licenciement portant sur une vingtaine de personnes. Ce chiffre, qui inclurait un certain nombre de départs volontaires, affecterait surtout les effectifs rédactionnels. Mais ces licenciements, affirme-t-on à la direction du groupe, seraient consécutifs à un plan de rigueur annoncé début septembre et n'auraient aucun rapport avec la nomination de M. Brébart à *Marie-France*.

Rappelons que les Editions du Hennin (groupe Brébart, ex-Paris Graphic) publient deux hebdomadaires, *Femmes d'aujourd'hui* (689 278 exemplaires) et *Chez nous* (363 057), ainsi que les mensuels *Femme pratique* (311 322), *Dépêche-mode* (223 251), *la Table-Ma cuisine* (118 407) et *Mon ouvrage-Ma maison* (211 110).

## SPORTS

● CYCLISME. – *L'ancien coureur suisse Paul Kochli sera l'entraîneur de la nouvelle équipe de Bernard Hinault composée, pour l'instant, de treize éléments. D'autre part, les responsables des cycles Gitane, qui participaient à la commandite de plusieurs groupes sportifs dont l'ancienne équipe de Bernard Hinault, Renault-Elf, ont décidé de se retirer financièrement de la compétition cycliste.*

● TENNIS. – *Tête de série numéro un du tournoi de Bâle (100 000 dollars) qu'il avait gagné l'an dernier, le Français Yannick Noah a été éliminé, mardi 11 octobre, au premier tour, par le Paraguayen Victor Pecci, ancien finaliste de Roland-Garros, qui s'est imposé en deux manches (6-2, 6-3).*

● *La France et la Coupe Davis 1984.* – L'équipe de France de tennis se déplacera en Inde, du 24 au 26 février, pour le premier tour de la Coupe Davis 1984. En cas de victoire, les Français devraient probablement jouer en Tchécoslovaquie pour le deuxième tour. Le tirage au sort de l'épreuve, effectué le mardi 11 octobre à Londres, a donné lieu aux matches suivants :

Australie-Yougoslavie, Grande-Bretagne-Ita-lie, R.F.A.-Argentine, Roumanie-Etats-Unis, Tchécoslovaquie-Danemark, Inde-France, Nouvelle-Zélande-Paraguay et Suède-Equateur.

## Mercredi 12 octobre

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**20 h 35 Les mercredis de l'information.**
Magazine de la rédaction de TF 1, d'A. Denvers.
*De jolis petits nuages rouges, jaunes ou blancs contenant les germes de la peste, de la « dingue » ou de la variole. Au choix. Une enquête coup de poing sur l'arsenal chimique dont disposent les grandes puissances – et aussi les petites – pour détruire la planète. Qu'ont-elles prévu, pour assurer la protection éventuelle de leurs ressortissants ? Pas grand-chose. Seule la Suisse a déjà pris des dispositions sérieuses : aucun permis de construire n'est accordé s'il ne prévoit d'abri ; Genève dispose d'un hôpital souterrain, etc.*

**21 h 40 Rêves d'images.**
*L'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, interprète* la Mer, Nuages *et* Fêtes, *de Debussy.*

**22 h 30 Histoires naturelles.**

**23 h 5 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Téléfilm : Les cinq dernières minutes.**
« La chine à Paris », réal. F. Martin.
*L'ex-femme d'un patron du marché aux Puces achète aux enchères une fameuse lampe de Gallé que convoite son ex-mari. Rivalités de brocanteurs.*

**21 h 55 Magazine : Les jours de notre vie.**
*Les « nouvelles » maladies infectieuses, celle du légionnaire, la fièvre hémorragique d'Afrique, les infections candidosiques provoquées par les champignons, le SIDA.*

**22 h 50 Histoires courtes.**

**23 h 10 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Cadence 3.**
Emission de Guy Lux et Lela Milcic. Présentation à Lille : Sophie Darel.
*Avec Julien Clerc et une séquence « Spécial Piaf ».*

**21 h 50 Journal.**

**22 h 10 Enquête : L'esprit du devoir,** de J.-L. Mage.
*Les règles et traditions du compagnonnage, une confrérie d'artisans dont les origines remontent au Moyen Age, et qui a conservé l'étrangeté et la magie de certains rituels qui font songer à ceux d'une société secrète.*

**23 h Prélude à la nuit.**
Sports et divertissements, *d'E. Satie (suite et fin).*



### FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

**17 h 6 Ciné 16 : Les filles d'Adam.**
**18 h 26 Court métrage.**
**18 h 30 Magazine : Vie régionale.**
**18 h 55 Informations.**
**19 h 10 Saturnin et Cie.**
**19 h 15 Informations régionales.**
**19 h 35 Feuilleton : les Mohicans de Paris.**

### FRANCE-CULTURE

**19 h 30, Perspectives scientifiques** : les différents aspects de l'évolution (l'Amérique centrale et du Sud).
**20 h, Les miroirs de Jean Cocteau** : les théâtres grecs.
**22 h 30, Nuits magnétiques.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30, Concert** (donné le 5 mai 1983 à Paris) : Madrigaux de Gabrieli, *Jarchas de dolor de Ausencia*, de Halffter ; cantiques de Fauré, *Nox et tenebrae et nubila*, de Willmann, par le Groupe vocal de France, dir. J. Alldis, sol. F.H. Houbard, orgue, F. Pierre, harpe.
**21 h 40, Concert** (en simultané avec TF 1) : *la Mer : Nuages* et *Fêtes, Nocturnes* de Debussy, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
**22 h 30, Fréquence de nuit** : œuvres de Wagner, Verdi, Bellini, Kagel, Allonci...

## Jeudi 13 octobre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**11 h 30 Vision plus.**
**12 h Le rendez-vous d'Annik.**
**12 h 30 Atout cœur.**
**13 h Journal.**
**13 h 45 Objectif santé : l'asthme de l'enfant.**
**18 h Série : Ton amour et ma jeunesse.**
**18 h 20 Le village dans les nuages.**
**18 h 40 Variétoscope.**
**18 h 55 7 h moins 5.**
**19 h Météorologie.**
**19 h 15 Émissions régionales.**
**19 h 35 Emissions d'expression directe :** C.G.T., C.F.T.C.
**20 h Journal.**
**20 h 35 Téléfilm : La martingale.**
De M. Legris, réal. A. Bloch.
*Un joueur (Omar Sharif) a trouvé une martingale ; il propose à une jeune femme (Catherine Spaak), coincée dans des dettes de jeu, d'entrer dans ses combinaisons. Atmosphère feutrée des casinos, belles voitures, belles femmes, filatures... tous les clichés sont là. Omar Sharif ne parvient pas à sauver cette histoire, dont le seul intérêt est de voir le système de surveillance qui se met en place à la police des jeux.*

**22 h 15 Au-delà de l'histoire : Cortaillod, le village englouti.**
*Une enquête « policière » des équipes scientifiques du musée Cortaillod d'archéologie : sur les traces des villages construits sur pilotis au-dessus des lacs d'Europe occidentale.*

**23 h 5 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**10 h 30 ANTIOPE.**
**12 h Journal** (et à 12 h 45).
**12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.**
**13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.**
**13 h 50 Aujourd'hui la vie.**
**14 h 55 Téléfilm : Charlie Cobb détective,** de R. Michaels. (Redif.)
**16 h 30 Les mystères de la mer**
*Plongée en Arctique.*
**16 h 40 Un temps pour tout.**
*Neige et montagne.*
**17 h 45 Récré A 2.**
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 10 D'accord, pas d'accord.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Le théâtre de Bouvard.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Série : Masada**
*Neuf cents réfugiés zélotes tentent de résister à l'occupant dans la forteresse de Masada. Une épopée de l'histoire juive dans la tradition de Ben Hur.*
**22 h 5 Musique au cœur,** d'E. Ruggieri et P. Camus. Monserrat Caballé.
*Portrait d'une cantatrice hors du commun, avec des moments précieux où seront diffusés des enregistrements depuis Orange, où elle s'est rendue très souvent.*
**23 h 20 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**17 h Télévisions régionales**
*Programmes autonomes des douze régions.*
**19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.**
**20 h Les jeux.**
**20 h 35 Ciné-passion.**
De M.-C. Barrault.
**20 h 40 Film : Cabaret.**
Film américain de Bob Fosse (1972) ; avec L. Minnelli, M. York, H. Griem, M. Berenson, F. Wepper, J. Grey, E. Neumann-Viertel.
*En 1931, à Berlin, un étudiant anglais fait la connaissance d'une chanteuse de cabaret et découvre la montée du nazisme dans une société frelatée, décadente. En partie inspirée par des chroniques de Christopher Isherwood, cette comédie musicale mêle avec une certaine roublardise les aspects rétro d'un univers équivoque, et une évocation historique et politique. Ce fut un grand succès pour Liza Minnelli et le chorégraphe-réalisateur.*
**22 h 40 Journal.**
**23 h Boîte aux lettres..**
Magazine littéraire de J. Garcin.
*Pourquoi la littérature française se vend-elle mal à l'étranger ? Avec J.-C. Lattès, M. Favier, J.-F. Josselin.*
**0 h 5 Prélude à la nuit.**
Ubu, *de Terrasse, par P. Corre et E. Exerjean.*

### FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

**17 h 6 Je vous salue... le livre de la Vierge.**
**17 h 36 L'insolite.**
**18 h Magazine du rock : Rocking chair.**
**18 h 30 Présence du théâtre.**
**18 h 55 Informations.**
**19 h 10 Saturnin et Cie.**
**19 h 15 Informations régionales.**
**19 h 35 Feuilleton : les Mohicans de Paris.**

### FRANCE-CULTURE

**7 h 2, Matinales.**
**8 h, Les chemins de la connaissance** : l'héritage ; à 8 h 32, les rêves dans l'Antiquité ; à 8 h 50, les demeures de l'aube.
**9 h 7, Matinée de la littérature.**
**10 h 45, Entretiens,** avec Petru Dumitriu.
**11 h 2, Musique** : les miroirs de Jean Cocteau (et à 13 h 30 et 17 h 32).
**12 h 5, Nous tous chacun.**
**12 h 45, Panorama.**
**14 h, Sons.**
**14 h 5, Un livre, des voix** : *La Vie ordinaire des anges*, de François Coupry.
**14 h 47, Les après-midi de France-Culture** : à Blandy-lès-Tours : à 15 h 20, y a-t-il de nouveaux marginaux ? ; à 16 h, l'industrie aéronautique ; à 17 h, raison d'être.
**18 h 30, Feuilleton** : l'Hôtel Saint-Pol.
**19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine** : la chronobiologie.
**20 h, Nouveau répertoire dramatique** : *Thomas l'imposteur*, de J. Cocteau. (Redif.)
**21 h 45, Profession : spectateur,** Guy Dumur.
**22 h 30, Nuits magnétiques.**

### FRANCE-MUSIQUE

**6 h 2, Musique du matin.**
**7 h 10, Concert** : œuvres de Mozart.
**7 h 45, Le journal de musique.**
**8 h 12, Magazine.**
**9 h 2, L'oreille en colimaçon.**
**9 h 20, D'une oreille l'autre** : œuvres de Schumann, Froberger, Schubert, Gibbons, Bull, Stravinsky.
**12 h, Le royaume de la musique.**
**12 h 35, Jazz.**
**13 h, Concours international de guitare.**
**13 h 30, Poissons d'or.**
**14 h 4, Musique légère.**
**14 h 30, L'après-midi des musiciens** : panorama R.D.A., œuvres de Schumann, Dittrich, Nicolai, Bittner, Weber, Wagner, Schillings, Pfitzner.
**17 h 5, Repères contemporains** : *J. Lejeune*
**18 h, L'imprévu.**
**19 h, Studio-concert** : Jazz avec Boulou et Elio Ferre, guitares, et O. Calo et T. Gubitsch, guitare et piano.
**20 h 30, Concert** (en direct du grand auditorium de Radio-France) : *Vardar*, de Vladiguerov, *Concerto pour piano et orchestre*, de Grieg, *Symphonie nº 6*, de Tchaïkovski par l'Orchestre symphonique de la radio bulgare, dir. V. Stefanov, sol. I. Drenikov, piano.
**22 h 30, Fréquence de nuit** : œuvres d'Anderson, Schütz, Ashley, Debussy, Schoenberg, Bach-Webern, Reich.

### TRIBUNES ET DÉBATS

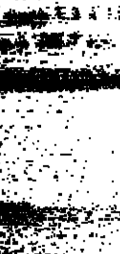
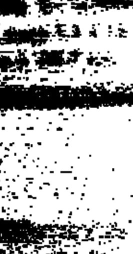
MERCREDI 12 OCTOBRE

– Un débat sur le thème du féminisme réunit *Mmes Gisèle Halimi*, député P.S. de l'Isère, et *Monique Pelletier*, ancien ministre (U.D.F.), au cours du journal d'A 2, à 23 h 10.

– *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., est l'invité du journal de R.T.L., à 18 h.

– *Mme Marie-France Garaud*, présidente de l'Institut international de géopolitique, participe au journal du Poste parisien à 18 h 45 (Paris, 101 MHz).



# INFORMATIONS « SERVICES »

## EXPOSITIONS

### A L'HOTEL DE LA MONNAIE

## Colbert, patron des métiers d'art

Au fond de la cour de l'hôtel de la Monnaie où se tient jusqu'au 30 novembre l'exposition Colbert, les créateurs des métiers d'art, réunis sous le vocable du grand ministre de Louis XIV, ont sorti de leurs collections particulières les pièces les plus signficatives. Alain Boucheron, commissaire général de l'exposition, a choisi Yves Taralon pour la mettre en scène dans un cadre de tentures bleu de France d'une grande sobriété. Ainsi les couturiers, fourreurs, parfumeurs et joailliers voisinent-ils avec les cristalliers, les orfèvres, les selliers, les malletiers, les producteurs de vins fins et de champagne, les fabricants de linge de maison et les décorateurs, dans l'esprit de Colbert, créateur des manufactures nationales et promoteur du Roi-Soleil.

*Cinq grands photographes ont* composé de gigantesques natures mortes d'objets témoins. Parmi les plus spectaculaires, l'immense girandole de la cristallerie Saint-Louis, la table cactus de Lalique, le collier à manche conçu par Chaumet pour une maharani, les boîtes plates émaillées de Boucheron et le pendentif « panier » de Mellerio, datant de l'Exposition coloniale.

Baccarat a réédité pour Caron, Jean Patou et Guerlain, entre autres, les flacons de cristal d'avant-guerre, Lalique, un autre en forme de pomme pour Nina Ricci et, pour Lanvin, la boule noire d'« Arpège », dessinée par Paul Iribe. L'œuvre de Christian Dior, illustrée par le tailleur « new-look » à veste blanche et jupe plissée noire, se perpétue à travers le manteau de fourrure « tableau » de Frédéric Castet. Karl Lagerfeld a monté un collage rendant hommage à Chanel, dont les flacons de « N° 5 » forment une sculpture abstraite. Porthault expose les dentelles de lit de Mme de Maintenon ainsi que les célèbres draps imprimés qui ont inspiré un poème à Louise de Vilmorin. Au détour d'un grand socle néo-classique, voici la richesse des planches indiennes provençales de Souleïado, le « jardin secret » d'Emmanuel Canovas et les étoffes d'ameublement colorées de Pierre Frey. Hermès, S.T. Dupont et Vuitton jouent sur les selleries, les nécessaires de voyage et les malles de cabine d'une qualité extraordinaire.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ 11, quai de Conti, Paris-6e. Tél. : 329-12-48. De 11 h à 17 h, tous lesjours sauf dimanches et jours fériés.

## PARIS EN VISITES

**VENDREDI 14 OCTOBRE**

« Les thermes de Cluny », 14 h 30, 6, place Paul-Painlevé, Mme Allaz.

« Hôtel Arturo Lopez », 14 h 45, 12, rue du Centre à Neuilly, Mme Legrégeois.

« La tour Eiffel », 15 heures, pilier nord, Mlle Colin.

« Le Panthéon », 15 heures, M. Guillier.

« Bibliothèque nationale », 15 heures, 58, rue de Richelieu, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Murillo », 10 h 30, musée du Louvre, porte Jaujard, M. Bouchard.

« Palais-Royal », 15 heures, 1, rue de Richelieu M. Czarny.

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« La Bourse », 11 h 15, métro Bourse, P.-Y. Jaslet.

« Autour de Beaubourg », 14 h 30, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« Le mystère des Templiers », 15 heures, 195, rue du Temple (Paris et son histoire).

« Cours et jardins de Saint-Victor », 14 h 30, métro Jussieu (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

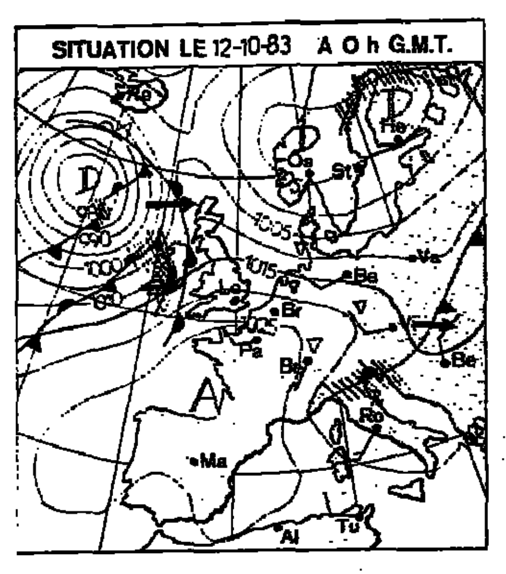
## CONFÉRENCES

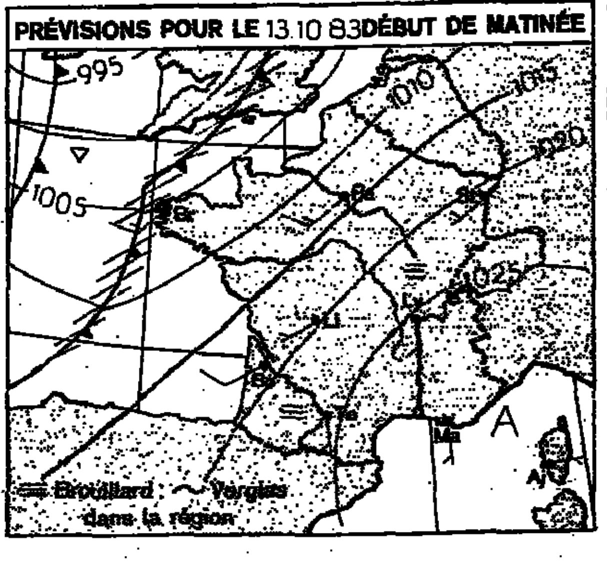
19 heures, 19, rue Frédérick-Lemaître, M. Cyrille Adam : « Le nombre spatio-temporel » (GRACE).

20 h 30, 26, rue Bergère, M.-J. de Coulon : « Le Mandala de la paix » (L'homme et la connaissance).



## MÉTÉOROLOGIE




**Evolution probable du temps en France entre le mercredi 12 octobre à 0 heure et le jeudi 13 octobre à minuit.**

La cellule anticyclonique bien centrée sur la France mercredi va se décaler vers l'est-sud-est au profit d'un rapide flux d'air chaud de secteur sud-ouest, dirigé par la profonde dépression centrée au sud de l'Islande. A cet air chaud est associée une perturbation.

Jeudi, on observera des gelées blanches et des brouillards locaux dans le Centre-Est. Le temps sera déjà très nuageux en Bretagne, avec de la pluie. A l'ouest d'une ligne Charleville-Agen, le ciel deviendra nuageux. Ailleurs, le temps sera encore assez ensoleillé. Les températures minimales seront de l'ordre de 10 à 12 degrés en Corse et dans les régions méditerranéennes, 12 degrés sur l'extrême Ouest, 6 à 10 degrés ailleurs. Dans la journée, la zone très nuageuse avec pluies modérées, localement fortes et orageuses et vent de sud-ouest assez fort progressera vers l'intérieur, pour s'étendre le soir du Nord au Bassin parisien, à l'ouest du Massif Central et à l'Aquitaine. Plus à l'est, le ciel sera peu nuageux à nuageux. Sur le Nord-Ouest s'établira dans l'après-midi un temps de traîne avec averses et vent d'ouest assez fort, fort en Manche. Les températures maximales seront de 22 à 24 degrés sur les régions méditerranéennes, 20 degrés sur le Nord-Est et le Centre-Est, 16 degrés sur le Nord-Ouest, 18 à 20 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 12 octobre 1983, était, à 7 heures, de 1 025,6 millibars, soit 769,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 11 octobre au 12 octobre) : Ajaccio, 24 et 11 degrés ; Biarritz, 18 et 9 ; Bordeaux, 20 et 5 ; Bourges, 17 et 5 ; Brest, 15 et 11 ; Caen, 15 et 9 ; Cherbourg, 13 et 10 ; Clermont-Ferrand, 15 et 1 ; Dijon, 16 et 2 ; Grenoble, 21 et 5 ; Lille, 14 et 6 ; Lyon, 17 et 4 ; Marseille-Marignane, 23 et 13 ; Nancy, 15 et 3 ; Nantes, 17 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 29 et 16 ; Paris-Le Bourget, 14 et 6 ; Pau, 18 et 7 ; Perpignan, 23 et 13 ; Rennes, 16 et 8 ; Strasbourg, 15 et 6 ; Tours, 16 et 6 ; Toulouse, 19 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 19 degrés ; Amsterdam, 14 et 9 ; Athènes, 25 et 15 ; Berlin, 15 et 8 ; Bonn, 14 et 6 ; Bruxelles, 14 et 7 ; Le Caire, 28 et 18 ; îles Canaries, 33 et 22 ; Copenhague, 13 et 8 ; Dakar, 32 et 27 ; Djerba, 29 et 20 ; Genève, 16 et 3 ; Jérusalem, 24 et 15 ; Lisbonne, 23 et 12 ; Londres, 14 et 8 ; Luxembourg, 11 et 5 ; Madrid, 26 et 8 ; Moscou, 6 et 5 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 18 et 16 ; Palma-de-Majorque, 26 et 13 ; Rome, 24 et 16 ; Stockholm, 11 et 6 ; Tozeur, 31 et 21 ; Tunis, 27 et 18.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

PRÉVISIONS POUR LE 13 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

## EN BREF

### CONFÉRENCES

*RENCONTRES AVEC L'INDE.* – Tapovan, centre de yoga et de culture indienne, organise, du 17 au 20 octobre, 18 rue de Varennes à Paris (7e), des journées culturelles de rencontre avec l'Inde sur le thème « Education et santé ». Les conférences de soirée seront animées par Kiran Vyas, dont le père fut l'un des proches disciples du Mahatma Gandhi. Tapovan, qui s'inspire des modes de pensée de Rabindranath Tagore, Gandhi, Sri Aurobindo, désire créer une relation d'échanges culturels entre la France et l'Inde.

★ Tapovan, 6, rue Robert-Estienne, 75008 Paris. Tél. : 563-97-36.

### COURS ET SESSIONS

*AU CENTRE SÈVRES.* – Le Centre Sèvres, centre d'études et de recherches de la Compagnie de Jésus, organise, de 20 h à 22 h, des cours sur « L'expérience esthétique », le mardi, du 11 octobre au 13 décembre, et sur « L'introduction à la musique du vingtième siècle ». « Questions de morale familiale » a lieu le lundi, du 24 octobre au 13 décembre. Les 26 et 27 novembre, une session sur « La souffrance de celui qui meurt » sera animée par des médecins du centre Laënnec.

★ Centre Sèvres, 35, rue de Sèvres, 75006 Paris, de 14 h à 18 h. Tél. : 544.58.91.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 12 octobre 1983 :

UN DÉCRET

● Portant création de l'office public départemental d'habitations à loyer modéré du département de l'Essonne.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à la création d'une conférence d'information et de concertation sur les aides et prêts aux entreprises.

UNE DÉCISION

● Relative à l'application du régime des prix des produits pétroliers.



## AUTOMOBILE

### Du nouveau chez Ford ou les vertus d'un coffre et du rajeunissement

Ford France livre depuis quelques jours l'Orion, version à trois volumes (*moteur, habitacle, coffre*) de son Escort qui continue sa brillante carrière. Les filiales européennes de la marque américaine placent délibérément ce nouveau modèle entre l'Escort – qui est une deux volumes – et les récentes Sierra, voitures plus familiales. A bien y regarder, cette version nouvelle dans une gamme existante reprend bien des éléments déjà largement utilisés et, à ce titre, ne peut être une voiture entièrement nouvelle. Mais l'ensemble bien équilibré constitue tout de même un modèle original d'autant plus que des modifications de détail font leur apparition qui, peut-être à leur tour, seront adoptées sur d'autres modèles – citons à ce propos la possibilité de rabattre en deux parties inégales le dossier des sièges arrière – ce qui dégage une place très importante – ou de l'emplacement de l'antenne radio, intégrée au fil de désembuage de la lunette arrière.

Les motorisations sont connues. Il s'agit des 1,3 litre (6 cv), 1,6 litre (6 cv) à essence et carburateur avec boîte quatre ou cinq rapports ou une transmission automatique trois rapports et du 1,6 litre à injection. Une version Diesel avec un nouveau moteur de 1,6 litre est à venir.

Des trois versions actuellement importées – toutes à quatre portes, – la 1 600 injection est incontestablement la plus homogène. Confortable, bien accrochée à la route avec suspensions indépendantes à l'avant et à l'arrière et surtout barres stabilisatrices devant et derrière (ce qui n'est pas le cas, hélas, des versions à carburateur), l'Orion à injection est saine, souple, silencieuse. Lors des effets effectués sur itinéraires tourmentés en Corse, les consommations sont apparues d'autre part bien maîtrisées (de 7 à 10 litres en vitesses soutenues). En vitesse conventionnelles de 5 à 7 litres.

Il reste que cette version à injection vaut tout de même 72 100 F, ce qui est une belle somme... Moins séduisantes sur le bitume, les autres versions de l'Orion valent 54 300 F (pour le 1 300 cm3) et 56 600 (*pour le 1 600 cm3 à carburateur*). On leur reprochera une sous-motorisation pour l'une, une instabilité désagréable aux vitesses limites, pour l'autre.

#### Cure pour les Fiesta

Depuis 1976, Ford a fabriqué quelques 2 500 000 Fiesta, c'est dire que l'accueil du public européen a été positif. Etait-il absolument nécessaire de rajeunir les modèles ? Sans doute en ce qui concerne la motorisation (1 300 cm3 et le nouveau diesel 1 600 cm3 sont à venir d'ici à la fin de l'année), sûrement au point de vue du style général inspiré de celui de la Sierra. Sûrement encore pour les pare-chocs désormais enveloppants. Plus discutables sont les modifications des suspensions, dans le sens de la douceur dit le constructeur, et qui ont pour effet sur route comportant des défauts, de curieux rebondissements, voire des coups de raquette intempestifs. Pour l'instant, seules les versions 950 et *1 100 cm3 sont livrées*. Attendons de voir les autres.

C. L.

TOUS LES MODÈLES EN POCHE. – Les éditions Actual Presse (48, rue de Berri, 75008 Paris) proposent (au prix de 40 F l'exemplaire) *Auto Memo*, un petit ouvrage de poche (*105 mm × 210 mm*) comportant la liste de tous les modèles de voitures vendues en France. Les renseignements donnés concernent l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur les voitures citées et leur prix. Moyennant 140 F, on peut s'abonner, car *Auto Memo* fera l'objet de quatre éditions par an.

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 3557**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | |
| III | | ■ | | | | | ■ | | |
| IV | | | | | | ■ | | | |
| V | | ■ | | | | | | | |
| VI | | | | | | ■ | | | |
| VII | | | | ■ | | | ■ | | |
| VIII | | | ■ | | ■ | | | | |
| IX | | ■ | | | | | | | |
| X | | ■ | | | | | | | |
| XI | | | ■ | | | | | | ■ |

HORIZONTALEMENT

I. Qualité d'un objet. – II. Présentent donc certains troubles. – III. Agrégés. En Normandie. – IV. Endroit poissonneux ou réserve de pêches. Pot de terre. – V. Est plus chaude au nord qu'au sud. – VI. Marquée et remarquée. Exercice tuant qui peut obliger à se coucher. – VII. Son départ nous laisse froid. Règle de conduite. Parole d'horreur. – VIII. Fut transformée par l'amour. Sont souvent avec la raie ou dans les filet du merlan. – IX. Tenue de soirée de rigueur. – X. A donc quelque attirance pour l'uniforme. – XI. Retiré des affaires. Pièce à rajouter parfois au sommier.

VERTICALEMENT

1. Dissimule parfois tant bien que mal certains trésors cachés. – 2. Vieille cité. On y fait certainement la lessive en Ethiopie. – 3. C'est le signe d'une corde usée. On l'a au doigt ou à l'œil. – 4. Lourd mais pas calé. Lyre céleste. – 5. Point d'attache. Il a la peau dure. – 6. Cri de guerre. Vêtement de service ou de sortie. – 7. Terme de mépris. Est bon à faire du feu. Autant pour la vue que pour l'odeur. – 8. Distribué par les postes. – 9. Est difficile à percer.

***Solution du problème n° 3556***

*Horizontalement*

I. Habitude. – II. Aqueuse. – III. Mu. Névé. – IV. Malades. – V. Ara. Reste. – VI. Mi. Da. Ers. – VII. Usage. IP. – VIII. Embruns. – IX. Usine. Ili. – X. Réussir. – XI. Eve. Ruée.

*Verticalement*

1. Hammam. Eure. – 2. Aquariums. – 3. Bu. La. Sbire. – 4. Iéna. Darne. – 5. Tu. Dragueur. – 6. Usnée. En. Su. – 7. Déesse. Sise. – 8. Tri. Lie. – 9. Désespoir.

GUY BROUTY.

## STAGES

INITIATION A LA CROISIÈRE CÔTIÈRE. – La direction régionale du temps libre, jeunesse et sports d'Ile-de-France propose, à tous les jeunes de dix-huit ans qui ont pratiqué le dériveur ou la planche à voile, une initiation à la croisière côtière, du 17 au 21 octobre, au départ des Sables-d'Olonne (Vendée).

★ 6-8, rue Eugène-Oudiné, 75013 Paris, tél. : 584-12-05, poste 746.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 554 F | 767 F | 980 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 661 F | 1 194 F | 1 727 F | 2 260 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | | |
| I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 381 F | 634 F | 887 F | 1 140 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 454 F | 779 F | 1 105 F | 1 430 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

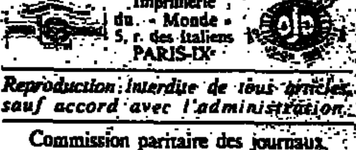
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

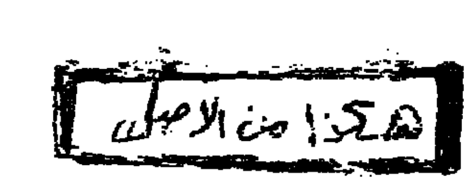
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication
*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)






Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.





(Publicité)

— EDOUARD LECLERC ET LA FISCALITE —

La liberté économique passe par un désengagement de l'Etat au profit des citoyens !
Les consommateurs et les entrepreneurs de ce pays doivent se mobiliser :

# CONTRE LA DICTATURE PAR L'IMPÔT

# LE PARTI PRIX

PROPOSE

## UNE PROFONDE REFORME FISCALE

La France a besoin d'une réforme fiscale basée non sur la sanction systématique du profit, mais sur l'encouragement à investir, à employer et à innover. L'impôt ne doit pas être perçu comme une pénalisation ou une vexation personnelle. Il faut abaisser la tranche maximale de l'impôt sur le revenu à 50% et ramener les prélèvements de l'Etat à 35% !

## POUR RELANCER L'EMPLOI FACE A L'ACCELERATION DE LA ROBOTISATION

Cette réforme devrait autoriser :

- La déduction fiscale dès l'embauche d'une provision pour licenciement ;
- la déduction fiscale d'une provision pour congés payés ;
- la déduction fiscale des salaires versés par tout particulier employant du personnel à condition d'avoir préalablement déclaré au fisc leurs noms et leurs salaires (ce serait la fin du travail au noir comme aux Etats-Unis).

## POUR RELANCER L'INVESTISSEMENT

Cette réforme devrait autoriser :

Une grande amnistie fiscale pour tous ceux qui réinvestissent à long terme dans l'appareil productif français leurs avoirs à l'étranger.

- l'exonération totale et définitive de l'IGF sur tous les investissements productifs.
- la déduction fiscale des pertes pour toute personne ou entreprise investissant dans l'appareil productif qu'il soit agricole, industriel ou commercial (par exemple : aux Pays-Bas ou en R.F.A., un particulier n'a pas à payer jusqu'à 70% sur ses bénéfices industriels ou commerciaux si ses investissements dans l'agriculture sont déficitaires).

## POUR INCITER A L'EXPORTATION

Cette réforme devrait autoriser :

La transformation des charges sociales en T.V.A. progressive et non sélective accompagnée d'un rééquilibrage des revenus familiaux par une augmentation sensible des allocations familiales (cette mesure aurait pour effet de rendre plus compétitives nos exportations vendues hors taxes, tout en faisant supporter aux importations leurs parts de charges sociales).

A suivre...

Edouard Leclerc

Ramener l'impôt à un niveau supportable et le retour au franc or

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 77,00 | 91,32 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 22,80 | 27,04 |
| IMMOBILIER | 52,00 | 61,67 |
| AUTOMOBILES | 52,00 | 61,67 |
| AGENDA | 52,00 | 61,67 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 151,80 | 180,03 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | La mm/col.* | La mm/lig. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,40 | 51,47 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 13,00 | 15,42 |
| IMMOBILIER | 33,60 | 39,85 |
| AUTOMOBILES | 33,60 | 39,85 |
| AGENDA | 33,60 | 39,85 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

### OBSERVER... DECOUVRIR... COMPRENDRE...

Seuls nous intéressent les hommes qui, indépendamment de leurs diplômes et de leurs compétences reconnues, ne se satisfont jamais d'une seule solution mais considèrent que tout peut être remis en question.

### REALISER.

Grâce à eux, nous sommes l'un des premiers groupes français (**CA : 26 milliards de francs**), menant notre expansion sans à-coups, de main sûre.

**Venez exercer votre métier autrement, aux côtés de gens passionnés.**

**Nos besoins actuels en province :** **X, MINES, CENTRALE, PONTS.**

Hormis cette exigence de formation, nous sommes ouverts à tous les candidats qui ont réussi leur première expérience. Nous leur proposons, pour affirmer leurs compétences, de prendre la tête d'équipes sur le terrain puis, d'accéder progressivement à des responsabilités élargies dans l'une de nos 15 unités régionales fonctionnant de façon autonome, dans le cadre d'une gestion décentralisée.

Si vous pensez que TOUT PEUT ETRE REMIS EN QUESTION, prenez rapidement contact avec notre agence : DESSEIN 69, rue de Provence – 75009 PARIS. (Merci de préciser la référence 4563).

Dessein

---

### ÉTABLISSEMENT SCIENTIFIQUE

de GRENOBLE

recherche

### CANDIDAT POSTE CHERCHEUR CNRS

pour thèse docteur ès-sciences en chimie de coordination, à débuter en octobre 84, dans laboratoire associé au CNRS. Formation souhaitée grande école de chimie + DEA ou thèse de 3e cycle.

Adresser lettre, c.v., photo et prétentions sous réf. 80.354 à Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

Cherchons

### JEUNE INGENIEUR

Formation Grande Ecole ou Université

### POUR LA METROLOGIE D'IMPULSIONS LUMINEUSES BRÈVES

Possibilité préparation d'une thèse avec débouché assuré dans l'industrie.

Candidatures à Mme M. KIENTZ, Centre de Recherches Nucléaires, PREN, 67037 Strasbourg Cedex.

---

### Ingénieur logiciel expérimenté

**Thomson TITN Rhône-Alpes** recherche pour projets de télécommunications réseaux locaux et systèmes de messageries sur mini-calculateurs un **ingénieur logiciel expérimenté.**

Ecrire avec C.V. à **Thomson TITN Rhône-Alpes** - immeuble le Trident - 34, avenue du Gal-de-Gaulle - 38100 GRENOBLE.

**THOMSON-TITN**

MEDIA PA

---



IMPORTANT GROUPE PRODUITS CHIMIQUES leader dans sa spécialité recherche pour son usine

### D'ANGOULÊME (SUD-OUEST)

### UN INGÉNIEUR CHEF DU SERVICE ENTRETIEN - TRAVAUX NEUFS

de formation supérieure (Arts et Métiers ou équivalent).

**Il aura la responsabilité :**
- de la production d'énergie ;
- de la maintenance des installations ;
- de l'étude et de la réalisation des investissements.

Il animera un effectif de 40 techniciens et ouvriers d'entretien et un bureau d'études de 5 personnes.

*Plusieurs années d'expérience dans des services similaires sont nécessaires et en particulier dans des industries pratiquant le travail posté en équipes.*

La personnalité affirmée du candidat lui permettra ultérieurement d'intéressants développements de carrière.

Adresser C.V. et rémunération souhaitée sous référence S.O. ROUSSELOT, 8, rue Christophe-Colomb, 75360 PARIS Cedex 08.

---



## emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

GROUPE



### Ingénieur système Mini 6

### Participez à des développements importants dans notre filiale au Gabon

*Votre formation supérieure et votre expérience de 2 ans minimum vous ont permis d'acquérir les compétences suivantes :*
*- MFS MOD 400*
*- DTF - DFE - FTF.*
*Nous apprécierons la connaissance des bases de données TOTAL et DSS Mod 400.*

*SG2, groupe français implanté dans 19 pays étrangers, leader dans le domaine de l'ingénierie informatique, vous propose de rejoindre sa dynamique filiale Gabon Informatique (20 % de progression du CA en 82).*

*Votre mission d'assistance technique des services études vous permettra de mettre en oeuvre vos qualités d'organisation, d'autonomie et de contact humain.*

*L'importance de notre groupe vous garantit les moyens de compléter en permanence vos connaissances afin de rester à la pointe de la technique et une rémunération intéressante alliée aux nombreux avantages habituels de l'expatriation (logement, véhicule, primes...).*

*Jacques Thomas, responsable de ce recrutement, sera à Paris du 18 au 21 Octobre. Adressez-lui dès maintenant votre dossier (CV, lettre et prétentions) à SG2, 12-14 Avenue Vion-Whitcomb, 75016 Paris ou contactez-le au 524.52.22 poste 1778.*

*SG2 : L'informatique des idées et des hommes*

média-system

---

ARCO Chemical Europe, Inc., la filiale européenne d'ARCO Chemical Company (division d'Atlantic Richfield Company, siège à Los Angeles, Etats Unis) *développe rapidement* ses activités chimiques en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient.

Pour faire face à l'expansion de nos affaires, nous recherchons pour l'Europe

### coordinateurs - produits chimiques speciaux

Les candidats devront avoir une licence ou un B.T.S. en Sciences, de préférence en Chimie, ainsi qu'une large expérience dans le développement de nouveaux marchés et dans la vente de Produits Chimiques Spéciaux.

Nos produits s'adressent à une grande variété de secteurs industriels: papeterie, encres, *adhésifs, peintures, mastics...*

Après une période d'initiation, les candidats retenus seront capables de développer et renforcer les ventes dans leurs territoires.

La responsabilité reposera sur le Directeur des Produits Chimiques Spéciaux, cependant les candidats devront faire preuve d'un grand esprit d'initiative personnelle. Une excellente connaissance de l'anglais et du français est *indispensable, ainsi* qu'une bonne connaissance de l'allemand ou d'une autre langue européenne. Pour cette fonction il sera nécessaire de passer *environ 50% du temps en* voyage.

Rémunération très avantageuse plus voiture de fonction; les frais de déménagement seront, si nécessaires, couverts par la société.

Les candidatures seront traitées en toute discrétion par:

M.H. Galgut, Employee Relations Department, ARCO Chemical Europe, Inc., Windsor Bridge House, 1 Brocas Street, *Eton, Berkshire SL4 6BW,* Angleterre.



**ARCO**

---

Important établissement financier exerçant son activité au **CAMEROUN** recherche :



### 3 INFO 3 COMPT. CONFIRMÉS

Conditions à remplir :
- Etre de nationalité camerounaise ;
- Etre de bonne moralité, d'une grande disponibilité et avoir le sens de l'organisation, et

POUR LES INFORMATICIENS :
- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures en informatique (grande école d'ingénieurs ou université);
- Avoir une expérience d'environ 3 ans, acquise de préférence sur le matériel DPS/CII-HB.

POUR LES COMPTABLES :
- Etre titulaire du diplôme d'études comptables supérieures (DECS complet);
- Avoir une expérience professionnelle d'environ 3 ans dans un service comptable.

Les candidatures complètes (c.v. et photocopies des diplômes) seront adressées au Cabinet S. BAILLY (6637), 40, avenue Hoche, Paris.

---

### ÉTRANGER (1) 372-45-52 FIELD ENGINER

**MECHANICAL ELECTRICAL**

(ingénieur bâtiment bilingue) pour contrôle chantiers, sous-traitants, main-d'œuvre, planning, qualités d'exécution. Bon niveau anglais courant et technique pour réunions, coordination chant., dont 50 % d'effectifs U.S.A.

---

### LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

*Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.*

---



*AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE*

### ANALYSTE SYSTÈME

*SERVICE DES APPLICATIONS DOCUMENTAIRES ET SCIENTIFIQUES, SECTION DE L'ORDINATEUR*

L'Agence internationale de l'énergie atomique recherche un spécialiste expérimenté pour prendre la direction d'un groupe de programmation d'application au Service des applications documentaires et scientifiques de sa Section de l'ordinateur.

**Indispensable :** Diplôme universitaire plus 6 années d'expérience pratique de la programmation d'application.

**Essentiel :** Expérience de la programmation pour les applications documentaitres.

**Souhaitable :** Expérience de l'échange de données bibliographiques à l'échelon *international*, de la photocomposition informatisée et de la production de microfilms sur ordinateur.

**Application :** Le Système international de documentation nucléaire (INIS). Le titulaire du poste sera chef d'un petit groupe de programmation chargé de la mise au point et de la maintenance d'un système informatique interne de production de base de données INIS ; il doit pouvoir assumer la partie sophistiquée du travail.

Contrat initial de deux ans, émoluments exonérés d'impôts de l'ordre de 32.000 à 34.000 dollars selon les qualifications et l'expérience, plus indemnités pour personnes à charge. Frais de voyage et déménagement payés. Congé annuel de six semaines. Prière d'adresser curriculum vitae indiquant nationalité et numéro de vacance du poste (85-83) à la Division du personnel, Agence internationale de l'énergie atomique, B.P. 100, A-1400 Vienne (Autriche).

---

### GROUPE AGRO-INDUSTRIEL AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

recherche

### DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Les candidats doivent :
- Etre capables d'assurer sous le contrôle direct du D.G. une gestion d'exploitation tant technique qu'administrative très rigoureuse ;
- Etre de formation supérieure, technique Arts et Métiers ou similaire ;
- Posséder une expérience de plusieurs années dans un même poste.

Env. C.V. et photo sous réf. 11.246 à Pierre Lichau S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

---

**Importante industrie en expansion Produits Modernes pour le bâtiment à Strasbourg recherche**

### JEUNE CADRE EXPORT

ESCE - ESC – formation export, ou similaire

- *Disposant d'une expérience de l'exportation de 3 à 5 ans, parlant bien l'anglais et l'espagnol.*
- **Mission :**
  - Développement et gestion de nouveaux marchés d'exportation.
  - Missions ponctuelles dans le monde entier.
- Voiture de fonction type R9.
- Larges possibilités d'avenir liées à la volonté exportatrice de la DG.

Adr. CV dét. ss réf. 1058-01 à

SELETEC Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX

---

LABORATOIRE C.N.R.S. spécialisé *dans la recherche spatiale* recrute

### TECHNICIEN

titulaire d'une licence ou équivalent.
- Formation en informatique et électronique informatique.
- Il participera à l'analyse et au dépouillement des données scientifiques au *développement des logiciels* d'application en langage évolué.
- Connaissance de l'anglais indispensable.
- Poste à pourvoir Toulouse.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., prétentions, photo sous nº 8.921 *le Monde* Pub., services Annonces classées, 5, rue des Italiens, Paris-9e.

---

### JEUNE CHEF DE VENTE

FRANCE - Europe de l'Ouest
ESC ou similaire
200 000 brut -

Une importante industrie de l'Est *(produits d'emballages) recherche* ce cadre commercial.

**Mission :**
- Animation et gestion du réseau France + Europe Ouest.
- Contacts de vente à niveau élevé.
- Participation au marketing.

**Indispensable :**
- Expérience vente 3 ans minimum.
- Déplacement 30 à 40 % du temps de travail.

- Poste d'avenir stable, rémunération évolutive.
- Logement facilité.
- Discrétion absolue garantie.

Adr. CV dét. ss réf. D à **SELETEC Conseil** 67009 STRASBOURG CEDEX

---

N I C E

IMPORTANTE ENTREPRISE DE VENTE PAR CORRESPONDANCE
C. A. du groupe : 180 M.F.

### DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Directement rattaché au P.D.G., il aura la responsabilité de l'organisation comptable, financière et budgétaire et il sera pour cela, très familiarisé avec l'utilisation d'une informatique sophistiquée. Il traitera toutes les questions administratives, juridiques et fiscales. Pour un candidat de valeur, le poste débouchera sur la Direction Générale.

Agé de 30 à 38 ans, E S C + D E C S ou équivalent, bonne pratique de l'anglais, la connaissance de la V.P.C. sera un plus.

C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous ref. DSI 01 à FIDEXCO 19 avenue Auber 06000 NICE qui transmettra.

---

### HELIOS STRECO DURANDO

*membre d'Arthur Young International*

recrute pour

**LYON et GRENOBLE**

### AUDITEURS CONFIRMES

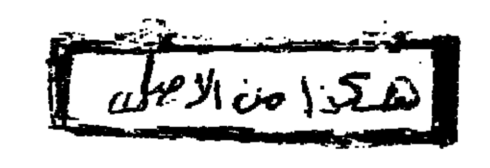
**Nous vous proposons :**
- le cadre de travail stimulant d'un cabinet international d'Audit et de conseil,
- une carrière évolutive et des prises de responsabilités pouvant conduire à l'association,
- une formation de haut niveau comportant des séminaires nationaux et internationaux.

**Nous vous demandons :**
- le diplôme d'une grande école,
- une expérience d'au moins 2 ans.

Adresser votre CV, ainsi qu'une photo et une lettre de candidature manuscrite à : Hélios Stréco Durando Département Recrutement BP 39 *69811 TASSIN CEDEX.*

---

**Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.**



# OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE INTERNATIONALE PRIVEE
NEUILLY-SUR-SEINE
recherche

## UN CADRE ADMINISTRATIF

pour son

### SECRETARIAT GENERAL

chargé

- du CONTROLE DE GESTION,
- de l'élaboration des budgets et des tableaux de bord,
- de la gestion administrative des moyens,
- de la préparation des réunions du Conseil d'administation et des Comités de direction.

Une expérience d'au moins 2 ans dans fonction similaire est souhaitée.
- Formation de base Grande Ecole : HEC, ESSEC, SUP de CO ou équivalent.
- Formation complémentaire : Comptabilité.
- Langue anglaise : parlée, lue, écrite.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo s/réf. 8489 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

---

C2S

Société de conception et de réalisation de systèmes temps réel de grande performance. Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons des

## ingénieurs grandes écoles

débutants ou ayant une expérience en informatique scientifique ou industrielle.

Dans une petite équipe disposant de matériel HP 1000 et HP 9000, vous développerez des systèmes de haute technologie, mettant en œuvre vos compétences techniques.

Nous vous offrons une évolution de carrière à la hauteur de vos capacités et de vos performances.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, à P. Bornes, C2S,
12, rue le Corbusier, Silic 254
94568 Rungis Cédex.

Lion Publicité

---

AGENCE DE PUBLICITÉ
recherche pour son service
CONCEPTION-RÉDACTION

## JOURNALISTES

Pouvant travailler à la

## VACATION

Goût de la rédaction publicitaire indispensable.

Ecrire sous réf. 2.698/M à M. MISPELEAERE, 132, rue Montmartre, 75002 PARIS qui transmettra.

---

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE
EN COMMUNICATION MÉDIA
recherche

## JEUNE DIPLOMÉ (E)

- Grandes Écoles de commerce ou d'ingénieur.
- 3e cycle (en Lettres ou Sciences).

Attiré (e) par la communication publicitaire et plus particulièrement par les études et la recherche Média.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite au nº 274.007 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

---

## DUFOUR INDUSTRIE

143, bd Chanzy, 93107 MONTREUIL, fabricant de machines-outils à contrôle numérique
recrute

## UN RESPONSABLE B.E. AUTOMATISME

- Ingénieur diplômé.
- 2 à 3 ans d'expér. minim. dans la même fonction.
- Bonnes connaissances dans la programmation d'automates programmables.

Tél. 858-53-30, Mme BOUJEAT, pour rendez-vous.

---

*VOUS ETES ATTIRE PAR L'INFORMATIQUE*
*FAITES UNE CARRIERE D'INFORMATICIEN AVEC NOUS*

Nous sommes une Société Parisienne de Conseils en Informatique et recherchons de

JEUNES COLLABORATEURS

ayant plusieurs années d'études supérieures, dégagés des obligations militaires et libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec CV détaillé + photo s/réf. 80448 B à CONTESSE Publicité
20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

---

afnor
association française de normalisation

recherche pour son service MARQUE NF

## INGENIEUR

pour lui confier des responsabilités dans la mise en place et la gestion de la certification de conformité aux Normes.

La fonction comporte des visites en entreprises (France et Europe) ainsi que le suivi complet des dossiers correspondants.

Imagination, sens du contact et expérience de la gestion de la qualité (acquise en entreprise au moins quelques années) sont les qualités indispensables à l'exercice d'une telle mission.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle sous réf. 5377 à AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe Cedex 07 - 92080 Paris la Défense.

AXIAL Publicité

---

STÉ DE PROMOT. IMMOB.
FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE D'ENTREPRISES
recherche

UN JEUNE

## RESPONSABLE DE PROGRAMMES

Vous aurez après une période d'adaptation la responsabilité complète de la gestion financière, administrative et commerciale d'un, puis de plusieurs programmes « maisons individuelles, collectifs bureaux ».

Merci d'adresser votre candidature, C.V., photo et prét. à P. Flambard
26, rue des Coudreaux
92500 RUEIL-MALMAISON.

---



*Importante Compagnie d'Assurances de Personnes*

recherche pour le développement de ses assurances collectives

## jeune commercial

pour occuper des fonctions d'inspecteur stagiaire.

Le profil : école commerciale ou maîtrise, licence de Science éco.ou droit, première expérience professionnelle appréciée mais non indispensable, grande mobilité géographique.

Nous offrons : une formation complète, une rémunération motivante liée aux responsabilités, des possibilités de promotion, la connaissance d'un milieu passionnant.

Poste basé à Paris.

Adresser lettre man. c.v. détaillé, photo (retournée) et prétentions à
Ste GENERALI - Mr.Yves Gangloff
5 rue Blanche - 75009 Paris.

---

BANQUE DE DÉPOTS
Paris 9e, recherche pour son réseau d'agences Paris - Région parisienne

## CADRES

minimum 30 ans
NIVEAU CLASSE V et VI

Destinés à seconder le Directeur sur le plan administratif et commercial et susceptibles d'accéder rapidement à une direction d'agence.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo nº 60.857, PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 Paris.

P.R.B.

---

PETROCONSULT E.T.T.
recherche pour postes fixes

## INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

- 5 ans d'expérience courant de Foucault, âge 25 ans minimum.
- 5 ans d'expérience en micro-processeurs, âge 27 ans minimum.
- Débutants ou 2 ans d'expérience en hyperfréquence, âge 25 ans minimum.

Pour ces postes, l'anglais est indispensable.

Envoyer C.V. et prétent. à M. DIDOLOT, 25, rue Jean-Giraudoux, 75116 PARIS ou tél. : 720-86-76.

---

École de langues
centre Paris recherche

## PROFESSEUR D'ARABE

LANGUE ÉGYPTIENNE
Ecr. COLOMBUS INTERNATIONAL
45, rue de Richelieu.
75001 PARIS.

---

Fabricant de chaussures de renommée internationale

recherche

UN CHEF DES VENTES

pour diriger son organisation commerciale en FRANCE. Expér. chaussures souhaitée mais non indispensable.
Langue allemande nécessaire.

Adress. C.V. et prét. s/nº 336 M à Agence MERY, 24, place du Général-Catroux, 75017 PARIS.

---

ORGANISME FORMATION
recherche

## INGÉNIEUR

OU ÉQUIVALENT
Electronique micro- processeurs.
Débutant
ou 2/3 ans d'expérience.

Envoyer C.V. Nº 80.692
Contesse Publicité
20, av. Opéra. 75040 Paris.
Cedex 01 qui transmettra.

---

## Un adjoint du directeur d'usine

UN GROUPE FRANÇAIS RÉPUTÉ DANS SON DOMAINE : transformation mécanique de grande série (800 personnes, 250 millions de CA) propose à un ingénieur diplômé de s'intégrer dans une de ses usines de production.

Rattaché au Directeur d'un établissement en cours de modernisation, il sera dans un premier temps plus spécialement chargé de mettre en place une gestion de production informatisée.

Outre le sens de l'organisation et une familiarité avec les méthodes informatisées de gestion de production, ce poste nécessite des qualités et une expérience d'opérationnel afin d'assurer la planification de l'unité et l'encadrement du personnel d'atelier.

La société souhaite s'attacher un ingénieur diplômé (AM, ENSI mécanique, métallurgie ou équivalent) ayant environ 5 ans d'expérience d'usine (industrie à vocation série).
Connaissance de l'anglais nécessaire.

Poste : région parisienne.
Rémunération : 180.000 F+

Ecrire sous réf. DN174AM.

Membre de Syntec



4 rue Massenet 75016 Paris

---

## GROUPE MONDIAL CAO

## INGÉNIEURS SYSTÈMES

Expérience de 4 ans VAX/VMS. Postes à responsabilités, salaire très motivant.

## INGÉNIEURS 3 B

10 ans d'expérience, pour participer et superviser le développement de MONITEURS.
Multiprocesseurs, reliés à un réseau de systèmes motorola. 68.000 répartis sur tout le territoire.
L'expérience des protocoles est indispensable.
HDLC, X25, SNA, TRANSPAC
260.000 F/an

## INGÉNIEURS SYSTÈMES

Expérience TEMPS RÉEL SOLAR - MITRA - PDP - MICRO

INFORMATIS SÉLECTION
26, r. Daubenton, 5e, 337-99-22.

---

Société de Commissariat aux Comptes
région parisienne
recrute

## RÉVISEUR CONFIRMÉ

Tél. : 727-39-10.

---

CENTRE COMMERCIAL ÉPICENTRE
à ÉPINAY-sur-SEINE
recherche

## MANAGER ANIMATEUR

Ayant expérience des centres commerciaux

Adresser votre candidature à M. GILLOT, SUPER M, 1 à 9, avenue De-Lattre-de-Tassigny, 93800 EPINAY-sur-SEINE.

---

ALSTHOM ATLANTIQUE

proche banlieue
Nord de Paris
accès par métro

recherche

## INGENIEURS DIPLOMES

FORMATION ELECTRONIQUE-AUTOMATIQUE.

Notions de micro-informatique.
Débutants ou quelques années d'expérience de Bureau d'Etudes ou de laboratoire pour conception de matériel de sécurité ferroviaire.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. 11261 à PIERRE LICHAU S.A.
BP 220, 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra

---

# DEMANDES D'EMPLOIS

## CHEFS D'ENTREPRISE

**L'Agence Nationale Pour l'Emploi**
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTEUR MARKETING – 49 ans – Diplôme Université Américaine – Bilingue – 25 ans expérience Stés internationales (USA, Europe et reste du Monde) « produits luxe, mode, édition, services, tourismes » (Gestion, formation, conseil de marketing, lancement de produits, coordination internationale, vente par correspondance) – Disponible.

OFFRE : service à toute entreprise désirant améliorer image de marque et créer ou développer réseau commercial étranger. (Section BCO/JCB 412).

DIRECTEUR COMMERCIAL – 37 ans – Français parfaitement bilingue (allemand, anglais) – 15 ans expérience direction commerciale et export – Solide expérience direction générale de filiales de firmes étrangères.

RECHERCHE : direction commerciale dans Sté décidée à développer son en France et à s'ouvrir à l'exportation – Mobilité géographique totale. (Section BCO/JCB 413).

CADRE BANCAIRE – Chef du personnel et administration – Bilingue anglais, notion allemand, italien, espagnol et grec moderne – Longue expérience analyse financière, comptabilité.

RECHERCHE : poste intéressant – Libre de voyager. (Section BCO/JCB 414).

RESPONSABLE SERVICE PETITES ANNONCES – Réception, facturation, administration, gestion, fabrication (28 ans même Sté presse-publicité-éditions) DAME dynamique, goût des contacts – Excellente présentation – Disponibilité.

RECHERCHE : activités polyvalentes, responsabilités, secrétariat au sein d'une Sté désirant améliorer, développer réseau commercial. (Section BCO/JCB 415).



ECRIRE OU TELEPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

---

J.F., D.E.A. physique, atomique et moléculaire – Cher. Thèse rémunérée – Tél. 861-28-15 ou Mme Delevaau – 53, rue de Normandie Vert-Galant – 93410 Vaujours.

---

Jeune homme, 18 ans
Cherche emploi
B.E.P. ELECTROTECHNIQUE.
Télécommunication et courant faible. – Tél. : 780-43-33.

---

J.F. 23 ans – BT tourisme, Anglais, Espagnol, 3 ans expér. Agence voyage « Tour opérator » cher. p. stable : Agence ou Comité. Faire offre nº 80.776 – Contesse Publicité – 20, av. Opéra, Paris 1er qui transmettra.

---

J.F., anglais, esp. port. ital. 5 a. exp. int. presse, rel. Pub., doc., photo pub. – Cont. étrang., spe. émirats A.-U., tte prop. – T. 588-44-20.

---

Cherche D.F., chef comptable. Niveau expertise comptable. Bilingue, anglais, français. Prét. 16 X 13. Appeler : 739-22-07.

---

J.H. 21 ans, dégagé des O.M., dessinateur en plomberie-chauffage, rech. emploi stable, libre de suite. Tél. 332-97-37.

---

## ADJOINT A.D.G. ou P.D.G.

H. 40 ans, apportant :
- Une formation supérieure complète (Droit, Sc. po.).
- Une expérience de directeur P.M.E. de services + 50 pers. (transport), + 150 pers. (assistance).
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, direction de sociétés.
- Excellent négociateur, esprit de synthèse, créatif et organisateur.
- Anglais + espagnol. Connaissances allemand et italien.

Recherche : poste actif d'adjoint à D.G. ou P.D.G., Direction P.M.E. ou filiale. Ecr. s/nº 6.545 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

Directrice libraire, assistante à Dir. littéraire veut collaborer/créer Sud de la France ou Paris. C. Basset - 98, bd Clichy 18e – 254-91-64 le soir.

---

Physicien Allemand
Doctorat physique
de l'état solide
Cherche emploi (région Rhône-Alpes préférence) chercheur ou ingénieur.
Ecrire sous le nº T 042.572 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

Boucher qualifié, 6 ans exp. cherche place administration.
Ecrire sous le nº 11.695 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

Infirmière Diplômée d'Etat depuis 1960 cherche place stable région parisienne Nord de préférence, maternités ou crèches, ou infirmière dans cabinet médical ou dans l'industrie, disponible à partir de décembre. Pour tout renseignement : téléphone 991-37-21 après 19 h, Mme COUDERC, 17, rue Brune, 95570 BOUFFEMONT.

---

J.F. 31 ans, D.E.C.S. comptabilité – rech. place ADJOINTE DE DIRECTION P.M.E. Exp. compt. Gestion de Personnel, clientèle. – Tél. 843-79-43.

---

Diplômée études commerciales sup. (I.C.N.) option commerce internat., 21 ans, excell. conn. angl. et all. usuels et commerciaux, stage marketing 3 mois aux U.S.A., ch. poste serv. export commerc. ou market., France ou étr., sédentaire ou itinérant. Françoise Leclerc, 186, rue du Clair-Mont, 76230 Bois-Guillaume.

---

Elève de première année de l'Institut supérieur de gestion Rech. stage conventionné dans une entreprise, rémunéré ou non, pour la période du 23 janv. au 6 av. – Benoît Meurisse – 1, rue des Ternes 75017 Paris – T. 574-31-44.

---

Pour cause licenciement économique, responsable exportation transit du matériel sur chantier étranger, 35 ans, marié, 4 années expérience en Afrique, recherche emploi chez industriel ou T.P., responsable service transport, export, import. Paris, région parisienne et province. Ecr. s/nº 6.527 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

J.F. 20 ans, ch. place Employée de bureau
Téléphone : 224-83-30.

---

# ◆ INFORMATIQUE ◆

## la passion et la raison

Impliquant, passionnant, captivant : tous ces adjectifs sont fréquemment utilisés par les informaticiens lorsqu'ils parlent de leur métier.
Mais cette passion survivra-t-elle aux mutations qui se font jour dans l'industrie informatique ?

Métier d'avenir intégré aux réalités actuelles, où la position de demandeur d'emploi est souvent confortable, le choix d'une carrière informatique est d'abord un choix de raison : rémunérations élevées, offres très nombreuses.
Mais quel sera l'impact de l'évolution des techniques sur les besoins des entreprises ?

L'informatique : métier du temps présent, métier du futur ?
Une étude réalisée par Régie-Presse le Monde, apporte sans doute un éclairage nouveau sur l'informatique.
Destinée aux Informaticiens, Responsables d'entreprises, Responsables du personnel et de recrutement, elle fait le point sur ce métier : les Informaticiens en France aujourd'hui, la mobilité de l'emploi, le recrutement, les annonces, leur lecture, l'informatisation des P.M.E....

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie-Presse INFO 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

---

## propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402.09 PARIS.

---

Les emplois offerts à l'ETRANGER sont nombreux et variés. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS. (L.M.) B.P. 281.09 PARIS.

---

L'entrepreneur ayant 10 ans expérience gestion entreprise sans aide bancaire, disposant brevet médicament naturel (curatif et prophylactique contre toutes les maladies bactériennes) cherche organisme financier sachant jouer son rôle. Tél. : (66) 52-20-55.

## travail à domicile

Mise en forme de texte, réécriture, dactylo par dipl. d'Etudes Sup. Tél. : 887-77-88.

## automobiles

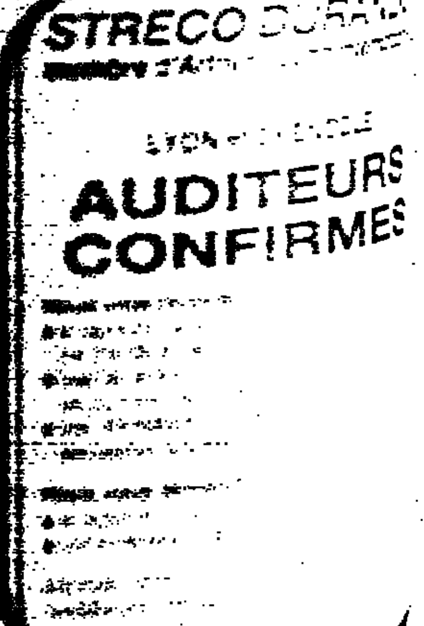
## divers

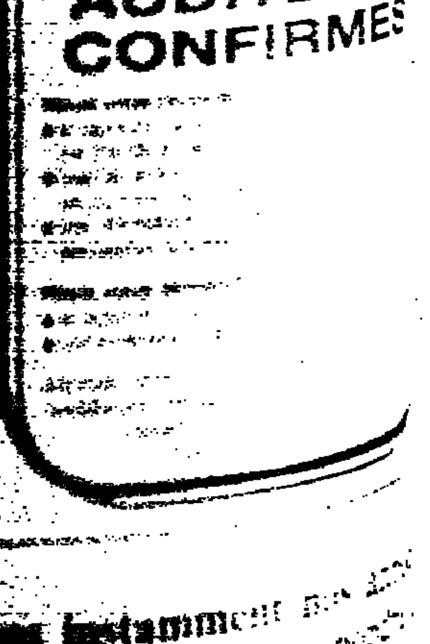
EQUIPEMENTS 4 X 4 personnalisés

**Siège-banquette**
(couchette rabattable)
TOUS VÉHICULES
à partir de 850 F HT
transformations - blindage
CARROSSERIE INDUSTR.
F.F.E.A. 19, r. Dézobry 93-ST-DENIS
820-18-62 et 839-22-50.

## capitaux propositions commerciales

Entreprise sérieuse rech. pose et décoration, menuiserie. Tous déplacements étranger. D.M.I., 5, rue Humblot, 75015 PARIS. Tél. (16-1) 287-77-28.





# L'immobilier

## appartements ventes

### 1er arrdt

**PALAIS ROYAL**

Part. vend dans bel immeuble très calme, grand cft, 66m², living double + chambre. État exceptionnel. Possibilité profession libérale. Tél. : 261-44-39.

### 2e arrdt

**259, RUE SAINT-DENIS**

Dans imm. en réhabilitation studios, 2 pièces, duplex à partir 187.000 F. Vis. 14 h à 17 h. 206-15-30, 277-30-39.

### 3e arrdt

TEMPLE, gd 3 p. à rénover, dble expo. Imm. 1920. 330.000 Cogéfim. 347-57-07.

### 4e arrdt

**SAINT-PAUL - MARAIS**

Charme, liv. dble, cheminée + 2 chambres, parfait état, immeuble ravalé. 930.000 F. *Téléphone : 222-08-19.*

ILE SAINT-LOUIS
*QUAI DE BOURBON*
ELEGANT 4 P., CHARME EXCEPTIONNEL. Box, serv. DORESSAY. 624-93-33.

### 5e arrdt

**Mº MONGE**

Gd studio + mezzanine, 4e ét., *imm. classé 18e. 405.000 F.*

**LERMS 535-14-40**

BEAU STUDIO, environ 40 m² tt cft, plein Sud. 400.000 F. Téléphone : 329-40-00.

**3 PCES, PLEIN CIEL**

Censier. asc. Tél. 354-95-10.

SQUARE SCIPION
*Pierre de taille, petit 2 pièces à* rénover, poss. beau studio, tout cft. URGENT 634-13-18.

CARDINAL LEMOINE
4 pces. 95 m², 2e ét., clair, calme. 1.050.000 F. 326-73-14.

### 6e arrdt

21, RUE DU CHERCHE-MIDI sur cour, jardin, refait neuf, 140 m², 5 P. Vis. jeudi 14-17 h

VAVIN 327-82-40
en cours rénovat. 2 & 3 p. à part. *650.000 F — soir 828-72-71.*

PPTAIRE vend directement

**Mº MONTPARNASSE**

Immeuble récent, tt cft, 7e ét. Vue panoramique, calme, park. Studio, entrée, kitch., bains. PRIX INTÉRESSANT
98, bd du Montparnasse.
*Mercredi, jeudi,* de 15 h à 18 h.

### 7e arrdt

VIIe PROCHE VIe
*SUR GRAND JARDIN*
7e ASC., IMMEUBLE LUXE
145 m² ET TERRASSE
PARKING ET STUDIO
sans vis-à-vis, calme, soleil. *Prix élevé.* BURON 296-55-88

### 8e arrdt

**ANJOU MALESHERBES**

Hors catégorie, 240 m² divisibles, 3e étage. - Tél. matin 561-00-96, 325-11-25.

### 9e arrdt

**RUE RODIER 3 PCES**

dans très bon imm., 5e ét. sans ascenseur. 580.000 F.

**DEMICHELI**

Tél. 873-50-22 et 47-71

**UN BIJOU**

Adorable 2 Pces dans imm. Pierre de T. avec entrée, beau *séj. chbre,* S. de bns, cuis. avec fenêtre. Cheminée, cave, chf. indiv. état impeccable.
A saisir - 380.000 F
PARIMMO 755-96-76.

TRUDAINE 5 P. 120 m², 3e ét., imm. gd stand., plein soleil, ch. serv., cft. *Tél. 285-00-59.*

### 10e arrdt

IMMEUB. PIERRE DE TAILLE

**GD 2 P., 269.000 F**

ENTIÈREMENT REFAIT
ASCENSEUR - 294-11-33.

**EXCEPTIONNEL**

*URGENT cause départ*

**2 pièces . 98.600 F**
**STUDIO .. 79.500 F**

Propriétaire 294-11-33.

**GARE DU NORD**

Ds imm. pierre de T., Gd 3 p. 5e ét. Balc. plein Sud. asc.
VUE SACRÉ-CŒUR
*75 m². Px : 820.000 F*
SIMRA 366-08-40.

### 11e arrdt

**AVENUE RÉPUBLIQUE**

vaste 5 pces, imm. pierre de t.

**LERMS 355-58-88.**

**Mº SAINT-AMBROISE**

grand 4 pces, tt cft, immeuble *pierre de taille.* 750.000 F.

**LERMS 355-58-88.**

PARMENTIER, beau 2 p. tt cft, *vue dégagée, 6e ét., asc., imm.* 1930. 250.000. 347-57-07.

FAIDHERBE bel imm. 1940, très beau studio 213.000 COGEFIM 347-57-07.

VOLTAIRE, imm. pierre de t., *bourg., 5 p. 95 m² à rén.,* expo sud. 630.000. 347-57-07.

BASTILLE imm. 1972. Stud., baie vitrée s/jard. 205.000. *Cogéfim. 347-57-07.*

### 13e arrdt

**4.000 F le m²**

ATELIER LOFT, à rénover. Direct propriétaire. 325-33-08.

TOLBIAC 5 P. 112 m²
Parfait état. Balc. Stand. Park. SOLEIL 990.000 F. 535-56-92.

### 14e arrdt

**STUDIO TT CONFORT**

130.000 F. Tél. 354-95-10.

**Mº PLAISANCE**

*Livré janvier 84, vue dégagée,* plein Sud, du 3 au 6 pces, dont un duplex, terrasse, à partir de 835.000 F. Tél. 225-32-25.

**MONTPARNASSE**

NEUF, 2 PCES, 47 m² sur jard. 640.000 F. Tél. 225-32-25.

### 15e arrdt

*CAMBRONNE. Très bel imm.* rénové, asc. GD STUDIO, 46 m², cuis., s. de bns, cht central. Occupé dame, 75 ans. Téléphone : 553-91-45.

MONTPARNASSE, immeuble pierre de taille, studio tt cft 200.000 F. Tél. 328-40-00.

SEGUR 327-82-40
Original grenier luxueusement aménagé. 180 m².
1.600.000 F. Soir 828-72-71.

**TRÈS BEAU STUDIO**

dans imm. stand. avec entrée, penderie, liv., cuis. avec fenêtre, park., cave. 370.000 F. PARIMMO. 554-70-72.

### 16e arrdt

MUETTE, DUPLEX petit living + deux chambres, tout confort. Tél. le matin au 567-47-47.

DIRECT SUR BOIS
Bel appt, récept. + 3 chbres 3 bns, 190 m², 2 grds jardin privatifs, 1 chbre serv., 2 park. K. DE ROSEN. Tél. 272-40-19.

**AV. FOCH DUPLEX**

SOMPTUEUX 260 m²
3 récept., 3 chbres. TERRASSE PANORAMIQUE, pl.-pied, *s/salon-BAR. Prix élevé justifié :*

**SANTANDREA 260-67-36.**

### 17e arrdt

**CARDINET**

Idéal placement, STUDIO 155.000 F. Tél. 225-32-25.

**BATIGNOLLES**

67, place. Dr F. Lobligeois. Programme neuf, 23 appartements + park., livrable 10/84. S/place, 14 à 18 h, sauf mercr., dim. 226-26-60.

**45 BIS, AV. DE VILLIERS**

*Mº MALESHERBES*
DUPLEX AVEC MEZZANINE
de 2, 4, 5 P. et STUDIOS
LUX. REHABILITATION.
Vis. mercredi, jeudi, 14 à 18 h.

VILLA LAUGIER, 2 p., 30 m², r.-d.-ch., refait nf. 280.000 F. *Téléphone : 763-44-30.*

Mº BROCHANT, 4 p. tt cft
85 m². Px 525.000 F
Immo Marcadet 252-01-82.

### 18e arrdt

RUE ETEX, 56 m², pierre de taille, 3 pièces, tout confort, *1 tête. 150.000 F + rente* mensuelle 1.700 F. Tél. 367-24-63 le matin pour visiter.

ATELIER D'ARTISTE
ST-VINCENT - JUNOT, 70 m² tt confort. Tél. 566-50-46.

*MARX-DORMOY, 48 bis,* rue Pajol, 3 pces, 50 m², cuis., bains, w.-c., cave état neuf. 225.000 F. Bon immeuble. 224-18-42. Soleil.
*Voir 13-15 h, jeudi, vendredi.*

RUE LETORT
2 p., cuis., s. d'eau, w.c. 190.000 F. 763-44-30.

**IMMO MARCADET**

88, rue Marcadet, 75018 Paris recherche appartements toutes surfaces, même à rénover. Téléphoner au 252-01-82.

Rue Lamarck, imm. stand., gd 2 P. tt cft, 50 m². 425.000 F. Immo. Marcadet. - 252-01-82.

**Mº LAMARCK**

RUE DES SAULES. Beau 2 P., entrée, cuis., w.c., bains, parf. état. 352.000 F. - 254-71-93.

### 20e arrdt

PRES NATION
Imm. récent, gd 2 P., tt cft, balcon. Urgent. 634-13-18.

### 78-Yvelines

VERSAILLES La Seigneurie, très grand et luxueux 2 P., 70 m², cave, parking sous-sol. *S.A. LE CLAIR 359-69-36.*

### 92 Hauts-de-Seine

BAGNEUX Près Mº, splendide 3 P., tt cft, entièr. à neuf. Prix tot. 420.000 F. 337-88-58.

PRÈS R.E.R. RÉCENT

**RUEIL PRES SEINE**

SUPERBE DUPLEX 160 m²

**130 m² TERRASSE**

*PAYSAGÉE plein ciel,* SOLEIL, VUE EXCEPTIONN. S/PARC, gde récept., 3-4 ch., 2 boxes fermés, studio service, TENNIS, PISCINE. EXCLUS. SAINT-PIERRE, 563-11-88.

PUTEAUX "LE FRANCE"
143 m² + terrasse 5 PCES
Vue s/Seine, 3 parkings
LUXUEUX 522-05-96.

ST-CLOUD Parc Béarn, 66 m² gd séj., 1 chbre, terrasse. Vue s/jardin 522-05-96.

**NEUILLY 270 m²**

PLEIN CIEL SUPERBE
6/7 PCES, servic. 603-64-40.

STUDIO 20 m² cuisine douche 10 minutes Mairie Clichy 135.000 Frs Tél. 305-38-22.

**NEUILLY GD STAND.**

1978, BEAU 2 P., tout confort avec parking. Px : 810.000 F. 5, r. Ibry. Le 13, de 14 h à 18 h.

**PUTEAUX** BORD SEINE, gd stand., 2 P. tt cft tennis. 540.000 F. Vis. s/pl. Jeudi, de 13 h à 19 h. Résid. « LE FRANCE », 4, Square *LÉON-BLUM ou tél. 325-97-16.*

### 94 Val-de-Marne

**NOGENT-S/MARNE**

50 m BOIS VINCENNES R.E.R. 3e et dernier ét. TRÈS BELLE RÉSIDENCE. Séjour double, 3 chbres. 108 m² + park.

**DEMICHELI**

*873-50-22 et 47-71.*

**SAINT-MANDÉ**

Face au bois, beau 4 pièces, balcon, immeuble de standing

**LERMS 355-58-88**

CRÉTEIL ÉGLISE
Apparts dans imm. rénové 3-4-5 P. Chf. indiv. asc. v.-o.
Prêt conventionné A.P.L.
*MONTVIL 838-15-03.*

CHARENTON-ÉCOLE
dans petite résidence, beau 3 pièces, entrée, cuisine, bains. S/verdure. - 534-13-18.

### Province

*PERPIGNAN : APPART.* 115 m², confort, air, soleil. Bon emplacement. 450.000 F. Tél. H. repas (16) (68) 50-30-70.

## appartements achats

**EMBASSY-SERVICE**

8, av. Messine. 75008 PARIS. rech. pour clientèle étrangère et Diplomates APPARTS *HOTELS PARTICULIERS* et BUREAUX — ACHAT ou LOCATION. — 562-16-40.

Recherche 1 à 3 pièces Paris *préférence rive gauche avec ou* sans travaux paie comptant chez notaire
873-20-67 même le soir.

FRANCE AFRIQUE ACH. urgent STUDIOS à 5 PIÈCES ou PAVILLON CFT NEUF OU ANC. BON STAND., 337-88-58.

SOCIÉTÉ rech. PARIS 8e
2 p., rez-de-ch. ou 1er ét. paiement comptant — 294-11-33.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Piquet, 15e. 566-00-75. *Paie comptant 15e-7e arr.* APPARTEMENTS grandes surfaces et immeubles.

**AGENCE DE L'ÉTOILE**

rech. BEAUX APPTS PARIS VILLAS BANLIEUE OUEST pour SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES ET DIPLOMATES A *VENDRE OU A LOUER*
Téléphone : 380-26-08.

## appartements occupés

**INVESTISSEZ**

*garantie pierre appt occupés gens agés à partir 2.500 F le m²*
R. LANO le matin 553-91-45.

## constructions neuves

**INFORMATION LOGEMENT**

*Un service gratuit créé par la* compagnie bancaire pour tout achat d'appts et de pav. neufs, renseignements sur de nbreux programmes PAP et prêts conventionnés.

**525-25-25**

49, av. Kléber, 75116 PARIS.

## locations non meublées offres

### Région parisienne

PLESSIS-ROBINSON, dans petit imm. moderne, r.-de-ch., 5 p. cft. 2.200 F. + ch. Tél. matin SEGECO 522-69-92.

SANNOIS — (95).
Imm. récent, appt 5 p., cuis., 2 s. d'eau, w.-c., cellier, 2 park.
3.500 F. charges comp.
Téléphone : 721-37-11.

**NOGENT-SUR-MARNE**

600 m. du RER ET BOIS. Rue *calme, plein soleil.* Constr. gd luxe. Jamais habité. Séj. 44 m², 3 chbres, bains + salle d'eau. 26 m² balcon-terrasse. Gar. en sous-sol, chf. indiv. Px : 7.000 f. + charges très réduites.

**DEMICHELI**

873-50-22 et 47-71.

## locations non meublées demandes

### Paris

Nous recherchons en location *auprès pprtaires particuliers des* apparts ttes catégories et villas Paris proche banlieue. Ceux-ci étant destinés à loger des cadres supérieurs et employés d'UNE *IMPORTANTE ADMINISTRATION.* 504-01-34 (p. 12.)

*Jne INTERNE DES HOPITAUX* DE PARIS, recherche studio ou 2 pces 2000 F. max. charges comprises sud Paris, Tél. après 19 h. 966-73-01.

### Région parisienne

**EMBASSY-SERVICE**

8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. pour Clientèle étrang. et Diplomates. VILLAS BANLIEUE OUEST RÉSIDENTIELLE. **562-78-99**

Étude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti. 10.000 F. - 283-57-02.

## locations meublées demandes

### Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beau appts de standing 4 p. et plus — 285-11-06.

*INGÉNIEUR MUTÉ PARIS* rech. STUDIO ou 2 PCES
Tél : M. ROULAT. 256-30-57.

## pavillons

**PAVILLONS**

JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris — Ile-de-France,
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. T. 227-44-44.

**NOGENT S/MARNE**

Quartier Résidentiel
EXCELLENT PAVILLON
Séjour 40 m² 4/5 chbres Bains + Sal-eau Jardin d'hiver. AFFAIRE EXCEPTIONNELLE — A SAISIR

**DEMICHELI**

873-50-22 et 47-71.

NEUILLY S/MARNE tr. beau pav. s/1.700 m² terr. Plein centre 1.750.000 - 538-66-49

## villas

**NOGENT S/MARNE**

400 m RER et BOIS
très bonne maison bourgeoise s/650 m² terrain. Séj. + 4/5 CH

**DEMICHELI**

873-50-22 et 47-71.

## viagers

*Viager libre Bry-s/Marne gde* ville divisée en appts. revenu pour acquéreur 5.700 + 1 studio libre, calme, Fme 65 ans — 150.000 + 6.400 F/mois
*Gruz — 8, r. La Boétie — 266-19-00*

7e-Bac. Beau 2 p. sur verdure 220.000 + 3.600. Occupé fme 77 ans. Viagers F. CRUZ, 8, rue *La Boétie - 266-19-00.*

## propriétés

1— LYS CHANTILLY
parc 3.800 m², hall 16 m², *séjour 40 m², cuis. équipée, bureau,* 3 chbres, s.d.b., salle de douches, 130 m² habitables, combles équipés 100 m² à terminer, sous-sol, garage 2 voitures, parfait état. 1.450.000 F.

2— LYS CHANTILLY
très beau parc 3.800 m², s. sol complet, cuisine, coin repas 20 m², bureau 12 m², séjour 50 m², cheminée. Au premier : 2 gdes chbres, s.d.b., roberie. Combles : 2 chbres, cabinet toilette, annexe, gd garage, abri de jardin, construction ancienne, en parfait état, prix 1.150.000 F.

Tél. : 16 (4) 421-53-25.

**MOULIN ANCIEN**

*RÉNOVÉ 45' PARIS SUD OUEST*
RER à 8 Kms
300 m² HABITABLES
+ nombreuses dépendances
2 HA DE TRÈS BEAU TERRAIN
BORDÉ PAR L'ORGE
AFFAIRE TOUT A FAIT
EXCEPTIONNELLE

**DEMICHELI**

873-50-22 et 47-71.

ST-CLOUD sur 746 m² Villa 12 P. Mise à prix 1.200.000 Notaire — Tél : 602-70-10.

**PRÈS FONTAINEBLEAU**

belle ppté 6 p. 3 bains, possib. 3 p. supplémentaires, gar., Parc *Prix 1.250.000 F. 755.69.27*

1— LAMORLAYE
PRÈS CHANTILLY
Jardin clos 830 m², construction 1977, sous-sol complet, garage, entrée, séjour 36 m², cuisine, 2 chbres, salle de bains.
Au premier : 3 grandes chambres, s.d.b., lingerie, 150 m² habitables, très bon état. 890.000 F.

2— LAMORLAYE près pays construction indust. sur beau jardin, 1850 m², plain-pied, hall, salon, salle à manger-cuisine, 4 chbres, s.d.b., roberie, 140 m², garage 25 m², atelier 15 m², sans travaux. *680.000 F.*

Tél. : 16 (4) 421-53-25.

## immobilier information

**ANCIENS NEUFS**

DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers.
75017 PARIS — 227-44-44.

## immeubles

FG ST ANTOINE
imm. 450 m², 2 commerce + *13 appts dont 5 libres* 1.400.000 F. — 328-40-00.

*AVIGNON Centre, vd im.* 1.700m², ts usages (hab. et comm.) + tour 16e, 200 m². T. (16) (7) 883-35-53.

Achète comptant immb. Paris. Libres ou occupés même avec travaux discrétion assurée. *R. LANO le matin 553-91-45.*

ACHÈTE IMMEUBLE LIBRE
même avec gros travx, Paris-banl.
T. : 580-88-06 de 7 à 21 h.

MARSEILLE - BUREAUX
Immeuble 1974, ascenseur *2.453 m² + PARKINGS, dont* 1.021 m² loués 214.000 F/an.

**PRIX 3.300.000 F**

Propriétaire : 294-11-33.

## Immobilier d'entreprise et commercial

## bureaux

### Ventes

**PROPRIÉTAIRES**

VOUS ENVISAGEZ DE VENDRE UN IMMEUBLE DE BUREAUX VIDE OU OCCUPÉ

**APPELEZ SARI**

**776-44-88**

**PONT DE NEUILLY**

dans immeuble récent
Bureaux à vendre
avec large façade commerciale

**INVESTISSEMENT**

6 millions hors droits

Pour tous renseignements :

**SARI 776-44-88**

### Locations

**BUREAUX MEUBLÉS**
à Paris-8e, 9e ou 15e
**SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS**
télex, secrétariat, tous services.
**CONSTITUTIONS STÉS**
prix compétitifs, délais rapides.
**ASPAC 293.60.50+**

**DOMICILIATION**

**16e, CHAMPS-ELYSÉES**

140 A 340 F PAR MOIS

**CIDES — 723-82-10**

**BUREAUX**

VOUS CHERCHEZ
300 m² ET PLUS
A LA VENTE OU LA LOCATION

**APPELEZ SARI**

**776-44-88**

**92 PUTEAUX**

1 000 m² divisibles
Tél + parking + cloisons

**SARI — 776-44-88**

**NEUILLY/SEINE**

Proche bd Bineau
800 m² grand standing
Restaurant — Tél. — Pkgs

**SARI — 776-44-88**

**PARIS 17e**

350 m² sur 1 niveau cloisonné

**SARI — 776-44-88**

**SÈVRES**

5 000 m² divisibles
Immeuble neuf
Vente ou location

**SARI — 776-44-88**

**16e RAFFET**

1 000 m² indépendants

**SARI — 776-44-88**

VOTRE SIÈGE SOCIAL

**DOMICILIATIONS**

SARL — RC — RM
Constitution de Sociétés
démarches et tous services
*Permanence Téléphonique*

**355-17-50**

VOTRE SIÈGE SOCIAL

**DOMICILIATIONS**

Toutes démarches et Services

**B.C.E. — 294-23-93**

**92 CLICHY**

Proche périphérique
1.300 m² divisibles
Tél., pkgs, restaurant

**SARL 776-44-88**

**SUD PARIS**

2.500 m² divisibles
Tél., restaurant, pkgs

**SARL 776-44-88.**

**Domiciliations : 8e-2e.**

SECRÉTARIAT, TÉL, TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, *pour constitution de sociétés*

**ACTE S.A. 359-77-55.**

**SIÈGE SOCIÉTÉ**

Domiciliation R.C. - R.M.
Secrétariat, bureaux neufs
SODEC. 341-81-81
150, av. Daumesnil, PARIS-12e.

**EMBASSY-SERVICE**

562-62-14

**RECH. 150 A 200 m²**

Bureaux quartier affaires

**13e, RUE DE L'ESPÉRANCE**

400 m², rez-de-ch., vitrine CLAIR. 632-47-10.

**8e COLISÉE-ELYSÉES**

SIÈGES DE SOCIÉTÉS

**DOMICILIATIONS**

250 F/380 F PAR MOIS

**A.F.C. 359-20-20.**

**66 CH.-ÉLYSÉES**

vous accueille

**BUREAUX MEUBLÉS**

Heure-jour-semaine-mois

**SALLES DE RÉUNION**

Audiovisuel - Lunches
DOMICILIATION. Services
Secrétariat-parking immeuble

**Tél. : 562-66-00.**

VOTRE SIÈGE SOCIAL, 8e

**DOMICILIATIONS**

R.M., R.C. TOUTES DÉMARCH.
TÉLEX SECRÉTARIAT

**AGECO. 294-95-28.**

**XVe. VOUILLÉ, 145 m²**

BON ÉTAT, REZ-de-JARDIN
100.000 F l'an. 532-47-10.

## locaux commerciaux

### Ventes

**PANTHÉON**

*EXCEPTIONNEL,* gd local cial en tte ppté, vitrine s/rue, accès voiture. Prix très intéressant Téléphone : 634-13-18.

BAIL A CÉDER
TOUS COMMERCES
TEL. : 832-14-64.

## locaux industriels

### Ventes

**(93) AUBERVILLIERS**

Terrain viabilisé
9.000 m²

**SARL. 776-44-88**

**(92) PONT DE SEVRES**

Activités/bureaux
A partir de 600 m²
Vente ou location

**SARL. 776-44-88.**

### Locations

**ENTREPOTS**

VOUS CHERCHEZ
1.000 m² ET PLUS
A LA VENTE OU LA LOCATION

**APPELEZ SARI**

**776-44-88.**

**(92) PUTEAUX**

Proche Défense
2.000 m² entrepôts-bureaux

**SARL. 776-44-88**

**(92) PONT DE SEVRES**

Activités/bureaux
A partir de 600 m²
Vente ou location

**SARL. 776-44-88**

**(78) COIGNIERES-ZI**

400 m² d'entrepôts/brx neufs

**SARL. 776-44-88**

**(93) LA COURNEUVE**

1.100 m² d'entrepôts et de brx

**SARL. 776-44-88.**

## fonds de commerce

### Ventes

**RIBERAC**

(DORDOGNE)
A vendre cause retraite HOTEL-BAR-RESTAURANT 10 chambres. Relais étape VRP. Téléphoner après 20 h. au (16.53) 90-01-95

### Locations

**EXCEPTIONNEL à GENÈVE**

Centre ville, sur artère principale
EMPLACEMENT 1er ORDRE

**A REMETTRE COMMERCE DE LUXE**

ou locaux seulement, magasin et sous-sol reliés par escalier intérieur + importantes vitrines *d'expositions*
(Hôtel des Bergues)
Long bail — Loyer intéressant.
*Écrire nº 200-1.392 à*
ASSA ANNONCES SUISSES SA
1211 GENÈVE 4

## boutiques

### Ventes

*LEVALLOIS CENTRE*
Murs boutiques 120.000 F et 200.000 F. — 553-91-45

## hôtels particuliers

*Près PARC MONCEAU 500 m²*
parfait état jardin 50 m²
4 unités. 522-05-96.

VINCENNES. Près Château

**CHARMANTE MAISON**

Séj. 2 chbres, 2 bains. Dans VOIE PRIVÉE CLASSÉE. 1.600.000 F. — 380-26-08. AGENCE DE L'ÉTOILE.

# l'agenda du Monde

### Animaux

Élevage amat. cède beaux chiots BOULEDOGUE français inscrits LOF, tatoués, vaccin. (1) 638-34-14 et (1) 726-89-63.

### Artisans

PEINTURE, PAPIERS PEINTS
Tentures murales, moquette.
233-73-78 (586-65-37 soir).

### Bijoux

**ACHAT OR**

**BIJOUX ANCIENS**

Brillants, débris or
PAUL TERRIER, 226-47-77
35, rue du Colisée, 75008
Métro Saint-Philippe-du-Roule.

**ACHAT OR**

PIÈCES OR ET ARGENT
OR DENTAIRE, DÉBRIS
BIJOUX MÊME ABIMÉS.

**DE 60 A 120 F LE GR.**

**L'ÉMERAUDE**

2 bis, rue Malar, Paris-7e
face au 166, rue de l'Université, Mº INVALIDES.

**Tél: 705-99-95 +**

2, bd Bessières, Paris-17e
Mº PORTE-SAINT-OUEN.

**Tél. 627-56-39 +**

*Prévoir pièce d'identité et justificatif de domicile.*
Ouvert du mardi au samedi.

**ACHATS BRILLANTS**

*Toutes pierres précieuses* bijoux, or, argenterie, etc. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, *à l'Etoile, 37, av. Victor-Hugo.* VENTE, OCCASION/ECHANGES.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc. ne faites rien sans téléph. au 588-74-36.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
*19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83.*
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

### Carrelages

**DIRECT USINES**

*Gd CHOIX - TTES MARQUES*
BOCAREL — 357-09-46 ++
113, av. Parmentier, Paris-11e

### Cours

MATHÉMATIQUE PHYSIQUE
Toutes classes secondaires.
MATH SUP. SPÉCIALE
Prof. expérimenté. 558-11-71.

*Cours de « Portugais du Brésil »* par professeur brésilien Téléphone : 562-24-93.

### Hygiène

**ATAO**

DISTRIBUTEUR DE SAVONS

- Liquide
- Poudre
- Crème
  De 0,5 l à 5 L
- Petit matériel sanitaire savons
- Papier hygiénique
- Essuie-mains papier
- Désodorisant
- Pour bureaux, usines, administrations.

53, rue Auguste-Buisson,
92250 La Garenne-Colombes.

**762-61-90.**

### Enseignement

**ENGLISH IN ENGLAND**

Au bord de la mer (100 km de Londres), notre hôtel de 100 chambres de *renommée mondiale et, situé dans le même bâtiment, notre école d'Anglais* aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1967 et reconnue par le British Council).
£ 15.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

**25% RÉDUCTION**

*pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).*

*PAYABLE EN FRANCE*

écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**

Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. : 843-51212. Telex 96454
ou Mme Boullon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
*Tél. : (3) 959-28-33 (Soirée)*
Pas de limite d'âge — pas de séjour minimum
ouvert toute l'année — cours spéciaux vacances scolaires

### Décoration

**PAPIERS JAPONAIS**

Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité.

**A PARTIR DE 180 F**

le rouleau
*(7,80 m × 0,91 m)*
Grand choix de coloris et de pailles disponibles sur stock. Nouvelle collection de liège en rouleaux sur papiers de couleur.

**CAP** Magasin d'exposition :
37, rue de Citeaux,
75012 PARIS.
Téléphone : 307-24-01.
Vente par correspondance :
Documentation complète et échant. ctre 10 F par chèque.

PAPYRUS D'EGYPTE
*faits main de 25 à 420 F.*
85, rue Michel-Ange, 75016
Téléphone 651-61-67

### Instruments de musique

A VENDRE PIANOS
GRANDES MARQUES
refaits et garantis.
A PARTIR DE 5.000 F.
*DEVIS GRATUIT*
POUR RESTAURATION

**PIANOS TORRENTE**

Téléphone : 840-89-62.

### Jeune fille au pair

Au pair et hôtes payants cherchent familles français. Tél. 258-71-40 A.M. *de 14 h à 19 h.*

### Livres

*HENRI-LAFFITTE*
Achat comptant de LIVRES
13, rue de Buci-6e. 326-68-28.
Distribue un catalogue.

### Maroquinerie

**VENTE au PRIX de GROS**

SACS ET BAGAGES
VISCONTI, 5, rue M. le Comte.
272-16-88. Mº Rambuteau.

### Moquettes

**MOQUETTES ET TISSUS A PRIX DE GROS**

- Moq. 100 % laine : 77,50 F/m².
- *Revêt. plastique, largeur* 4 m. : 29,50 F/m².
- Tissu pur lin en 2,90 m : 49,50 F ml.
- Textiles muraux : 6 à 16 F/m².
- Paille japonaise : 14,50 F/m².

Pose et livraison assurées

**ARTIREC**

4, bd de la Bastille
*75012 Paris. Tél. 340-72-72.*

**— 5 %** sur présentation de cette annonce.

### Perdu

Rech. TECKEL noir, femelle, collier clouté, beige avec clochette, 14 ans, perdu le 10 octobre Rue Bassano, 8e, vers 18 h. Urgent. 720-31-46 ou 288-63-17. Forte récomp.

### Sanitaires

CABINE DE DOUCHE
prête à raccorder, tout équipée pour 1.990 F seulement.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi. Téléphone : 222-44-44.

### Stages

Stage sur le comportement *stratégique* et les Arts martiaux. — Cycle de cours de karaté (films en video) et d'entretiens destinés à analyser et optimiser le comportement social et psychologique en situation de conflit.
Téléphone : 544-11-44.

**STAGES de DÉTECTIVE**

PRATIQUE et THÉORIQUE
Téléphone : 538-72-40.

### Télévision

SPEC MOIS OCTOBRE
N.B. à partir.............100 F.
Couleurs à partir......600 F.
**Tél. 681.48.92**
2 magasins
dans PARIS.

### Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES
10' Porte Italie Paris
*tourisme, repas, retraite*
reçoit toutes personnes
tous âges, valides, semi-valides, handicapés, soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF.
(1) 726-89-63 - (1) 638-34-14.

PARIS BAGNOLET, pension, retraite, conft, valides, *semi-valides.* Téléph. : 360-99-28.

### Yoga

**YOGA A DOMICILE**

Cours particuliers et petits groupes — Tél. : 526-77-66.

Le Monde

# économie

## C.E.E.

### L'ÉPUISEMENT DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES

## Les dangers d'une réforme à chaud de la politique agricole se précisent

De notre envoyé spécial

Athènes. – L'Europe verte en état de cessation de paiements ! Le président de la Commission, M. Thorn, a confirmé officiellement, ce mercredi matin, dans la capitale hellénique, que, après avis du comité de gestion – où siègent les Etats membres, – la Commission *« a décidé de suspendre, pendant les dix prochains jours, le paiement d'avances sur des restitutions et sur diverses primes. Elle délibérera, lors de sa réunion du vendredi 14 octobre, sur les autres disciplines susceptibles d'être appliquées »*.

Au rythme actuel des dépenses, le « trou » serait de l'ordre de 600 millions d'ECU, soit plus de 4 milliards de francs. La somme, pour être importante, ne représente *grosso modo* que quinze jours de budget de la politique agricole commune (PAC). Sur le plan pratique immédiat, ces difficultés de trésorerie devraient être sans conséquence, pour les opérateurs : sauf défaillance des trésors nationaux, les agriculteurs ne devraient, au moins à ce stade, d'aucune manière pâtir de ce manque d'argent dans la caisse commune.

Sauf surprise, les Etats membres, à qui il revient de toute façon d'effectuer les règlements, continueront à opérer les versements comme dans le passé, mais accumuleront pendant quelques semaines une créance sur la Commission. En principe, au 1er janvier 1984, la Communauté disposera d'un nouveau budget, la Commission s'acquittera de ses dettes et tout rentrera dans l'ordre.

Au niveau politique, l'accident aura contribué à révéler mieux que des discours la gravité de la situation des finances européennes et la nécessité de prendre sans tarder l'ensemble des décisions – mesures d'économies, en particulier agricoles, et mesures de relance – qui convaincront les gouvernements les plus réticents, la R.F.A. et surtout le Royaume-Uni, de donner leur feu vert à l'augmentation des ressources propres. Tel est l'objectif que les Dix affirment vouloir atteindre lors du conseil européen des 4, 5 et 6 décembre à Athènes.

Le blocage budgétaire, encore heureusement très partiel, auquel la Communauté est maintenant confrontée, un peu plus tôt que prévu (les hyper-réactions qui se sont produites mardi dans plusieurs capitales en disent long sur l'ignorance ou plus simplement sur le refus de voir les choses d'une partie de la profession), est-il de nature à modifier les négociations en cours ? On imagine déjà les Britanniques qui jubilent, en bonne posture – plus rapidement qu'ils ne l'avaient prévu, – pour imposer les remises en cause radicales auxquelles ils rêvent depuis dix ans. Et à côté neuf Etats membres, tous attachés à la PAC – même si c'est à des degrés divers, – dépités de ne pas avoir su indiquer, avant que la catastrophe ne survienne, comment ils allaient redresser la barre !

### « Pitoyable »

Toutefois on peut espérer, comme l'a fait mardi soir 11 octobre, M. Varfis, le secrétaire d'Etat grec chargé des affaires étrangères qui préside le conseil des Dix, que l'alerte sera profitable, incitant les ministres à nouer plus vite une négociation qui, moins de deux mois avant le conseil européen, n'est pas vraiment engagée. Quant au plus immédiat, à savoir le financement de la PAC en 1984, M. Varfis a estimé que, si le conseil européen parvenait en décembre à un accord d'ensemble – ce qui implique la décision d'augmenter les ressources propres, – la Communauté trouverait bien les voies et moyens de l'assurer, même si l'application, du fait des délais de ratification par les Parlements nationaux, ne pouvait être immédiate.

Quoi qu'il en soit, le conseil n'a pas encore été réveillé par le coup de semonce tiré par la Commission. *« Il ne s'est rien passé. C'est quelque chose de pitoyable »*, tel fut le commentaire de M. Chandernagor, le ministre chargé des affaires européennes, à propos du déroulement de la session spéciale. Il considère en particulier que le débat sur la réforme de la PAC n'a strictement rien apporté de nouveau. Les ministres de l'agriculture, constate-t-il, ne sont même pas parvenus à restreindre la liste des sujets qu'ils ont renvoyés aux experts !

Cependant l'Allemagne fédérale continuera à avoir des états d'âme tant que ses partenaires ne l'auront pas convaincue de leur volonté de consentir des efforts réels pour réformer une Europe verte qu'elle considère actuellement « hors contrôle ». Cette démonstration n'a pas été apportée : mettre en relief les difficultés qui ont leur origine en R.F.A., tels les montants compensatoires monétaires, ou insister sur les avantages que tire Bonn du libre-échange industriel, comme le font les Français, y compris M. Rocard, pour être sans doute nécessaire dans la démonstration, n'est pas de nature à déclencher le déclic indispensable pour que l'Allemagne rejoigne le camp de ceux qui entendent aller de l'avant.

PHILIPPE LEMAITRE.

## L'Assemblée européenne fait face à l'imbroglio budgétaire

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – La dramatisation de la situation financière de la Communauté intervient à la veille du vote de l'Assemblée européenne sur le budget supplémentaire 1983, qui porte sur de nouveaux crédits à l'agriculture et un allégement supplémentaire de la contribution budgétaire britannique pour l'exercice 1982.

Alors que les propos, lundi soir, à Athènes, de M. Dalsager, commissaire à l'agriculture, sur les conséquences de l'épuisement des ressources de la C.E.E., avaient semé le trouble dans les milieux communautaires, la Commission a récupéré l'affaire en prenant sa décision dans la nuit de mardi à mercredi. Au *départ*, en effet, dans *l'entourage* proche des commissaires présents à Bruxelles et à Strasbourg, on disait tout ignorer du report des avances envisagé par M. Dalsager. M. Tugendhat, le commissaire du budget, a même annoncé, mardi matin, à la tribune de l'Assemblée européenne, qu'il n'y avait aucune difficulté d'ici à la fin du mois d'octobre, que les problèmes se poseraient ensuite, si les parlementaires européens n'adoptaient pas rapidement le budget supplémentaire pour 1983. On est en droit de s'interroger sur cette cacophonie agrémentée de rattrapages.

### Un « mauvais coup »

Pour sa part, l'Assemblée européenne prend très mal la chose. Dès mardi matin, M. Pranchère (P.C., France) dénonçait *« le mauvais coup »* de la Commission. Dans la soirée, M. Delatte (libéral, France), vice-président de la commission de l'agriculture, parlait de *« chantage inacceptable »*. Au début déjà du débat sur l'adoption du budget supplémentaire, une controverse opposait tous les groupes (à l'exception des conservateurs britanniques) au conseil, d'une part, à la Commission, de l'autre.

La majorité des parlementaires souhaitent voter les dépenses agricoles (1 761 millions d'ECU), mais bloquaient les compensations supplémentaires au Royaume-Uni et à l'Allemagne fédérale (respectivement 307 millions et 62 millions d'ECU). Ils estiment, en effet, que les transferts en faveur de ces deux pays doivent financer désormais des politiques communautaires (énergétiques, notamment). Bruxelles et les Dix considèrent, *pour leur part*, qu'il s'agit d'un simple ajustement d'une décision acceptée en février dernier par l'Assemblée. Apparemment, cette dernière a des velléités d'en découdre avec les Etats membres, si la négociation en cours sur la réforme de la Communauté ne leur donne pas satisfaction et veut garder en main la seule carte qu'elle détient – la procédure budgétaire – pour se faire entendre du conseil des ministres.

Comment l'Assemblée va-t-elle interpréter, maintenant qu'elle est officielle, la décision de la commission ? Quelle signification a le vote d'un budget que l'on défend, mais dont on dit en dernière minute qu'il ne sera pas suffisant pour couvrir le coût de l'Europe verte ?

Bruxelles a ajouté un peu plus de confusion à l'imbroglio communautaire. Est-ce la bonne méthode pour faciliter le débat sur l'avenir de l'Europe ?

MARCEL SCOTTO.

## LOGEMENT

### SELON UNE ÉTUDE DE LA FNAIM

## Les charges d'habitation ont augmenté de 15 % en un an

De juin 1982 à juin 1983, les charges d'habitation auront augmenté en moyenne d'environ 14 % à 15 %, *« c'est-à-dire deux fois plus vite que les loyers et une fois et demie plus vite que les prix de détail »*, a déclaré M. Louis Reich, président adjoint de la FNAIM (Fédération nationale des agents immobiliers) en présentant à la presse, mardi 11 octobre, les résultats de l'enquête annuelle menée dans quatorze villes (1).

Par charges d'habitation, il faut entendre le coût global des prestations (chauffage, eau chaude, éclairage des parties communes, entretien de l'ascenseur, gardiennage, etc.), qui sont supportées entièrement par le propriétaire occupant ou ventilées entre le propriétaire bailleur et le locataire. Il ne peut s'agir que de moyennes, la disparité et la variété des situations étant très grande selon les immeubles (avec ou sans ascenseur, avec ou sans espaces verts, avec ou sans gardien...).

Cette hausse de 15 %, malgré quatre mois de blocage des prix du 10 juin au 1er novembre 1982, s'explique en partie par l'évolution du coût de l'énergie (non bloqué) : + 10 % sur l'électricité, + 10,19 % sur le gaz en 1983, + 13 % sur le fuel, seul le prix de la vapeur étant resté stable (+ 0,26 %).

Or, le logement est particulièrement « glouton » en énergie, puisque le chauffage, suivant les régions et les immeubles, représente de 35 % à 65 % du montant des charges. De plus, explique-t-on à la FNAIM, à la hausse du combustible proprement dite s'ajoutent, à quantité constante consommée, la progression du coût de l'énergie d'entraînement du système de chauffe (souvent l'électricité) et l'augmentation des prestations de maintenance. Là encore, la disparité est grande : à Reims, dans un immeuble donné (2), la progression du coût du chauffage est de 2,45 %, à Nevers, elle est de 16,86 %, à Poitiers, de 26,03 %. La FNAIM s'inquiète de voir que les travaux pour l'économie d'énergie ne suscitent que peu d'enthousiasme maintenant que les réglages et autres interventions simples ont été effectués. La réglementation qui se voulait incitative ne l'est pas dès qu'il s'agit de travaux lourds d'isolation.

Autres raisons qui expliquent la hausse : l'application au salaire des gardiens de la nouvelle convention collective, le rattrapage des primes d'ancienneté (depuis juin 1981), l'obligation de remplacement des gardiens les jours de repos ayant parfois fait progresser ce poste de plus de 20 %, et parfois jusqu'à 40 % dans les cas extrêmes. Enfin, selon la FNAIM, plus de 20 % de retards sont enregistrés dans le paiement des charges par les propriétaires.

Pour M. Claude Massu, président de la Confédération nationale du logement, cette progression de 15 % ne peut s'expliquer que par la mauvaise gestion des administrateurs de biens, ceux-ci trop souvent passant des contrats de prestations insuffisamment négociés qui aboutissent à des montants de charges plus lourds que ce qu'ils devraient être.

(1) Paris, Nancy, Bastia, Besançon, Caen, Dijon, Lorient, Lyon, Menton, Nevers, Poitiers, Reims, Rouen et Toulouse.

(2) Il s'agit d'immeubles réels, donnés comme exemple.

● **Les ventes de logements neufs ont baissé de 13 % au deuxième trimestre.** – Selon une étude du ministère de l'urbanisme et du logement, sur les 22 650 logements vendus (contre 26 150 au premier trimestre soit une baisse de 13 %), on compte 9 150 maisons individuelles (contre 10 000 au premier trimestre, soit une baisse de 9 %) et 13 500 logements en immeubles collectifs (contre 16 150, soit une baisse de 16 %). Le premier trimestre avait marqué une nette reprise avec 16 % de hausse. Pour les mises sur le marché (17 800 logements contre 21 400 au premier trimestre) le mouvement est encore plus accusé avec une baisse de 24 %.

● **Record des faillites dans le Vaucluse.** – Le nombre de faillites enregistrées dans le Vaucluse n'aura jamais été aussi important qu'en 1983. En effet, au 1er septembre dernier, 115 faillites avaient déjà été enregistrées contre 101 pour l'ensemble de l'année 1983. Si l'on considère les chiffres des dix dernières années, on remarque que c'est en 1973 qu'il y en avait eu le moins (54 seulement) et que le record avait été établi en 1981 avec 104 faillites. Dans le même temps, on a constaté une importante augmentation des créations d'entreprises individuelles (773 en 1982 contre 552 en 1972). – *(Corresp.)*.

# SOCIAL

## Les élections du 19 octobre à la Sécurité sociale

**Le Front national a pris position lundi 10 octobre dans la campagne pour les élections à la Sécurité sociale en appelant à voter *« pour les syndicats non politisés et non révolutionnaires, c'est-à-dire les syndicats réformistes, C.F.T.C., C.G.C. et F.O. »*, afin de *« ne pas laisser aux syndicats marxistes l'administration des caisses »*. De son côté, M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, a souhaité, mardi, à l'issue de la réunion de son groupe, que les électeurs ne portent pas leurs voix sur les *« deux syndicats marxistes politisés »* (C.G.T et C.F.D.T.).**

**Onze organisations syndicales non confédérées, *« représentatives de plus de 400 000 salariés* (1) » et se réclamant du mouvement syndical *« progressiste »*, *« regrettent »*, dans un communiqué commun, de ne pouvoir présenter de candidats aux élections. Elles *« estiment que le législateur intervient de façon abusive sur les choix que font les travailleurs en ce qui concerne les structures internes du mouvement syndical »*. Quant à la Fédération des retraités des chemins de fer, elle appelle à voter blanc dans les caisses d'allocations familiales, *« où il n'y a pas de représentants des retraités »*.**

**M. Jacques Beaupère, président de la Confédération des syndicats médicaux français, a indiqué mardi que de nombreux praticiens conventionnés n'avaient pas été inscrits sur les listes électorales dans plusieurs communes de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et dans certains arrondissements de Paris. Il a demandé que des instructions soient données par le gouvernement pour réparer cette erreur, sinon cela *« viendrait confirmer qu'il s'agit d'une volonté délibérée d'écarter de ces élections un certain nombre de professionnels »*.**

***M. Pierre Mauroy a adressé une lettre de remerciements aux maires de France « Le travail accompli,* écrit-il, *a été à la mesure de la complexité des opérations et fera l'objet d'une compensation financière. »***

### *IMMIGRÉS : les militants et les autres*

Pour les travailleurs immigrés, les élections sociales du 19 octobre revêtent une importance spécifique. Le droit de vote est en effet accordé, pour cette consultation, sans distinction de nationalité, à condition d'être âgé de plus de seize ans au 31 mars 1983 et d'être affilié à une caisse de Sécurité sociale. Et c'est la première fois, en dehors des élections professionnelles dans les entreprises, que les étrangers en situation régulière peuvent participer à un scrutin de ce genre non seulement en tant qu'électeurs mais encore en tant que candidats éligibles – ce qui n'est toujours pas le cas, notamment, aux conseils de prud'hommes, où les immigrés votent, mais ne peuvent être élus.

Les opinions des immigrés que nous avons interrogés sur le terrain, au hasard des rencontres dans la rue ou aux portes des usines – opinions anonymes : ils ont tous refusé de révéler leur identité, – varient sur l'intérêt réel de l'opération.

De prime abord, l'indifférence, ou l'ignorance, de la question. Pour N'Doulaye, un Camerounais d'une trentaine d'années, balayeur de rue à proximité de l'Hôtel de Ville de Paris : *« La Sécu, c'est affaire de Blancs ! »* Ou encore des réactions franchement négatives : les élections à la « Sécu », Mohamed, quarante ans, manœuvre marocain à l'usine Citroën de Levallois, *« s'en balance royalement »* – c'est sa propre expression. Pourquoi ? Parce que, de toute façon, une élection de ce genre ne résoudra pas, selon lui, les problèmes des immigrés.

Pour Abderramane, un O.S. d'une trentaine d'années, également marocain, le scrutin du 19 octobre n'a qu'une signification très vague :

*« La Sécurité sociale, c'est pour la maladie, les allocations. Mais ma famille est restée au pays. Là-bas, elle ne touche presque rien, et ma femme a trois enfants. Pourtant, je paie les mêmes cotisations que les Français. Alors, pour moi, la « Sécu », c'est les patrons. »*

Un autre immigré, qui se proclame militant cégétiste, proteste énergiquement :

*« C'est justement pour empêcher ça qu'il faut aller voter. Pour avoir les mêmes droits que les Français. Alors que les patrons ont transféré en Suisse illégalement 80 milliards de francs en 1983, on reproche aux immigrés l'argent qu'ils transfèrent légalement dans leur patrie d'origine. Or la moitié seulement d'entre eux envoient des fonds à leur famille. Etant donnés leurs revenus – 6 000 F par an et par ménage en moyenne, – ça ne fait pas plus de 500 F par mois par immigré. Mais on ne dit pas qu'ils financent eux-mêmes, par leurs cotisations, le Fonds d'action sociale, et qu'ils créent des richesses en France en consommant sur place. Voilà pourquoi il faut aller voter : pour que cela change, en élisant les représentants des travailleurs. »*

C'est un discours tout aussi « conscient » que tient Ahmed, un jeune immigré de la deuxième génération, actuellement cariste (c'est-à-dire conducteur de chariot de déchargement) à l'usine Chausson de Gennevilliers :

*« Moi, je ne suis pas syndiqué ; je n'appartiens à aucun parti, à aucune organisation. Mais j'ai été très heureux de recevoir pour la première fois une carte d'électeur. J'irai voter parce que je me sens doublement concerné. D'abord en tant que travailleur. Ensuite comme immigré. C'est le premier vote auquel je puisse participer. C'est peut-être le premier pas vers une insertion des immigrés et des fils d'immigrés dans la vie politique du pays où ils travaillent, où ils paient leurs impôts. »*

Parmi certaines organisations d'immigrés, on prépare autant que possible la sensibilisation des travailleurs étrangers aux enjeux du 19 octobre. Mais un responsable de la Fédération des associations de soutien aux travailleurs immigrés (FASTI) nous avoue que la tâche est difficile. Pour sa part, le Collectif pour le développement des droits civiques des immigrés, qui avait organisé en mars dernier, sous l'égide du journal *Sans frontières*, une consultation « fictive » des travailleurs étrangers à l'occasion des municipales, annonce qu'il va lancer un appel *« à la plus large participation »* aux élections sociales. Cette organisation se dispose en effet à recommander aux immigrés, par voie de tracts, de sanctionner par leur vote les candidats peu favorables aux immigrés, *« et particulièrement les éventuels administrateurs présentés par F.O. et la C.G.C., dont les leaders ont montré, comme M. Bergeron à Radio-Monte-Carlo, ou M. Marchelli lors de la manifestation des cadres à Paris le 3 octobre, qu'ils ne pouvaient être, en aucun cas, les candidats de la population immigrée »*.

Est-ce à dire que seuls les candidats des syndicats non réformistes – la C.G.T. et la C.F.D.T. faisant des efforts particuliers de sensibilisation auprès des immigrés – sont jugés dignes d'administrer les caisses de Sécurité sociale ? *« Il ne s'agit pas d'un règlement de comptes,* précise un militant du Collectif. *Simplement, nous pensons que les candidats qui se sentent plus proches des immigrés, et du monde ouvrier en général, seront plus aptes à faire évoluer la Sécurité sociale vers une gestion égalitaire et démocratique. »*

JEAN BENOIT.

(1) Fédération autonome des syndicats de police, Fédération générale des salariés des organisations agricoles et de l'agro-alimentaire, Fédération générale autonome des fonctionnaires et agents de l'Etat, Syndicat national unifié des impôts, Syndicat national des journalistes, Syndicat unifié des agents et cadres des caisses d'épargne, Fédération autonome des transports, Fédération autonome des agents de conduite S.N.C.F., Fédération nationale autonome des agents communaux hospitaliers et services publics, Fédération autonome de la défense nationale, Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien.

# SOCIAL

## LA GRÈVE DES CENTRES DE TRI POSTAL

### M. Gattaz demande une réglementation « très stricte » du droit de grève

**Plusieurs centres de tri des P.T.T. – de vingt à trente-six, selon les sources – sont encore perturbés par des mouvements divers, tant en région parisienne qu'en province. Parallèlement, les protestations se multiplient. En Seine-Saint-Denis, le 11 octobre, une délégation de l'Union patronale et des représentants du S.N.P.M.I. ont été reçus à la préfecture. Le Syndicat de la presse parisienne, dans un communiqué, *« appelle instamment l'attention des pouvoirs publics sur les difficultés considérables de diffusion des quotidiens nationaux d'information »* (voir ci-dessous). Le président du C.N.P.F., M. Yvon Gattaz, lors d'une entrevue, le 11 octobre, avec M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., a évoqué la situation des entreprises *« gravement menacées »* par les retards et le manque de courrier. Il a demandé une réglementation *« très stricte »* du droit de grève.**

**Cette proposition a provoqué de vives réactions de la part de M. Edmond Maire, qui a considéré que M. Gattaz se conduit comme un *« patron sauvage »*, et de la fédération C.G.T. des P.T.T., qui estime que *« ce n'est pas en recevant le C.N.P.F. qu'on réglera les problèmes qui sont à l'origine du conflit »*.**

### *L'étonnant étonnement de M. Mexandeau*

M. Louis Mexandeau, qui s'exprimait, le 11 octobre, devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré : *« Je ne sais pas pourquoi aujourd'hui il y a encore des grèves. »* Selon Mme Neiertz, porte-parole du groupe socialiste, qui rapportait ces propos, le ministre a estimé que la grève était le fait de personnels non syndiqués ou de militants de base qui n'obéissaient pas à leurs organisations syndicales. *« Lorsque je rencontre les organisations syndicales au niveau national, elles sont d'accord avec la réforme »*, a ajouté le ministre.

Les déclarations de M. Louis Mexandeau ne font qu'accroître la confusion. S'il y a eu « concertation » au niveau national, toutes les organisations n'ont pas donné leur accord à la réforme loin s'en faut. La C.G.T. demande préalablement à l'ouverture de négociations nationales la suspension de l'application du plan de réorganisation de M. Dancet et la C.G.C. fait savoir qu'elle n'a pas été consultée. Ensuite la réorganisation intervenue depuis le 1er octobre, dans le cadre du plan Dancet, prévoyait des négociations locales pour la mise en place de la réforme.

L'échec ou les difficultés nées de ces négociations décentralisées, inhabituelles aux P.T.T., ont provoqué les mouvements de grève dans les centres de tri, mais aussi maintenant dans les centres de chèques postaux.

En fait, on constate que les chefs d'établissement, les directeurs départementaux ou régionaux ne disposent pas d'une marge de manœuvre suffisante pour mener à bien ces discussions, car ils sont coincés entre les directives du ministère et les contraintes locales. Selon plusieurs syndicats, le dossier se compliquerait d'arrière-pensées politiques ou de règlements de comptes, tant au ministère que dans les directions locales des postes. Beaucoup considèrent enfin que M. Mexandeau a agi avec précipitation. En affirmant qu'il ne comprend plus la situation, le *ministre ne se retrouve-t-il pas* dans la position désagréable de l'arroseur arrosé ? Après tout, il avait souhaité ces négociations locales...

A. Le.

#### DES CONSÉQUENCES GRAVES POUR LES JOURNAUX

**Le Syndicat de la presse parisienne, dans une motion adoptée le mardi 11 octobre, *« appelle instamment l'attention des pouvoirs publics sur les difficultés considérables que rencontrent dans leur diffusion les quotidiens nationaux d'information du fait du prolongement des grèves dans les centres de tri de la poste.***

***» Certains abonnés, notamment dans la couronne parisienne, ne reçoivent leurs journaux qu'une à trois semaines plus tard »*, ajoute le syndicat qui affirme en conclusion :**

***« Il est urgent qu'une solution soit trouvée entre les partenaires sociaux, qui permette d'assurer, dans des conditions normales de délai, l'acheminement et la distribution des journaux. »***

# RÉGIONS

## Le budget 1984 des collectivités locales devrait concrétiser l'effort de décentralisation

*Décentralisation oblige* : en 1984, le budget du ministère de l'intérieur et de la décentralisation portera les marques des lois de 1982 et 1983 qui donnent aux collectivités locales (communes, départements et régions) des compétences et des pouvoirs nouveaux. En même temps, l'administration d'Etat doit s'adapter à ses tâches dans le nouveau contexte institutionnel.

*Les concours financiers de l'Etat* aux collectivités locales enregistreront en 1984 une nette progression. La dotation générale de décentralisation (D.G.D.), prévue à l'article 94 de la loi du 7 janvier 1983, compensera *les* charges *nouvelles* des collectivités après le transfert des compétences (aide sociale, urbanisme, ports, transports scolaires). Une enveloppe de 7,54 milliards de francs est inscrite.

D'autre part, la plus classique dotation générale de fonctionnement (D.G.F.), prélevée sur les recettes de T.V.A. de l'Etat, sera, comme à l'habitude, fixée définitivement sur proposition *du comité des finances* locales, mais on peut penser qu'elle se situera autour de 63 milliards de francs (y compris la dotation spéciale pour le logement des instituteurs).

Les subventions d'équipement s'élèveront, pour leur part, à 13 milliards de francs en crédits de paiement (+ 26,13 % par rapport à 1983). On sait en effet que, progres*sivement la subvention globale* d'équipement se substitue aux multiples subventions spécifiques accordées au coup par coup, ministère par ministère.

La décentralisation au profit des élus s'accompagne d'une déconcentration qui permettra aux commissaires de la République – représentants de tous les ministères – de mieux exercer leurs missions dans *les régions et* les départements. La volonté de déconcentration se traduira par la suppression de 50 emplois d'administration centrale dans les services de la place Beauvau (5,45 millions de francs d'économie).

En revanche, 500 emplois de préfecture (200 en catégorie A et 300 en catégorie B) seront créés.

En outre, un véritable plan de modernisation des moyens informatiques des préfectures est décidé. Dès 1984, un premier centre informatique interdépartemental va être créé et le programme d'informatisation de la gestion des tribunaux administratifs sera poursuivi.

Au titre des travaux immobiliers, on notera l'inscription d'un crédit de *6,4 millions (en autorisations de programme)* pour la construction d'une sous-préfecture à Vierzon (Cher).

### La sécurité civile

Le budget total de 1984 s'élève à 831 millions (814 millions en 1983) en crédits de paiement. Ils seront, notamment, affectés à l'acquisition de bombardiers *Tracker destinés* à la lutte contre les incendies de forêts. Un corps professionnel permanent de sapeurs-pompiers sera créé à l'école de Nainville-les-Roches (Essonne).

Enfin, la brigade des sapeurs-pompiers de Paris bénéficiera de l'inscription, en année pleine, de 400 emplois pour renforcer ses moyens d'action (15 millions de francs), tandis que la participation de l'État au fonctionnement du bataillon des marins-pompiers de Marseille sera désormais prise en charge par le budget du ministère de l'intérieur (25,4 millions) et non *plus du ministère de la défense.*

F. Gr.

# ÉTRANGER

## Le Brésil évaluerait à 9 milliards de dollars ses besoins d'argent frais d'ici a la fin de 1984

*Les représentants* du Brésil qui participent à titre d'invités aux débats de l'Association des banquiers américains actuellement réunie à Honolulu auraient fait savoir que leur pays aurait besoin d'ici à la fin de 1984 *de 9 milliards* de dollars de nouveaux prêts (3,8 milliards pour 1983 et 5,2 milliards pour l'année prochaine). Ces chiffres figureraient, selon une dépêche de l'Associated Press confirmée par *l'agence Reuter, dans un document* distribué à quelque deux cents banquiers invités à participer à une réunion de travail officieuse avec le gouverneur de la Banque centrale du Brésil, M. Alfonso Celso Pastore. *Le total de la dette brésilienne à la* fin de 1984 s'élèverait à 100 milliards de dollars, serait-il dit dans le même document (ce qui supposerait que les 9 milliards en question soient accordés).

On sait que l'accord de principe conclu à Washington pendant la réunion de l'assemblée générale du Fonds monétaire portait sur un total de 11 milliards de crédits, dont 6,5 milliards de prêts bancaires nouveaux. Compte tenu, notamment, des réticences manifestées par de nombreuses petites et moyennes banques américaines pour accepter de faire entrer dans leurs bilans respectifs de nouvelles créances sur le Brésil, ce dernier chiffre apparaît comme le maximum que ce pays puisse obtenir. *Telle est en tout cas* l'opinion dominante dans les milieux bancaires. Cependant, le Brésil avait déjà fait savoir, avant la réunion du F.M.I., qu'il évaluait entre 8 et 9 milliards le montant de ses besoins de financement nouveaux pour accompagner son plan de redressement.

### ARGENTINE

● ***Le paiement de la dette.*** – Buenos-Aires aurait obtenu un délai de soixante jours pour le paiement des intérêts de sa dette. Les banques internationales auraient accordé à l'Argentine un délai de soixante jours pour le paiement des intérêts de sa dette extérieure. Toutes les négociations entre l'Argentine et ses créanciers internationaux seraient d'autre part suspendues jusqu'à la mise en place des nouvelles autorités, après les élections du 30 octobre prochain. – *(A.F.P.)*

# AGRICULTURE

## LE PROJET DE RÉFORME DE LA FISCALITÉ

# La longue marche vers la transparence

**Le gouvernement veut mieux connaître les revenus agricoles, et pour cela entend accélérer le passage au régime de l'impôt selon les bénéfices réels.**

Annoncée au conseil des ministres du 21 septembre, la réforme des impôts sur les bénéfices agricoles, envisagée par le projet de loi de finances pour 1984, est une surprise. Non pas que le sujet soit nouveau. Au contraire même, car l'importance de l'enjeu n'avait d'égale que la longueur des études qui ne débouchent pas. Chez M. Rocard, au ministère de l'agriculture, on ne semblait guère *plus empressé que précédemment*. Il se trouve que le ministère des finances a poussé le feu sous la réforme, petite rupture de rythme qui a pris les négociateurs traditionnels à contre-pied. Aussi la F.N.S.E.A. parle-t-elle d'une *« consultation précipitée »*, alors même *qu'elle est favorable au principe de* cette réforme.

Cette réforme est donc une surprise, parce qu'elle fut longuement attendue. Pour importante qu'elle soit elle ne satisfait pas les professionnels, qui souhaitaient une approche d'ensemble de la fiscalité agricole, *alors que l'impôt sur les* revenus de l'exploitation ne représente, selon la F.N.S.E.A., que 20 % des impôts à caractère professionnel payés par les agriculteurs.

L'objectif global, à savoir parvenir à une connaissance réelle du revenu des exploitants, est, on l'a dit, partagé. Pour la *profession*, il s'agit d'effacer l'image négative dans l'opinion des agriculteurs « qui ne paient jamais d'impôts ». Pour les pouvoirs publics, la *clarté* en ce domaine est un instrument de politique agricole. Elle permet, et c'est plus utile que jamais dans une période de *restriction, de distinguer* l'économique du social. Pour les exploitants eux-mêmes, la connaissance de leur situation, imposée par la fiscalité, *peut représenter* un utile outil de gestion.

Cette réforme est donc voulue, mais elle est délicate, car elle se heurte à la méfiance historique des paysans pour le fisc et ses agents et à l'absence aussi de formation comptable et fiscale. C'est ce qui explique le peu de succès du « néolithique fiscal » en matière agricole, à savoir l'assujettissement à la T.V.A., introduit en 1968 et qui ne concerne aujourd'hui que 365 000 exploitants, *résultat obtenu avec une forte sensi*bilisation syndicale, et la création en 1972 du régime d'imposition d'après le bénéfice réel puis, en 1977, d'un « réel simplifié » encore appelé « mini-réel ».

En 1983, ces deux modes d'imposition ne sont appliqués que dans 65 000 exploitations, dont 25 000 au mini-réel. Pour le reste de l'agriculture, soit un total d'environ un million d'exploitations, 400 000 sont imposées selon le régime du forfait collectif.

### Le « super » remplace le « mini »

La réforme projetée propose un double mouvement. D'une part, le seuil du chiffre d'affaires au-delà duquel l'adhésion au régime « réel » est obligatoire est relevé de 1 million à 1,8 million de francs. D'autre part, il est créé un nouveau régime « super-simplifié » (1) qui remplacerait le « mini-réel ». Optionnel pour tous, il serait obligatoire en 1986 pour ceux dont le chiffre d'affaires aura été supérieur à 450 000 F (contre 500 000 F pour l'actuel « mini-réel »), dans les deux années précédentes. Cette obligation serait étendue en 1988 à ceux dont le chif*fre d'affaires aura dépassé* 380 000 F, en 1986 et 1987. Ces dispositions ne concernent pas les agriculteurs âgés de cinquante-cinq ans et plus.

L'échec du « réel » de 1972 et même du « mini-réel » tenait aussi au fait que les spécificités propres à l'entreprise agricole n'avaient pas été prises en compte, notamment pour les stocks à rotation lente (animaux, vins) et les amortissements.

Chaque année, dans le système actuel, ces stocks, qui sont à la frontière de la notion d'outil de production et de produit fini, sont réévalués en fonction de l'inflation. L'exploitant peut alors être imposé sur des bénéfices latents mais non réels, qui ne se vérifieront qu'au moment de la vente. Ainsi le vieillissement d'une cave peut entraîner le paiement d'un impôt sur le bénéfice, alors même qu'aucune transaction n'aurait été effectuée au cours de l'année. Cette *« taxation sur l'inflation »*, comme l'appelle M. Rocard, sera supprimée. La valeur des animaux, des pépinières et, dans le cas du « super-simplifié », des vins sera bloquée au bout du second exercice suivant l'entrée en stocks. Pour les viticulteurs choisissant le « réel » normal, cette valeur sera bloquée dès l'entrée en stock.

Quant aux amortissements, un groupe de travail cherchera à en adapter les durées aux réalités économiques de l'exploitation. Il devrait rendre ses premières conclusions en ce qui concerne les vergers, les porcheries et *les poulaillers* pour le 15 novembre. Et ensuite s'occuper des vignes.

Le projet gouvernemental comporte d'autres mesures qui devraient concourir également à une meilleure connaissance de la situation des agriculteurs. C'est le cas de la nouvelle procédure adoptée pour le forfait collectif : jusqu'alors, il revenait à la seule administration fiscale le soin de recenser la matière imposable. Il serait, dans ce projet, de*mandé à l'exploitant de fournir une* déclaration portant sur les données physiques de l'exploitation, à l'exclusion de toute donnée financière.

Ce début d'individualisation introduisant plus de souplesse et de transparence dans le fonctionnement du forfait collectif sera mis également à profit pour établir, au cours du *IX*[e] *Plan*, une nouvelle grille des revenus cadastraux, qui servent de base, même pour les agriculteurs au forfait, à d'autres prélèvements obligatoires, tels les impôts locaux ou les cotisations sociales.

D'autres modifications projetées ressortent au chapitre de l'incitation à l'investissement.

Ainsi la déduction fiscale de 50 % sur cinq ans pour les jeunes agriculteurs est-elle prorogée, et l'imposition de la dotation à l'installation sera dorénavant étalée sur cinq ans. De même, les souscriptions aux parts de coopératives bénéficieront des dispositions relatives aux comptes d'épargne en actions.

### Le rejet du « réel »

Devant ces projets de réforme, la critique syndicale, celle de la F.N.S.E.A. en tout cas, est assez forte. Selon elle, le mouvement vers l'imposition « au réel » n'est pas assez progressif et risque d'entraîner un phénomène de rejet. Déjà, on a constaté combien les agriculteurs, pour ne pas être contraints de passer au « réel », cherchaient à limiter l'accroissement de leur chiffre d'affaires. De trois manières : en travaillant à façon pour une firme intégratrice, *en créant des groupements* d'exploitation en commun purement « fiscaux », en restreignant volontairement leurs productions, ce qui est le comble quand on souhaite une « fiscalité incitative » pour les investisseurs. Sur le seuil du passage obligatoire au « super-simplifié », on aurait pu laisser jouer l'inflation, pense-t-on.

De plus, le coût des comptabilités en « super-simplifié » serait, selon la F.N.S.E.A., plus élevé que pour l'actuel « simplifié ». Et ce coût est lui aussi un obstacle à l'adoption du « réel ». Enfin, la F.N.S.E.A. regrette que la réforme fiscale ne porte que sur les bénéfices agricoles, et ne concerne pas l'ensemble des charges fiscales (ou parafiscales) de l'agriculture. Parmi celles-ci, la fiscalité locale.

Depuis la loi du 10 janvier 1980, qui libérait les taux des impôts directs locaux, on a assisté à une envolée de la taxe sur le foncier non bâti, surtout dans les communes où les agriculteurs sont minoritaires dans les conseils municipaux. Or le rendement de la taxe foncière sur le non-bâti représente près du tiers des impôts à caractère professionnel contre 20 % seulement pour l'impôt sur le revenu.

On peut faire du projet gouvernemental une critique plus radicale. C'est celle de la C.N.S.T.P. (Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans). Pour elle, l'idée de faire payer des impôts en fonction du revenu réel est juste, mais, en agriculture, le revenu agricole inclut à la fois la capitalisation et le salaire disponible. La généralisation de l'imposition au « réel » conduira dès lors certains agriculteurs à payer des impôts sur leur capitalisation obligatoire, pour un revenu qu'ils n'auront pas. Aussi la C.N.S.T.P. profite-t-elle de l'occasion pour pousser son idée de statut *pour les paysans, dans lequel* ceux-ci ne seraient pas contraints de « capitaliser » pour exercer ce métier.

**JACQUES GRALL.**

(1) Il se caractérise par la présentation d'un bilan résumé, avec une comptabilité annuelle (recettes, dépenses, stocks et balance).





# INDUSTRIE

## L'AVENIR DE LA CHIMIE LOURDE

# Un dinosaure en voie de disparition ?

De notre envoyé spécial

Florence. — Les grands groupes chimiques de la planète vont-ils abandonner la fabrication des produits de base dont ils ont besoin pour faire tourner *leurs usines et la* confier à des pays en voie de développement ? L'idée était dans l'air depuis plusieurs années. Mais, pour la première fois, on en a parlé sérieusement à Florence, le 10 octobre, au cours de l'assemblée annuelle de la Society of Chemical Industry (section européenne).

Les « chimistes » les plus réputés du monde étaient là et, à l'exception des Américains — les seuls à avoir chez eux directement accès à une matière première relativement bon marché (gaz, éthane et pétrole), — tous ont retenu une telle hypothèse.

La chimie lourde appartient au passé. Sa *mise en œuvre* est trop onéreuse. Grossièrement, en 1982, ses pertes cumulées, au seul échelon européen, ont dépassé 20 milliards de francs. Malgré l'amélioration conjoncturelle constatée par les industriels ces derniers mois, tous observent que les gains de productivité ne permettront pas de remonter la *pente. Question de valeur ajoutée :* elle est nulle ou très souvent négative dans ce secteur.

Après avoir fait remarquer qu'en dix ans les prix des produits pétrochimiques avaient plongé de 71 % au Japon, M. Hisashi Kurokawa, président de la Mitsubishi Petrochimical Company, a fait un long plaidoyer en faveur d'un *développement* des accords de collaboration avec les pays producteurs de pétrole. Il a souligné la nécessité, pour son pays, privé de matières premières, de développer ses importations de bases chimiques. Selon lui, le processus de désengagement total est inévitable. Il est déjà commencé. Dans le cadre d'une nouvelle *loi promulguée* à leur initiative, les douze principaux producteurs japonais d'éthylène vont, d'ici au 31 mars 1984, réduire de 36 % environ leur capacité.

Graphiques à l'appui, M. John Harvey Jones, président des ICI, numéro un de la chimie britannique, a montré que le taux de croissance moyen de la chimie lourde, de 1974 à 1982, était tombé au niveau le plus bas depuis celui atteint durant les années de la grande crise s'étendant de 1929 à 1938.

M. Mario Schimberni, grand patron de la Montedison, chef de file de la chimie italienne, était plus à l'aise pour parler de désengagement. Tout comme Rhône-Poulenc en son temps, le groupe, déjà persuadé du bien-fondé de la démarche, a en grande partie *résolu le problème* posé par sa pétrochimie en la revendant à l'ENI. Il aborde désormais la seconde phase de sa restructuration entièrement *fondée* sur le redéploiement international de la chimie fine.

M. Edwin C. Holmes, président d'Exxon Chemical, n'a pas usé d'un *autre langage*. La chimie lourde est en déclin. C'est une réalité douloureuse. La preuve : de 1977 à 1979, selon lui, le taux de surcapacité aux Etats-Unis, qui était de 16 %, est monté, l'an dernier, à 35 %, tandis que la production chutait de 17 %. Les industriels américains s'organisent autour de leurs centres d'approvisionnement *pour ne pas perdre* pied, avec pour objectif principal un retour rapide dans l'ère des profits.

Aucun orateur français n'était *inscrit pour prendre* la parole. Mais tous les représentants des sociétés chimiques de l'Hexagone reconnaissaient en aparté que l'industrie chimique aborde un moment décisif de son histoire. C.d.F.-Chimie, Ato-Chem (Elf-Aquitaine), Total-chimie dans une certaine mesure, ne voient pas leur avenir sous un jour enchanteur.

C'est l'opinion que formule aussi la société française Hoechst, qui recherche une rentabilité dont elle *s'était éloignée depuis* dix ans, en disposant, il est vrai, d'atouts sérieux dans les spécialités.

La chimie lourde sera-t-elle l'un des *derniers* grands dinosaures du monde industriel à la recherche de sa nourriture, comme s'est plu à le faire remarquer, avec humour, M. John Harvey Jones ? Les chimistes européens doivent, de toute façon, se mettre d'urgence d'accord pour aplanir *leurs* derniers différends pour ce qui est, en parti*culier, des surcapacités sans se lais*ser anesthésier par les bouffées de reprise économique. Faute de quoi ils paieront cher le prix de leur entêtement. Telle est la conclusion que l'on peut tirer des entretiens de Florence. Mais l'unification, si elle est possible, ou l'assainissement plus probable, sera l'œuvre, selon M. Schimberni, des entrepreneurs, non des hommes politiques.

**ANDRÉ DESSOT.**

# AFFAIRES

## Les pouvoirs publics refusent les licenciements chez Talbot en l'absence d'un plan social d'accompagnement

**La direction départementale du travail des Yvelines – saisie le 12 septembre du licenciement de plus de 2 800 salariés chez Talbot à Poissy – a fait connaître le 11 octobre sa décision. Les directions d'autres départements – vingt et un établissements d'Automobiles Peugeot sont touchés par des mesures de préretraite – vont donner leur réponse sous quarante-huit heures. Les pouvoirs publics ont accepté les mises en préretraite de 4 510 salariés de la firme mais ont décidé de refuser les licenciements chez Talbot si un plan social de *formation et de reclassement* ne leur était pas présenté.**

Les milieux industriels attendaient les pouvoirs publics sur le dossier Peugeot. Voilà qui, mieux qu'un discours du ministre de l'industrie, montre une volonté et une pratique. Le gouvernement qui le savait n'est pas totalement tombé dans le piège, il ne l'a pas non plus complètement évité.

Un comité interministériel la semaine dernière, une réunion à Matignon dans la soirée du 11 octobre – au moment même où la direction départementale du travail des Yvelines communiquait sa décision à la direction du groupe automobile – ont permis de fixer la doctrine. Celle-ci est simple : sur un marché hautement concurrentiel où un groupe privé comme Peugeot est confronté à des entreprises qui comme Fiat ou Chrysler ont eu la possibilité d'adapter leurs effectifs aux nécessités de leur production, il n'est pas possible de refuser à Peugeot une telle adaptation. Il est en outre confirmé que Peugeot S.A. est un groupe privé et le restera. Ce n'est pas au gouvernement, ajoute-t-on, de juger du rythme des suppressions d'emplois. Mais le groupe n'a pas fait sur le plan social l'effort minimum qu'on est en droit d'attendre d'une société qui supprime 7 371 emplois dont 2 861 *licenciements* dans l'usine Talbot à Poissy. Même Fiat, souligne-t-on, s'est occupé du personnel qu'il mettait au chômage technique (la « *casa integrazione* » qui paie les salaires des ouvriers ainsi éloignés des entreprises est, il est vrai, financée en majeure partie par l'État italien).

Cette décision avait été préparée par la mission confiée à un conseiller référendaire à la Cour des comptes, M. Jean Prada, qui devrait faire l'objet d'un rapport écrit et qui concluait clairement au sureffectif chez Peugeot et à la nécessité d'adapter les effectifs aussi vite que possible.

Cependant entre l'analyse de la situation, la décision et son annonce il y a cette pratique du pouvoir qui consiste à ménager tout un chacun. En l'occurrence M. Ralite qui s'était précipité, avant même la réunion des comités centraux d'entreprise de Peugeot et de Talbot, pour clamer que les licenciements étaient structurels – ce que ne soutient plus, semble-t-il, le gouvernement – que le *sureffectif n'était pas évident* et qu'aucune décision de licenciement n'interviendrait avant 1984. Entre l'analyse claire des situations et le passage à l'acte – comme pour le charbon par exemple – se glisse ce qu'il faut bien appeler un manque de courage politique. A une explication ambiguë répond donc une compréhension ambiguë : *l'Humanité* titre : *« Talbot, les licenciements rejetés »*. *Les Échos* estiment que *« la réponse officielle est fort peu en harmonie avec les propos lénifiants de Laurent Fabius sur la liberté nécessaire aux entreprises »*. *Le Figaro* s'appitoie sur le *« Non, mais »* du gouvernement à Peugeot et *Libération* parle de *« Oui, mais »*.

### Jurisprudences

*Le cas* Peugeot devrait cependant faire jurisprudence. On sait que le groupe va encore perdre – malgré sa réussite commerciale actuelle – *plus de 2 milliards de francs* en 1983. Les suppressions d'emplois jusqu'alors se faisaient de manière naturelle : les départs annuels touchaient jusqu'à 5 % des salariés ce qui a permis de réduire sans douleur les effectifs de 25 000 personnes en France ces dernières années. Le taux de *turn over* est tombé à moins de 1 % en période de crise chacun reste à son poste ; en outre avec la restriction mise à l'entrée des travailleurs immigrés ceux-ci ne partent plus – comme certains naguère – plusieurs mois par an. C'est cette rigidité qui a obligé la diretion d'Automobiles Peugeot à prendre des *mesures plus spectaculaires*. Clairement le gouvernement répond donc : *« Pas question d'empêcher une entreprise privée d'adapter ses effectifs à son marché à condition qu'elle fasse l'effort nécessaire (formation, reclassement) sur le plan social. »* Particulièrement dans un département – les Yvelines pour les licenciements de Poissy – qui a l'un des plus faibles taux de chômage de France. (Le reclassement serait beaucoup plus difficile pour Dunlop-France à Montluçon par exemple, un dossier qui empoisonne les pouvoirs publics.) Cette jurisprudence, plusieurs entreprises vont s'en servir *dans les mois à venir et d'abord* Citroën dont tout le monde sait – le gouvernement le premier – qu'elle *est en sureffectif*. Or *les suppressions d'emplois feront économiser à* Peugeot plus d'un milliard de francs par an.

Le dossier Peugeot aurait pu aussi permettre aux pouvoirs publics de fixer leur position sur les travailleurs immigrés : si les suppressions d'emplois par pré-retraite qui touchent Français et immigrés sont acceptées par tous les syndicats – quel que *soit parfois le gâchis humain* d'une retraite prise à 54 ans – les licenciements prévus à Poissy – seuls vraiment contestés – affectent pour 80 % des travailleurs étrangers. Bien que le parti communiste ait fait le 1er octobre un grand pas en acceptant l'idée de retour volontaire de ceux-ci dans leur pays avec des *« contrats-formation-retour pour que les travailleurs immigrés qui le désirent puissent, dans des emplois qualifiés, participer au développement de leur pays d'origine »*, le gouvernement a jugé prématuré de fixer une jurisprudence. Il n'est pas certain qu'il n'ait pas sur ce sujet là aussi à définir clairement, dans les mois à venir, sa position.

BRUNO DETHOMAS.

# TRANSPORTS

### UNE COMPAGNIE BRITANNIQUE COMMANDE SEPT AIRBUS A-320

Londres *(A.F.P., Reuter)*. – La British Caledonian, principale compagnie aérienne privée britannique, a décidé de commander sept Airbus A-320 pour une valeur de 240 millions de dollars (environ 1 920 millions de francs).

C'est la première compagnie à passer une commande ferme pour cet appareil de 150 places, qui n'existe encore qu'en maquette, si l'on exclut les compagnies Air France et Air Inter qui ont manifesté l'intention de conclure un contrat lors de la décision officielle de lancement du programme A-320.

La compagnie aérienne britannique a précisé que trois Airbus A-320 seront livrés au printemps 1988 et quatre autres courant 1989.

M. Roger Béteille, directeur général d'Airbus Industrie, s'est félicité de la décision de British Caledonian, qu'il considère comme une étape fort importante vers le lancement officiel du A-320. Ce lancement devrait intervenir à la fin de cette année ou au début de 1984 afin de respecter les délais des premières livraisons.

# CONJONCTURE

## Commerce extérieur

### Excédent au-delà du Rhin, déficit en deçà

**Les *statistiques varient* souvent de part et d'autre des frontières. Elles peuvent même changer de signe... et de signification. Ainsi un déficit des échanges en deçà du Rhin se transforme-t-il en excédent au-delà.**

*Pour la première fois depuis au* moins vingt ans, la France a donc enregistré, en août, un surplus commercial vis-à-vis de l'Allemagne fédérale... C'est du moins ce qui ressort des chiffres publiées par l'Office des statistiques de Wiesbaden, qui font état d'un solde positif de 25 millions de deutschemarks (75 millions de francs). Les importations ouest-allemandes ont atteint 3 415 millions de deutschemarks (10 245 millions de francs), ayant augmenté par rapport à août 1982 de 26,5 %, et les exportations 3 390 millions de deutschemarks (10 170 millions de francs), ayant diminué en un an de 14,6 %.

Ce résultat est attribué par les experts d'outre-Rhin à la dévaluation du franc, qui, à la fois, a *renchéri les produits ouest*-allemands et a rendu plus compétitifs les biens français. Il est *certain que, même si globale*ment les échanges sont moins sensibles aux prix qu'autrefois, *les mécanismes classiques* jouent encore pour un certain nombre de marchandises courantes.

Tel est le cas pour une partie du commerce avec la R.F.A., dont la France détient 11,4 % du marché. Les constructeurs français d'automobiles prévoient notamment une reprise de leurs *ventes d'ici à la fin de* 1983. Enfin la politique de rigueur doit commencer à faire sentir ses effets, freinant le courant d'achat et orientant les industriels vers l'exportation, d'autant que l'Allemagne fédérale connaît une légère reprise.

Les statistiques françaises sont moins fastes. En août, la balance commerciale a été déficitaire de 1 151 millions de francs vis-à-vis de la R.F.A., même si ce déficit est le plus faible de *l'année (la moyenne pour les huit* mois est de 2 450 millions de francs). Les exportations ont *représenté 9 839 millions de* francs et les importations 10 990 millions de francs, le taux de couverture se situant à 90 % (100,7 %, selon les chiffres allemands).

La différence entre les deux soldes (1 226 millions de francs) provient de la prise en compte des frais d'assurance et de fret qui alourdissent de façon inégale *le poids des importations. En* outre, la correction des variations saisonnières ne s'applique pas selon les mêmes critères, et son effet est amplifié parce qu'elle intervient sur un montant d'échanges réduit de moitié en août. Enfin, une partie du pétrole de Rotterdam peut transiter par la R.F.A. et, à ce titre, figurer comme importation en provenance de ce pays, dans les statistiques françaises sans apparaître comme exportation ouest-allemande dans celles d'outre-Rhin. Les chiffres sont à manier avec délicatesse.

M. B.

● ***La C.G.T. demande l'intervention du gouvernement chez Boussac.*** – Dénonçant les *« techniciens de l'IDI en désaccord permanent avec la politique économique menée »* chez Boussac, les banques nationalisées et le syndic, la C.G.T. *demande* au gouvernement d'intervenir, de réintégrer dans le groupe certaines filiales (Dior, Conforama), d'annuler les suppressions d'emplois et de réexaminer le plan industriel.

# FAITS ET CHIFFRES

## Étranger

### ESPAGNE

● **50 000 entreprises disparaissent.** – Plus de 50 000 entreprises espagnoles ont disparu entre 1976 et 1982, *tandis que* 225 300 travailleurs indépendants ont perdu leur emploi pendant cette période, indique la Confédération espagnole des organisations de chefs d'entreprise. En 1982, le nombre total d'entreprises s'élevait à 363 500 et celui des travailleurs indépendants à 1 994 800. – *(A.F.P.)*

### JAPON

● **Excédents continus de la balance commerciale.** – La balance commerciale du Japon a *été excédentaire de 2,45 milliards de dollars* en août (chiffres bruts), les exportations ayant atteint 11,49 milliards de dollars et les importations *9,04 milliards* de dollars. Par rapport à août 1982, les ventes progressent de 10,5 % et les achats à l'étranger régressent de 4 %.

Depuis le début de l'année, c'est-à-dire en huit mois, l'excédent commercial du Japon a atteint 18,8 milliards de dollars.

La balance des paiements courants a *été* de son côté excédentaire *de 1,37 milliard* de dollars en août. Depuis le début de l'année, l'excédent de paiements courants atteint *11,8 milliards de dollars.*

## Social

● **La C.G.T. fait redémarrer l'usine de La Chapelle-Darblay à Saint - Étienne - du - Rouvray.** – Alors que trois dirigeants du syndicat sont cités à comparaître le 11 octobre à Rouen pour occupation des locaux, la C.G.T. a remis en marche l'une des machines arrêtées depuis le 19 septembre et a recommencé à produire du papier dans la nuit du 10 au 11 octobre.

● **Les cadres C.F.D.T. se prononcent pour une « concertation approfondie » avec les pouvoirs publics.** – A l'issue de son comité national, l'Union confédérale des ingénieurs et cadres (U.C.C.-C.F.D.T.) a demandé, à propos de la préparation d'un « contrat de confiance » souhaité par le président de la République, de *« terminer le plus vite possible le travail enclenché dans la foulée de la table ronde de février 1982 »* et de *« définir des règles du jeu simples, claires et permanentes »* par *« une concertation approfondie »* entre les pouvoirs publics et les organisations de cadres. M. Pierre Vanlerenberghe, secrétaire général de l'U.C.C.-C.F.D.T., a critiqué la C.G.C., qui *« ne fait pas de syndicalisme »* et n'est que le *« relais de mots d'ordre nationaux politiques »*.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR + bas | COURS DU JOUR + haut | UN MOIS Rep. +ou Dép. – | | DEUX MOIS Rep. +ou Dép. – | | SIX MOIS Rep. +ou Dép. – | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 7,9215 | 7,9245 | + 190 | + 230 | + 370 | + 430 | + 1055 | + 1185 |
| $ can. | 6,4325 | 6,4365 | + 160 | + 210 | + 315 | + 385 | + 900 | + 1025 |
| Yen (100) | 3,4055 | 3,4095 | + 165 | + 195 | + 325 | + 370 | + 990 | + 1060 |
| DM | 3,0650 | 3,0680 | + 175 | + 197 | + 340 | + 370 | + 990 | + 1050 |
| Florin | 2,7330 | 2,7350 | + 145 | + 170 | + 285 | + 315 | + 830 | + 890 |
| F.B. (100) | 15,0415 | 15,0560 | + 405 | + 525 | + 705 | + 890 | + 1705 | + 2080 |
| F.S. | 3,7715 | 3,7745 | + 290 | + 315 | + 550 | + 585 | + 1535 | + 1615 |
| L (1 000) | 5,0365 | 5,0410 | – 255 | – 200 | – 495 | – 425 | – 1420 | – 1290 |
| £ | 11,9790 | 11,9980 | + 305 | + 390 | + 610 | + 730 | + 1780 | + 2025 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 9 5/8 | 10 | 9 7/16 | 9 13/16 | 9 1/2 | 9 7/8 | 9 11/16 | 10 1/16 |
| DM | 5 3/8 | 6 | 5 5/16 | 5 11/16 | 5 1/2 | 5 7/8 | 5 3/4 | 6 1/8 |
| Florin | 5 7/8 | 6 1/8 | 5 7/8 | 6 1/8 | 5 7/8 | 6 1/2 | 6 | 6 3/8 |
| F.B. (100) | 5 5/8 | 6 5/8 | 8 5/16 | 9 1/4 | 8 7/8 | 9 3/4 | 9 5/8 | 10 3/8 |
| F.S. | 2 | 2 1/2 | 3 1/8 | 4 | 3 7/16 | 3 13/16 | 4 3/16 | 4 9/16 |
| L (1 000) | 16 | 17 | 16 5/8 | 17 7/8 | 17 1/4 | 17 7/8 | 17 5/8 | 18 13/16 |
| £ | 8 7/8 | 9 5/8 | 9 | 9 5/8 | 9 1/16 | 9 11/16 | 9 1/4 | 9 7/8 |
| F. franç. | 12 9/16 | 12 11/16 | 12 7/8 | 13 1/8 | 13 3/4 | 14 | 15 7/8 | 16 1/8 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

PUBLICITÉ

3 Jours Avec•••

LE GROUPE GÉNÉRALE DES EAUX

# Bien armés pour affronter le futur

**La plupart des activités du groupe Générale des Eaux, notamment dans le domaine de l'eau, de l'énergie ou du génie urbain, sont exercées sous la responsabilité des collectivités locales. La nature de ces activités impose un certain devoir de réserve, par déférence vis-à-vis des maîtres d'ouvrage.**

**Mais au cours des dernières années, le groupe Générale des Eaux a connu une forte croissance et s'est développé dans plusieurs secteurs. Cette évolution rapide justifie aux yeux des responsables du groupe certaines explications et une plus large ouverture vers l'extérieur.**

**A l'occasion de «Trois jours avec...», Guy Dejouany, président-directeur général de la Compagnie Générale des Eaux, parle du présent. Il trace aussi les perspectives futures du groupe, qui se développe notamment dans la communication, l'agro-alimentaire et les services à l'étranger.**

*Quelle est l'originalité de la Compagnie Générale des Eaux ?*

GUY DEJOUANY. – La Compagnie Générale des Eaux aujourd'hui, c'est une certaine éthique de service. C'est aussi le fruit d'une longue histoire.

L'éthique de la Générale des Eaux est celle d'une entreprise de services. Nous sommes avant tout des ingénieurs et des entrepreneurs, par tradition et par conviction.

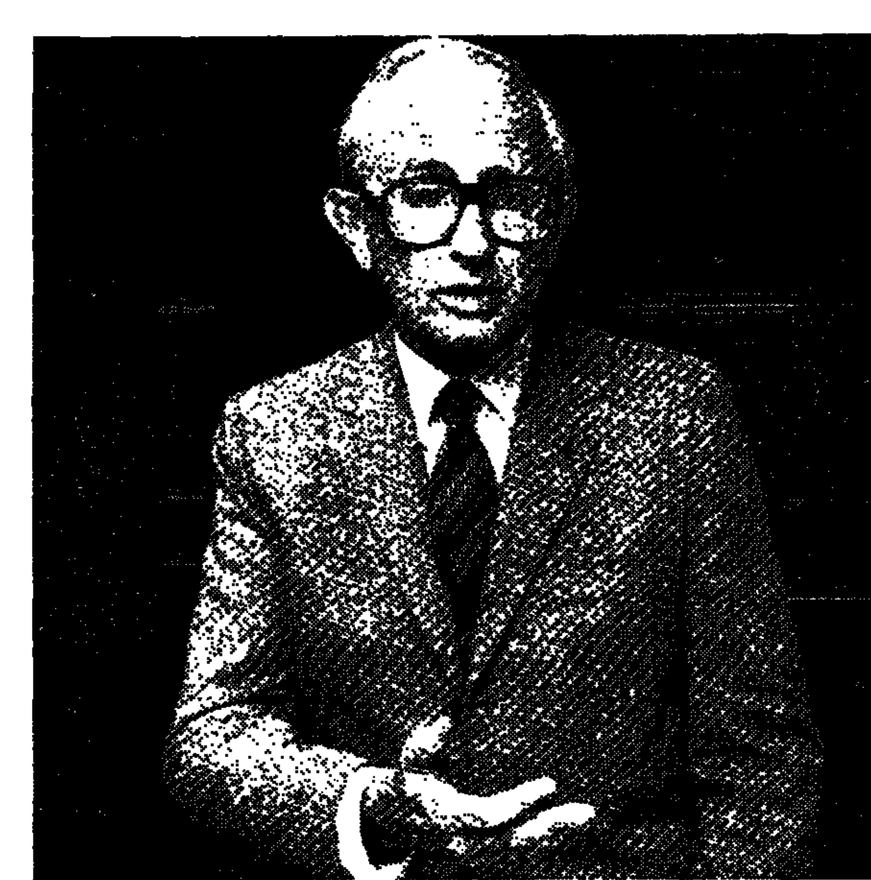
Comme beaucoup qui ont été forgés par les réalités du terrain, nous sommes habités par ce que j'appellerai la vertu d'humilité. Nous n'aimons pas donner de leçons ni faire du triomphalisme. Nous préférons la leçon des faits.

La longue histoire, c'est le mariage solide et durable que nous avons contracté au milieu du siècle dernier avec les communes. Nous avons grandi par l'expérience acquise auprès des responsables locaux. Le milieu local est notre milieu naturel.

### Une indépendance liée à nos métiers

*Vous parlez souvent d'indépendance : n'est-ce pas un vœu pieux dans le monde d'aujourd'hui ?*

G. D. – L'indépendance de la Générale des Eaux est liée à la nature même de nos métiers. Notre tâche est de proposer aux communes la meilleure solution au moindre coût pour la collectivité. Dans chaque cas, nous devons être en position d'offrir le meilleur produit adapté, ou la meilleure combinaison de produits. Nous sommes très libres dans ce domaine pour préconiser le bon choix, car nous fabriquons nous-mêmes peu de produits.



GUY DEJOUANY : « ... une certaine éthique et le fruit d'un mariage solide. »

*Dans cette perspective, estimez-vous que la décentralisation est une bonne réforme ?*

G. D. – C'est une réforme qui, dans son principe, a toujours fait la quasi-unanimité, sans doute parce qu'on sait qu'en laissant régler les questions locales par ceux qui sont élus à cet effet, on risque moins d'erreurs. Or la plupart de nos métiers sont des métiers locaux. Nous pensons donc que nous pouvons être des outils efficaces pour les maires et contribuer concrètement à la réussite de la décentralisation.

Les élus locaux souhaitent disposer de davantage de liberté et de moyens. Nous les y aidons.

### Un modèle original

*Quelle est, dans cette perspective, l'utilité des entreprises comme les vôtres ?*

G. D. – Je prends l'exemple de l'eau ; la possibilité donnée aux communes de faire appel à des entreprises privées spécialisées fait partie de leur liberté. Les élus ont, en effet, une possibilité de choix entre la gestion directe ou la gestion déléguée à des entreprises. Les élus peuvent déléguer tout ou partie des tâches du service, discuter du contour exact des missions, des conditions d'exécution... C'est ce qui se passe déjà dans le monde industriel : personne en général n'a intérêt à tout faire par lui-même.

L'organisation souple et décentralisée du groupe Générale des Eaux lui permet d'être très proche des problèmes locaux et des soucis des élus. En même temps, les moyens techniques et les spécialistes de haut niveau dont le groupe dispose permettent de faire bénéficier les collectivités d'un « effet d'échelle » générateur d'économies.

La possibilité pour les collectivités locales de recourir à des entreprises peut être considérée comme un modèle original de gestion qui concilie l'initiative locale et l'efficacité.

*Les grands groupes distributeurs d'eau ne détiennent-ils pas un « monopole » ?*

G. D. – Nullement. Comme je vous l'ai dit, c'est le conseil municipal ou le conseil syndical (lorsque les communes sont regroupées en syndicat de communes) qui décide. Il y a, en France 36 433 communes, mais seulement 15 230 services des Eaux (car de nombreuses communes sont regroupées en syndicats). Sur ce total, 11 485 services (75,4 %) sont gérés directement (en régie) par les collectivités locales et 1 546 (10,2 %) sont délégués au groupe de la Compagnie Générale des Eaux. Les autres services sont confiés aux divers autres distributeurs d'eau.

Il y a, en moyenne, quatre entreprises de distribution indépendantes par département. L'extrême diversité du découpage des zones d'activité de chaque entreprise montre que tout dépend, en l'occurrence, du choix des communes.

*Parlons maintenant de l'avenir de votre groupe. Aujourd'hui, tous les Français disposent de l'eau courante ; alors, que reste-t-il à faire dans ce domaine ?*

G. D. – Presque tous les Français ont maintenant l'eau à leur robinet, et de l'eau d'une qualité et d'un goût généralement supérieurs à ce qu'on constate à l'étranger. Cela est à porter au crédit des communes, des administrations et des entreprises de notre pays. Il y a pourtant encore beaucoup à faire.

D'abord, on peut, et on doit toujours, s'efforcer d'améliorer la productivité, en intégrant des techniques encore plus modernes, de contrôle ou de télégestion par exemple. Par ailleurs, les réseaux vieillissent, et cela peut devenir une source de risques ou de gaspillage. Nous sommes dans un monde où on ne peut se permettre de gaspiller. Les exigences des hygiénistes s'accroissent : l'eau du robinet doit bientôt répondre à de nouveaux critères de potabilité retenus au niveau européen (62, alors qu'il n'y en avait antérieurement que 27). Il faut là aussi, dès maintenant, investir.

Mais le plus grave, c'est la lutte contre la pollution, car la bataille contre l'eau polluée est loin d'être gagnée. On peut même dire que le front antipollution a un peu reculé ces dernières années. Bien que les maires placent l'assainissement, selon un récent sondage, au premier rang de leurs préoccupations, depuis plus de cinq ans notre pays prend du retard.

Si nous voulons redresser la situation, il faut faire preuve d'imagination et trouver des solutions financières et techniques. Nous avons des idées nouvelles sur ce point, que nous sommes prêts à proposer.

*Vous avez annoncé, au cours d'une récente réunion de presse, de nouvelles perspectives de développement et de diversification. Pourquoi ce brusque tournant ?*

G. D. – Je n'ai jamais employé le terme de diversification. Il s'agit en fait d'activités que nous menons déjà et que nous sommes seulement en train de développer. Il n'y a pas, dans notre démarche, de hasard et d'impulsion soudaine. Nous avons simplement réfléchi patiemment à l'éventail de nos activités de services pour le compte des collectivités. Nous nous sommes aperçus que, progressivement, notre action était devenue ou devenait significative dans trois domaines nouveaux, susceptibles d'une large ouverture :

– la communication,
– l'agro-alimentaire,
– les services à l'étranger.

### La communication c'est le dialogue

*Votre intervention dans la communication est un peu surprenante ?*

G. D. – La communication est un prolongement naturel de notre activité traditionnelle.

La communication, c'est le dialogue, l'échange. Ce n'est pas la vente d'un produit. C'est le suivi attentif d'un service.

On retrouve là notre attitude de toujours, notre type de relations avec le milieu local, qui consiste à savoir écouter, à savoir nous adapter au contexte. C'est ce type d'attitudes qui nous a rapprochés de J.-C. Decaux.

Il y a près de dix ans, des communes sont venues nous dire : vous qui vous occupez de notre réseau d'eau, aidez-nous à mettre en place des réseaux de câbles. Des industriels sont venus nous dire la même chose : il y en a à l'étranger, mais pas ou très peu en France ; pourquoi ?

Depuis lors, nous sommes la seule entreprise privée française de services à avoir poursuivi, dans le domaine de la télédistribution, des efforts systématiques avec toutes les parties concernées (et elles sont nombreuses !).

C'est comme cela que nous sommes devenus gestionnaires, pour le compte des collectivités locales, notamment des réseaux de la vallée de Munster (Haut-Rhin), du Vaudreuil (Eure) et de Nice.

Le groupe peut jouer un rôle d'« ensemblier » ou d'« opérateur » neutre, en laissant toutes les prérogatives aux décideurs, et en mettant à profit sa connaissance des montages locaux et sa présence locale. Elle restera, dans ce domaine, très soucieuse d'inscrire son action dans le cadre des objectifs définis au plan national.

Le groupe a su prendre des risques dans d'autres domaines (tels que le chauffage urbain ou l'eau) ; il est disposé à le faire dans la télédistribution, ainsi que le lui a demandé le ministre des P.T.T. dans une convention signée le 3 mars 1983.

### Agro-alimentaire et bio-combustible

*Que voulez-vous faire dans l'agro-alimentaire ?*

G. D. – Le déficit des sols en matières organiques est une préoccupation importante des responsables du monde agricole. C'est aussi la nôtre, en tant que distributeurs d'eau potable, très soucieux de la sauvegarde du milieu naturel. Si l'on n'amende pas le sol, sa qualité se dégrade. On gaspille alors des engrais. Les nitrates polluent les nappes d'eau souterraines, ce qui oblige à intervenir dans des conditions parfois difficiles et coûteuses.

Depuis longtemps, dans le groupe, nous fabriquons du compost. A travers nos différentes entreprises, nous sommes d'ailleurs le plus gros détenteur de cette « matière première » : nous fabriquons à peu près le tiers du compost utilisé en France. Bien sûr, c'est un minerai pauvre. Il est nécessaire maintenant de l'enrichir pour créer un matériau plus noble, un amendement de deuxième génération en quelque sorte, mieux adapté aux exigences du monde agricole.

*Et dans le domaine des bio-combustibles ?*

G. D. – Il s'agit de fabriquer de l'énergie à partir des déchets ménagers, mais aussi des déchets industriels ou agricoles. Nous gérons déjà une trentaine d'usines produisant de l'énergie à partir d'ordures ménagères. Des expériences fort encourageantes de valorisation énergétique de la biomasse (déchets agricoles et forestiers) sont en cours.

En France, l'ensemble des déchets ménagers et des boues de stations d'épuration représente un pouvoir calorifique global de 2,5 millions de tonnes équivalent-pétrole, sans tenir compte des déchets industriels et agricoles.

Dans le secteur agricole, nous participons activement à des expériences de production, à partir principalement de la déshydratation de la luzerne et du broyage de rafles de maïs ainsi que de l'utilisation d'algues marines ou de déchets de poissons. A cet égard, notre potentiel technique de recherche et notre avance sont importants, car les procédés utilisés dans l'industrie alimentaire se rapprochent de plus en plus de ceux du traitement de l'eau (filtre biocarbone, osmose inverse, fermentation anaérobie...).

### Des atouts à l'étranger

*Le développement des services à l'étranger : que pouvez-vous faire à cet égard ?*

G. D. – Notre groupe dispose de plusieurs atouts :

Il est devenu le plus important groupe de distribution d'eau du monde. Il dispose d'un très considérable réservoir d'ingénierie, car notre pays est varié et rassemble dans le domaine de l'eau beaucoup de situations que l'on peut rencontrer dans les différentes contrées du globe.

Il est équilibré, avec des activités de services, mais aussi des activités d'entreprises et de travaux. C'est, ne l'oublions pas, dans ces entreprises de travaux que se trouve la matière grise la plus efficace pour conquérir de nouveaux marchés.

Mais surtout, il a depuis plus de dix ans suivi une démarche originale, consistant à créer au niveau mondial un réseau de conseil et de coopération technique à haut niveau, en entretenant avec plusieurs dizaines de pays des relations suivies. Je crois que cela est très important, car il s'agit de pouvoir contrer les grandes ingénieries étrangères, notamment dans le domaine de l'eau. Or, progressivement, la demande de matière grise dans les pays étrangers, qui subissent tous la crise, est une demande d'hommes d'expérience, qui ont connu les services d'eau. Ne serait-ce que parce que dans beaucoup de cas, on se rend compte qu'il vaut mieux commencer par bien gérer ce dont on dispose que de se lancer dans des projets coûteux.

Dans l'avenir, il s'agira peut-être d'investir moins, certainement d'investir mieux. C'est ce « mieux » que nous pouvons proposer, en étant pleinement responsables, parce que nous disposons, dans le groupe, d'un éventail d'entreprises capables de réaliser concrètement ce que nous préconisons.

*Vous êtes un grand groupe et vous parlez beaucoup de métiers locaux. N'y a-t-il pas là un paradoxe ?*

G. D. – Je vous répondrai en vous rappelant les résultats d'une enquête récente, qui a montré que, en France, ce sont les petites entreprises qui créent le plus d'emplois. Ce n'est pas en faisant, dans des structures trop lourdes, des métiers que tout le monde sait faire qu'on prépare le mieux l'avenir.

Nous sommes une grande famille de métiers enracinés dans le milieu local et toujours à la recherche de l'innovation. Nous sommes devenus importants. Mais nous sommes à l'échelle humaine et nous cherchons à rester inventifs. Entre le conglomérat industriel et la P.M.E., nous pensons être une entreprise de troisième type et bien armée pour affronter le futur.





# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

11 octobre

### Hésitation

*Le marché est demeuré très hésitant mardi. Tantôt au-dessus de son niveau de lundi, tantôt en-dessous, l'indicateur instantané affichait en fin de séance une très légère hausse de 0,06 %.*

*Cette hésitation s'est manifestée dans un marché calme, les cotations étant réalisées assez rapidement.*

*Ce comportement du marché a quelque peu surpris après les nouvelles performances accomplies par Wall Street. En effet, lundi l'indice Dow Jones a, pour la troisième séance consécutive, pulvérisé son précédent record « historique ».*

*Certes, le marché parisien a tenu compte de cette bonne nouvelle, mais il était surtout préoccupé par les représailles éventuelles de l'Iran après la livraison, plus que probable, de cinq Super-Etendard à l'Irak.*

*De plus, les boursiers attendaient avec une certaine curiosité le débat de politique industrielle à l'Assemblée.*

*Les titres du groupe Creusot-Loire restaient en tête de liste des baisses : Creusot-Loire a cédé 7 % et Schneider 4,5 %. Les titres de la distribution ou de l'alimentation ont également subi des dégagements bénéficiaires, en particulier Olida – 3,2 %, Viniprix et Guyenne et Gascogne – 2,4 % et Promodès – 2,6 %.*

*En revanche, Intertechnique a gagné 4,3 %, la Générale des Eaux 4 %, la Générale de Fonderie et le Comptoir des Entrepreneurs 3,5 %. Fermeté de B.S.N. + 3 %, des Grands Travaux de Marseille et de Pétroles B.P. + 2,6 %.*

*La devise-titre a été ferme à 10,88 F contre 10,84 F lundi. Les valeurs américaines ont été démandées, notamment Xerox + 3,8 % et General Motors + 3 %.*

*Le marché de l'or a été très calme. Le lingot a gagné 100 F à 102 250 F, tandis que le napoléon cédait 5 F à 676 F. La parité de l'once a été négociée à 402,64 dollars et à Londres à 400,50 dollars.*

## NEW-YORK

### Forte baisse

Sous la double menace d'un blocage de l'approvisionnement pétrolier par l'Iran et d'une remontée des taux d'intérêt, Wall Street a enregistré mardi une très forte baisse de cours. Amorcé presque dès l'ouverture, le mouvement de repli s'est poursuivi durant toute la séance et, à la clôture, l'indice des industrielles, parvenu la veille au sommet historique de 1 284,65, s'établissait à 1 265,14, soit à 19,51 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan de la journée a été tout aussi éloquent. Sur 1 992 valeurs traitées, 1 133 ont baissé, 489 seulement ont monté et 370 n'ont pas varié.

Les opérateurs ont pris très au sérieux l'avertissement lancé par Téhéran de couper la route du pétrole si les Super-Etendard français étaient livrés à l'Irak. Ils ont aussi retenu avec attention les propos tenus par M. Paul Wolcker sur la nécessité de rester vigilant dans la lutte engagée contre l'inflation et n'ont pas, de ce fait, écarté la possibilité de voir les taux d'intérêt remonter. Ils ont été d'autant plus sensibles à la déclaration du président de la Réserve fédérale qu'actuellement des tensions se manifestent sur les Bons du Trésor.

Le recul des cours s'est toutefois effectué en bon ordre et l'activité, bien qu'accrue, est restée très modérée. Au total, 79,51 millions de titres ont changé de mains contre 67,05 millions lundi.

| VALEURS | Cours du 10 oct. | Cours du 11 oct. |
|---|---|---|
| Alcoa | 46 | 45 |
| A.T.T. | 67 7/8 | 64 |
| Boeing | 42 1/2 | 41 1/4 |
| Chase Manhattan Bank | 49 1/4 | 49 |
| Du Pont de Nemours | 52 1/2 | 52 3/4 |
| Eastman Kodak | 72 3/4 | 71 3/4 |
| Exxon | 38 1/4 | 38 1/8 |
| Ford | 67 3/4 | 65 7/8 |
| General Electric | 56 | 54 |
| General Foods | 49 1/2 | 49 1/4 |
| General Motors | 77 3/8 | 78 |
| Goodyear | 32 1/4 | 31 7/8 |
| I.B.M. | 134 1/4 | 132 3/4 |
| I.T.T. | 44 3/4 | 44 5/8 |
| Mobil Oil | 31 1/2 | 31 |
| Pfizer | 43 3/4 | 43 |
| Schlumberger | 56 3/8 | 54 3/8 |
| Texaco | 37 1/8 | 36 |
| U.A.L. Inc. | 30 3/4 | 30 |
| Union Carbide | 68 3/4 | 68 |
| U.S. Steel | 29 | 29 |
| Westinghouse | 47 3/4 | 46 3/4 |
| Xerox Corp. | 48 | 47 3/4 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

*PRESSES DE LA CITÉ*. – Au cours du premier semestre 1983, le groupe a enregistré un bénéfice net consolidé (après amortissements, provisions et impôts et parts minoritaires incluses) de 50,3 millions de francs contre 32,5 millions durant la période comparative du précédent exercice. Quant à la société mère, la progression des résultats est plus modeste avec un bénéfice net de 26,4 millions de francs contre 24,9 millions pour les six premiers mois de 1982.

SICLI. — En raison d'un certain nombre de charges exceptionnelles (dernière phase d'application du contrat de solidarité), le résultat du premier semestre 1983 est déficitaire de 6 millions de francs (contre un résultat tout juste équilibré pour les six premiers mois de 1982), le chiffre d'affaires ayant atteint 319 millions (contre 291 millions), en raison d'une baisse du volume d'activité en France que n'a pas permis de compenser la progression de 30 % des exportations. Tout en escomptant un *« redressement sensible de la situation »* pour les six derniers mois de l'exercice en cours, Sicli fait état des résultats bénéficiaires des filiales Sides et Sicli, *« qui devraient apporter une contribution positive au résultat consolidé »*.

GROUPE VICTOIRE. – La compagnie financière du groupe Victoire annonce, pour l'exercice clos le 31 août dernier, un bénéfice net de 112,6 millions de francs contre 79,5 millions en 1981-1982 et 21,4 millions durant le précédent exercice. La société va proposer la distribution d'un dividende net de 22,30 F (contre 21,50 F précédemment), assorti d'un avoir fiscal de 11,15 F en raison de la réglementation limitant la distribution des dividendes.

Au cours d'une prochaine assemblée extraordinaire, il sera proposé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves à hauteur de 47,2 millions de francs de façon à attribuer aux actionnaires une action nouvelle gratuite pour cinq anciennes. De plus, le conseil d'administration devrait être autorisé à porter le capital à un maximum de 400 millions de francs par incorporation de réserves pendant un délai de cinq ans.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

| | 10 oct. | 11 oct. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 144 3 | 144,7 |
| Valeurs étrangères | 163,4 | 159,7 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

| | 10 oct. | 11 oct. |
|---|---|---|
| Indice général | 140,9 | 141,3 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 12 oct. .......... 12 3/4 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 11 oct. | 12 oct. |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 232,35 | 233,85 |

# BOURSE DE PARIS Comptant 11 OCTOBRE

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 28 20 | 0 090 |
| 5 % | 40 | 3 466 |
| 3 % amort. 45-54 | 71 | 0 590 |
| Emp. 7 % 1973 | 9840 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 113 80 | 3 414 |
| 9,80 % 78/93 | 88 12 | 2 463 |
| 8,80 % 78/86 | 88 60 | 7 329 |
| 10,80 % 79/94 | 90 80 | 1 121 |
| 13,25 % 80/90 | 99 55 | 4 742 |
| 13,80 % 80/87 | 101 15 | 13 649 |
| 13,80 % 81/99 | 100 80 | 10 208 |
| 16,75 % 81/87 | 110 10 | 1 484 |
| 16,20 % 82/90 | 109 70 | 12 072 |
| 16 % juin 82 | 109 05 | 5 484 |
| E.D.F. 7,8 % 61 | 137 | 11 041 |
| E.D.F. 14,5 % 80-92 | 101 | 4 849 |
| Ch. France 3 % | 136 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 101 75 | 3 917 |
| CNB Paribas | 101 80 | 3 917 |
| CNB Suez | 101 75 | 3 917 |
| CNI janv. 82 | 101 60 | 3 917 |
| B.S.N. 10,50% 77 | 2250 | 234 |
| Carrefour 8,75% 75 | 303 | 30 200 |
| Interbail (obl. conv.) | 219 | 21 900 |
| Lafarge 6 % 72 | 309 | 30 400 |
| Martell 8,75 % 77 | 1125 | .. |
| Michelin 5,50% 70 | 605 | 60 500 |
| Moët-Hennes. 8%77 | 1580 | 159 |
| Pétr. (Fse) 7,50% 79 | 201 90 | 20 200 |
| Peugeot 6 % 70-75 | 342 | 34 500 |
| Sanofi 10,25 % 77 | 658 | .. |
| SCREG 9,75 % 78 | 154 | 15 400 |
| Téléph. 7 % 74 | 146 50 | 15 200 |
| Thom.-CSF 8,9% 77 | 237 50 | 23 750 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Aciers Peugeot | 48 | 47 90 |
| A.G.F. (St Cent.) | 335 | 335 |
| A.G.P. Vie | 3325 | 3335 |
| Agr. Inc. Madag. | 67 50 | .... |
| Alfred Herlicq | 76 60 | 77 |
| Allobroge | 370 | 361 |
| André Roudière | 88 | 89 |
| Applic. Hydraul. | 270 | 265 |
| Arbel | 46 10 | 46 30 |
| Artois | 325 | 338 |
| At. Ch. Loire | 18 | 17 80 |
| Aussedat-Rey | 23 50 | 22 60 |
| Bain C. Monaco | 83 | 84 |
| Banania | 402 | 402 |
| Banque Hypoth. Eur. | 334 | .... |
| Blanzy-Ouest | 309 90 | 309 90 |
| B.N.P. Intercontin. | 113 50 | 114 |
| Bénédictine | 1389 | 1320 |
| Bon-Marché | 83 50 | 85 |
| Borie | 360 | 355 |
| Bras. Glac. Int. | 560 | .... |
| Calif | 342 | 341 |
| Cambodge | 173 | 180 |
| C.A.M.E. | 97 50 | .... |
| Campenon Bern. | 199 | 199 |
| Caout. Padang | 231 | 230 |
| Carbone-Lorraine | 55 | 56 90 |
| Carnaud S.A. | 97 10 | 99 |
| Caves Roquefort | 742 | 750 |
| C.E.G.Frig. | 160 10 | 162 |
| C.E.M. | 29 | 29 |
| Centen. Blanzy | 820 | 830 |
| Centrest (Ny) | 103 | 101 10 |
| Cerabati | 61 | 60 |
| C.F.F. Ferrailles | 103 | 103 |
| C.F.S. | 611 | .... |
| C.G.I.B. | 310 80 | .... |
| C.G.V. | 94 | 90 20 |
| Chambon (M.) | 340 | 340 |
| Chambourcy (M.) | 1255 | 1225 |
| Champex (Ny) | 105 | 105 |
| Chim. Gde Paroisse | 58 | 58 |
| C.I. Maritime | 345 | 341 |
| Ciments Vicat | 185 | 185 |
| Citram (B) | 121 50 | 121 50 |
| Clause | 325 50 | 335 |
| Cl. MA (Fr.-Bail) | 350 | 350 |
| CMM-Mar Madag. | 4 50 | .... |
| Cochery | 51 50 | .... |
| Cofradel (Ly) | 410 | .... |
| Cogifi | 211 50 | 212 50 |
| Comindus | 450 | 445 |
| Comiphos | 155 70 | 155 10 |
| Comp. Lyon-Alem. | 198 40 | 190 |
| Concorde (La) | 250 | 249 50 |
| C.M.P. | 15 60 | 15 70 |
| Conte S.A. (Li) | 15 80 | 17 d |
| Crédit (C.F.B.) | 199 | 194 |
| Créd. Gén. Ind. | 392 | 391 |
| Crédit Univers. | 437 30 | 454 80 |
| Créditel | 111 | 115 |
| C. Sabl. Seine | 117 | 118 |
| Darblay S.A. | 165 | 167 |
| De Dietrich | 328 | 327 |
| Degremont | 150 | 150 50 |
| Delalande S.A. | 226 | 230 |
| Dalmas-Vieljeux | 560 | 552 |
| Dév. Rég. P.d.C (Li) | 112 | 112 |
| Didot-Bottin | 300 | 301 80 |
| Dist. Indochine | 356 | 359 |
| Drag. Trav. Pub. | 195 | 195 |
| Duc-Lamothe | 273 50 | 249 50 o |
| Dunlop | 6 70 | 6 10 o |
| Eaux Bass. Vichy | 919 | 915 |
| Eaux Vittel | 779 | 800 |
| Ecco | 2480 | 2450 |
| Economats Centre | 425 | 426 |
| Electro-Banque | 220 | 222 50 |
| Electro-Financ. | 478 | 490 |
| Elf-Antargaz | 149 90 | 150 |
| E.L.M. Leblanc | 620 | 610 |
| Entrepôts Paris | 243 | 241 |
| Epargne (B) | 1196 | 1180 |
| Epargne de France | 317 | 319 |
| Epeda-BF | 1325 | 1330 |
| Escaut-Meuse | 334 | 333 |
| Eurocom | 520 | 540 |
| Europ. Accumul. | 39 80 | 41 40 |
| Eternit | 260 20 | 259 50 |
| Félix Potin | 1224 | 1175 o |
| Ferm. Vichy (Ly) | 120 50 | .... |
| Finalens | 89 90 | 87 |
| FIPP | 117 | 95 o |
| Fnac | 199 | 199 |
| Focep (Chât. eau) | 1260 | 1250 |
| Foncière (Cie) | 175 | 177 |
| Fonc. Agache-W. | 75 | .... |
| Fonc. Lyonnaise | 1320 | 1320 |
| Foncina | 145 | 144 |
| Forges Gueugnon | 27 90 | 26 80 |
| Forges Strasbourg | 142 10 | 142 10 |
| Forinter | 1280 | 1270 |
| Fougerolle | 128 | 125 10 |
| France I.A.R.D. | 100 | 103 |
| France (La) | 519 | 526 |
| Frankel | 199 | 191 |
| Fromageries Bel | 749 | 765 |
| From. Paul Renard | 445 50 | 445 50 |
| GAN | 640 | 630 |
| Gaumont | 612 | 612 |
| Gaz et Eaux | 1270 | 1320 |
| Genvrain | 110 | .... |
| Gér. Arm. Hold. | 26 70 | 26 |
| Gerland (Ly) | 590 | 585 |
| Gévelot | 104 70 | 112 30 d |
| Gr. Fin. Constr. | 178 50 | 178 50 |
| Gds Moul. Corbeil | 85 | 85 |
| Gds Moul. Paris | 255 | 255 |
| Groupe Victoire | 429 | 446 |
| G. Transp. Ind. | 126 | .... |
| Huard-U.C.F. | 38 70 | 38 60 |
| Hutchinson | 36 20 | 37 70 |
| Hydro-Energie | 100 | 104 |
| Hydroc. St-Denis | 53 80 | .... |
| Immindo S.A. | 195 80 | 195 |
| Imminvest | 125 | 124 |
| Immobail | 260 | 258 80 |
| Immobanque | 407 | 408 |
| Immob. Marseille | 1350 | 1400 |
| Immofice | 380 | 372 |
| Industrielle Cie | 650 | 840 |
| Interbail (act.) | 320 | 319 50 |
| Invest. (Sté Cent.) | 670 | 660 |
| Jaeger | 80 | 80 |
| Lafitte-Bail | 274 | 272 50 |
| Lambert Frères | 80 | 80 |
| Lampes | 116 60 | 112 |
| La Brosse-Dupont | 78 | 76 |
| Lebon Cie | 755 | 755 |
| Lille-Bonnières | 245 | 240 10 |
| Locabail Immob. | 420 | 420 |
| Loca-Expansion | 139 | 140 |
| Locafinancière | 195 | 200 |
| Locasol | 323 80 | 323 80 |
| Lordex (Ny) | 106 | 106 |
| Louvre | 280 | 284 50 |
| Luchaire S.A. | 215 20 | 224 – |
| Machines Bull | 38 60 | 40 16 |
| Magasins Uniprix | 56 20 | .... |
| Magnant S.A. | 49 10 | 49 20 |
| Maritimes Part. | 138 | 144 |
| Marocaine Cie | 36 10 | 34 70 o |
| Marseille Créd. | .... | .... |
| Métal Déployé | 289 10 | 281 60 |
| M. H. | 40 | 39 90 |
| Mic | 219 50 | .... |
| Mors | 456 70 | 460 |
| Nadella S.A. | 92 | 101 50 |
| Navel Worms | 135 | 135 |
| Navig. (Nat. de) | 58 | 56 |
| Nicolas | 328 | 333 |
| Nodet-Gougis | 65 | 64 |
| OPB Paribas | 121 60 | 122 |
| Optorg | 97 | 98 50 |
| Origny-Desvroise | 126 | 125 |
| Palais Nouveauté | 298 | 298 |
| Paris France | 115 | 115 |
| Paris-Orléans | 145 | 147 |
| Part. Fin. Gest. Im. | 259 | 255 |
| Pathé-Cinéma | 240 | 249 60 |
| Pathé-Marconi | 160 | 149 |
| Piles Wonder | 94 80 | 101 60 |
| Piper-Heidsieck | 380 | 375 |
| P.L.M. | 122 40 | 120 |
| Porcher | 165 | 165 |
| Profils Tubes Est | 7 15 | .... |
| Prouvost ex-Lain.R. | 35 10 | 35 10 |
| Providence S.A. | 365 | 352 10 |
| Publicis | 933 | 983 |
| Raff. Souf. R. | 165 | 165 10 |
| Ressorts Indust. | 93 | 93 50 |
| Révillon | 480 | 475 |
| Ricqlès-Zan | 124 90 | 124 90 |
| Ripolin | 51 20 | 55 |
| Rochefortaise S.A. | 71 | 68 10 |
| Rochette-Cenpa | 16 70 | 16 70 |
| Rosario (Fin.) | 102 50 | 104 50 |
| Rougier et Fils | 59 90 | .... |
| Rousselot S.A. | 365 | 361 |
| Sacer | 44 20 | .... |
| Saclior | 3 20 | .... |
| SAFAA | 67 | 69 70 d |
| Safic-Alcan | 195 | 198 |
| SAFT | 237 20 | .... |
| Seurier Duval | 28 50 | 28 50 |
| Saint-Raphaël | 80 | 79 |
| Salins du Midi | 240 | 240 |
| Santa-Fé | 185 | 189 |
| Satam | 56 10 | 58 30 |
| Savoisienne (M) | 90 | .... |
| SCAC | 199 | 200 |
| Sellier-Leblanc | 288 | 286 |
| Senelle Maubeuge | 157 90 | 153 |
| S.E.P. (M) | 82 | .... |
| Serv. Equip. Véh. | 40 70 | 41 |
| Sicli | 47 | 45 20 o |
| Sicotel | 216 10 | 212 |
| Sintra-Alcatel | 678 | 678 |
| Sinvim | 118 50 | 117 |
| Siph (Plant. Hévéas) | 172 | 171 |
| Siminco | 421 | 421 |
| SMAC Aciéroïd | 151 90 | 151 |
| Sofal financière | 332 | 332 |
| Soffo | 170 | .... |
| Soficomi | 380 | 379 |
| S.O.F.I.P. (M) | 94 10 | .... |
| Sofragi | 745 | 760 |
| Sogepal | 214 | 215 |
| Soudure Autog. | 81 | 82 |
| S.P.E.G. | 107 10 | 111 40 |
| Speichim | 171 60 | 175 |
| S.P.I. | 210 50 | 218 90 |
| Spie Batignolles | 145 60 | 148 90 |
| Stemi | 240 | 240 |
| Synthelabo | 275 | 273 |
| Taittinger | 560 | 613 d |
| Testut-Aequitas | 66 30 | 74 d |
| Thann et Mulh. | 49 | 48 20 |
| Tissmétal | 28 | 29 10 |
| Tour Eiffel | 287 | 286 70 |
| Ufiner S.M.D. | 163 20 | 162 |
| Ugimo | 202 | 200 |
| Unibail | 484 | 483 |
| Unidel | 163 70 | 159 90 |
| U.A.P. | 545 | 545 |
| Union Brasseries | 59 30 | .... |
| Union Habit. | 260 | 262 |
| Un. Imm. France | 268 | 265 |
| Un. Ind. Crédit | 279 | 289 |
| Usinor | 1 26 | 1 30 |
| U.T.A. | 167 | .... |
| Vincey Bourget (Ny) | 8 65 | .... |
| Virax | 50 | 51 50 |
| Waterman S.A. | 290 | 287 50 |
| Brass. du Maroc | 142 | 142 20 |
| Brass. Ouest-Afr. | 19 50 | 19 60 |

### Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 306 | 325 |
| Akzo | 290 | 298 50 |
| Alcan Alum. | 416 | 432 |
| Algemeine Bank | 1390 | 1407 |
| Am. Petrofina | 600 | .... |
| Arbed | 240 | .... |
| Asturienne Mines | 112 | 110 |
| Banco Central | 85 | 90 |
| Bco Pop Espanol | 79 | 79 |
| B. N. Mexique | 7 25 | .... |
| B. Régl. Internat. | 37450 | 36000 |
| Barlow Rand | 120 | 117 |
| Blyvoor | 157 50 | 166 |
| Bowater | 33 | 32 |
| British Petroleum | 70 95 | .... |
| Br. Lambert | 440 | 464 |
| Caland Holdings | 124 | 123 |
| Canadian-Pacific | 445 | 441 |
| Cockerill-Ougre | 30 | .... |
| Cominco | 511 | .... |
| Commerzbank | 688 | 700 |
| Courtaulds | 15 | 15 |
| Dart. and Kraft | 774 | 810 |
| De Beers (port.) | 80 | .... |
| Dow Chemical | 392 | 410 |
| Dresdner Bank | 748 | 755 |
| Entrep. Bell Canada | 257 10 | 257 10 |
| Femmes d'Auj. | 76 20 | .... |
| Finextremer | 261 | .... |
| Finsider | 0 45 | .... |
| Gén. Belgique | 352 | 365 |
| Gevaert | 435 | 430 |
| Glaxo | 125 10 | .... |
| Goodyear | 332 | 342 |
| Grace and Co | 520 | 525 |
| Grand Metropolitan | 55 | 53 80 |
| Gulf Oil Canada | 165 | 163 |
| Hartebeest | 775 | .... |
| Honeywell Inc. | 1310 | 1400 |
| Hoogovens | 119 50 | .... |
| I. C. Industries | 487 | 480 |
| Int. Min. Chem | 490 | 497 |
| Johannesburg | 1450 | .... |
| Kubota | 14 40 | 14 60 |
| Latonia | 261 50 | 262 50 |
| Mannesmann | 570 | 583 |
| Marks-Spencer | 33 | .... |
| Midland Bank Plc | 75 | 75 90 |
| Mineral-Ressourc. | 108 | 104 60 |
| Nat. Nederlanden | 696 | .... |
| Noranda | 229 80 | 228 90 |
| Olivetti | 21 50 | 21 70 |
| Pakhoed Holding | 214 | 215 90 |
| Petrofina Canada | 950 | .... |
| Pfizer Inc. | 485 | 487 |
| Phoenix Assuranc. | 46 60 | 47 50 |
| Pirelli | 11 95 | .... |
| Procter Gamble | 649 | 659 |
| Ricoh Cy Ltd | 48 | 48 10 |
| Rolinco | 1150 | 1170 |
| Robeco | 1222 | 1247 |
| Shell fr. (port.) | 91 50 | .... |
| S.K.F. Aktiebolag | 210 | 210 |
| Sperry Rand | 505 | 506 |
| Steel Cy of Can. | 246 | 250 |
| Stilfontein | 181 | .... |
| Sud. Allumettes | 300 | .... |
| Tenneco | 434 | 440 |
| Thorn EMI | 99 80 | .... |
| Thyssen c. 1 000 | 257 | .... |
| Toray indust. inc | 20 50 | 20 55 |
| Vieille Montagne | 572 | 576 |
| Wagons-Lits | 347 | 347 |
| West Rand | 95 | 92 |

### SECOND MARCHÉ

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.G.P.-R.D. | 960 | 960 |
| Dafsa | 308 30 | 307 50 |
| Far East Hotels | 1 02 | 1 08 |
| Merlin Immobilier | 1830 | 1870 |
| Métallurg. Minière | 134 50 | 134 90 |
| M.M.B | 286 | 286 |
| Novotel S.I.E.H. | 1375 | 1345 |
| Petit Bateau | 352 | 354 50 |
| Petrofigaz | 494 | 492 |
| Sodexho | 2200 | 2200 |
| Sofibus | 221 | 221 |
| Rodamco | 485 | 487 |

### Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Air-Industrie | 11 80 | 9 20 |
| Alser | 170 | .... |
| Cellulose du Pin | 26 | 28 |
| C.G.Maritime | 8 | .... |
| Coparex | 431 | 435 |
| F.B.M. (Li) | 70 | 3 50 o |
| Files.Fourmies | 2 25 | |
| Imp. G.-Lang | 2 66 | 2 40 o |
| La Mure | 61 10 | .... |
| Maurel et Prom | .... | .... |
| Pronuptia | 152 | 140 |
| Rorento N.V. | 728 | 738 |
| Sabl. Morillon Corv. | 129 | 129 d |
| S.K.F.(Applic. méc.) | 60 | .... |
| S.P.R. | 103 50 | 103 |
| Total C.F.N. | 60 | .... |
| Ufinex | 234 | 225 |

### SICAV 11/10

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Actions France | 211 54 | 201 95 |
| Actions-Investiss. | 276 08 | 263 56 |
| Actions sélectives | 317 91 | 303 49 |
| Aedificandi | 339 56 | 323 21 |
| A.G.F. 5000 | 232 88 | 222 32 |
| Agfimo | 355 86 | 339 71 |
| A.G.F. Interfonds | 383 80 | 366 40 |
| Altefi | 231 04 | 220 56 |
| A.L.T.O. | 184 59 | 176 22 |
| Amérique Gestion | 553 09 | 528 01 |
| Ascocic | 21028 15 | 21028 15 |
| Bourse-Investiss. | 272 72 | 260 35 |
| Capital Plus | 1201 92 | 1201 92 |
| C.I.P. | 833 67 | 795 87 |
| Convertimmo | 293 74 | 280 42 |
| Cortexa | 1059 76 | 1011 70 |
| Credinter | 403 59 | 385 29 |
| Croiss. Immobil. | 366 57 | 349 95 |
| Démeter | 62520 95 | 62333 95 |
| Drouot-France | 287 61 | 274 57 |
| Drouot-Investiss. | 714 04 | 681 66 |
| Drouot-Sécurité | 194 15 | 185 35 |
| Energie | 249 26 | 237 96 |
| Epacourt Sicav | 5984 90 | 5955 12 |
| Epargne Associations | 23188 99 | 23119 83 |
| Epargne-Croiss. | 1448 40 | 1382 72 |
| Epargne-Industr. | 424 15 | 404 92 |
| Epargne-Inter | 704 86 | 672 90 |
| Epargne-Oblig. | 174 97 | 167 04 |
| Epargne-Unie | 887 40 | 847 16 |
| Epargne-Valeur | 347 08 | 331 34 |
| Eparoblig | 1061 79 | 1049 69 |
| Eurocic | 8922 12 | 8517 54 |
| Euro-Croissance | 406 50 | 388 07 |
| Foncier Investiss. | 634 | 605 25 |
| France-Garantie | 275 80 | 270 20 |
| France-Investiss. | 415 67 | 396 82 |
| Fr.-Obl. (nouv.) | 400 12 | 381 98 |
| Francic | 231 52 | 221 02 |
| Fructidor | 232 96 | 222 40 |
| Fructifrance | 406 91 | 388 46 |
| Fructivar | 57672 22 | 57429 85 |
| Gestion Associations | 111 29 | 108 58 |
| Gestion Mobilière | 579 09 | 552 83 |
| Gest. Rendement | 491 94 | 469 83 |
| Gest. Sél. France | 360 86 | 344 52 |
| Haussmann Oblig. | 1215 27 | 1160 16 |
| Horizon | 607 91 | 580 34 |
| I.M.S.I. | 361 07 | 344 70 |
| Indo-Suez Valeurs | 657 81 | 627 98 |
| Ind. française | 11198 18 | 10878 61 |
| Interoblig. | 10442 76 | 9969 22 |
| Intersélect France | 269 18 | 256 95 |
| Intervaleurs Indust. | 390 50 | 372 79 |
| Invest. Obligataire | 12103 93 | 12078 77 |
| Invest. St-Honoré | 701 57 | 669 76 |
| Laffitte-crt-terme | 114671 54 | 114671 54 |
| Laffitte-Expansion | 851 72 | 822 17 |
| Laffitte-France | 186 55 | 178 07 |
| Laffitte-Oblig. | 137 24 | 131 02 |
| Laffitte-Rend. | 206 94 | 197 56 |
| Laffitte-Tokyo | 879 20 | 839 33 |
| Lion-Associations | 10805 41 | 10805 41 |
| Livret portefeuille | 496 26 | 473 75 |
| Mondiale Investissem. | 347 87 | 332 10 |
| Monecic | 53216 23 | 53216 23 |
| Multi-Obligations | 476 84 | 455 22 |
| Natio.-Assoc. | 21961 86 | 21918 02 |
| Natio.-Epargne | 11920 45 | 11802 43 |
| Natio.-Inter. | 952 36 | 909 16 |
| Natio.-Placements | 58788 48 | 58788 48 |
| Natio.-Valeurs | 486 71 | 464 64 |
| Oblisem | 164 98 | 157 50 |
| Pacifique St-Honoré | 412 04 | 393 36 |
| Paribas Epargne | 11527 69 | 11481 76 |
| Paribas Gestion | 560 48 | 535 06 |
| Patrimoine-Retraite | 1098 95 | 1077 40 |
| Phenix Placements | 230 04 | 228 90 |
| Pierre Investiss. | 412 89 | 394 15 |
| Placement crt-terme | 50421 38 | 50421 38 |
| Province Investiss. | 267 64 | 255 50 |
| Rendem. St-Honoré | 11500 42 | 11443 20 |
| Sécur. Mobilière | 400 50 | 382 34 |
| Sél.court terme | 11544 42 | 11468 48 |
| Sélec. Mobil. Div. | 343 96 | 328 36 |
| Sélection-Rendem. | 169 78 | 162 08 |
| Sélect. Val. Franç. | 191 06 | 182 40 |
| Sicav-Associations | 1032 85 | 1030 79 |
| S.F.I. fr. et étr. | 457 | 436 28 |
| Sicavimmo | 470 96 | 449 60 |
| Sicav 5000 | 202 42 | 193 24 |
| Sivafrance | 307 58 | 293 61 |
| Sivam | 321 22 | 306 65 |
| Sivarepta | 191 92 | 183 22 |
| Sivinter | 374 16 | 357 19 |
| S.I.-Est | 979 24 | 934 84 |
| S.I.G. | 797 17 | 780 15 |
| S.N.I. | 1052 43 | 1004 71 |
| Solrinvest | 449 91 | 429 51 |
| Sogepargne | 302 93 | 289 19 |
| Sogevar | 883 06 | 843 04 |
| Sogintar | 1142 95 | 1091 12 |
| Soleil Investiss. | 475 88 | 454 30 |
| U.A.P. Investiss. | 354 96 | 338 85 |
| Unifrance | 247 82 | 236 58 |
| Unifoncier | 657 10 | 627 30 |
| Unigestion | 638 46 | 609 51 |
| Uni-Japon | 1108 34 | 1058 08 |
| Unirente | 1738 71 | 1681 54 |
| Univar | 12721 22 | 12721 22 |
| Valorem | 395 89 | 377 94 |
| Valorg | 10676 96 | 10623 83 |
| Valrel | 117130 89 | 117013 88 |
| Worms Investiss. | 719 28 | 686 66 |

• : prix précédent.

# Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 1993 | 4,5 % 1973 | 1980 | 1975 | 1971 | 1980 |
| 3028 | C.N.E. 3 % | 3040 | 3018 | 3020 | 3001 |
| 178 | Accor | 185 | 182 | 182 | 182 |
| 780 | Agence Havas | 820 | 830 | 830 | 820 |
| 460 | Air Liquide | 488 | 494 | 494 | 484 20 |
| 335 | Als. Superm. | 400 | 410 | 410 | 410 |
| 75 | A.L.S.P.I. | 77 90 | 77 90 | 78 | 76 50 |
| 153 | Alsthom-Atl. | 155 20 | 158 | 158 | 156 90 |
| 1000 | Amrep | 945 | 945 | 945 | 927 |
| 330 | Applic. gaz | 355 | 359 | 360 | 364 90 |
| 285 | Arjom. Prioux | 350 50 | 345 | 345 | 346 |
| 980 | Aux. Entrepr. | 1000 | 1000 | 1000 | 981 |
| 460 | Av. Dass.-Br. | 455 | 455 | 455 | 446 |
| 220 | Bail-Equipem. | 229 10 | 227 80 | 227 80 | 225 |
| 490 | Bail-Investiss. | 520 | 527 | 527 | 517 |
| 320 | Cie Bancaire | 362 | 365 | 363 | 364 80 |
| 105 | Bazar H.-V. | 108 80 | 109 | 109 | 111 |
| 305 | Béghin-Say | 294 | 298 | 298 | 290 20 |
| 645 | Bic | 663 | 660 | 660 | 660 |
| 235 | B.I.S. | 272 | 268 | 268 | 263 50 |
| 1350 | Biscuit (Géné.) | 1425 | 1440 | 1450 | 1440 |
| 1480 | Bongrain S.A. | 1607 | 1605 | 1605 | 1629 |
| 700 | Bouygues | 714 | 724 | 724 | 714 |
| 1970 | B.S.N.-G.D. | 2171 | 2240 | 2200 | 2201 |
| 1330 | Carrefour | 1337 | 1335 | 1339 | 1335 |
| 960 | Casino | 945 | 951 | 960 | 536 |
| 555 | Codis | 540 | 540 | 540 | 540 |
| 220 | Cetelem | 290 | 300 | 300 | 300 |
| 570 | C.F.A.O. | 540 | 535 | 536 | 525 |
| 73 | C.F.D.E. | 72 20 | 72 40 | 72 40 | 72 |
| 10 | Ch. FranceDunk. | 8 20 | 8 10 | 8 10 | 8 20 |
| 240 | Charg. Réunis | 285 | 288 | 284 | 288 |
| 20 | Chiers-Châtill. | 17 70 | 18 | 18 | 18 |
| 182 | Ciments franç. | 190 | 191 50 | 191 50 | 194 |
| 1290 | C.I.T. Alcatel | 1330 | 1366 | 1335 | 1330 |
| 665 | Club Méditerr. | 681 | 676 | 675 | 675 |
| 103 | Codetel | 104 | 105 | 106 20 | 103 10 |
| 178 | Colimeg | 182 | 179 90 | 180 | 178 10 |
| 210 | Coles | 200 | 200 | 200 | 196 |
| 117 | Compt. Entrepr. | 115 60 | 117 | 122 | 117 |
| 260 | Compt. Mod. | 250 | 254 | 254 | 254 |
| 485 | Créd. Foncier | 545 | 558 | 558 | 558 |
| 189 | Crédit F. Imm. | 207 50 | 210 | 213 | 210 |
| 375 | Crédit Nat. | 387 | 390 | 393 | 380 |
| 64 | Creusot-Loire | 51 50 | 49 | 47 10 | 48 10 |
| 127 | Crouzet | 129 50 | 128 | 128 | 130 |
| 285 | C.S. Saupiquet | 327 | 325 | 325 | 325 |
| 1050 | Damart-Servip | 1138 | 1150 | 1150 | 1130 |
| 550 | Darty | 679 | 675 | 675 | 671 |
| 595 | Docks France | 559 | 563 | 563 | 552 |
| 75 | D.M.C. | 82 | 81 | 82 70 | 80 |
| 900 | Dumez | 885 | 892 | 892 | 892 |
| 380 | Eaux (Gén.) | 403 | 419 50 | 418 | 411 20 |
| 180 | Elf-Aquitaine | 171 60 | 173 80 | 174 20 | 173 |
| 164 | — (certific.) | 159 80 | 159 80 | 161 | 156 50 |
| 1590 | Essilor | 1875 | 1825 | 1830 | 1825 |
| 340 | Esso S.A.F. | 330 | 334 50 | 334 50 | 330 |
| 510 | Eurafrance | 641 | 644 | 644 | 644 |
| 720 | Euromarché | 705 | 700 | 700 | 700 |
| 570 | Europe n° 1 | 599 | 589 | 589 | 600 |
| 655 | Facom | 746 | 732 | 738 | 718 |
| 940 | Fichet-Bauche | 770 | 810 | 815 | 804 |
| 156 | Finextel | 157 | 159 | 159 | 156 |
| 173 | Fives-Lille | 175 50 | 175 50 | 175 50 | 174 90 |
| 38 | Fonderie (Gén.) | 30 90 | 31 50 | 32 | 30 90 |
| 88 | Fraissinet | 85 | 85 | 85 | 84 |
| 410 | Francarep | 423 80 | 424 | 424 | 425 |
| 155 | Gal. Lafayette | 150 | 150 | 148 | 150 |
| 1090 | Gén. Géophys. | 996 | 993 | 993 | 993 |
| 355 | GTM-Entrepose | 374 | 384 | 388 | 380 |
| 320 | Guyenne-Gasc. | 328 | 320 | 320 | 322 |
| 1160 | Hachette | 1245 | 1250 | 1250 | 1237 |
| 270 | Hénin (La) | 312 | 317 | 318 | 313 50 |
| 69 | Imétal | 65 50 | 65 50 | 65 60 | 65 50 |
| 230 | Imm. Plaine-M. | 256 | 257 | 257 | 252 |
| 345 | Ind. et Particip. | 323 | 322 | 325 | 316 |
| 840 | Inst. Mérieux | 765 | 768 | 770 | 753 |
| 1300 | Intertechnique | 1150 | 1200 | 1210 | 1200 |
| 154 | J. Lefebvre | 150 | 148 | 148 | 147 |
| 163 | Jeumont Ind. | 143 50 | 145 | 145 | 142 70 |
| 380 | Lab. Bellon | 430 | 442 | 446 | 442 |
| 290 | Lafarge-Coppée | 260 | 260 | 260 20 | 260 |
| 1890 | Legrand | 1900 | 1885 | 1890 | 1885 |
| 1170 | Lesieur | 1280 | 1280 | 1280 | 1270 |
| 225 | Locafrance | 228 80 | 229 | 227 | 232 |
| 530 | Locindus | 562 | 570 | 569 | 558 |
| 710 | Lyonn. Eaux | 779 | 788 | 787 | 778 |
| 400 | Mais. Phénix | 383 | 356 | 356 | 356 |
| 855 | Majorette (Ly) | 865 | 845 | 846 | 840 |
| 94 | Manurhin | 85 80 | .... | .... | .... |
| 72 | Mar. Wendel | 73 90 | 73 90 | 73 90 | 75 |
| 1090 | Martell | 1160 | 1153 | 1153 | 1133 |
| 880 | Merlin-Gerin | 925 | 927 | 927 | 927 |
| 1030 | Matra | 1070 | 1065 | 1061 | 1065 |
| 820 | Michelin | 786 | 780 | 782 | 770 |
| 1030 | Midi (Cie) | 1182 | 1165 | 1166 | 1142 |
| 158 | Midland Bk S.A. | 165 | 166 50 | 165 60 | 168 80 |
| 112 | Mines Kali (Sté) | 112 30 | 112 30 | 112 30 | 112 |
| 46 | M.M. Penarroya | 46 | 46 50 | 46 50 | 46 50 |
| 1200 | Moët-Hennessy | 1335 | 1339 | 1335 | 1339 |
| 485 | Mot. Leroy-S. | 535 | 540 | 543 | 530 |
| 92 | Moulinex | 89 | 87 50 | 87 60 | 87 20 |
| 460 | Mumm | 512 | 511 | 511 | 501 |
| 188 | Navig. Mixtes | 186 | 186 | 186 | 186 |
| 9 | Nobel-Bozel | 9 30 | 9 | 9 | 8 95 |
| 56 | Nord-Est | 56 50 | 57 | 56 | 56 |
| 300 | Nordon (Ny) | 295 | 290 | 290 | 285 |
| 70 | Nouvelles Gal. | 68 | 68 | 67 90 | 68 |
| 650 | Occident. (Gén.) | 638 | 632 | 632 | 632 |
| 180 | Olida-Caby | 214 | 210 | 205 50 | 206 |
| 940 | Omn. F. Paris | 961 | 962 | 962 | 945 |
| 140 | Opfi-Paribas | 148 50 | 148 80 | 148 80 | 148 |
| 1830 | Oréal (L') | 2030 | 2010 | 2015 | 2010 |
| 58 | Papet. Gascogne | 55 | 54 10 | 54 10 | 53 10 |
| 595 | Paris-Réescompt. | 585 | 580 | 580 | 570 |
| 148 | Pechelbronn | 164 50 | 168 | 169 | 164 60 |
| 446 | Penhoet | 457 | 463 | 462 | 458 |
| 760 | Pernod-Ricard | 884 | 886 | 880 | 886 |
| 155 | Pétroles (Fse) | 156 70 | 155 | 155 | 155 |
| 37 | — (certific.) | 38 | 38 80 | 38 70 | 38 40 |
| 73 | Pétroles B.P. | 68 90 | 69 90 | 70 50 | 69 60 |
| 220 | Peugeot S.A. | 207 | 205 50 | 212 | 205 50 |
| 80 | Poclain | 78 | 78 50 | 78 50 | 79 |
| 350 | Pollet | 335 | 329 | 329 | 323 |
| 118 | Pompey | 116 | 115 50 | 115 50 | 113 50 |
| 305 | P.M. Labinal | 324 90 | 317 | 317 | 317 |
| 1090 | Presses Cité | 1280 | 1278 | 1272 | 1278 |
| 745 | Prétabail Sic. | 790 | 796 | 796 | 800 |
| 230 | Primagaz | 245 | 242 10 | 241 | 247 |
| 110 | Printemps | 116 90 | 118 20 | 117 | 119 |
| 1120 | Promodès | 1194 | 1160 | 1160 | 1160 |
| 400 | Radiotechn. | 411 50 | 411 | 415 | 411 |
| 82 | Raffin. (Fse) | 83 | 82 | 82 10 | 80 55 |
| 1090 | Redoute (La) | 1165 | 1170 | 1164 | 1170 |
| 600 | Roussel-Uclaf | 582 | 590 | 590 | 590 |
| 1005 | Rue Impériale | 1195 | 1250 | 1250 | 1160 |
| 149 | Sade | 151 60 | 152 | 152 | 152 |
| 1320 | Sagem | 1375 | 1390 | 1390 | 1398 |
| 340 | St-Louis B. | 342 | 344 | 344 | 337 10 |
| 425 | Sanofi | 459 50 | 464 | 464 | 461 |
| 280 | S.A.T. | 313 50 | 315 50 | 315 50 | 314 90 |
| 20 | Saulnes | 18 40 | 18 05 | 18 05 | 18 05 |
| 128 | Schneider | 88 | 84 | 84 | 85 |
| 42 | S.C.O.A. | 41 50 | 42 45 | 42 45 | 42 |
| 140 | S.C.R.E.G. | 138 | 141 | 141 | 140 |
| 355 | Seb | 370 50 | 367 | 367 | 387 |
| 250 | Sefimeg | 253 50 | 253 | 253 | 249 |
| 685 | S.F.I.M. | 690 | 708 | 707 | 684 |
| 145 | S.G.E.-S.B. | 140 | 138 50 | 139 80 | 136 |
| 785 | Sign. Ent. El. | 832 | 829 | 829 | 830 |
| 425 | Silic | 429 | 425 | 425 | 430 |
| 280 | Simco | 283 10 | 285 20 | 285 20 | 283 |
| 124 | Simnor | 125 | 124 80 | 124 80 | 124 40 |
| 1100 | Skis Rossignol | 1240 | 1240 | 1240 | 1216 |
| 430 | Sogerap | 440 | 450 | 450 | 442 |
| 440 | Sommer-Allib. | 533 | 536 | 535 | 525 |
| 360 | Source Perrier | 366 80 | 365 50 | 365 50 | 365 |
| 235 | Talcs Luzenac | 339 | 340 | 340 | 335 20 |
| 1150 | Tél. Elect. | 1305 | 1310 | 1302 | 1310 |
| 186 | Thomson-C.S.F. | 179 50 | 182 | 180 50 | 178 40 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 1960 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 230 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 489 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 168 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 280 10 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 78 50 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 1674 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 1001 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 1098 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 276 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 438 90 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 705 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 199 10 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 1349 |
| 930 | B. Ottomane | 942 | 940 | 940 | .... |
| 590 | BASF (Akt) | 663 | 661 | 661 | 670 |
| 585 | Bayer | 668 | 667 | 663 | 654 |
| 605 | Buffelsfont. | 558 | 575 | 565 | 573 |
| 40 | Charter | 39 45 | 38 85 | 38 85 | 39 85 |
| 525 | Chase Manh. | 525 | 533 | 533 | 534 |
| 345 | Cie Pétr. Imp. | 323 | 327 | 327 | 322 |
| 95 | De Beers | 90 | 90 30 | 90 30 | 89 60 |
| 1230 | Deutsche Bank | 1310 | 1315 | 1295 | 1322 |
| 157 | Dome Mines | 153 10 | 155 | 153 50 | 157 |
| 355 | Driefontein Cst | 353 50 | 359 50 | 355 | 361 |
| 545 | Du Pont-Nem. | 549 | 565 | 562 | 566 |
| 705 | Eastman Kodak | 783 | 785 | 784 | 780 |
| 186 | East Rand | 177 50 | 179 70 | 175 10 | 182 |
| 680 | Ericsson | 642 | 640 | 644 | 634 |
| 390 | Exxon Corp. | 397 | 416 | 416 | 409 |
| 655 | Ford Motors | 714 | 731 | 729 | 727 |
| 475 | Free State | 485 | 470 | 465 10 | 470 |
| 290 | Gencor | 272 | 271 | 268 | 275 |
| 360 | Gén. Belgique | 358 | 359 | 359 | 355 |
| 520 | Gén. Electr. | 603 | 610 | 606 | 606 |
| 765 | Gen. Motors | 820 | 844 | 843 | 832 |
| 95 | Goldfields | 91 90 | 91 20 | 91 90 | 89 40 |
| 245 | Harmony | 240 80 | 242 | 235 10 | 238 |
| 38 | Hitachi | 43 85 | 43 85 | 43 55 | 43 70 |
| 610 | Hoechst Akt. | 718 | 702 | 702 | 716 |
| 87 | Imp. Chemical | 97 70 | 96 10 | 96 | 94 60 |
| 180 | Inco. Limited | 176 50 | 178 80 | 178 50 | 175 20 |
| 1290 | IBM | 1415 | 1455 | 1450 | 1442 |
| 61 | Ito-Yokado | 74 | 73 40 | 72 20 | 72 80 |
| 460 | ITT | 495 | 481 | 484 | 480 |
| 73 | Matsushita | 83 90 | 84 20 | 83 70 | 82 95 |
| 990 | Merck | 1100 | 1135 | 1129 | 1135 |
| 830 | Minnesota M. | 978 | 991 | 991 | 973 |
| 330 | Mobil Corp. | 330 | 343 80 | 343 20 | 340 50 |
| 19510 | Nestlé | 20650 | 20800 | 20800 | 20800 |
| 760 | Norsk Hydro | 808 | 820 | 800 | 804 |
| 1120 | Petrofina | 1152 | 1166 | 1166 | 1146 |
| 680 | Philip Morris | 753 | 753 | 753 | 746 |
| 167 | Philips | 170 | 175 50 | 175 | 173 |
| 490 | Pres. Brand | 497 | 510 | 489 | 500 |
| 515 | Président Steyn | 511 | 529 | 520 | 533 |
| 1120 | Quilmès | 1239 | 1205 | 1205 | 1200 |
| 1450 | Randfontein | 1365 | 1381 | 1350 | 1381 |
| 475 | Royal Dutch | 499 50 | 515 | 510 | 511 |
| 105 | Rio Tinto Zinc | 96 | 95 90 | 95 10 | 94 80 |
| 395 | St Helena Co | 393 | 402 | 400 | 410 |
| 580 | Schlumberger | 582 | 611 | 609 | 606 |
| 96 | Shell transp. | 95 50 | 95 90 | 95 90 | 95 20 |
| 1350 | Siemens A.G. | 1526 | 1526 | 1525 | 1526 |
| 158 | Sony | 178 50 | 179 10 | 177 | 175 60 |
| 225 | T.D.K. | 239 | 237 | 237 | 233 |
| .... | Unilever | 880 | 885 | 887 | 882 |
| 720 | Unit. Techn. | 736 | 754 | 754 | 745 |
| 1260 | Vaal Reefs | 1228 | 1240 | 1233 | 1260 |
| 580 | West Deep | 568 | 580 | 565 | 580 |
| 550 | West Hold. | 549 | 568 | 550 | 560 |
| 460 | Xerox Corp. | 498 | 517 | 517 | 513 |
| 2 80 | Zambia Corp. | 2 61 | 2 61 | 2 62 | 2 65 |

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

### COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 11/10 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 7 920 | 7 905 | 7 680 | 8 080 |
| Allemagne (100 DM) | 308 680 | 306 390 | 296 | 316 |
| Belgique (100 F) | 15 037 | 15 035 | 14 | 15 100 |
| Pays Bas (100 fl.) | 273 240 | 273 320 | 260 | 280 |
| Danemark (100 krd) | 84 880 | 84 760 | 79 | 87 |
| Norvège (100 k) | 108 850 | 108 690 | 104 | 111 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 12 020 | 11 954 | 11 400 | 12 200 |
| Grèce (100 drachmes) | 8 584 | 8 580 | 7 500 | 9 600 |
| Italie (1 000 lires) | 5 041 | 5 040 | 4 707 | 5 200 |
| Suisse (100 fr.) | 377 570 | 376 850 | 366 | 387 |
| Suède (100 krs) | 102 300 | 102 200 | 99 | 106 |
| Autriche (100 sch) | 43 630 | 43 620 | 42 500 | 44 500 |
| Espagne (100 pes.) | 5 270 | 5 260 | 4 950 | 5 550 |
| Portugal (100 esc.) | 8 390 | 8 380 | 5 800 | 7 |
| Canada ($ can 1) | 6 440 | 6 419 | 6 200 | 6 540 |
| Japon (100 yens) | 3 412 | 3 409 | 3 280 | 3 440 |

### MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 11/10 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 102150 | 102400 |
| Or fin (en lingot) | 102150 | 102250 |
| Pièce française (20 fr) | 681 | 676 |
| Pièce française (10 fr) | 399 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 666 | 663 |
| Pièce latine (20 fr) | 635 | 638 |
| Souverain | 802 | 801 |
| Pièce de 20 dollars | 4250 | 4220 |
| Pièce de 10 dollars | 1980 | 1980 |
| Pièce de 5 dollars | 1340 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 4225 | 4280 |
| Pièce de 10 florins | 665 | 665 |

Le Monde



Le numéro du « Monde » daté 12 octobre 1983 a été tiré à 494 352 exemplaires

# Une mise en demeure de la Haute Autorité à Radio-Solidarité

***La Haute Autorité de la communication audiovisuelle a adressé, mardi 11 octobre, une lettre à la station parisienne Radio-Solidarité, la mettant en demeure de rejoindre, d'ici au 17 octobre prochain, la fréquence du 103,9 MHz qui lui est officiellement attribuée, ou de cesser ses émissions. Cette sommation intervient après plusieurs mois de négociations entre la Haute Autorité et la peu conciliante « Voix de l'opposition », et suit la publication successive de deux ordonnances de référé lui enjoignant de cesser le brouillage, par sa position illicite sur la bande FM, des émissions de deux autres radios.***

**De son côté, M. Lucien Sfez, président du Conseil national de la communication audiovisuelle (C.N.C.A.), a saisi la présidente de la Haute Autorité et condamne *« la lenteur extrême dans l'application de la loi »*.**

Mariée le 6 mai à trois radios dont elle n'avait que faire (La voix du lézard, Arlequin, Fréquence arts et spectacles), *« reléguée »* en bout de bande (103,9 MHz) pour mieux être *« oubliée »*, peut-être bien *« brouillée »* par l'armée toute proche (104-108 MHz), Radio-Solidarité, qui émet sur 89,8 MHz, une fréquence historique», allait vite se rebeller. Le 103,9 MHz ? *« Inaudible, trop excentré »*, dit-elle, accusant le pouvoir de vouloir l'*« étouffer »*, la *« bâillonner »*, voire la *« persécuter »*. Un complot politique en quelque sorte, auquel sa *« lutte »* au nom des libertés et puis du pluralisme, sa *« foi »*, l'*« appui »* des auditeurs et de toute l'opposition *« auraient dû »*, pense-t-elle, la faire échapper.

Réunions, convocations, négociations auprès de la Haute Autorité. On vérifie pour la rassurer la bonne qualité du 103,9 MHz. On prend des garanties sur sa parfaite quiétude et sa bonne réception... Radio-Solidarité persiste. On lui demande de vérifier son matériel d'émission, suspect de perturber quelques fréquences aériennes... elle crie à la persécution. Quelques policiers, se trompant de radio et d'étage, montrent leurs képis dans l'entrée... elle proclame l'état de siège, la directrice au micro n'hésitant pas à prédire *« une nouvelle affaire Lucet »* (*le Monde* du 20 août). L'immunité, sent-elle, risque de ne pouvoir durer ? MM. Charles Pasqua, sénateur R.P.R des Hauts-de-Seine, Pierre-Christian Taittinger, vice-président du Sénat et Adolphe Chauvin, vice-président du groupe U.C.D.P., promettent d'intervenir auprès du bureau du Sénat pour qu'éventuellement la station y trouve asile...

Mais la perspective du 30 septembre, butoir fixé par la Haute Autorité pour que chaque station se conforme à son autorisation, provoque quelques mouvements. Seules en fait, N.R.J., bloquée dit-elle par Radio-Libertaire, Radio-Montmartre, mécontente de son regroupement, et Radio-Solidarité refusent encore d'obtempéré. Après quarante jours de brouillage sur ce qui devait être sa fréquence, Nova-Ivre se fâche, engage un référé, et, le 5 octobre dernier, le tribunal de grande instance de Paris enjoint Radio-Solidarité *« à cesser de troubler de quelque manière que ce soit, et notamment par l'usage d'une fréquence radio-électrique non expressément autorisée à son profit »* les émissions de Nova-Ivre.

Selon ce jugement – le premier du genre – la *« décision »* prise par la Haute Autorité et publiée au *Journal officiel « constitue un titre auquel provision doit-être due et dont la méconnaissance ne peut que constituer un trouble manifestement illicite »*.

Un trouble qui, visiblement n'émeut pas trop la directrice de la station, puisque le 6 octobre elle annonce à l'antenne l'émission d'un second signal sur 89 MHz. Stupéfaction de Canal-89, installée légalement sur cette fréquence, et brouillée en un éclair. Panique. Introduction d'un référé. Et le 8 octobre, un jugement « exécutoire sur minute » condamne Solidarité à quitter le 89 MHz, sous astreinte de 8 000 F par jour. *« Nous gênons sur 89 ?* s'étonne Radio-Solidarité. *Allons sur 96... »*

*La lettre signée par M^me Cotta* va-t-elle mettre un terme à cette partie de bras de fer entamée depuis longtemps entre le pouvoir et la radio de l'opposition ? La Haute Autorité le voudrait, qui a fait preuve d'une patience étonnante dont commençaient à s'irriter à la fois les autres radios, choquées de ce traitement privilégié, le ministère de la communication et le C.N.C.A. *« Tout ce qui était humainement possible aura été tenté »*, explique la Haute Autorité. Radio-Solidarité préfère jouer les martyrs.

ANNICK COJEAN.

# M. Michel Guy deviendrait vice-président du Festival d'Avignon

**M. Michel Guy, directeur du Festival d'automne, secrétaire d'Etat à la culture de 1974 à 1976, va devenir le vice-président délégué du conseil d'administration du Festival d'Avignon.**

**Cette nomination devrait être proposée par M. Jean-Pierre Roux, nouveau maire (R.P.R.) de la ville, le 4 novembre prochain, en réunion du conseil d'administration du festival.**

**Le contrat de M. Bernard Faivre d'Arcier, actuel directeur du festival, arrive à expiration après l'été 1984.**

*« Je serai donc,* déclare M. Michel Guy, *l'œil du conseil d'administration sur le festival ou plutôt le conseiller du maire en cette matière. Il ne s'agit pas d'un rôle exécutif, j'apporterai ce qui peut être mon aide tant à la municipalité qu'au festival, mais ne me mêlerai pas de près de la programmation. » « D'ailleurs,* ajoute-t-il, *il est déjà convenu que, si M. Bernard Faivre d'Arcier souhaitait voir renouveler son contrat, sa demande serait volontiers acceptée. »*

M. Michel Guy affirme que, contrairement à ce qui pourrait être sous-entendu, les « collaborations » Festival d'Avignon-Festival d'Automne du type coproduction, telles qu'elles existent depuis longtemps, ne seront pas multipliées pour autant. Les deux manifestations, selon lui, *« n'ont pas le même objet »*. Le directeur du Festival d'Automne – dont le mandat, rappelons-le, a été prolongé fin 1981 pour cinq ans – assure qu'il n'est aucunement question pour lui de succéder à l'actuel directeur du Festival d'Avignon.

M.L. B.

## Selon Associated Press

# MOSCOU DONNERAIT UNE NOUVELLE VERSION DES CIRCONSTANCES DE LA DESTRUCTION DU BOEING SUD-CORÉEN

L'agence Associated Press fait état d'informations recueillies mardi 11 octobre *« de sources officielles soviétiques »* selon lesquelles deux des trois installations radars de la péninsule du Kamtchatka qui auraient dû détecter le vol du Boeing sud-coréen abattu le 1^er septembre dernier ne fonctionnaient pas, et que l'intrusion de l'avion dans l'espace aérien soviétique n'a été confirmée que lorsqu'il a survolé l'île de Sakhaline.

Selon les mêmes sources, ajoute l'agence, le commandement de la défense aérienne soviétique a réagi avec confusion après la découverte de l'intrusion de l'appareil, et les commandants ainsi que les pilotes impliqués dans la destruction de l'appareil ignoraient qu'il s'agissait d'un avion civil transportant deux cent soixante-neuf personnes.

Toujours selon les mêmes sources qui, indique A.P., *« ne peuvent pas être identifiées »*, les responsables de la défense ont ordonné la destruction de l'avion parce qu'ils disposaient de la preuve qu'il transmettait des informations d'espionnage aux installations américaines.

# VIVE REMONTÉE DU DOLLAR PLUS DE 7,98 F

**Très rapide la semaine dernière, la baisse du dollar sur les marchés des changes s'est brutalement interrompue mardi 11 octobre et a, même, fait place, mercredi 12 octobre, à une remontée accélérée. En deux jours, le cours de la monnaie américaine est passé, à Francfort, de 2,5750 DM à 2,61 DM et, à Paris, de 7,89 F à 7,9850 F.**

**Cette reprise brutale est due aux craintes d'un raffermissement des taux d'intérêt aux Etats-Unis, après les déclarations faites à Honolulu par M. Paul Volcker, président de la Reserve fédérale, sur la *« stabilité des prix, souci prioritaire »*. La vigueur de la reprise économique pourrait inciter les autorités monétaires à ne pas assouplir leur politique. La conséquence a été une hausse du loyer de l'argent au jour le jour entre banques (les Federal Funds), à plus de 9,50 %, et de l'euro dollar à six mois, qui frôle 10 % contre 9 1/2 % auparavant. La menace qui plane sur le détroit d'Ormuz a, également, stimulé le dollar.**

**En Europe, la baisse du mark par rapport au dollar s'est répercutée à Paris, où le cours de la monnaie allemande est repassé en dessous de son cours pivot de 3,0766, cotant 3,0580 francs mercredi matin.**

● *Mort d'un Iranien à Paris.* – La brigade criminelle a été chargée de l'enquête sur la mort d'un ressortissant iranien âgé de cinquante-quatre ans, Garabed Farman, retrouvé tué, mardi 11 octobre, d'une balle de pistolet, dans son appartement, 44, rue Guersant, à Paris-17^e. Il pourrait s'agir d'un suicide.

## LE DÉBAT SUR LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

# Ambiguïté

par JEAN-MICHEL QUATREPOINT

M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, a réussi mardi 11 octobre, devant l'Assemblée nationale, un très bel exercice de style. Parler près de 90 minutes, sans notes ni lapsus, sur un sujet – la politique industrielle – qui ne se prête guère aux envolées lyriques n'est pas à la portée de tous. A l'évidence, M. Fabius fait partie de ces « surdoués » que le système français sait si bien sécréter. Homme politique jusqu'au bout des ongles, il continue patiemment, prudemment, son ascension vers les sommets de l'Etat. *« Il y a du Giscard dans cet homme »*, entendait-on hier dans les couloirs de l'Assemblée après la prestation du jeune ministre de l'industrie.

Au-delà de la performance technique, les citoyens et les parlementaires étaient en droit d'attendre du ministre une définition claire et précise de la stratégie industrielle de la France. *« Constat, objectif, moyens et conditions »*... Dans un devoir – pardon un discours – bien construit, bien policé, tous les sujets ont été abordés. Sans doute, les spécialistes n'auront-ils rien appris de très nouveaux. *Si ce n'est la création d'une* Commission nationale tripartite syndicat-patronat-gouvernement – de l'industrie, en liaison avec le Commissariat au Plan, chargée de suivre les activités industrielles et l'organisation en 1985 d'une grande exposition de la technologie, de la recherche et de l'industrie.

Personne n'attendait, à vrai dire, l'annonce de telle ou telle mesure spectaculaire. Mais on pouvait espérer des orientations plus tranchées qu'auparavant, des choix plus marqués. Moderniser l'appareil productif, former les hommes, développer un tissu industriel... qui ne saurait souscrire à de tels objectifs ! Reste à savoir comment. Or, sur ce plan, M. Fabius laisse toujours planer l'ambiguïté. *« Adapter les industries de base, renforcer les industries de transformation, valoriser les atouts énergétiques et agricoles, donner la priorité aux secteurs de l'avenir. »* C'est bien une action tous azimuts que l'on entend mener : pas à pas, cahin-caha, sans trop de vagues. En espérant qu'avec le temps et la bonne volonté de tous les choses s'arrangeront, et que le dilemme emploi-compétitivité se résoudra de lui-même.

Or l'explosion technologique que le monde connaît entraîne une accélération de l'histoire. Tout va plus vite, et tout retard dans les choix ne fait qu'aggraver la situation. Ainsi en est-il de la sidérurgie, où chacun sait que les objectifs arrêtés en 1982 ne correspondaient pas aux réalités. Or, M. Fabius déclare : *« Nous devons non pas remettre en cause les choix envisagés qui ont été faits mais rester à l'affût des modifications de notre environnement. »* Formule peu claire qui témoigne de cette difficulté du gouvernement et du ministre de l'industrie à trancher dans le vif. Dans la sidérurgie comme ailleurs. Car, outre les drames sociaux que cela entraînerait – mais ils auront lieu de toute façon – ces dossiers des entreprises et secteurs en difficulté comportent pour tout ministre de l'industrie de sérieux risques pour sa carrière politique. Comment s'étonner, dans ces conditions, que les ministres « politiques » qui ont eu en charge le dossier de l'industrie aient toujours répugné à arrêter des décisions aussi brutales que douloureuses ?

(Lire nos informations pages 10 et 11.)